40e année—No 239—Edition quotidienne
Vendredi, 25 juillet 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

EXTRA

1e SECTION — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 18 PAGES--2 CENTINS

LA POLITIQUE NIPPONNE

CONDITIONS QUE LE JAPON POSE A LA RUSSIE

Le gouvernement japonais déclare que ses offres à Moscou sont à prendre ou à laisser. —Tokio réclame des concessions de pétrole et la reconnaissance des dettes de guerre.

L'EVACUATION DE SAGHALIEN

(Service de l'"United Press")

Tokio, 25. — Le ministre Takao n'a pas encore formulé définitivement sa politique russe, mais il est entendu que le gouvernement japonais adopte une attitude de "à prendre ou à laisser". Si la Russie accepte ses termes, le gouvernement soviétique sera reconnu; sinon aucun autre effort ne sera tenté, pour le moment du moins, en vue de reprendre les relations.

Yoshi, ministre à Pékin, a reçu instruction de retourner dans cette ville pour conférer avec l'ambassadeur russe Karakhan. Si la Russie accepte les termes, le Japon évacuera immédiatement Sagha-lien et reconnaîtra le gouvernement soviétique.

Les principales conditions posées par le Japon sont, d'abord, que la Russie fasse des excuses officielles pour l'incident Nikolaievsk, puis qu'elle accorde au Japon des concessions d'huile, de mines, de forêts et de pêcheries dans le nord de Saghalien. Un accord précis est considéré comme nécessaire, surtout au sujet de l'huile, concession qui permettrait aux Japonais d'exploiter les champs pétrolifères pendant au moins 50 ans, sous la surveillance du Japon, tout en payant un dividende au gouvernement russe. Enfin, la Russie devra reconnaître le principe de l'existence des dettes de guerre.

LES ARMATEURS CANADIENS ET L'ASSURANCE ANGLAISE

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 25. — L'hon. P.-C. Larkin, haut commissaire du Canada à Londers, a envoyé un câblogramme au gouvernement, avisant ce dernier que les compagnies anglaises d'assurance maritime ont consenti une légère modification à la clause en vertu de laquelle une prime additionnelle est appliquée aux cargaisons entrant ou sortant des ports canadiens. Les compagnies ont néanmoins refusé d'abolir cette clause qui place les ports canadiens dans une situation inférieure à celle des ports américains.

Depuis de longs mois, le gouvernement canadien fait des efforts pour faire tomber cette clause et la question fut discutée à la dernière conférence économique impériale.

L'automne dernier, sir Halford MacKinder vint au Canada pour conduire une enquête complète sur la question et le résultat de cette enquête est la légère modification dont nous parlons plus haut.

La clause en question impose une prime additionnelle de un pour cent sur les cargaisons qui passent par les ports canadiens et elle s'applique de mai à octobre. On consent maintenant à ne l'appliquer que jusqu'en septembre.

Les autorités canadiennes ne considèrent pas cette concession comme suffisante et la lutte continuera.

A L'INAUGURATION DU PONT ATHANASE DAVID

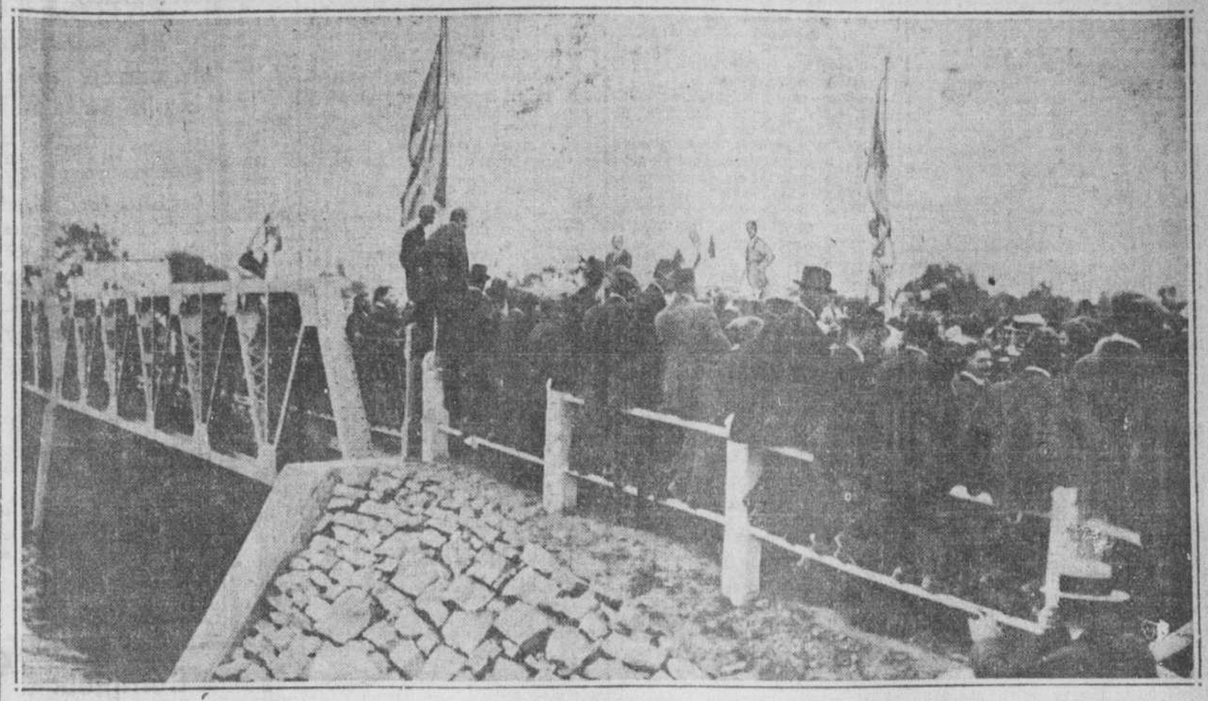

Une vue générale de la foule se massant à l'entrée du nouveau pont traversant la rivière Jésus, sur la rive à Rosemère, au moment où l'abbé Joseph Comtois, curé de Terrebonne, procède à la bénédiction solennelle de ce superbe monument. Cette cérémonie religieuse a été immédiatement suivie de l'inauguration officielle qui fut présidée par l'hon. Athanase David, secrétaire de la province.

LES PROBLEMES DE L'EUROPE

PIERRE D'ACHOPPEMENT A LA CONFERENCE DE LONDRES

Le deadlock de la conférence interalliée doit être rompu, mais la solution efficace est difficile à trouver. — Les tracas de M. Herriot.

FERMETE DE LA FRANCE

Londres, 25. — Tous les efforts pour rompre le deadlock qui a apparemment arrêté le travail de la conférence interalliée convoquée en vue de mettre à exécution le plan Dawes concernant les réparations allemandes ont échoué jusqu'ici. Cependant, un autre effort tendant à harmoniser les opinions, devait être tenté aujourd'hui et l'on croyait, ce matin, qu'un moyen de vaincre les difficultés serait rapidement trouvé. La pierre d'achoppement de la conférence est le désaccord entre M. Herriot, président du Conseil des ministres de France, et les financiers anglais et américains au sujet des garanties qui doivent accompagner le projet de prêt de 40 millions de livres sterling à l'Allemagne. Les banquiers déclarent avec insistance qu'ils ne sont intéressés que par une sécurité suffisante pour le prêt et qu'ils attendront qu'une formule contenant leurs vues soit produite avant d'approuver le prêt.

La France maintient son attitude première. Elle s'en tiendra au traité de Versailles et dans le cas d'un manquement volontaire de l'Allemagne elle réclamera le droit d'imposer des sanctions avec ou sans la collaboration des autres puissances alliées. Les financiers, tout en reconnaissant le point de vue français, déclarent franchement que la sécurité du prêt serait menacée, si une nation seule pouvait intervenir dans le cas des manquements. Un observateur américain a dit qu'il n'y avait pas de raison pour être pessimistes dans les circonstances actuelles, malgré le deadlock et que le rapport des experts était, autant que la semaine dernière, l'espoir de l'Europe, à l'heure actuelle. Le sort de M. Herriot, dans son pays, est fort lié à l'impasse d'aujourd'hui. On sait que son gouvernement pourrait bien ne pas survivre, s'il acceptait les arguments des financiers. Bien que des attaques attendraient M. Herriot à son retour à Paris, dans le cas où des concessions seraient faites, on croit qu'il pourrait défendre sa conduite en déclarant qu'il a agi pour sauver la France de l'isolement politique et d'une chute rapide qui est certaine, si la conférence échoue.

L'AIDE AMERICAINE

Paris, 25. — La presse américaine commente longuement les événements qui se déroulent à Londres.

Les déclarations du secrétaire d'Etat des Etats-Unis, affirmant le grand désir des Américains d'aider dans la plus large mesure le règlement des affaires d'Europe, sont unanimement approuvées. Tous les journaux rendent hommage aux grands efforts de M. Herriot, dans la situation difficile où il se trouve pour faciliter l'accord et maintenir l'union entre les Alliés. Le "New-York Times" comprend que les nouveaux créanciers fassent leur possible pour être protégés, mais il estime qu'il n'en doit pas résulter une diminution de la production pour les anciens créanciers. Ce journal ajoute que l'on semble oublier parfois le véritable objet du plan Dawes qui est de faciliter le paiement des réparations plutôt que d'offrir de nouveaux placements avantageux au public.

MENACE ALLEMANDE

Paris, 25. — M. Raymond Poincaré a publié dans le "Daily Mail", de Londres, un article intitulé: "Pourquoi l'Allemagne doit payer".

M. Poincaré déclare: "Si la justice n'exigeait pas que l'Allemagne paie les réparations, l'intérêt des Alliés le commanderait. Si l'Allemagne n'exécute pas les conditions prévues dans le plan Dawes, elle supplantera la France et l'Angleterre sur le marché économique mondial".

LES DROITS FRANCAIS

Le "Petit Journal" écrit, concernant la conférence de Londres: "Jamais on n'a vu de manière aussi évidente l'effort fait par la France pour tenir compte des difficultés et des besoins des Alliés. La délégation française s'efforce de comprendre les raisons et desiderata du gouvernement britannique et des banquiers; mais elle demande seulement que restent intacts les droits tenus par la France du traité de Versailles".

Le "Matin" dit: "M. Herriot a reçu les représentants de la presse française et il leur a donné l'assurance qu'il se montrerait ferme sur les questions essentielles de principe; ais il fallait donner aux gouvernements alliés le temps de régler en commun les questions difficiles après deux ans pendant lesquels il y eut peu de contact entre eux".

MME D'ORGEVAL DEVIENT SOEUR MISSIONNAIRE

Elle est entrée au monastère de Notre-Dame-des-Anges.

ARTISTE POPULAIRE

Mme Thérèse D'Orgeval, qui fut l'une de nos comédiennes et cantatrices les plus populaires, vient de dire adieu au monde pour se faire religieuse missionnaire. Elle est entrée au noviciat du monastère de Notre-Dame-des-Anges, à Lennoxville, devant partir pour les missions de Chine, après son noviciat.

Mme THERESE D'ORGEVAL, comédienne et cantatrice bien connue, qui a quitté le monde pour se faire religieuse missionnaire.

Mme D'Orgeval avait de fait quitté le monde pour vivre dans la retraite, ayant paru sur la scène, la dernière fois, lors des représentations au bénéfice des pompiers, il y a deux ans. Le 14 juillet dernier, elle a chanté pour la dernière fois en public, au monastère, pendant "La Marseillaise" à l'occasion de la fête de sa patrie. D'ici ses derniers voeux, elle portera le nom de Soeur d'Orgeval

LES SCANDALES DE CHICAGO

DES JOURS ANGOISSANTS POUR DEUX FILS DE MILLIONNAIRES

Les faits concernant le drame qui a coûté la vie à l'écolier Robert Franks sont de nouveau révélés le plus complètement possible.

UNE ENQUETE RAPIDE

Chicago, 25. — On prévoit que lundi seront terminées les dépositions contre Nathan Leopold et Richard Loeb, car d'autres témoins ont ajouté leurs versions à celles qui ont déjà été données à l'enquête judiciaire qui déterminera la pénalité devant être imposée aux meurtriers de l'écolier Robert Franks.

Trente témoins devaient être entendus aujourd'hui. Demain, s'il ne se produit pas de délais, les confessions des deux étudiants millionnaires qui ont dit avoir tué pour faire une expérience, seront lues. On croit que, lundi, le procureur d'Etat, M. Robert-E. Crowe, terminera sa cause, et que la défense commencera à faire entendre des témoins en vue d'atténuer le châtiment. Après cela, la décision suprême appartiendra au juge en chef John-R. Caverly à la merci duquel se sont mis les accusés en plaidant coupables. L'Etat a composé graduellement le faisceau de preuves par lesquelles il espère assurer l'exécution des jeunes meurtriers. Il a, avec l'aide des témoins et des exhibits reconstitué les détails du complot qui a été commencé en novembre dernier et qui s'est terminé avec les confessions des étudiants millionnaires.

Quarante-sept témoins avaient été entendus, hier, à la fin de la deuxième séance de l'enquête.

Dernières Nouvelles Financières

COURS DE WALL STREET

New-York, 25.—A la séance de cet après-midi, la continuation du mouvement vigoureux dans les titres ordinairement inactifs a produit nombre de hausses de deux à cinq points. Les transports haut cotés, comme le Deleware & Hudson et Jersey Central, étaient surtout recherchés, ainsi que Nickel Plate, Western Union, Standard Milling et Texas Gulf Sulphur, lesquels ont considérablement monté.

Un démenti catégorique de la nouvelle d'une mise en séquestre de la Wilson Company a eu pour effet de rétablir le marché pour les obligations de cette compagnie.

La hausse soutenue des actions Erie a fait naître la rumeur qu'on se dispute le contrôle de cette compagnie; la lutte aurait lieu entre le Northern Pacific et les intérêts Van Sweringen. Ces derniers ont ouvertement admis qu'ils désiraient joindre Erie au Nickelplate-Chesepeake and Ohio System. Mais cette rumeur n'est pas fondée.

Comme s'ils oubliaient la suppression du dividende de la Bethlehem Steel, les spéculateurs à la hausse continuèrent à faire monter les prix. La plupart des chemins de fer de l'Est ont atteint de nouveaux maxima pour l'année, à la suite de gains variant de 1 à 4 points. Les ventes ont été d'environ 1,000,000 d'actions.

La fermeture a été irrégulière. Une certaine confusion s'est élevée en dernière heure; General Electric, Cuba Cane privilégié et le groupe des industries chimiques et des tabacs ont enregistré des gains considérables, pendant que les aciers et les huiles subissaient une réaction.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Clôt.
Atchison	104½	105	104⅝	104⅞
Am. Can	118¾	118⅝	117¾	118⅜
Baldwin Loco	117	117½	117	117⅛
Am. Loco	80¼	80¼	80	80
Am. Wool	70⅝	71½	70⅝	71½
Anaconda Cop.	35⅝	36¼	35⅝	35⅞
Chandler Motors	47⅝	47⅞	47½	47½
Cosdon Oil	28⅞	28⅞	28¼	28¼
Corn Products	35⅛	35⅞	34¼	34⅜
Crucible	63⅜	64¼	63⅜	64
Erie	34⅞	35	34½	34⅝
General Motors	14¼	14¼	14⅛	14¼
Gas	70	71⅝	70	71¼
Gen. Electric	246½	249¼	246½	248¾
Hudson Motors	26⅜	...	...	...
Intern. Paper	54	54½	53	...
Int. Nickel	18	18	17⅝	17⅞
Kenne. Copper	44¼	45	44¼	44⅝
Keystone Tire	248	...	...	...
Lehigh Valley	49⅞	52½	49⅞	51⅞
Marine Pfd	37⅜	⅝	⅛	¼
Mid. States Oil	1⅞	2	1⅞	1⅞
N. Y. Central	108¼	⅝	⅛	½
Norfolk	123	123¾	122⅞	122⅞
Nev. Copper	14	...	...	...
Overland	9⅜	⅜	⅛	⅜
Pan Pete A	55	57¼	55	56⅝
Pan Pete B	53¾	56⅛	54⅞	55¼
Punta Sugar	52⅞	53⅞	52⅞	53⅞
Pure Oil	24¼	25	24⅜	24⅞
Pierce Arrow	10	10¼	10	10¼
Reading	61⅜	62¾	61	61⅞
Rubber	30⅜	30⅞	30⅜	30⅞
Repogle Steel	12¼	12⅛	11⅜	11⅜
Studebaker	37½	37⅞	37½	37½
Sugar	45	45½	45	45½
St. Paul Com.	16⅝	17	16⅝	16⅞
Union Pacific	142½	145⅞	142½	143⅝
U. S. Steel	101¼	101⅜	101¼	101⅜
Vanadium	22⅜	22⅜	22⅜	22⅜
Westinghouse	63⅜	63¼	62⅝	63⅜
XD aujourd'hui A	1⅜			

LE RAPPORT DE MAI DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

Les rapports des banques au ministre des Finances, pour le mois se terminant le 31 mai, permettent de faire des comparaisons intéressantes sur la situation de la Banque d'Hochelaga, après la fusion avec la Banque Nationale.

Les dépôts d'épargnes n'ont pratiquement pas changé; à la fin d'avril, ceux de la Banque d'Hochelaga s'élevaient à $46,839,000, et ceux de la Banque Nationale à $25,987,000, soit un total de $72,826,000. A la fin de mai, le total des dépôts d'épargnes était de $72,667,676.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que la Banque d'Hochelaga a disposé du prêt que la Banque Nationale avait fait à la Machine Agricole de Montmagny, prêt qui l'avait obligée à chercher l'aide d'une autre banque. Dans le rapport d'avril, sous la rubrique "Prêts non-liquides", c'est-à-dire prêts sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé depuis deux ans ou plus, la Banque Nationale avait placé la somme de $5,515,475, dont la majeure partie était allée à la Machine Agricole. Au même temps, la Banque d'Hochelaga n'avait, sous cette rubrique, que la somme de $165,472, portant le total, pour les deux banques, à la fin d'avril, à $5,680,947.

DIVIDENDE DE LA U. S. STEEL CORP.

Les directeurs de la "U. S. Steel Corporation", à leur assemblée de mardi prochain, déclareront un dividende supplémentaire de 50 cents sur les actions ordinaires, en plus du dividende régulier de 1¾ pour cent sur le stock ordinaire et de 1¾ pour cent sur le privilégié. Cette décision sera recommandée par le Comité des finances et elle sera approuvée par le bureau des directeurs.

GREVE A REGLER

Calgary, 25. — L'hon. James Murdock, ministre du travail, doit bientôt essayer de régler la grève des mineurs du district de Calgary.

A MONTREAL

(Cote de L.-G. Beaubien & Cie)

Steel of Canada—5 à 72½; 5 à 72.
National Breweries—340 à 59⅝.
Atlantic Sugar—20 à 12.
Bell Telephone—4 de 132½ à 132¾.
Brazilian Traction—328 à 45.
Brit. Emp. Steel—25 à 2.
B. E. Steel 2nd Prf.—60 à 8.
Brompton P. & P.—34 à 31½, 10 à 32.
Canada Cement Pfd.—11 à 104½.
Cons. Smelting—425 de 39⅛ à 39.
Canada Steamship Pref.—20 à 46½.
Laurentide Co.—10 à 85.
Steel of Can. Pfd.—5 à 102.
Montreal Power—402 de 172 à 171½ à 172.
Quebec Power—25 à 77; 100 à 77½.
St. Lawrence Flour—25 à 73.
Twin—70 à 45.
Southern Can. Power—60 à 65½; 50 à 66¼.
Can. Ind. Alcohol—80 à 30⅝.
Frontenac Breweries—100 à 72.
Tucketts Pfd—1 à 95.
Mackay—19 à 115.
Sherwin Williams pfd—25 à 99½.
Frontenac Brew. pfd—5 à 92.

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

(Du correspondant de la PRESSE.

Ottawa, 25. — Les rumeurs politiques ne manquent pas encore, aujourd'hui.

On apprend que l'hon. Arthur Meighen a l'intention d'adresser la parole à un certain nombre de réunions politiques qui auront lieu en Ontario, cet été. La première eut lieu dans le comté de Middlesex, mardi dernier, alors que M. Donald Sutherland, M.P., déclara que les élections générales arriveront "avant que la neige vole". Le sénateur Crowe a fait une prophétie semblable à Vancouver.

Les ministres n'étant pas dans la capitale, on ne peut avoir rien de précis.

On avance plusieurs arguments contre l'idée d'élections générales prochaines. Tout d'abord, le mandat du parlement actuel ne se terminera que dans deux ans et demi. On accorde ensuite beaucoup d'importance au fait que la récolte de blé dans l'ouest ne s'annonce pas très bonne. Si ces prévisions se réalisent, le pessimisme règnerait dans les prairies et ce serait une mauvais temps pour y tenir une élection.

Comme question de fait, la récolte s'annonce normale. On prévoit 302 millions de boisseaux. En 1920, la récolte ne fut que 263 millions de boisseaux, ce qui était une bonne moyenne, mais elle augmenta dans les années subséquentes, atteignant 307 millions, en 1921, et 450 millions, l'an dernier, ce qui fut un record sans précédent.

Par ailleurs, les Etats-Unis éliront, cette année, un nouveau président. S'il y avait changement dans l'administration, la république américaine adopterait une nouvelle politique tarifaire. Le Canada pourrait échapper aux rigueurs du tarif Fordney et le cabinet voudrait attendre les bons effets de ce changement pour en bénéficier.

D'un autre côté le gouvernement voudra éviter de subir de nouvelles exigences des progressistes, qui demanderont de nouvelles réductions tarifaires.

Le premier ministre King, comme M. Meighen, ira dans l'Ontario. Il assistera à un pique-nique, à Marlshorn, dans son comté d'York, puis, à l'automne, il ira dans l'ouest.

EXECUTION QUI NE SERA PAS DIFFEREE

Boston, 25. — Une requête pour obtenir un délai à l'électrocution de Cyrille-J. Vandenhecke, de Lawrence, Massachusetts, présentée, il y a quelques jours, vient d'être retirée par M. Thomas-H. Robbins, consul belge ici. M. Robbins avait soumis au gouverneur la possibilité que de nouvelles preuves pouvaient être apportées en faveur du condamné, Belge de nationalité et ancien habitant de Lawrence, mais il a retiré sa demande après en être arrivé à la conclusion, après enquête, qu'un nouveau procès obtiendrait le même verdict. Vandenhecke a été trouvé coupable du meurtre de Gislain Schuerman à Lawrence, en 1918. Il fut arrêté après une absence de cinq ans en Belgique et à Montréal, et il avait épousé à Montréal une femme, tandis que son épouse demeurait à Lawrence.

LE JAPON S'ARME

Tokio, 25. — Le ministre de la marine a déclaré que la situation mondiale exige que le gouvernement augmente dans de grandes proportions les armements aériens du Japon.

LE VIF DESAPPOINTEMENT DE MILLIONS DE RUSSES

Berlin, 25. — La nouvelle loi américaine concernant l'immigration a causé un amer désappointement aux trois millions de réfugiés russes dispersés dans les pays d'Europe. D'après la nouvelle loi, seulement dix-sept cents Russes peuvent entrer annuellement dans les ports américains. Il y a eu, un temps, en Allemagne seulement, à peu près cinq cent mille réfugiés russes. Ce nombre a grandement diminué, car le coût élevé de la vie a forcé une foule d'anciens sujets du tsar à chercher refuge dans d'autres pays où l'état du change leur était plus favorable. A Paris, à Berlin, à Prague, à Munich, à Dresde, à Bucarest, à Belgrade et à Rome, il y a de fortes colonies russes dont les membres essaient de faire face aux exigences de la vie avec l'espoir de retourner un jour dans le pays qui leur est si cher.

MESURES SEVERES CONTRE LES IMMIGRANTS DE MAUVAISE FOI

On en arrête trois, qui ont bénéficié des faveurs du gouvernement sur de fausses déclarations. — Le bagne et la déportation.

CARTE BLANCHE AUX AGENTS

Québec, 25.—On annonce que les soupçons des autorités fédérales, à l'effet que certains immigrants descendaient dans des ports canadiens pour pénétrer ensuite illégalement aux Etats-Unis, étaient justifiés, à la suite d'arrestations qui viennent d'être opérées. Ces individus, au nombre de trois, croit-on, ont été appréhendés alors qu'ils essayaient de passer la frontière américaine, en Ontario.

Il y a quelque temps, les autorités faisaient connaître qu'elles prendraient des mesures contre ces immigrants qui, disant qu'ils ne venaient qu'en Canada, profitaient du rabais accordé par le gouvernement à ceux qui déclaraient devoir s'installer au pays. Malgré la vigilance de la police préventive qui garde une frontière de 3,500 milles, plusieurs colons qui avaient bénéficié de la réduction de $15 en assermentant qu'ils voulaient devenir Canadiens, ont réussi à passer les lignes.

Ceux qui ont été arrêtés seront d'abord jugés sur une accusation d'obtention d'argent sur faux prétextes, puis, s'ils sont trouvés coupables, ils seront envoyés au bagne; ensuite, on les déportera dans leur pays.

Les agents fédéraux qui gardent les frontières ont carte blanche pour arrêter et détenir, même en territoire canadien, les immigrants suspects qui ne pourront rendre un compte satisfaisant de leur conduite.

UN AVOCAT EST ACCUSE D'AVOIR BATTU SA FEMME

Alleyn Taschereau, C.R., criminaliste, de Québec, qui a défendu Adélard Delorme, lors du procès que ce dernier a subi au mois de juin 1923, a comparu, hier après-midi, devant le juge Cusson, en chambre, sous l'accusation de s'être porté, le 21 du courant, à des voies de fait sur la personne de sa femme, Mary Pontland, en la frappant à la figure avec ses poings, lui causant par là, des lésions corporelles. L'enquête préliminaire a été fixée au 31 du courant, et l'inculpé a été laissé en liberté sur parole. Il a repris, dit-on, le chemin de la vieille capitale, en attendant la date fixée pour l'enquête C'est le détective Harry Brissette qui a opéré l'arrestation du prévenu, à l'hôtel Windsor, vers 12 heures 30, hier après-midi. L'inculpé a, de là, été conduit à la Sûreté provinciale, en attendant sa comparution devant le juge Cusson.

UNE GRAVE FAUTE

Halifax, 25. — W.-L. Kennedy, avocat de Truro, N.-E., a été condamné à neuf mois de prison pour parjure.

M. E. GARNEAU SOUFFRE DE GRAVES BLESSURES

Québec, 25.—M. E. Garneau, fils de feu l'hon. E.-B. Garneau, est tombé d'un troisième étage en ouvrant une fenêtre, ce matin, chez M. Henry Price. Il s'est fracturé un bras, brisé deux côtes, et souffre en plus de blessures internes qu'on n'a pu encore déterminer. Il a été transporté à l'hôpital Jeffery Hale, où son état est considéré comme critique.

ACCIDENT A SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 25. — Mme Pierre Cournoyer, de Sainte-Anne de Sorel, a été victime d'un sérieux accident en traversant la rue Roi près de la rue Augusta, ce matin. Elle fut renversée par un automobile et traînée quelque distance sous la machine. Elle fut transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur où les médecins constatèrent qu'elle avait une jambe fracturée et une blessure à la tête. Son état est grave.

PROJET D'UNE CALE-SECHE

Kingston, 25. — Le "Standard" annonce qu'une cale-sèche de $4,000,000 sera construite ici pour l'achèvement du canal Welland.

LE POLICIER A MIS FIN A LEUR FUITE

Deux individus sont arrêtés rue Sainte-Catherine ,sous une grave accusation.

CHASSE A L'HOMME

M. Arthur Herbert, agent, domicilié au No 147 de la rue Ontario-Ouest, sortait d'un restaurant de la rue Sainte-Catherine-Ouest, vers 11 heures, hier soir, lorsqu'il a été tout à coup attaqué par deux hommes qui après l'avoir battu lui enlevèrent les $18 qu'il avait en portemonnaie.

Leur mauvais coup fait, les individus prirent la fuite du côté de l'est.

Revenu un peu de son émotion, M. Herbert s'élança sur les traces de ses agresseurs, en criant: "Police! police!"

Le constable James McMahon, du poste No 5, qui était de service non loin de là, entendit les appels et voyant venir vers lui deux individus au pas de course, il leur mit la main au collet et il les conduisit au poste où ils ont dit s'appeler R. Hughes et G. Perron. Traduits devant le juge Cusson, les inculpés ont plaidé non coupable à l'accusation de vol sur la personne, et leur enquête a été fixée au premier d'août.

NOUVELLES SCISSIONS

Moscou, 25. — On a été très frappé ici de la manière dont Zinoview a traité un certain nombre de militants en vue de la IIIe Internationale: on y voit l'indice de nouvelles scissions ou exclusions.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
Le Radio.
PAGE 3
L'hon. secrétaire provincial est l'hôte d'une fête enthousiaste au séminaire de Sainte-Thérèse.
La révolution brésilienne.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
Ouvriers qui se plaignent à ce congrès.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Page quotidienne d'illustrations d'actualité.
PAGE 8
Nouvelles de sport.
PAGE 9
Nouvelles ouvrières.
PAGE 10
En faveur de cette enquête sur la police.
La revision des listes électorales.
PAGE 11
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Un attentat criminel.
Les actes de banditisme.
La violation des lois.
Pour relier Montréal à la rive Sud.
PAGE 13
Belles fêtes pour Verdun en septembre.
Le jeu de dames.
PAGES 14 ET 15
Nouvelles de finance.
PAGE 16
Le feuilleton.
PAGE 18
Le courrier de Colette.

AU FIL DE L'HEURE

Têtes guerrières.

Je ne suis pourtant pas un malfaiteur, mais la vue d'un casque de policeman a toujours eu sur ma bravoure un désastreux effet. J'ai gardé, au simple profil de ce couvre-chef en forme de cloche à melon, cette impression de m'enfoncer dans le sol, ce fléchissement que je subissais pendant ma jeunesse à la vue du cuir à rasoir entre les mains de mon père, même lorsque je ne méritais pas de correction. Cependant, je suis encore heureux que cette faiblesse persistante de mon caractère vienne me donner l'illusion que j'ai encore gardé de beaux vestiges de ma jeunesse.

Tout ce préambule, madame, pour en venir à vous parler de vos nouveaux chapeaux, ou de ceux que vous porterez infailliblement, irrévocablement et implacablement dès que vous en verrez un chez votre modiste ou au prochain thé chez votre cousine. Ne dites donc pas non, vous connaissez bien votre coquetterie!

Et ce sont de ces chapeaux qui font peur que vous porterez. Le premier que je vis avait la forme classique, oh! absolument classique du casque de constable américain. Connaissant mes prédispositions, vous pouvez imaginer à quel point il m'effraya, surtout que, la dame qui le portait regardant avec ironie la grosseur énorme de mes souliers, je me crus soumis à la perquisition d'un gendarme du beau sexe. Qui sait, me disais-je. Avec des femmes avocats, médecins, députés, juges, il doit sûrement y avoir des femmes constables; et c'est probablement par la forme du mignon chapeau qu'elles se reconnaissent entre elles.

Plus tard, quand j'examinai moi-même attentivement mes souliers, je compris que je m'étais trompé. Puis, ce furent mes amies, mes parentes que je vis couronnées du chapeau auquel mon tempérament timide et farouche ne peut s'habituer.

La coiffure, toutefois, avait subi de légères transformations, vraisemblablement par cette particularité de la femme qu'elle ne veut pas être exactement comme sa voisine. Je vis donc des chapeaux dont la forme était copiée sur celle de presque toutes les forces constabulaires du monde: le coude de tuyau de poêle, la bosse de dromadaire, le volcan éteint, le couvercle de beurrier, la tinette renversée, le bol à main, la courge décapitée, le nez de dirigeable, l'auberginе verticale, l'entonnoir, et que sais-je. Si je crains inconsciemment la majesté du mystère redoutable évoqué par la silhouette en coquille d'oeuf, je les ai pourtant tous étudiés de loin, dans des abris sans danger, ces nouveaux chapeaux de femmes.

Mais on s'est vite lassé du profil constabulaire, du moins celles qui l'avaient déjà. Et, imperceptiblement, on a évolué vers la forme militaire, on a préféré se faire une tête guerrière.

Il n'y a pas plus de quinze jours que, tout hésitants, les casques de soldats ont fait leur réapparition sur des têtes de femmes. L'une, coiffée du casque allemand, n'en finissait plus de se regarder dans les vitrines de la rue Sainte-Catherine, doutant encore de l'effet produit, car les jeunes gens ne ménageaient pas leurs réflexions. Une autre, portant le casque de grande tenue des tirailleurs d'infanterie légère, marchait très vite pour être vue le moins longtemps possible. On aurait dit que, pour se donner mutuellement du courage, les adeptes de la nouvelle mode se recherchaient et marchaient les unes près des autres. Et c'était un défilé amusant de hussards, cuirassiers, voltigeurs, mitrailleurs, bombardiers, dragons, le casque de fer anglais en carapace de tortue, le casque français en dos de sous-marin, voire des casques d'amiraux, maréchaux... ou de simples gardes-chiourmes démodés. Et l'on en verra encore, car la mode ne fait que commencer.

Toujours la même histoire: l'homme abandonne le port de la canne pour qu'aussitôt la femme le remplace; il jette la chemise à col rabattu, elle la porte immédiatement avec la cravate masculine; il devient pacifiste, elle s'empresse de se composer une tête guerrière.

CHAMPLAIN ROSEN EST TRADUIT AU TRIBUNAL

Hyman, alias Champlain Rosen a comparu, hier après-midi, devant le juge Cusson, accusé d'une offense de droit commun. Il est accusé "d'avoir le 24 avril dernier, tenté de fruster les fins de la justice en introduisant subrepticement, dans la prison commune, un nommé Gambino et un nommé Valentino, les complices d'un nommé Nieri et d'un nommé Serafini, alors incarcérés dans la dite prison, en attendant leur procès pour meurtre.

"Et que, à Montréal, le dit Hyman, alias Champlain Rosen, a le 24 avril dernier, obtenu du juge Cusson, des passes pour la prison, pour Gambino et Valentino, en représentant faussement au juge Cusson, que les passes étaient pour des individus nommés Capuano et Foster".

Le procès a été fixé au premier du mois d'août.

UN AUTO LE RENVERSE

En traversant la route entre Chambly et Saint-Lambert, hier le jeune Gérard Lareau, 3 ans, de Chambly-Bassin, a été frappé par un automobile. Il a la jambe droite fracturée et souffre de blessures au corps. Le conducteur de l'auto l'a conduit à l'hôpital Sainte-Justine.

A DETROIT ET CHICAGO

Par le Chemin de Fer National du Canada

L'"International Limited" quitte Montréal tous les jours à 10.00 a.m., pour Détroit, Chicago, etc. Le train de nuit quitte Montréal à 11.00 p.m., tous les jours pour ces villes.

Wagons-lits directs. Service de wagon-restaurant. Tous les trains circulent d'après l'heure du méridien de l'est une heure en retard sur l'heure d'été. Pour autres renseignements, réserve de place, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques. 6,12,16,18,25,28 (r)

LA VIE SOCIALE

—Mme Zéphirin Hébert, qui est à Saint-Irénée, depuis quelque temps, l'invitée de lady Forget, rentrera en ville, mercredi.

—Mlle Elaine Casgrain passe quelques semaines à Boston.

—M. et Mme Paul Rainville sont à Pointe-au-pic, pour quelque temps.

—Mme Ludger Catellier est au lac Blue-Sea, l'invitée de Mme Louis Côté.

—Mme H. Mongenais est à Aylmer, l'invitée de sa soeur, Mme L. Bertrand.

—Mlle Josette Morin, d'Iberville, a reçu, hier, à un shower de tasses, en l'honneur de Mlle Madeleine Paradis. Mlles Jeanne Monette, Louise et Suzanne Morin, Cécile et Evelyne Regnier ont servi le thé.

—M. et Mme J.-Arthur Archambault, rue LaViolette, partent, en automobile, cette après-midi, pour un voyage à Old-Orchard.

—Mlle Jeanne Lefebvre, de Viauville, est à Lachute, l'invitée de Mlle Jeanne Raymond.

—Mlles Cécile Reid et Berthe Pinsonneault, d'Outremont, font un séjour de quelques semaines à Montain-View, New-York.

—M. le notaire et Mme Charles-Auguste Emond et leur fils, Pierre, étaient à Rigaud, dimanche dernier, les invités de M. A.-Edmond Bélanger, pharmacien et de Mme Bélanger.

QUEBEC

—L'hon. juge et Mme Auguste-M. Tessier et le major et Mme A. Thériault sont revenus d'un voyage, en automobile, dans la Nouvelle-Angleterre.

—Mlle Jeanne Caron, passe quelques jours au lac Saint-Joseph, l'invitée de l'hon. M. et de Mme Cyrille-F. Delâge.

—Mme E.-R.-E. Chevrier et Mlle G. Caron, d'Ottawa, sont à Québec.

—Le mariage de Mlle Anita Carbonneau, fille de M. J.-B. Carbonneau, gouverneur de la prison de Québec, avec M. Lionel Langlois, a été célébré, ces jours derniers, par M. l'abbé Belleau. La mariée portait une robe de crêpe vert perlée, un chapeau noir orné d'autruche verte et une parure de marbre. Après la cérémonie, Mme Carbonneau a reçu à déjeuner et M. et Mme Langlois sont partis en voyage à New-York. Mme Langlois portait, pour voyager, un costume bleu-marine et un chapeau de même nuance. M. et Mme J. Carbonneau, Mme J.-F. Vézina, de Montréal, étaient à Québec pour assister à ce mariage.

—Mlle Blanche Baillargeon est à la Pointe de la Rivière-du-Loup, l'invitée de M. et Mme Elzéar Baillargeon.

OTTAWA

—L'hon. M. et Mme Arthur Meighen et Mlle Lillian Meighen ont passé quelques jours à la Pointe-du-Lac, les invités de M. et Mme Cremmond Baptiste.

—On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Fortier, fille de M. et Mme H.-A. Fortier, avec M. Albert Leblanc, de Sherbrooke, fils de M. J.-A. Leblanc, décédé, et de Mme Leblanc, de Montréal.

—Le major et Mme J.-P. Archambault partent, aujourd'hui, pour Québec, où ils séjourneront quelque temps.

—Mme J.-E. Fontaine est à Nicolet, pour une semaine.

—M. et Mme John Bassett et leur famille partent, aujourd'hui, pour le lac Charleston, où Mme Bassett et ses enfants séjourneront jusqu'à la fin d'août.

LA PREVENTION DES ACCIDENTS A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 25. — Plus de deux cents automobiles et un grand nombre de motocyclettes prendront part à la grande parade de lundi soir, le 28 juillet, qui marquera l'ouverture officielle de la semaine de prévention des accidents, organisée par l'Auto Club de Trois-Rivières.

C'est ce que le chef Jules Vachon a annoncé à une réunion spéciale du comité d'organisation. Cette réunion était présidée par M. Norman Labelle, et M. G.-E. Allen agissait comme secrétaire. L'Auto Club y était représenté par M. le Dr Hall. Le chef Vachon représentait les autorités policières et M. C.-E. Gélinas, ingénieur de la cité, ainsi que M. l'échevin J.-B. Loranger étaient les délégués de la ville.

Le comité étudia un programme de propagande par l'affiche. De nombreux échantillons, tous bilingues, lui furent soumis. Un millier d'affiches carrées, portant en rouge sur blanc "Sûreté d'abord", cinq cents grandes affiches "Semaine de Prévention", une centaine d'autres, "Prenez garde", seront distribuées dans toute la ville pour être affichées sur les camions, dans les vitrines de magasins, dans les usines, etc. Un feuillet portant au centre l'affiche "Sûreté d'abord", flanquée sur les côtés de toute une série de recommandations aux piétons et aux automobilistes sera distribué à cinq mille exemplaires par toute la ville.

Toute une série de grandes affiches spéciales, peintes sur coton, indiquant aux piétons et aux automobilistes les meilleurs moyens de prévenir les accidents de circulation, seront portées par les motocyclistes.

De plus des lignes ont été tracées, à l'encoignure des principales rues où se trouve un agent pour réglémenter la circulation du trafic, et l'on y a inscrit, sur le pavé, en grosses lettres blanches, les mots: "Traversez ici", et "Cross here".

Tout fait prévoir que l'initiative de l'Auto Club obtiendra un grand succès et donnera les résultats qu'on en attend.

A sa dernière réunion, qui a eu lieu à Sandy Inn, à la Pointe du Lac, le club Rotary assura l'Auto Club de son concours pour le succès de la semaine de prévention.

LES SOCIALISTES

Paris, 25. — Il ne semble pas que la question de l'unité de vote doive être réglée avec facilité dans le parti socialiste. Il y a désormais, une aile droite et une aile gauche.

LE RADIO DE LA PRESSE

Demain soir, à 7.30 heures, concert de musique classique par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal.—Programme des postes canadiens et américains.

Demain soir, l'orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, donnera une audition de musique classique dont voici le programme:

1.—Ouverture, Light Vavalry, Suppé.
2.—Valse Militaire, Waldteufel.
3.—Fantaisie, Thaïs, Massenet.
4.—Solo de piano, Rapsodie en fa dièse mineur, Dohyani. M. Rex Battle.
5.—Sélection, Le Mikado, Sullivan.
6.—Mélodie en mi, Rachmaninoff.

A 10.30 heures, l'orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Joseph-C. Smith, exécutera un programme de musique populaire.

PROGRAMME DE VENDREDI
25 JUILLET

W.E.A.F. New-York, (492 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre du Waldorf-Astoria.
6.00 p.m.—Program.me musical.
W.J.Z. New-York, (455 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre Ernie Golden.
7.50 p.m.—Concert de l'Auditorium Wanamaker.
9.30 p.m.—L'orchestre Harold Stern.
W.J.Y. New-York, 405 mètres
6.30 p.m.—L'orchestre Leonard Nelson
W.N.Y.C. New-York, (526 mètres)
7.30 p.m.—Programme musical.
W.H.N. New-York, (380 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre Paul Specht.
8.30 p.m.—Programme populaire.
W.I.P. Philadelphie, (509 mètres)
5.05 p.m.—L'orchestre Eldie Elkin.
W.F.I. Philadelphie, (395 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre Meyer Davis.
W.O.O. Philadelphie, (509 mètres)
6.30 p.m.—L'orchestre Candelori.
8.30 p.m.—Récital d'orgue.
9.00 p.m.—L'orchestre aCndelori.
K.D.K.A. Pittsburgh, (326 mètres)
8.00 p.m. Musique vocale et instrumentale.
W.C.A.E. Pittsburgh, (462 mètres)
10.30 p.m.—Concert d'orchestre.
W.B.Z. Springfield, (337 mètres)
5.00 p.m.—Trio instrumental.
9.00 p.m.—Programme de concert.
10.00 p.m.—Programme musical.
HEURE CENTRALE
K.Y.W. Chicago (536 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre DeBabary.
W.G.N. Chicago (370 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre Drake.
9.30 p.m.—L'orchestre Jack Chapman.
W.E.B.H. Chicago, (370 mètres)
6.30 p.m.—Marion Luthy, violoniste.
8.30 p.m.—Quatuor mixte.
10.30 p.m.—Programme musical.
W.Q.J. Chicago, (448 mètres)
9.00 p.m.—L'orchestre Williams.
W.M.A.Q. Chicago, (447.5 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre LaSalle.
HEURE DU PACIFIQUE
K.G.O. Oakland, (312 mètres)
4.00 p.m.—L'orchestre St. Francis.
K.P.O. San Francisco, (423 mètres)
4.30 p.m.—L'orchestre Rudy Seiger.

PROGRAMME de SAMEDI 26 JUILLET
W.E.A.F. New-York, (492 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre du Waldorf-Astoria.
6.00 p.m.—L'orchestre de Jeannette Johnson.
9.00 p.m.—L'orchestre Vincent Lopez.
W.J.Z. New-York, (455 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre du Waldorf-Astoria.
7.45 p.m.—Le trio Paragon.
9.30 p.m.—L'orchestre du club Lido Venice.
W.H.N. New-York, (380 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre Paul Specht.
W.O.R. Newark, (405 mètres)
5.15 p.m.—L'orchestre Ernie Krickett.
7.00 p.m.—Le quatuor mixte Sterling.
9.00 p.m.—Les "Manhattan Serenaders."
W.I.P. Philadelphie, (509 mètres)
5.05 p.m.—Les "Kentucky Serenaders",
7.00 p.m.—L'orchestre Comfort.
7.50 p.m.—La fanfare Vessella.
9.00 p.m.—L'orchestre Bob Lehman.
K.D.K.S. Pittsburgh, (326 mètres)
8.00 p.m.—La fanfare Westinghouse.
W.C.A.E. Pittsburgh, (462 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre William Penn.
8.30 p.m.—L'orchestre Ted Newlin.
W.G.Y. Schenectady, (380 mètres)
7.15 p.m.—La fanfare Goldman.
9.30 p.m.—L'orchestre Glover Club.
W.N.A.C. Boston, (278 mètres)
7.15 p.m.—L'orchestre State Ballroom.
8.15 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Westminster.
9.15 p.m.—L'orchestre Copley Plaza.
W.B.Z Springfield, (337 mètres)
5.00 p.m.—Le quatuor à cordes Schrafft.
5.30 p.m.—L'orchestre Reisman.
6.10 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Leno.
6.40 p.m.—Le trio de l'hôtel Kimball.
8.00 p.m.—Récital de chant et de piano.
P.W.X. La Havane, (400 mètres)
8.30 p.m.—Concert par les employés de la "Cuban Teleph."
HEURE CENTRALE
K.Y.W. Chicago, (536 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre DeBabary.
7.00 p.m.—Piano et chant.
W.G.N. Chicago, (370 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre Drake.
9.30 p.m.—L'orchestre Jack Chapman.
W.E.B.H. Chicago (370 mètres)
10.30 p.m.—Programme musical.
W.Q.J. Chicago (448 mètres)
6.00 p.m.—Programme de concert.
9.00 p.m.—L'orchestre Williams.
W.M.A.Q. Chicago, (4.47.5 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre LaSalle.
W.O.C. Davenport, (484 mètres)
9.00 p.m.—L'orchestre Palmer.
HEURE DU PACIFIQUE
K.G.O. Oakland, (312 mètres)
4.00 p.m.—L'orchestre St. Francis.
K.H.J. Los Angeles, (395 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre Art. Hickman.

POSTE C.K.C.H.—OTTAWA
(435 mètres)
CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Concert du 26 juillet, à 8 h. p.m.

Concert par la fanfare du regiment des Gardes à pieds du Gouverneur général, donné avec la permission du Col. R.-F. Parkinson, D.S.O. et des officiers.

Marche: "Washington Post", ouverture; "Pique Dame" (Suppe); Valse, "Luna", (Luicke); Réverie, "On Wings of Love", (Bendix) et "Ballet Egyptien", (Luigini), par la fanfare du regiment; Solo de saxophone, "Laverne" et "Lanette", (Henton), M. J.-T. Brown, "Echos d'opéras", (Beyer) et "Marche Flanders", (McNicholl), par la fanfare du régiment, sous la direction de M. J.-T. Brown.

Artiste au programme: Mlle A. Rothwell, (contralto).

Seconde partie. — Musique populaire de danse par l'orchestre du Château Laurier sous la direction de M. Jas. McIntyre.

CONGRES MEDICAL A BERTHIERVILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 25. — Les médecins de la région et des régions environnantes, se réuniront le 29 juillet prochain à Berthierville. Cette réunion est organisée par les sociétés médicales des Trois-Rivières et de Joliette.

Des invitations ont été envoyées par le Dr O.-E. Desjardins, secrétaire de la Société Médicale de Trois-Rivières, à près de deux cents médecins de notre région, de la région de Joliette, ainsi que de la région de Yamaska. Tout fait prévoir que cette réunion sera l'une des plus nombreuses de la saison.

La réunion s'ouvrira à trois heures de l'après-midi à l'hôtel de ville de Berthierville. La bienvenue sera souhaitée aux médecins visiteurs par le Dr Théo. Gervais, maire de Berthierville et député du comté à Ottawa.

Le Dr Edmond Piette, de Joliette, fera une causerie intituée "Souvenirs d'un voyage d'études à New-York".Le docteur R. Boucher, de Montréal, lira un travail traitant du "sympathique au point de vue médical".

La discussion sur cet important problème sera faite par les docteurs O. Tourigny et R. Dugré, de Trois-Rivières.

La réunion se terminera par des remerciements aux conférenciers par le docteur J. Marion, de Joliette.

On s'attend à ce que la société médicale de Montréal soit représentée à cette réunion par au moins une dizaine de membres.

LES MANGEURS DE TERRE

S'il faut en croire Humboldt, "les Ottomaques sur les bords de l'Orinoco se nourrissaient d'une terre onctueuse et grasse

"Qu'ils transformaient en boules de cinq pouces de diamètre et laissaient cuire à feu lent".

C'est ainsi que ces enfants de la terre se procuraient l'approvisionnement nécessaire de sels minéraux,

Qu'obtiennent d'une manière bien plus agréable les personnes qui mangent les délicieux légumes servis chez CHILDS.

Les meilleurs produits de jardin, préparés et servis avec art et distinction.

Childs

144 Rue Peel
232 Rue McGill
998 Ouest Rue Ste-Catherine

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine.
et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.
3 paquets 25c, chez votre épicier

PUISSANTS POSTES DE RADIO AU CANADA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 25—Une entente a été conclue entre le gouvernement anglais, le gouvernement canadien et la compagnie Marconi, en vertu de laquelle deux puissants postes radiotéléphoniques seront érigés au Canada, l'un près de Montréal, l'autre près de Vancouver. Ces postes feront partie de la chaine établie entre les différentes parties de l'Empire.

Ces postes, qui seront à courtes ondes, appartiendront à la compagnie Marconi. Ils coûteront près de $300,000 chacun. Le département de la marine a autorisé la compagnie à commencer les travaux.

PRIX DE SCULPTURE

Paris, 25. — Le grand prix de Rome pour la sculpture a été attribué au sculpteur Salle.

POSTE C. F. C. F.

440 mètres
Vendredi soir
8.00 p.m.—Concert par les "Concord Entertainers".
10.00 p.m.—L'orchestre Erdody, du Ritz-Carlton.

LE TRES HONORABLE M. MEIGHEN, EN VILLE

Le très honorable M. Arthur Meighen, chef de l'opposition conservatrice à Ottawa, est en ville et il y passera la journée. Il se retire au Ritz-Carlton. Il est arrivé, hier, et a reçu nombre de visiteurs. Quelques-uns de ceux-ci sont particulièrement intéressés dans la division Saint-Antoine. Le bref d'élection a été émis et, naturellement, l'intérêt devient plus intense. On ne sait pas encore quelle sera l'attitude des libéraux, mais il semble admis que l'hon. M. Walter Mitchell se présentera comme libéral indépendant.

Dans cette prochaine élection, la liste des électeurs préparée en vertu d'un acte spécial pour Montréal et les autres villes de la province s'appliquera pour la première fois. Cette liste a été préparée il y a plus d'un an et devint en vigueur en avril 1923, trop tard pour les élections provinciales. Il y a environ 6,500 noms sur cette liste, dont 2,800 dans le quartier Saint-André et 3,700 dans le quartier Saint-Joseph. Pour compléter la liste, il sera nécessaire d'ouvrir des bureaux pour l'enregistrement des femmes qui ne sont pas comprises dans celle préparée pour fins provinciales. On croit que le nombre des femmes à ajouter à cette liste sera aussi considérable que celui des hommes. Les électeurs de S.-Antoine seraient alors d'environ 13,000.

TERRIBLE FLEAU

Athènes, 25. — Plusieurs cas de choléra ont été signalés en Grèce. Des mesures sévères sont appliquées pour combattre le terrible fléau.

57

Il devrait y avoir un autre nom pour un vinaigre tel que le Heinz.

Il est si différent de ce qu'on appelle généralement vinaigre.
Il y a des variétés de vinaigre comme il y a des variétés de thés, de cafés et d'épices.

La différence qui existe entre les vinaigres Heinz et les vinaigres ordinaires est tellement grande qu'ils semblent appartenir à des classes différentes. Et la famille, en général, en emploie si peu que la différence dans le coût est insignifiante.

Jamais plus vous n'emploierez des vinaigres qui sont simplement "sûrs" une fois que vous aurez appris que le vinaigre peut être riche, doux et délicieux comme les vinaigres Heinz.

Vinaigres
PURS DE
HEINZ

Demain, dans 3 de nos magasins, nous mettrons en vente plus de

6000 Paires de Chaussures

pour DAMES, MESSIEURS, JEUNES FILLES, GARÇONNETS ET ENFANTS

Beaucoup de chaussures "La Parisienne" parmi ces lots divisés comme suit:

50cts 98cts $1.49 $1.98
$2.95 $3.95 $4.95

Ce n'est pas une vente ordinaire, mais EXTRAORDINAIRE; aussi vous ne devriez pas laisser passer cette occasion.

F.X. La Salle & Fils

599 Ste-Catherine Est, voisin Vallières Ltée
881 Mt-Royal E., Coin Marquette
341 Rachel Est, Coin Rivard

Nous avons aussi plusieurs beaux lots de chaussures en vente à notre magasin de l'Ouest, coin Ste-Catherine et McGill College

JAS. A. OGILVY'S Limited

OFFRES SPECIALES SAMEDI MATIN

Venez de bonne heure — Nous fermons à 1 hre

Combinaisons Athlétiques pour Hommes, 59c
Grandeurs et assortiments qui restent des ventes antérieures. Naincheck et batiste uni avec insertion à la taille. 34, 42 et 44 seulement. OGILVY—Premier étage.

Bas en Coton Blanc pour Dames, 4 paires $1.00
Semelles doubles, sans couture, fil de coton de bonne qualité.

Camisoles de 69c pour Enfants, 39c
Sans manches et demi-manches, tricot à côtes et uni.

Caleçons de 69c pour Enfants, 39c
Caleçons d'enfants, tricot uni et à côtes, bien faits, coton de bonne qualité. OGILVY—Rez-de-chaussée

Mouchoirs de Dames, valeur de $1.00 la doz. pour 39c
Mouchoirs bordés de dentelle, en beau linon clair. Prix spécial.

Mouchoirs en Toile Irlandaise pour Hommes, 6 pour $1.25
Toile irlandaise pure. Ourlet de ¾ pce. Grandeur régulière.

Mouchoirs pour garçons, 6 pour 50c
En beau linon irlandais. Ourlet de ¾ pce. OGILVY—Rez-de-chaussée

70 Elégants Chapeaux en Paille et en Feutre, chacun $1.00
Jolis chapeaux de paille et en feurtre en de petits et grands modèles, la plupart genre tailleur. Juste le chapeau qu'il vous faut pour la promenade ou le voyage.
VENEZ DE BONNE HEURE POUR UN MEILLEUR CHOIX
OGILVY—Premier étage.

Serviettes à Thé en Toile Union de 35c chacune pour 19c
120 seulement. Serviettes à verre et à thé en toile Union, bordure rouge ou bleue, bonne grandeur, ourlées.

Couvertures en Flanellette
Tout blanches, avec bordure rose ou bleue. La plus belle qualité canadienne.
Simples, dimension 10/4, la paire $2 | Medium, dimension 11/4, la paire $2.50 | Doubles, dimension 12/4, la paire $3.00

Taies d'Oreillers de 39c chacune, pour 29c
Toutes grandeurs, 40, 42 et 44 pcs. Toutes ourlées. Bonne qualité de coton canadien.

Serviettes de Bain Blanches, 50c
Serviettes de bain blanches épaisses et hydrophiles, dimension 20 x 40 pcs. Une serviette idéale pour la campagne.
OGILVY—Rayon des toiles, au rez-de-chaussée

A notre Rayon de l'Epicerie
OCCASIONS POUR PIQUE-NIQUES — TEL. UPTOWN 6400

Hareng Cross & Blackwell, sauce aux tomates, la bte . . . 25c
Marinades mélangées et Chow Cross & Blackwell, la bout. . . . 50c
Sauce Chef de Lozenby, la bout. . . . 25c
Langue pour le lunch, bte 1 lb. . . . 69c
Bte ½ lb. . . . 35c
Boeuf salé et bouilli canadien de Clark, la bte . . . 25c
OGILVY—Sous-sol

100 Fers Electriques à Friser, chacun 88c
Ressort double, nickelés à l'intérieur et à l'extérieur, garantis pour un an, longue corde, douille s'enlevant.
—OGILVY—Rez-de-chaussée.

Robes demi-confectionnées pour Enfants, chacune 50c
DES VALEURS DE 75c A 95c — TAILLES 1 A 4 ANS
Brodées dans de jolis dessins, dentelées au col, aux manches et au bas. Jolies et attrayantes. Très peu de couture pour les terminer.

Serviettes d'Hôtes Etampées, chacune 25c
Bords dentelés, effets unis et à rayure de fantaisie, étampées en dessin simple pour travail de couleur.

Dessus de Coussin en Tapisserie, chacun 37c
17 pouces carrés, dessins de fantaisie, beaux sujets.

Robes Etampées pour Dames, chacune $1.00
Seulement 40, couleurs pêche et noir et blanc étampées en dessins simples et jolis. Faciles à confectionner.
RAYON DES TRAVAUX A L'AIGUILLE—Rez-de-chaussée

Voiles Imprimés de 89c pour 39c
Le reste de tout notre stock de voiles imprimés, 38 pouces de large, tout du stock parfait, dans un bon assortiment de dessins et de couleurs.

Tulle Moustiquaire, 12 verges pour $1.00
Tulle moustiquaire de 36 pouces, texture de coton vert de bonne qualité. Prix spécial pour le liquider. OGILVY—Rez-de-chaussée

OFFRE DE GATEAUX FIN DE SEMAINE
Gâteau Genoa
Gâteau uni
Gâteau au chocolat par couche
Gâteau à l'érable
Gâteau aux ananas
Gâteau Checker (glacé)
Gâteau foncé aux fruits
Gâteau radio
Prix Spécial la lb 39c
Aussi gâteaux roulés au marshmallow et à la noix de coco, spécial 25c
COMMANDES PAR TELEPHONE ET C. O. D. ACCEPTEES.
Comptoir des bonbons—Rez-de-chaussée.

75 Robes d'Intérieur, chacune $1.00
Faites de guingan de bonne qualité, modèle simple, garnies de collet et bandes en pareil, dans les couleurs pâles ou foncées. Grandeurs 36, 38 et 40. Prix régulier $1.95.
OGILVY—Premier étage.

Offre Spéciale de Soie, Samedi Matin, $1.00
85 verges seulement de tricotine de soie de 36 pouces, en blanc et crème. Valeur de $1.50 la verge. —OGILVY—Rez-de-chaussée.

Madras Ecossais de couleur, valant $1.35 pour 65c
400 verges, 45 pouces de large, garantis à l'épreuve du soleil, dans de magnifiques nuances de vieux rose, bleu, brun doré et vert. Beaux dessins d'oiseau et de fleurs. OGILVY — Deuxième étage

Chaises de Paquebot de $8.00 pour $4.00
Seulement 11 chaises de paquebot, cadres en bois dur, siège recouvert de fort coutil anglais rayé, couverture en forme de dais recouverte de même tissu.
LE RESTE DE TOUTES LES CHAISES DE VERANDA ET DE PAQUEBOT — A MOITIE PRIX OGILVY — Deuxième étage

Hamacs Echantillons de $5.00 et $6.00 pour $2.98
Seulement 100 grands hamacs, résistants, très confortables avec oreiller et frange, en jolis dessins rayés. Un bon choix.
OGILVY — Deuxième étage.

De 9 a.m. à 10 a.m. — Carpettes en Herbe, 98c
Dimension 36 x 72 pouces, couleurs: bleu et tan, convenables pour maisons de campagne ou portique d'été.

De 10 a. m. à 11 a. m. — Carpettes de Chambre de Bain ou de Chambre à Coucher, 89c
Dessins sans envers, bonne qualité durable, dimension 27 x 54 pouces.

Nattes en Coco, 98c DE 11 A.M. A 12 A.M.
Exactement ce qu'il faut pour les temps pluvieux, dimension 16 x 27 pouces. OGILVY — Deuxième étage

100 Articles de Lingerie d'Eté, chacun 75c
Une véritable occasion pour les acheteuses du samedi matin. Venez vous en rendre compte. Chaque article est bien fait, élégamment tuyauté et garni. Le lot comprend des chemises de nuit, combinaisons Princesse, chemises, cache-corset, step-in et quelques camisoles de soie. La plus grande partie de ces articles valent deux fois et trois fois ce prix de vente spécial.
OGILVY—Premier étage.

Profitez de notre Offre de Peinture
Seulement 500 pintes de peinture Red Lion pour escaliers d'extérieur et planchers de galeries, en deux nuances, gris et plomb. Régulier $1.15 la pinte, samedi, la pinte 85c
Nous remplissons les commandes par téléphone.
OGILVIE—Sous-sol

Seaux galvanisés de 12 pintes, 39c
Régulier .49c
48 seulement, dimension 12 pintes.
Pas de commandes téléphoniques ni contre-remboursement.
Venez de bonne heure.

Poubelles Galvanisées, $1.00
Seulement 65 poubelles recouvertes. Poignées de seaux.
OGILVY—Sous-sol

Colliers Nouveaux, chacun $1.00
Un achat spécial de 420 nouveaux colliers, achetés au comptant, comprenant les derniers effets d'ambre, jade, cristal noir et blanc, rouge, corail, vert et bleu, longueurs 30 à 54 pouces. Valeurs actuelles de $1.50, $2.00 et $2.50

Articles de Toilette
QUANTITES LIMITEES, VENEZ DE BONNE HEURE
Seulement 144 serviettes pour la figure, chacune. 10c
Seulement 200 pains de savon de Castille, pain de 8 onces, chacun 7½c
Seulement 288 pains de savon Winsome, chacun. 7½c
Seulement 720 résilles cheveux naturels, forme bonnet, 4 pour. . 25c
50 nécessaires Taylor de fin de semaine, chacun. 24c

Blouses Longues en Drap fin de Coton, chacune $1.00
Blouses longues tailleur, exceptionnellement bien faites, avec cols Peter Pan ou en V, manches longues avec poignets tailleur. Grandeurs 36, 40, 42 et 44. Couleur écru seulement.
OGILVY—Premier étage.

PENDANT la canicule il convient d'insister sur l'importance de procurer aux enfants de l'air pur ainsi qu'une alimentation saine. Mères, aérez vos habitations : la maladie est plus à craindre que les mouches.

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 3

TEMPS PROBABLE:—BEAU ET FRAIS
Aujourd'hui maximum 61. Soleil: lever 4 h. 35; coucher 7 h. 35
Aujourd'hui minimum 57. Lune: lever 0 h. 04; coucher 2 h. 30
Détails de la température page 17. Vendredi, 25 juillet 1924

RALLIEMENT LIBERAL

L'HON. SECRETAIRE PROVINCIAL EST L'HOTE D'UNE FETE ENTHOUSIASTE AU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

Un grand banquet lui est offert à l'occasion de la bénédiction du pont David, qui relie les deux rives de la rivière Jésus.

NOMBREUX DISCOURS

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Sainte-Thérèse, 25. — La manifestation David, organisée par les citoyens du comté de Terrebonne et tout particulièrement ceux des villes de Sainte-Thérèse et Terrebonne,en l'honneur de l'hon. secrétaire provincial, à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration officielle du nouveau pont libre, reliant les deux rives de la rivière Jésus, entre les municipalités de Sainte-Rose et de Rosemère, a obtenu un succès dont les organisateurs ont lieu d'être fiers et la fête est de celles que l'on n'est pas près d'oublier. Dans l'après-midi, au pont même, des centaines de personnes s'étaient rendues, de toutes les municipalités environnantes, sans compter la nombreuse délégation de Montréal, pour assister à la double cérémonie de la bénédiction et de l'inauguration de ce nouveau monument qui orne le comté auquel il est destiné à rendre des services inombrables, et, dans la soirée, au banquet qui fut servi dans l'immense réfectoire du séminaire de Sainte-Thérèse, on compte que 1,325 convives ont pris place autour des tables.

Ce banquet a été présidé par Me Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne. A ses côtés, à la table d'honneur, on remarquait, entre autres, les honorables Athanase David, héros de la fête; L.-A. Taschereau, premier ministre; Antonin Galipault, ministre des travaux publics et du travail; J.-E. Perrault, ministre de la colonisation;o L.-O. David, sénateur, et Hector Champagne, conseiller législatif; MM. Walter Reed, M.P.P., Paul Mercier, M.P., le shérif Dr Lemieux, de Montréal; Edouard Montpetit, l'abbé J.-D. Nepveu, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse; Mgr Nantel, P.-D., et une trentaine de membres du clergé des environs.

M. J.-E. PREVOST

Le représentant du comté de Terrebonne, à Ottawa, après avoir invité les convives à boire à la santé du Roi, dit que c'est sa qualité de député qui lui vaut l'insigne honneur de présider ce banquet organisé par les citoyens du comté en l'honneur de celui dont tous se plaisent à reconnaître le haut mérite. Il rappelle que depuis 1916 alors que l'honorable M. David remportait la forteresse de Terrebonne par une majorité de plus de 2,000 voix, le secrétaire provincial a continué à grandir dans la confiance et l'admiration de ses nombreux amis, non seulement du comté de Terrebonne, mais aussi de la province et du pays tout entier. Et cette confiance et cette admiration, il les a gagnées parce qu'il a sans cesse voulu élever au-dessus de toutes les mesquineries politiques, les intérêts de ceux qu'il s'enorgueillissait et avec raison de représenter à la Législature de Québec. Il fut ensuite, comme ministre, ce qu'il n'avait jamais cessé d'être comme député. "Pouvons-nous nous empêcher de lui dire que nous apprécions ses oeuvres, toutes aussi fécondes que bienfaitrices, surtout quand nous l'avons vu à l'oeuvre dans le grand et beau comté de Terrebonne?"

Le député de Terrebonne rappelle alors qu'après un beau témoignage rendu publiquement à l'honorable M. David par un groupe de ses électeurs, le secrétaire provincial finit par admettre que toutes les choses qu'on avait dites de lui étaient peut-être vraies, mais qu'il espérait qu'après sa mort, on finirait par le reconnaître. "Ce n'est pas après votre mort, cher ami, continua M. Prévost, en s'adressant à l'honorable M. David, que nous reconnaîtrons ce que vous avez fait. C'est au contraire de votre vivant, que nous voulons reconnaître vos oeuvres, que nous voulons reconnaître les éminents services que vous avez rendus à notre comté, et que nous sommes orgueilleux de proclamer que vous avez su ouvrir de larges horizons aux esprits avides de progrès et de prospérité dans notre province.

"L'honorable M. David, continue M. Prévost, s'est adressé à l'intelligence, au coeur et au patriotisme de ses concitoyens, mais jamais aux passions et aux préjugés de race. M. David est un politique, mais il n'est pas un politicien. Le politicien vit de la politique qu'il exploite à son profit, mais le politique réel est le véritable homme d'Etat. Le politique peut se tromper, mais le politicien trompe, et c'est ce dont souffre le peuple. Ce sont des politiques qu'il nous faut et non pas des politiciens, car le succès de la Confédération canadienne repose sur la valeur de ceux qui nous gouvernent. Dans notre province, il ne devrait exister qu'un seul parti, un parti de progrès qui, par son administration, puisse faire progresser toutes les classes. Le parti libéral est celui-là, c'est le parti privilégié et choisi par le peuple de la province depuis un quart de siècle. Nous avons eu des gouvernements aux larges visions qui, avec des chefs différents, mais qui poursuivaient la même politique saine et progressive, se sont maintenus et on fait de notre province ce qu'elle est". Ici, M. Prévost évoque le souvenir de ceux qui, en 1897, menèrent le gouvernement libéral au pouvoir. Il rappelle les oeuvres des Marchand, des Mercier, et rappelle brièvement les oeuvres accomplies par sir Lomer Gouin, auquel a succédé un homme d'une énergie inébranlable, d'une culture incomparable, l'honorable L.-A. Taschereau.

Le député de Terrebonne dit ensuite que l'hon. M. David fut un des facteurs les plus puissants des oeuvres accomplies par le gouvernement. Il a poursuivi un idéal mais ses idéals à lui n'ont jamais nui à

A suivre sur la page 9

A SE PROCURER DEMAIN

LA "REVUE ILLUSTREE" DE LA "PRESSE"

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

Que la "Revue illustrée" de la "Presse" soit la plus intéressante et la plus complète qui soit en Amérique, personne n'en doute; pour s'en assurer, il n'y a qu'à comparer. Jugeons-en, une fois de plus, par le court sommaire suivant, de la "Revue" de demain.

Les choses de chez nous. — La pêche à la sardine au Nouveau-Brunswick; la magnifique villa de l'un de nos concitoyens, à Ahuntsic, l'extérieur, le vivoir, un coin des jardins; d'intéressantes photographies prises au récent congrès de l'Association du Barreau canadien, à Québec; groupe d'une récente Tombola; de jeunes diplômées et lauréates ; de beaux bébés ; des noces d'or; les membres du comité de direction d'une union ouvrière, à Montréal; un vainqueur dans un concours intercollégial; aux noces d'or de Mgr Th.-G. Rouleau, à Québec; une truite grise de 13 livres; deux délégués aux jeux olympiques en Europe; gardes-malades de Trois-Rivières; un bachelier; une belle petite famille canadienne-française; "L'Avant-Garde" de l'Académie Saint-Pierre; gardes-malades diplômées de l'Hôtel-Dieu de Montréal; le cours impétueux du Saguenay; la famille de M. Arthur Berthiaume, président de la "Presse", en Europe; souvenirs des fêtes du 14 juillet, à Montréal; le nouvel auxiliaire de l'archevêque de Québec, etc.

Parmi les autres illustrations: une beauté de Bohême; M. Edouard Herriot, en Angleterre; un oiseau étrange; des beautés blondes et brunes, en France; des chiens du Labrador; un bateau qui roule sur terre; une beauté espagnole; de nobles Hindous en Angleterre: des Indiens blonds, en Amérique; un immense "champ" d'huile en Californie; une audacieuse aviatrice française; une noble cavalière anglaise; le meilleur portrait de M. J.-W. Davis, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, etc.

A lire dans le Magazine, entre autres choses: Pratiques abominables des femmes dites "Femmes-Plateaux", en Afrique Centrale; Arbres alimentaires; Le Pain et son orogine; Le sport chez les animaux; Un condamné à mort; La calamité des tapeurs"; Oiseaux migrateurs; L'Arachide; La vie à Saint-Pierre et Miquelon, etc.

Puis nos rubriques qu'on attend toujours avec impatience: La Vie au Foyer, Le Coin de Polichinelle, Les choses gaies; Ladébauche.

Pour les dames: une belle page sur la mode et autres belles photographies de modes; conseils aux ménagères et autres choses intéressantes.

Dans les pages ordinaires de la "Presse", d'intéressants articles illustrés et informations diverses.

Ne manquez pas de vous procurer la "Presse" de demain, comprenant la "Revue illustrée".

NOUVEAU NOTAIRE

M. FRANÇOIS-A. BINET, du district d'Ottawa, licencié en droit de l'université de Montréal, qui vient d'être admis à la pratique du notariat.

RECHERCHES DEMANDEES A LA POLICE

Le jury du coroner veut savoir qui a donné de la morphine à Jean Guichard.

AFFAIRES EN DEBINE

Une erreur de mise en page a occasionné une transposition de noms dans la rédaction du fait-divers suivant publié dans la "Presse" d'hier. Nous croyons devoir rééditer cette nouvelle afin d'en dissiper toute ambiguité. Nos lecteurs, qui étaient déjà au courant de cette affaire, ont dû, il est vrai, suppléer d'eux-mêmes à la transposition de noms que nous corrigeons d'ailleurs aujourd'hui.

Voici ce fait-divers:

Un verdict a été rendu, hier matin, en Cour du coroner, dans le cas de Jean Guichard, mort sous l'influence des drogues, le 10 juillet dernier, au No 86, rue Saint-Denis.

Plusieurs témoins ont été entendus, au cours de l'enquête.

M. J. Beauchamp, en allant porter de la bière chez Guichard, trouva avec lui quatre ou cinq hommes.

Mme Nap. Desjardins, soeur de Mme Guichard affirme que les deux époux vivaient heureux et Mlle G. Guichard ajouta qu'ils s'entendaient bien.

Mme Jean Guichard, déposant ensuite, dit que son mari était sobre et tranquille, mais que, après de mauvaises affaires, il avait paru nerveux. Le soir du 9 juillet, Mme Guichard déclare que son mari était sorti vers 11 heures 30 et était revenu en se plaignant qu'on lui avait fait prendre quelque chose. Le lendemain, il expirait.

Le jury du coroner a rendu le verdict suivant: "Nous ne croyons pas qu'il y ait eu suicide dans le cas présent et nous déclarons que Jean Guichard est mort d'intoxication par la morphine. Mais nous demandons à la police de rechercher la personne qui lui a procuré la drogue".

JEUNE HOMME VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 25. — Robert Mercier, âgé de 12 ans, a été victime d'un grave accident à la mine A.-S. Johnson. Un linge qu'il appliquait sur le câble d'une grue en mouvement, pour le huiler, s'enroula à ce dernier et entraîna la main du jeune homme dans une poulie, qui lui arracha un doigt. Le choc fit perdre l'équilibre à la victime, dont le cou frappa le câble, qui lui fit une horrible entaille. A l'hôpital, on espère cependant lui sauver la vie.

SENTENCE SUSPENDUE

Le nommé Georges Dorais qui, vendredi dernier, avait été arrêté sous l'accusation d'avoir tenté de commettre un vol avec violence sur la personne de M. Théophile Lapierre, s'est avoué coupable, ce matin, devant le juge Cusson, à l'enquête. C'était la première faute de Dorais et comme sa mère intercédait pour le jeune homme, le président du tribunal a consenti à suspendre la sentence.

UN CHOC DESASTREUX

Saskatoon, Sask., 25. — Le mécanicien G.-E. Seabrook a été tué instantanément et le chauffeur H.-G. Biggs a été mortellement blessé alors que le train Prince-Albert-Big-River a touché un obstacle, à trois milles au nord de Shell Brook, hier après-midi. La locomotive, le tender et un wagon ont déraillé.

LA PERSE NE SAIT PAS DONNER SATISFACTION

Londres, 25. — La réponse du gouvernement persan à la note collective des représentants de toutes les puissances, note concernant le meurtre de Robert-W. Imbrie, vice-consul américain à Téhéran, est des moins satisfaisantes, dit une dépêche de Téhéran au "Daily Mail".

Le gouvernement persan refusera d'accepter des responsabilités et présentera diverses excuses pour l'inaction de la police. Parmi les trois cents personnes arrêtées depuis le crime est l'agitateur anglais Mullah Khal Issizadeh qui a été déporté à cause du fait que la mort du vice-consul a été attribuée aux intrigues anglaises, le premier ministre a publié un avertissement déclarant que toute personne qui répandra des rumeurs devant probablement causer des ennuis avec les puissances amies sera sévèrement punie.

LE CRIME DE LA RUE BEAUDRY

ON FAIT SUBIR UN EXAMEN MENTAL A EDOUARD FRELIER

Le meurtrier de Mme A. Bergeron ferait des actes manifestes de folie. — Visite du Dr F.-E. Devlin.— Exécution fixée au 23 octobre.

IL ETAIT DEJA MALADE

Sur la dénonciation de certains faits par les autorités de la prison commune, le Dr F.-E. Devlin, médecin aliéniste, surintendant médical de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, est allé examiner Edouard Frelier, qui doit être pendu le 23 octobre prochain pour le meurtre de Mme A. Bergeron, la veille de l'exécution des six complices condamnés pour le meurtre de Cléroux.

Frelier, nous rapporte-t-on, commet depuis quelque temps des actes manifestes de folie et perd peu à peu sa raison. Lors de sa condamnation, il souffrait déjà d'une maladie qui ne pardonne pas, et le mal se serait jeté depuis sur son cerveau. On dit que le condamné souffre aussi de tuberculose avancée.

Comme la loi en oblige les autorités de la prison, un rapport a été fait au shérif et au procureur des agissements et de la faiblesse de Frelier, et, subséquemment, un aliéniste est allé l'examiner. Le rapport du médecin sera envoyé au procureur et au ministre de la Justice,qui verront à faire transférer le condamné dans un asile d'aliénés, s'il est réellement dément. La nouvelle a peu surpris les officiers de la Couronne et ceux qui ont suivi Frelier de près.

LA PROIE DES FLAMMES

UN INCENDIE DESASTREUX DANS LE PORT DE QUEBEC

Un grand entrepôt est réduit en cendres, hier soir, avec toutes les marchandises qu'il contenait.—De 15,000 à 20,000 sacs de sucres sont détruits.

PERTES DE $300,000

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25. — Notre port a été visité par un incendie désastreux, hier soir, vers 6 h. 30. Le grand hangar No 21, situé sur le quai de la Pointe à Carcy, près du bassin extérieur, a été détruit de fond en comble, en l'espace de moins d'une heure, causant des pertes que l'on évaluait, hier soir, à $300,000.

Ce hangar qui mesurait 800 pieds de longueur était rempli de marchandises de toutes sortes, lorsque l'incendie éclata, au centre, dans la partie occupée par l'agence Kirkwood, se propageant en quelques minutes, aux salles d'entreposage de la Saint Lawrence Transportation Co., de M. A.-H.-M. Hay, fournisseur du matériel nécessaire aux chantiers de bois, puis à la partie occupée par un entrepôt de la Brown Corporation et les bureaux de la Hackett Towing Co.

Dans l'entrepôt de la Saint Lawrence Transportation Co., il y avait de 800 à 900 tonnes de marchandises de toutes sortes, mais là comme à l'entrepôt de la firme Kirkwood, la plus grande partie des marchandises consistait surtout en du sucre granulé, qui avait été déchargé, la journée même ou la veille, et consigné à des marchands de gros de Québec. La quantité de sucre détruit dans cet incendie, le plus considérable depuis la destruction des élévateurs du Grand Nord, des édifices de la douane et de la Commission du havre, il y a déjà nombre d'années, est de 15,000 à 20,000 sacs.

Les pompiers, sous les ordres du chef Lawrence Donnelly, ont combattu les flammes de tous les côtés avec le concours des équipages des remorqueurs "Busy Bee", de la Davie Ship Building; "Willie H", de la Hacket Towing Co., et "Jack", de la compagnie Price Bros., qui ont puissamment contribué à empêcher le feu de se communiquer au quai.

Aucun des pompiers n'a été blessé.

Les flammes ont consumé lentement ce qui restait des marchandises entreposées dans le bâtiment qui a été rasé et ce n'est que tard que les pompiers ont pu quitter les lieux après que tout danger fut disparu.

Cet incendie a attiré une foule qu'il n'est pas exagéré de porter à 25,000 personnes, éparpillées sur les quais avoisinant et sur les hauteurs.

On ne peut encore dire quel était le montant des assurances.

Le hangar était une construction en bois recouverte de tôle et à peine quinze minutes après que l'incendie eut éclaté, cette immense charpente s'écroulait avec fracas, mettant pendant quelque temps la vie des pompiers en danger.

DES CONFLITS SONT PREVUS

Sault-Sainte-Marie, Ont., 25. — L'arrivée de deux wagons de chemin de fer portant des Tchéco-slovaques à Dean Lake pour travailler pour la "Hope Lumber Company" promet de donner lieu à des conflits dans les bois, car les bûcherons du district n'aiment pas cette invasion et des escarmouches sont déjà signalées.

HOTES DE LA FRANCE

Paris, 25. — Les délégués du Canada et des Etats-Unis qui ont assisté au congrès international de l'Annonce, à Londres arriveront ici demain pour une visite de quatre jours.

Les délégués seront à Versailles, dimanche, et, lundi, ils seront reçus à l'hôtel de ville par la Chambre Américaine de commerce et par le président Doumergue, à l'Elysée. Ils dîneront avec le président et des hommes d'Etat français.

ON REPECHE UN CADAVRE

On a trouvé, ce matin, dans les îles, entre Sainte-Rose et Sainte-Thérèse, le cadavre d'un homme, noyé, croit-on, depuis dimanche dernier. Le cadavre sera transporté, cet après-midi, à la morgue de Montréal.

EN COUR DU CORONER

Ce matin, en Cour du coroner, un verdict de mort accidentelle, a été rendu dans le cas de Peter Lalonde, noyé au mois de mai dernier dans le fleuve, près de l'Ile Perrot. Le cadavre, repêché, mercredi soir, a été identifié, hier soir, à la morgue par un homme de Cornwall, où Lalonde était lui-même censé demeurer. Lalonde avait 69 ans. Il s'était noyé aux Cascades en même temps qu'un autre homme dont le corps avait été aussitôt repêché.

UN HOMME S'EST FAIT ELECTROCUTER CE MATIN

M. Napoléon Dion, âgé de 24 ans, domicilié au No 261a, rue Saint-Germain, a été électrocuté, ce matin, vers 7 heures 10, en se rendant à son travail, aux usines du C.P.R.

Il passait près d'un fil à haut voltage, brisé par la branche d'un arbre, au coin des rues Saint-Germain et Hochelaga. Un constable qui se trouvait aux environs, lui cria de s'éloigner. Par mégarde, Dion avait déjà touché au fil, qui l'a tué instantanément. Le Dr Leblanc, de la rue Ontario, appelé sur les lieux, n'a fait que constater la mort. Le cadavre fut transporté à la morgue où il a été identifié par son frère, Rolland, demeurant à 421, rue Saint-Germain.

En cour du coroner, ce matin, un verdict de mort naturelle a été rendu par le coroner McMahon.

LA REVOLUTION BRESILIENNE

LA GUERRE DE TRANCHEES

Les troupes fédérales du Brésil qui font le siège de Sao Paulo rencontrent une résistance formidable.—Comme dans le conflit européen.

TERRIBLE BOMBARDEMENT

Buenos-Ayres, Argentine, 25.— A Buenos-Ayres, on est de plus en plus, chaque jour, sous l'impression que les troupes fédérales du Brésil qui assiégent Sao Paulo rencontrent une résistance si formidable que la prise de cette ville est loin d'être prochaine. Il devient évident, d'après les maigres informations venant de différentes sources que la lutte entre les troupes fédérales et les rebelles s'est transformée en une guerre de tranchée semblable à celle qui s'est déroulée au front occidental de l'Europe, pendant le grand conflit. Les progrès faits par les troupes fédérales, comme les signalent les communications officielles, ont été relativement faibles, vu la distance. On croit que cela signifie tout au plus la prise des tranchées de première ligne. On dit que les principaux ouvrages de défense des rebelles ont été construits sous la direction d'anciens officiers italiens et allemands qui ont participé à la guerre européenne et qui habitent Sao Paulo. On dit aussi que ces travaux de défense sont formidables et qu'il faudra le plus grand effort de l'artillerie pour les détruire. D'après les indications, les troupes fédérales de l'est et du nord sont à une grande distance de Sao Paulo, mais au sud, elles se sont emparées de quelques faubourgs et la ville est à la portée de leurs canons. Il semble que, depuis quelques jours on a eu grandement recours à l'artillerie. On craint que Sao Paulo n'ait souffert beaucoup du bombardement, bien que le commandant des fédéraux ait annoncé que son but était de faire tout son possible pour éviter des malheurs.

Les rapports disant que soixante-dix personnes ont été tuées dans le théâtre Appollo, à Sao Paulo, confirment les rumeurs annonçant que la liste des morts s'allonge et indiquent que les obus sont tombés dans le centre de la ville où le théâtre est situé.

PROGRES DES FEDERAUX

Santos, Brésil, 25. — Une communication officielle publiée hier soir disait: "Depuis hier, notre aile a fait des progrès appréciables et a compté plusieurs prisonniers. Les positions avantageuses de Villa Mariana et de Pariso ont été occupées. Notre artillerie, qui préparait l'action de l'infanterie, a chassé des redoutes les rebelles qui perdent du terrain".

OBUS DESASTREUX

(Service de l'"United Press")

Buenos Ayres, 25. — Le bombardement de Sao Paulo, repris par les forces fédérales brésiliennes, vers la fin de l'après-midi, hier, a causé des dommages considérables à la ville, suivant des messages radiographiques reçus ici aujourd'hui. Des combats acharnés se sont livrés au cours de la nuit aux avant-postes des rebelles en dehors de Sao Paulo. La cavalerie fédérale a fait irruption à divers endroits de la ville, mais elle a dû retraiter.

Le magnifique hôtel Esplanade, un des plus somptueux d'Amérique, servant d'hôpital aux révolutionnaires, a beaucoup souffert du bombardement. D'autres édifices endommagés, d'après une dépêche au journal la "Razon", de Buenos Aires, sont la succursale de la National City Bank, la British Bank de l'Amérique du Sud, la banque Londonienne et Brésilienne, la Banque de Londres et de la Plata, plusieurs banques brésiliennes et françaises, de la rue du Quinze-Septembre, une des principales rues commerciales de la ville.

Les rebelles ont demandé de nouveau l'armistice pour permettre l'évacuation de la population civile, d'après la même dépêche, mais la requête a été refusée.

Les journaux croient qu'il y a encore dans la ville 200,000 civils en grand danger, malgré les efforts des deux partis pour les protéger. La plupart des membres de la colonie américaine, cependant, ont déjà quitté Sao Paulo.

DE GRANDES FETES POUR TALLAHASSEE

Tallahassee, Floride, 25. — Tallahassee, la capitale de la Floride, fait des préparatifs pour la célébration, pendant la semaine du 9 novembre, des fêtes qui marqueront le centième anniversaire législatif de l'Etat. C'est en 1819 que l'Espagne consentit à vendre la Floride aux Américains et, en 1921, toutes les parties de ce territoire étaient cédées aux Etats-Unis.

LE CANADA FRANÇAIS A L'HONNEUR

Le Dr Léo Parizeau fait une vive impression aux journées médicales de Bruxelles.

L'HOMMAGE DE PARIS

Le Dr Robichaud, secrétaire de l'Hôtel-Dieu, nous communique un entrefilet de la Presse médicale de Paris, rendant compte de l'ouverture des Journées médicales de Bruxelles, dans le palais d'Egmant. A cette ouverture, présidée par le Dr Boulet, ministre de l'hygiène de Belgique, le Canada français fut à l'honneur.

Cet entrefilet, paru le 12 juillet dernier, se lit comme suit:

"A 8 heures, le ministre arrive entouré de l'ambassadeur de France, des ministres de Suisse et de Roumanie, des organisateurs du congrès, des délégués des gouvernements. En un discours fort éloquent, le ministre montre les résultats obtenus dans les sessions précédentes et souhaite la bienvenue aux congressistes. Jules Cordet prend la parole au nom de l'université libre de Bruxelles, puis les délégués officiels de la France, de la Roumanie, de la Suisse, du Canada, du Japon, du Luxembourg, du Maroc, lisent une courte adresse.

A la suite de chacune d'elles la musique militaire joue l'hymne national du pays représenté. L'assistance se lève et écoute debout. L'effet est saisissant.

Mais le grand succès alla au représentant du Canada, le Dr Parizeau, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui sut toucher le coeur des Français et des Belges. En termes élevés, avec une rare délicatesse d'expression, il montra le Canada français conservant les traditions de l'ancienne patrie et tenant haut et ferme, au nord de l'Amérique, le drapeau de la culture latine.

Ce fut très émouvant et, dans cette atmosphère de sympathie, on eut la vision réconfortante d'un groupement de nations qui cultive le même idéal de paix et de travail.

LONGUE ENTREVUE DE Me L. GENDRON AVEC MOREL, A LA PRISON

Me Lucien Gendron, l'un des procureurs de Leo Davis, est allé à la prison, hier, rendre visite à son client. Il était muni d'un permis pour voir Morel, en rapport avec la déclaration que l'ancien détective veut faire pour exonérer Davis du crime de la rue Ontario-est. Ce permis lui a été accordé par le shérif Lemieux, hier, après une longue conférence qui eut lieu entre le shérif, Me R.-L. Calder et les avocats de la défense.

Me Gendron a eu une conversation de deux heures avec Morel, mais n'a pris aucune déclaration. Les procureurs de Davis estiment, pour éviter toute discussion et tout malentendu futurs à ce sujet, qu'il est préférable que Morel reçoive une direction de son avocat, Me Alban Germain, avant de parler. Dès que ce dernier aura vu son client, ils retourneront le voir.

Plusieurs condamnés ne perdent pas espoir en leur cause, nous dit Me Gendron; ils sont calmes et confiants.

L'EDUCATION DES ENFANTS ISRAELITES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25. — Le premier ministre a confirmé, ce matin, la rumeur de la nomination prochaine, par un ordre en conseil, d'une commission, qui sera chargée de régler la difficulté qui s'est élevée à Montréal, entre les commissions scolaires catholique et protestante au sujet des enfants israélites.

Sir Lomer Gouin, Me Aimé Geoffrion, C.R., et M. Auguste Richard, représenteront l'élément catholique; et sir Arthur Currie, M. E.-W. Beatty et l'hon. Walter Mitchell, l'élément protestant.

L'élément israélite sera représenté par MM. Michael Hirsh, Cahan et l'échevin Schubert.

L'ALLEMAGNE VA DIRE SA PENSEE

Londres, 25—La question de la participation de l'Allemagne à la conférence interalliée sera discutée à la séance plénière, lundi après-midi. Il est compris que les délégués décideront d'inviter Berlin à envoyer immédiatement à Londres des représentants. Les banquiers et les experts financiers ne s'entendent pas encore sur la question des garanties de l'emprunt allemand, mais les négociations sont poursuivies.

LA COMPLICATION DE CERTAINES DE NOS LOIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 25. — Le plébiscite qui sera tenu en Ontario, le 23 octobre prochain, sur la prohibition, soulève une question de politique fédérale. Le vote est une affaire entièrement provinciale, mais si les électeurs décidaient d'accorder aux particuliers le droit de vendre et d'importer des liqueurs, il serait nécessaire d'adopter un statut fédéral, car seule la province a le droit d'importer. Dans Québec et la Colombie-Britannique, c'est la commission des liqueurs qui peut importer. Tout ce qui se rapporte à l'importation des liqueurs est du domaine fédéral, tandis que la vente relève des autorités provinciales.

PRETENDU PICKPOCKET

Le sergent-détective Charles Godin a conduit au poste, hier soir, un individu qui a donné le nom de Hayes, et qu'il accuse d'avoir tenté de commettre un vol sur la personne, dans un tramway de la rue Sainte-Catherine.

CHEZ LES MINISTRES

Les honorables MM. Caron et Mercier, ministres provinciaux, étaient aux bureaux du gouvernement, rue Notre-Dame, cet avant-midi. Ils ont reçu quelques visiteurs dont M. Dominique Lévesque, associé professionnel de l'hon. John-Hall Kelly, à New-Carlisle.

LE CONSUL D'ESPAGNE

La cause du gouvernement contre Miquel Maluquer, consul d'Espagne, et Ramon-Tey de Torrents, importateur, accusés d'avoir importé illégalement de l'alcool et tenté de faire entrer des narcotiques en Canada, sera continuée cet après-midi devant le juge en chef Décarie.

MORT D'UN PHILOSOPHE

Edimbourg, Ecosse, 25. — James Seth, professeur de philosophie morale à l'université d'Edimbourg depuis 1898, est décédé aujourd'hui à l'âge de 64 ans. Il fut professeur au Dalhousie College, à Halifax, Canada.

DES BANDITS A POURSUIVRE

Vancouver, 25.—La police a découvert une piste qui lui permettra peut-être d'établir l'identité des bandits qui, jeudi matin, ont fait face à onze employés de la succursale de la Canadian Bank of Commerce, rue Granville, et se sont enfuis avec $18,411.

BREF DE QUO WARRANTO DEMANDE AU TRIBUNAL

L'hon. juge White, de la Cour de pratique, avait à s'occuper, ce matin, d'une requête de Thomas Sonne, dirigée contre R.-S. Muller; la Sonne Awnings Company Ltd est la mise-en-cause.

Le requérant était actionnaire de la compagnie; or, paraît-il, le 22 juillet il y aurait eu une assemblée pour changer les règlements. L'intimé fut nommé gérant après avoir été nommé directeur. Sonne attaque l'assemblée, disant que les formalités n'ont pas été remplies; ainsi, certaines formules n'auraient pas été envoyées au secrétaire d'Etat. D'où la demande d'un bref de "quo warranto."

UN BANQUET D'ADIEU A M. J.-A. DUCHASTEL

Les citoyens d'Outremont offriront un banquet d'adieu, le 31 du courant, au club des ingénieurs, à M. J.-A. Duchastel de Montrouge, ancien ingénieur et gérant de la municipalité.

Les membres du comité d'organisation qui ont charge de l'organisation et de la vente des billets pour le dîner sont les suivants: M. Joseph Beaubien, président; MM. William Saint-Pierre, trésorier; George McNamee, secrétaire; le major J.-D. Hudson, E. Sayer M.P.P., Jos. Ethier, W.-J. Little, H.-A. Robert et J.-A. Yates.

LE VOTE OBLIGATOIRE

Melbourne, Australie, 25. — Un bill demandant le vote obligatoire aux élections fédérales australiennes a subi sa troisième lecture.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

CAPITOL — Vues animées.
IMPERIAL — Vaudeville et vues.
LOEWS — Vaudeville et vues.
PALACE — Vaudeville et vues.
REGENT — Vues animées.
BELMONT — Vues animées.
PAPINEAU — Vues animées.
PLAZA — Vues animées.
MOULIN ROUGE — Vues animées.
CORONA — Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA — Vues animées.
MONT-ROYAL — Vues animées.
DOMINION PARK — "Greggs bouclant la boucle".

(Pour détails voir page 9)

LA VIE AU FOYER

POUR LA CAMPAGNE—COUSSINS RUSTIQUES

Les sujets les plus simples ne sont-ils pas souvent les plus jolis? Dans cet ordre d'idées, pour confectionner quatre coussins, nous évoquerons les aspects familiers du village et des champs.

Ces motifs, plus spécialement recommandés pour orner la maison d'été, seront exécutés avec des toiles de couleur. Chaque composition est réalisée par un procédé d'applications en tissu rehaussées de points de broderie. Il faut spécifier qu'un peu d'initiative personnelle sera nécessaire pour mener à bonne fin ce travail fantaisiste et moderne.

Le fond du grand coussin rectangulaire est établi avec deux toiles différentes: une, bleu-intense, pour le ciel; une autre, tabac, pour le terrain. Sur ce fond, on applique, en jaune, les meules; en blanc, le nuage et la maison; en brun-foncé, le toit. Un point de tige, au cordonnet doublé, cerne le contour des applications d'un trait assez épais brun-foncé. D'autres points de tige, au même cordonnet, serrés sur plusieurs rangs, dessinent la barrière et la porte de la maisonnette. Des points lancés en jaune clair simulent les pailles sur le fond de toile jaune des meules, quelques points de broderie en vert émaillent le terrain. Quatre gros glands en cordonnet mélangé jaune brun et vert garnissent les coins du coussin.

Pour établir le grand coussin rond, on choisira une toile bleu-nuit, ou vert-jade foncé, sur laquelle se découpera en violet-sombre le village, le clocher et le pont. Le toile choisie pour le fond est conservée ainsi pour le ciel et pour l'eau. Quelques lignes indiquées en vert-clair, tracées au point de tige, stylisent les détails de la composition. Un peu de cordonnet violet et vert-clair souligne le mouvement de l'eau. La lune est découpée en toile blanche cernée d'un trait violet. Dans l'ombre, les fenêtres de l'église sont éclairées en orangé, les fenêtres et les portes des maisons en jaune et en rouge. Cette partie du travail se brode au passé. Les bords de l'application qui se détachent en foncé sur le fond clair sont rehaussés avec du cordonnet violet assorti à la toile. L'épaisseur du coussin est ceinturée d'une bande violette, taillée droit fil et cousue légèrement, maintenue autour des deux ronds de toile qui forment le dessus et le dessous du coussin.

Le dessin carré est exécuté sur une toile jaune-claire; cette teinte sera celle du ciel et du chemin. Un soleil jaune d'or éclaire le fond. Les arbres et les massifs sont découpés dans de la toile vert-foncé, et les prés dans de la toile vert-clair. Au premier plan, quelques points de broderie en vert-foncé simulent des herbages. Le contour de l'application est tracé en gris très foncé. Autour du coussin, une bande de toile à rayures imprimées, prise entre le dessus et le dessous du coussin, sert d'encadrement. Sur une forme triangulaire prise dans de la toile orange le moulin et la maison apparaissent en blanc. Les parties indiquées en noir sur le dessin seront découpées dans de la toile violette, d'une tonalité assez foncée. Le terrain est vert-mousse, un peu de jaune et de roux y marquent d'un point brodé des herbes. La rivière, comme le ciel, est orange, striée de lignes violettes et vertes.

Les applications sont cernées de noir. Un large galon à picot entoure le coussin.

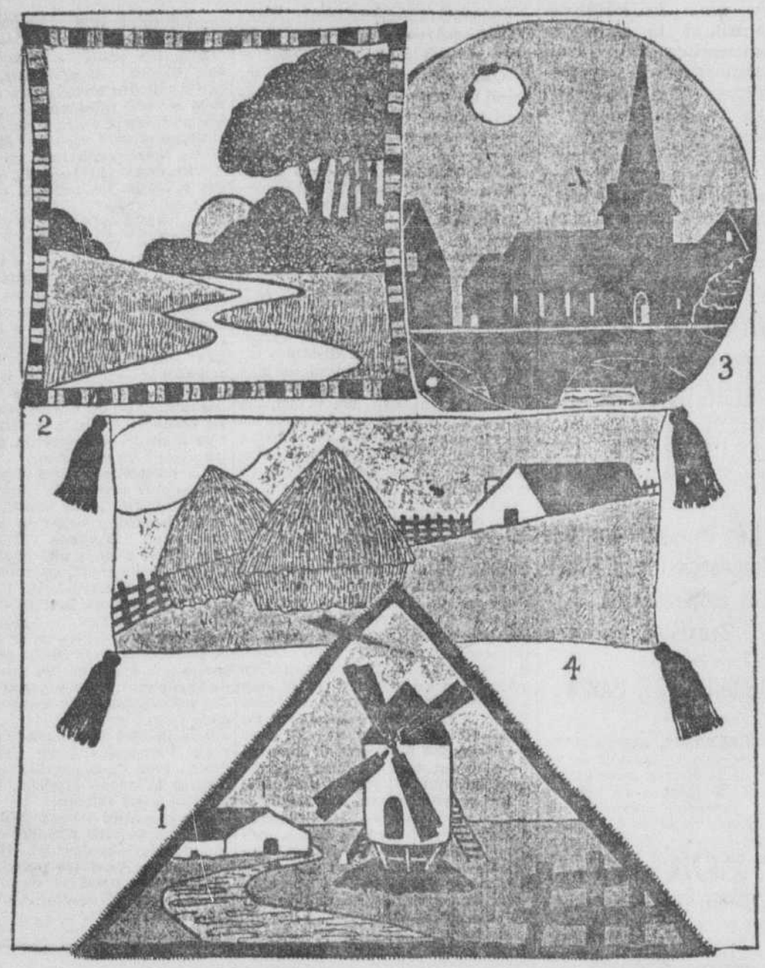

Fig. 1.—Coussin triangulaire en application de toile, bordé d'un galon à picot noir. Fig. 2.—Coussin en toile jaune claire, arbres et massifs en application de toile vert foncé, les champs sont en toile vert clair. Fig. 3.—Coussin en toile bleu-nuit, application de toile violet-sombre pour le village dont les détails sont soulignés d'un point de tige. Fig. 4.—Coussin rectangulaire en application de toile cernée d'un point de tige.

LA ROBE ET SON MANTEAU

Voici un ensemble d'une grande distinction, entièrement fait de crêpe-georgette gris. La petite robe d'une ligne droite par derrière est élargie devant par des volants en forme. Le mouvement très souple est donné par des panneaux se chevauchant. Le manteau est aussi en crêpe-georgette, mais les broderies exécutées en chenille de deux tons modifient l'aspect du tissu et en font un vêtement confortable tout en étant très léger.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Poudre dentifrice.

Prenez de la cendre de bois, tamisez dans un tamis fin ou dans un passe-bouillon ; divisez-la en deux parties égales ; faites peser une de ces parties et achetez la même quantité de poudre de racine d'iris; puis mélangez les trois parties ensemble à l'aide d'un coupe-papier ou d'un couteau.

Vous aurez ainsi une poudre excellente pour la propreté de la bouche et la fraîcheur des gencives.

LE MENU DU JOUR

Filets de harengs à l'huile.

Après avoir vidé, écaillé et lavé des harengs frais, faites-les cuire dans un court-bouillon assez "relevé". Retirez, égouttez, enlevez les filets avec soin, ôtez les plus grosses arrêtes et rangez dans un plat. Lorsqu'ils seront complètement froids, assaisonnez d'huile, de vinaigre, de fines herbes bien hachés et servez. Plat facile à réussir et pas cher.

Les Cors
s'enlèvent rapidement
de cette nouvelle manière

LE remède pour les cors le plus expéditif que les hommes de science connaissent, c'est Blue-jay. Différent de tout autre remède pour les cors, il a été découvert par un savant notoire. Il est infaillible et absolument anodin. Il arrête la douleur instantanément, puis le cor se détache et vous l'enlevez. Soulagement prompt et durable. Plus de dangereux rognage. Employez-le ce soir et vous marcherez en tout confort demain. Dans les pharmacies.

Blue-jay

© B&B 1924

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.
8 paquets 25c, chez votre épicier

PARIS PROTEGERA LES COLONIES FRANÇAISES

(Service exclusif de la PRESSE)

Paris, 25. — Le ministère des colonies poursuit la réalisation d'un programme de réformes concernant les oeuvres du service de santé aux colonies. Une circulaire vient d'être adressée à tous les gouverneurs généraux et à tous les gouverneurs pour appeler leur attention sur la nécessité de prévoir des hôpitaux coloniaux et tous les services nécessaires à un fonctionnement efficace. L'Afrique Equatoriale Française a notamment un besoin urgent de mesures d'hygiène qui arrêtent la diminution de la population dont souffre cette colonie au détriment de l'activité que nous voudrions y voir se développer.

ECHOS DE NICOLET

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 25. — Le Cercle des Fermières a donné une jolie soirée. On a interprété la petite comédie "Le fond des tasses". Les actrices étaient Mmes J.-H. Gadbois, J.-Albert Bergeron, Mlles J. Caron, A. Lafond, G. Leblanc, L. Coulombe, J. Cartier et I. Proulx. On joua aussi "La cloche mystérieuse", pièce qui fut interprétée par Mmes J.-H. Gadbois, J.-O. Courchesne et J.-A. Bergeron. Mme Ed. Brunet de Montréal, Mlle G. Denis et MM. G. Charland et Laurent Provencher firent les frais de la musique et du chant. M. Henri Belcourt déclama de jolis monologues. L'orchestre était sous la direction de M. J.-Albert Bergeron. "Le fond des tasses" est une pièce composée par M. Aimé Plamondon et dédiée à M. Alphonse Désilets. L'accompagnatrice des morceaux de chant était Mlle Nelly Smith.

—Mgr Brunault est revenu dans sa ville épiscopale après avoir fait la visite pastorale dans 44 paroisses de l'archidiocèse de Québec.

—Dimanche, un grand concert, organisé par les Enfants de Marie a été donné au profit de l'Hôtel-Dieu de Nicolet par des artistes de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, avec le gracieux concours de Mlles B. et L. Denis, de Nicolet.

DES FETES A LA MAISON DE REPOS DES VETERANS FRANÇAIS A SAINTE-ADELE

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Adèle, 25.—Samedi et dimanche, 19 et 20 juillet étaient jours de fête pour les enfants de la Colonie de vacances installés à la maison de repos des Vétérans Français à Sainte-Adèle.

Les fêtes ont commencé samedi soir par un feu de joie et un feu d'artifice tiré sur le terre-plein devant la maison des Vétérans.

Dimanche matin, le trésorier de la Société des Vétérans, M. François Marchand est descendu à Mont-Rolland pour rencontrer M. Jacques Dutard, chancelier du Consulat de France qui avait été délégué par le baron de Vitrolles, Consul Général pour le représenter.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. et Mme Dutard ils montèrent ensemble à Sainte-Adèle où ils furent accueillis aux accents de la Marseillaise chantée par les enfants de la colonie de vacances. Après les présentations officielles faites par M. Marchand et M. le Rouzès, dans la salle de réception de la maison des Vétérans, une messe solennelle fut célébrée au milieu d'une grande affluence.

Au déjeuner, M. Marchand en quelques mots choisis, paria de la fête qu'on célébrait et pria M. Dutard de transmettre au Consul Général les remerciements de la Colonie de Vacances pour la marque d'intérêt qu'il leur témoignait; il remercia personnellement M. et Mme Dutard et leur dit combien il était heureux de les voir à Sainte-Adèle. M. Dutard paria de la fête qu'on célébrait et montra comment le 135me anniversaire de la journée mémorable de 1789 devait rester comme un symbole dans le coeur des Français. Il paria également de l'oeuvre des Vétérans Français, de la bonne organisation de la Colonie de Vacances où les enfants apprennent à aimer le Canada tout en apprenant à connaître et à vénérer la Mère-patrie. M. Ludger Gravel prit ensuite la parole ainsi que M. le curé Lanthier et M. Yves le Rouzès.

Monsier Vital, Mlles Omnès, Daoust et Jean charmèrent l'assistance par les chants et récitations de leur répertoire.

Très appréciés par les enfants des biscuits envoyés tout spécialement par M. le consul général et des chocolats par l'Union Nationale Française.

A COTEAU-DU-LAC

(Spécial à la PRESSE)

Côteau du Lac, 25.—Comme ...ous l'avons déjà annoncé il y aura concert au Parc Wilson demain, samedi. A part le Capitaine Ash, le fameux lanceur de "lasso" il y aura les 8 chiens entraînés de Mlle Fox. Cette attraction qui vient de finir un engagement de 3 semaines à "New-York Hippodrome" vaut la peine d'être vue. Ajoutée aux autres amusements dont nous jouissons depuis l'érection du Pavilion Wilson, don de M. Lawrence-A. Wilson, cette dernière attraction attirera une grande foule. Comme nous l'avons déjà annoncé l'entrée est gratuite. A cause de la pluie il n'y aura pas de représentation dans l'après-midi, mais il y aura concert le soir.

LE TELEPHONE AU C. N. R.

Le Chemin de fer National du Canada annonce que son échange téléphonique privé, Main 4761, aux bureaux chefs rue McGill, qui est fermé après les heures de bureau, le dimanche et les jours de fêtes sera ouvert jour et nuit et en tout temps à partir de lundi le 28 courant.

Le service téléphonique numéroté dans le livre du téléphone pour les billets et l'heure du départ des trains n'est pas affecté par le changement.

GREVE QUI S'ACHEVE

Calgary, Alberta, 25. — Le règlement de la grève des mineurs du district semble avoir fait des progrès depuis que l'on a annoncé que l'hon. James Murdock, ministre du travail, arriverait à Calgary dans une dizaine de jours pour conférer avec les représentants des mineurs et des patrons. On suppose que l'entrevue aura lieu le 8 août.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

(De la "Presse" du 26 juillet 1924)

Mlle Amanda Dupont, de Concord, N.-H., est actuellement à Montréal.

* * *

Lord Aberdeen part d'Ottawa, ce soir, pour New Richmond, dans le golfe.

* * *

L'hon. M. Angers est en ce moment à Québec.

* * *

Sir Adolphe Caron et l'hon. M. Ives partent samedi pour l'Europe.

* * *

L'hon. M. Ouimet est descendu d'Ottawa à Sainte-Rose hier.

* * *

M. et Mme J.-N. Poirier, de Manchester, N.-H., sont à Montréal.

* * *

On annonce de Fort Wayne (Indiana) la mort de John Godefroy, fils du chef de la fameuse tribu des Indiens Miamis.

* * *

Le chef Benoît a reçu, ce matin, de M. John-B. Brophy, propriétaire du bloc incendié hier, rue Saint-Jacques, un chèque de $100.

* * *

On nous annonce que M. F.-X. Daoust, un des patriotes de 1837, est décédé à l'âge de 76 ans.

* * *

Hier est décédée au manoir de Saint-Ours, Caroline-Virginie de Saint-Ours, veuve de l'hon. A.-E. Kierzhowski, à l'âge de 59 ans.

Rafraîchissez-vous

Dit l'hôtesse

En effet . . . . . cette liqueur, qui est la favorite aux fontaines à soda et à tous les endroits de rafraîchissements, est accueillie avec joie dans tous les foyers.

Commandez-en une caisse de votre épicier.

Ayez-en toujours quelques bouteilles dans votre glacière.

Buvez du

Coca-Cola

TRADE MARK REGISTERED

Délicieux et Rafraîchissant

The Coca-Cola Company of Canada, Limtied.
Siège Social: Toronto

Fabriques de sirop: Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver.

Lieux d'embouteillage: Dans les cités ci-dessus mentionnées et à Québec, Ottawa, Kingston, Belleville, Peterboro, Hamilton, London, Windsor, Port Arthur, Brandon, Régina, Saskatoon, Moose Jaw, Calgary, Edmonton, Lethbridge.

Le Coin des Enfants

LA PREUVE

"Tiens, tiens, pensa "Grimaçoir", le singe, en voyant le serpent-sonneur de la ferme allongé sur le sol, les yeux clos, on dirait que "Ventre-à-terre" est mort!" Pour s'en assu-

rer, il monte sur l'échine du serpent, puis, au moyen d'une branche d'arbre, il lui chatouilla le nez... Le serpent aussitôt éternua. "Il n'est pas mort" se dit le singe, qui

l'instant suivant en eut la preuve la plus certaine, lorsque le serpent se soulevant comme l'on voit, l'envoya se rafraîchir dans une baille remplie d'eau.

LA CONSCIENCE DES BETES

Si, comme le disent les pessimistes, la conscience du devoir disparaît de plus en plus du coeur des hommes, il faut avouer qu'on la retrouve dans celui des animaux.

Voici à ce propos, une petite histoire, comme simple exemple:

Toute une meute, celle de lord Portman, s'est fait stoïquement écraser plutôt que de lâcher la bête sur laquelle elle était lancée. En l'espèce, la bête était un renard.

Le renard, qui suivait la voie du chemin de fer de Somerset, eut la machiavélique idée de la traverser, juste au momet où le train arrivait à toute vapeur.

Les chiens excités, suivirent aussi le fuyard et furent littéralement réduits en bouillie par la locomotive. Quant au renard, il court encore.

JEU

Un tour de cartes.

Voici un jeu de cartes qui, chacun peut s'en convaincre, n'est nullement préparé. J'enlève deux cartes. Voulez-vous les tenir, monsieur? Bien. Je ne touche plus à rien. Voici, sur la table, le reste du jeu. Placez-y vous-même les deux cartes. Couvrez le tout d'un journal ou d'un mouchoir. Maintenant, il me suffira de prononcer quelques mots magiques et de faire une projection fluidique de ma volonté pour que les deux cartes, que vous avez placées séparément et au hasard, se retrouvent réunies sous le jeu.

C'est fait. Veuillez regarder les deux dernières cartes.

Presque toujours, la personne dira: "En effet" et se mettra la tête à la torture pour deviner le mystère.

Dévoilons-le. Les deux cartes que vous sortez, comme par hasard, devront être de celles qui ne frappent pas trop l'attention: sept de carreau et huit de coeur, par exemple. Tandis que vous les sortez, vous disposez sous le jeu, de façon qu'on ne la remarque pas, le huit de coeur et le sept de carreau.

Si vous êtes assez habile pour noyer votre adversaire de paroles, vous serez surpris de la facilité avec laquelle il les acceptera comme identiques aux premières cartes qu'il trouvera sous le jeu. Ce petit truc si innocent réussit extraordinairement, mais ne le recommencez pas trop coup sur coup; par trop d'usage, il s'évente.

BORD-A-PLOUFFE

En 1801, François Plouffe établit un bateau traversier entre les deux rives du fleuve, en société avec un nommé Deslauriers. Plouffe demeurait sur la rive nord — d'où **bord à Plouffe**—et Deslauriers sur la rive sud dans la paroisse de Saint-Laurent. Il y a quelques années on tenta de changer le nom de Bord-à-Plouffe en celui de Lemayville. Cet essai fut infructueux. — P.-G. R.

SOLUTIONS

Rébus: Lannes fut mortellement blessé à Essling. (L'-âne-fût-mort-thé-le-Mans-blé-c-a-s-ling).

Charade: Pantalon.

RECHERCHE

Ces deux jeunes gens étaient avec leurs parents: où sont ces derniers?

INGENIEUX CHRONOMETRES

L'usage des horloges est totalement inconnu des indigènes du Liberia. C'est la position du soleil qui leur donne l'heure pendant toute l'année. Cet astre se lève pour eux à 6 heures du matin et disparaît le soir à la même heure; à midi ses rayons tombent verticalement sur le sol. Cette observation est vraie pour tous les jours de l'année, il y a à peine une variation qui n'atteint pas 60 secondes.

Les habitants des îles disséminées dans le Sud de l'Océan Pacifique ne possèdent pas davantage d'horloges mais il ont imaginé pour mesurer le temps une combinaison qui tient lieu pour eux du clepsydre, usité à d'autres époques.

Ils choisissent des amandes d'essence huileuse, les débarrassent de leur enveloppe, les lavent, puis les attachent à la hampe d'une feuille de palmier. L'amande de l'extrémité supérieure est allumée, et comme toutes ont les mêmes dimensions et sont de la même qualité, la durée de leur combustion sert à calculer le temps. Des fragments d'étoffe noire intercalés à intervalle fixe entre les amandes servent à marquer les divisions.

Dans l'Ile de Singar, dans l'archipel de Malay, les indigènes emploient une sorte de sablier composé de deux bouteilles renversées l'une sur l'autre, le goulot juxtaposé. Le récipient supérieur est rempli de sable: celui-ci met une demi-heure pour s'écouler dans l'autre bouteille.

OUVRIERS QUI SE PLAIGNENT A CE CONGRES

La prohibition nuit aux ouvrages en cuivre dans les brasseries.

CONTRE LAFOLLETTE

Les membres du congrès de l'Alliance internationale des ouvriers en métallurgie ont pratiquement accepté la demande de l'amalgamation des ouvriers en cuivre avec les ouvriers en métallurgie.

La résolution a été amenée par le fait que les rangs des ouvriers en cuivre ont grandement diminué, à cause, déclarent ces ouvriers, de l'adoption de l'amendement 18. La plupart des ouvrages de cuivre se faisaient pour les brasseries et les ouvriers en cuivre se plaignent que la prohibition a grandement détruit leur industrie.

Le congrès a de plus décidé de nommer un organisateur canadien-français pour la province de Québec.

Les ouvriers en acier ont demandé l'appui du congrès pour le bill Howell-Barkley qui sera présenté au congrès des Etats-Unis en décembre prochain, bill tendant à fournir une base au règlement satisfaisant des différends industriels au sujet des travaux de chemins de fer dans les Etats-Unis.

Le congrès a demandé l'appui des membres pour la proposition de l'amendement au sujet des enfants qui travaillent, amendement qui sera présenté à la constitution des Etats-Unis d'Amérique. De plus il demande à ses membres et aux unions locales de s'intéresser constamment au changement des lois par lequel les enfants seront exclus des usines et des mines.

Les délégués présents ne se sont pas prononcés en faveur d'appuyer la candidature de La Follette dans la campagne pour la présidence des Etats-Unis. Ils ont de plus décidé de référer toutes les questions de nature politique au prochain comité exécutif général avec instructions de suivre la méthode de la Fédération américaine du travail au sujet des affaires politiques. Cependant les ouvriers de chemins de fer se sont montrés en faveur de La Follette.

Les délégués des employés de chemins de fer, parlant en faveur de La Follette, furent MM. G.-L. Kerkow, Wynona, Minnesota; H.-K. Lattisch, Birmingham, Alabama; H.-E. Norris, Pittsburg.; James-M. Burns, Chicago, Illinois.

Le délégué du local 17 de Boston, Mass., M. James-T. Moriarity, s'opposa fermement à l'endossement de la résolution prônant la candidature de La Follette. Il ne croit pas que le congrès a le droit de permettre aux membres de prendre une attitude politique définie. De plus, les ouvriers métallurgiques ont toujours suivi la méthode politique de la Fédération américaine du travail et ils ne devraient pas se départir de leur attitude ordinaire à ce sujet. Le délégué R.-J. Downey, d'Albany, supporta Moriarity dans son opposition.

POUR QUE MONTREAL DEVIENNE UN VASTE JARDIN DE PIVOINES

Le professeur Charles McKergow est venu au lunch du club Kiwanis, hier, demander aux membres de ce club de se joindre au Rotary Club dans un projet pour faire de l'île de Montréal un vaste jardin de pivoines. Le président Ross a promis l'appui de tous les kiwaniens. Ce projet est la réalisation d'une idée de M. W.-Ormiston Roy qui, pendant de longues années, a cherché quelle était la fleur la plus belle, la plus vivace et la plus appropriée pour le climat de Montréal. M. Roy en a cultivé des milliers et, mêlées ensemble, ces fleurs donnent admirablement les teintes châtoyantes du soleil couchant. Un comité a été formé pour voir à la distribution de ces fleurs dans toute l'île, afin que Montréal, comme tant d'autres cités, ait bientôt sa fleur particulière, et soit nommée "la ville des pivoines."

La causerie régulière fut faite par M. H.-V. Duggan, directeur de la Ligue de sécurité publique de la province de Québec. Fournissant d'intéressantes statistiques, il donna des indications précises sur l'époque de l'année la plus fertile en accidents, leurs causes, leurs victimes et leur âge. Il sera facile, dit-il, en prenant note de ces détails, de prévenir un grand nombre d'accidents.

CHUTE D'UN CAMION AUX VOIES DU C. N. R.

La chance seule a sauvé un chauffeur d'un camion de la compagnie Kennedy, Eugène Call, 45 ans, demeurant au No 65, rue Argyle.

Vers 3 heures, hier après-midi, Call a dégringolé avec sa voiture, le long du remblai, haut de 50 pieds, qui encadre les voies du Canadien National, à la gare de la rue Lagauchetière.

L'accident s'est produit en arrière du garage général de la compagnie de taxis, à l'entrée du viaduc Mont-Royal.

A cet endroit, il y a une chaîne de pierre d'environ un pied de haut, puis c'est une pente rapide de 35 pieds, et c'est le vide jusqu'aux voies ferrées, une hauteur de 15 pieds.

Call manoeuvrait avec sa voiture en arrière du garage, quand il recula trop près de la bordure de pierre, et, sa voiture roula sur la pente abrupte. Comme l'auto-camion arrivait près du mur de revêtement, il frappa violemment un poteau de fer, ce qui l'arrêta dans sa chute, l'empêchant de faire une seconde chute de 15 pieds sur les voies ferrées.

Le bruit que fit la voiture en tombant, avait attiré des employés de la "Kennedy Taxi". Ces derniers se portèrent au secours de leur compagnon qui fut retiré inconscient de l'intérieur de l'auto-camion et conduit à l'hôpital Western d'où il pourra sortir sous peu; il souffre de fracture des côtes.

SAINT-VALERE

M. l'abbé Théo Melançon, curé, est de retour de Montréal, où il était allé rendre visite à son frère.

—M. Henri Boisvert, de L'Avenir, était de passage à St.-Valère, ces jours derniers.

—M. Edem Hébert a été réélu président de la commission scolaire, et M. Joseph Trudel a été nommé secrétaire-trésorier pour la 44e fois.

MONTREAL-TORONTO

Les trains qui partent de Montréal, gare Windsor, pour Toronto, offrent le service supérieur habituel au Pacifique Canadien. Départ pour Toronto, gare Union, à 7.15 a.m. sauf le dimanche, à 9.15 a.m. tous les jours, à 10.00 p.m. tous les jours et à 11.00 p.m. tous les jours et pour Toronto, gare de la rue Yonge, à 9.30 p.m. sauf le samedi. Toutes les heures indiquées sont celles du temps normal de l'est. Service également commode dans les autres directions. (r)

FEU Mlle H. RHEAULT

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 25. — Mlle Hortense Rheault est décédée le 18 juillet. Elle était la soeur de MM. Armand et Arthur Rheault, de cette ville, de Mme P.-C. Nault et de Mlles Albertine et Maria Rheault, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi le 21 juillet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par les frères de la défunte, MM. Armand et Arthur Rheault, ses soeurs, Mlles Albertine et Maria Neault, et son beau-frère et sa soeur, M. et Mme P.-C. Neault.

Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient MM. Chs.-Edouard Lamothe, Henri Neault, Dr Emile Vennes, Pierre Neault, Jr., Oscar Gélinas et Ernest Rheault.

Les fleurs étaient portées par MM. Henri Leduc, B. Allard, Maurice Nicole, Jules Roy, Edgar Bordeleau et Félix Levasseur.

Le service fut chanté par M. l'abbé Robert Bellefeuille, de Nashua, neveu de la défunte, assisté de M. l'abbé Alphé Mongrain, comme diacre et de M. l'abbé Grégoire Léveillé, de Valleyfield, comme sous-diacre.

La chorale de Grand'Mère fit avec succès les frais du chant. Le professeur J.-N. Leclerc, touchait l'orgue. M. Marineau, de Garneau Jct., chanta "O Salutaris Hostia".

Dans le cortège on remarquait MM. et Mmes Philippe Lamothe, de S.-Louis; T. Beaudet, de Montpelier, Vt., Mmes Armand Rheault, Art. Rheault, de Grand'Mère, Mme Mme Vve Philippe Rheault, de Grand'Mère, M. Art. Rheault, de Montréal, M. Charles Rheault, de Montréal, MM. et Mmes Antonio Rheault, du Missouri, Sosthène LeBlanc, de S.-Grégoire, Mlle Annie Rheault, de S.-Grégoire, M. et Mme Omer Landry, M. Jos. Landry, M. et Mme Nap. Landry, et Mme William Landry, d'Almaville, M. et Mme Alex. Desmarais, Mlle Biblane Ducharme, Mlle Luca Ducharme, de Trois-Rivières, M. Félix Levasseur, de Montréal, Mlles Cécile et Hortense Lamothe, M. et Mme William Frigon, MM. Louis Drolet, P. Caillardez, MM. et Mmes L. Caron, T. Racine, MM. Edouard Drolet, Jos. Drolet, de Shawinigan Falls, Mme Joseph Veilleux, MM. et Mmes Philippe Veilleux, Donat Veilleux, MM. Art. Lamothe, H. Lord, Joseph Drolet, Donat Drolet, Mme Albert Veilleux, MM. Georges Lavasseur, d'Almaville, Johnny Lamothe, de S.-Wenceslas, M. Omer LeBlanc, Jos. LeBlanc, Octave Lamothe, de Mont-Carmel, Albéric Lamothe, MM. et Mmes Philippe Hébert, Cyprien Lamothe, d'Almaville, M. Jos. Marchand, du Cap de la Madeleine, etc.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de fleurs, de messes, bouquets spirituels, etc.

UN FRUIT POPULAIRE

New-York, 25. — La consommation annuelle des oranges, à New-York, serait de 60 livres par tête.

CRISE MINIERE POUR LE JAPON

(Service exclusif de la PRESSE)

Paris, 25. — Le Japon bien que peu riche en minerais mais possédant pourtant des gisements importants de cuivre, traverse une crise de l'industrie minière. Pendant la guerre, la production, favorisée par l'absence de concurrence et les besoins mondiaux, s'était fortement développée. Le phénomène le plus frappant dans la situation actuelle est que le Japon, qui possède une main-d'oeuvre des plus abondantes est cependant dans l'impossibilité de produire à des prix susceptibles de lutter avec les prix étrangers. Par suite les besoins considérables de l'industrie métallurgique au Japon, à raison de l'industrialisation croissante du pays, ne sont pas satisfaits par des importations considérables dans lesquelles les Etats-Unis se placent au premier rang.

LE SUPPLICE D'UN COLON

Iroquois Falls, 25. — Un colon canadien-français qui s'est traîné dans la brousse et a fait un trajet de deux milles avec un pied quasi amputé, vient d'être hospitalisé ici. L'individu s'était frappé le pied avec une hache en coupant du bois et s'était grièvement blessé. Il s'était traîné jusqu'à une voie ferrée où il avait pu crier au secours au passage d'un train. On l'avait aussitôt pris à bord et amené ici à l'hôpital.

FEU Mme J. BEAULIEU

Feu Mme JOSEPH BEAULIEU

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Beaulieu, née Marie-Louise Chapleau, survenue à sa demeure, boulevard Crémazie, ces jours derniers, à l'âge de 39 ans.

La défunte laisse, outre son époux, deux filles, Marguerite et Simone; sa mère, Mme veuve Wilfrid Chapleau; un frère, M. Albert Chapleau; deux soeurs, Mme MacLeod et Mlle Germaine Chapleau.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Alphonse d'Youville. Le service fut célébré par le R. P. Paul Rioux, C.SS.R., assisté de diacre et de sous-diacre.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie, offrandes de fleurs, de messes, bouquets spirituels, etc.

MONTREAL-TORONTO-HAMILTON-LONDON

La double voie du Chemin de fer national du Canada entre Montréal, Toronto, Hamilton et London offre le maximum de confort aux voyageurs. L'International Limited part de Montréal (gare Bonaventure) tous les jours à 10.00 a.m. pour Toronto, Hamilton, London, etc.

Un service de nuit non moins attrayant est aussi fourni, les trains quittant Montréal à 10.00 p.m. et 11.00 p.m. tous les jours.

Un train additionnel quitte Montréal pour Toronto à 7.30 p.m.

Wagon-salon-buffet attaché au train de jour et wagon-lits-salon à compartiment de club aux trains de nuit.

Tous les trains marchent sur l'heure du méridien de l'est. L'heure de l'économie de la lumière du jour est une heure en avance.

Pour plus de détails, réserve de places, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques. 4,4,15,25,30 (c)

LES NOCES DE DIAMANT DE M. ET Mme L. RAYMOND

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 25. — Une belle fête de famille a eu lieu à S.-Sauveur, ces jours derniers, à l'occasion des noces de diamant de M. et Mme Léon Raymond. Les jubilaires comptent 11 enfants, 51 petits-enfants et 25 arrières-petits-enfants. Mme Raymond est née Sarrazin (Adélaïde). Un grand banquet a réuni toute la famille. On remarquait entre autres: M. Odilon Raymond, Mlle Marguerite Léonard, M. Joseph Raymond, de Montréal; Mlle Julie Forget, MM. Joseph Laroche, Léonard Raymond, de S.-Jérome; Philias Raymond, Mlle Philomène Raymond, Mlle Philomène Plouffe, de S.-Sauveur; MM. David Raymond, Olivina Laverdure, de S.-Jérome;

M. et Mme LEON RAYMOND, qui ont célébré leurs noces de diamant à S.-Sauveur des Monts.

Liboire Raymond, Mlle Loïse Millaire, de S.-Sauveur; MM. Isaïe Raymond, Orida Bastien, de S.-Jérôme; Léandre Levert, Mlle Edésia Raymond, de Montréal; M. Maxime Filion, Mlle Delfine Raymond, M. Adénias Raymond, Mlle Marie-Anne Bastien, de S.-Jérôme; M. Elie Laroche, Mlle Agnès Nantel, M. Damase Paquin, Mlle Palmyre Crispin, M. Osias Raymond, Mlle Marguerite Viau, de S.-Sauveur; Julia Raymond, Bernadette Denis, Germaine Raymond, de Montréal; MM. Aldéric Raymond, Zotique Raymond, Mlles Emma Raymond, Armandine Raymond, Thérèse Filion, Fébronie Filion, MM. Adélard Laroche, de S.-Jérôme, MM. Placide Raymond, de S.-Sauveur; Euclide Raymond et Mlle Mercedès Raymond, de S.-Jérôme, etc.

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

—M. Roméo Potvin, fils de M. Elie Potvin, a épousé Mlle Marie-Ange Brunelle, de Montréal, fille de M. Israël Brunelle.

—Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Corona Denault, de cette paroisse, avec M. Omer Serres, de S.-Edouard. M. Victor Denault et M. P. Serres, servaient de témoins aux mariés.

—Ont été élus commissaires d'écoles MM. E. Beaudin et Jos. Derome.

—La famille de M. Louis Geoffrion, de Montréal, est arrivée pour passer les vacances ici.

—Est arrivé à sa maison d'été le Dr Guérin et ses petites-filles, Mlles Brosseau.

—M. et Mme Rodolphe Lussier et leurs enfants sont ici pour les vacances.

—Etaient de passage ici dimanche dernier,, M. Chs.-Ed. Guérin, avocat, de Montréal, chez son père, le Dr Guérin, et M. Oswald Rémillard, chez ses frères.

—Les soeurs S. Jean l'Evangéliste, S. Grégoire et Bonsecours étaient en visite, dimanche dernier, chez leurs frères, MM. Sévérin, Jean et Ernest Legrand.

—M. le curé A. Picotte est en vacances. Il est remplacé par M. l'abbé Lavallée.

—Mme J. Bachand et ses enfants est en visite chez Mme Vital Dupuis.

SUCCES ATTENDU

Dublin, 25. — Les seize cents concurrents aux jeux Tailteann d'août seront logés dans plusieurs bâtiments publics. Les inscriptions ont dépassé les espérances.

ON LUI A VOLE DES LETTRES D'AMOUR

Le juge Cusson a, hier après-midi, présidé à l'enquête préliminaire d'Arthur Beaudet, accusé d'un vol de lettres au détriment de M. François Lévesque.

Mme Marie Gamache, 765, rue Dorchester-Est, a déclaré que l'inculpé était entré dans la chambre de Lévesque, sans permission, et avait brisé la malle du plaignant.

Lévesque, de son côté, a déclaré qu'on lui avait volé plusieurs lettres dont quelques-unes avaient une grande valeur pour lui. Parmi les lettres, dit-il, il y en avait une du chef de police de Longueuil ainsi que d'autres de l'accusé.

"Beaudet me devait $8.50, a ajouté le témoin, et j'avais une reconnaissance de la dette sur une des missives."

Contre-interrogé par la défense, Lévesque a dit qu'on lui avait aussi volé des lettres d'amour.

Beaudet subira son examen volontaire le 31 du courant.

SAINT-BARNABE-NORD

Dimanche dernier, de grandes démonstrations religieuses ont eu lieu en l'honneur du Coeur de Jésus. Il y eut procession puis réunion de tous les paroissiens au monument du Sacré-Coeur. Un sermon fut donné en plein air, puis on chanta des cantiques appropriés. La cérémonie se termina par la bénédiction du Très S.-Sacrement.

—Etaient de passage au presbytère ces jours derniers: Mgr Chartier, de l'évêché de Trois-Rivières et M. l'abbé Lamy, vicaire à la Pointe-du-Lac.

Cinquante Mille Femmes

FORMERAIENT une vaste armée, cependant, c'est le nombre de celles qui ont répondu à un questionnaire que "The Lydia E. Pinkham Medicine Co.", de Cobourg, Ontario, envoyait récemment. Quatre-vingt-dix-huit sur chaque 100 lettres provenant de ces femmes, contenaient une assurance positive qu'elles avaient bénéficié des effets, ou avaient été ramenées à la santé en prenant cet ancien remède de racines et herbages. Ceci est la preuve la plus remarquable de son efficacité pour les maladies féminines. Par conséquent, puisqu'il y a 98 chances sur 100 que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham surmontera vos maladies, pourquoi continuez-vous à vivre dans les douleurs et les souffrances. (ann)

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails:

MLLE BLANCHE FISHER,
1264 Ave. Lexington, Dép. 60
New-York. 232-n A

EDUCATION

Collège Séraphique

des RR. PP. Franciscains établi aux Trois-Rivières, (Canada)

Le Collège Séraphique a pour but de pourvoir au recrutement des Missionnaires Franciscains au Canada et dans les pays de mission. Pour répondre à sa fin éminemment apostolique, l'oeuvre accepte les enfants en état de COMMENCER le COURS LATIN et qui offrent des marques suffisantes de VOCATION FRANCISCAINE. L'éducation est donnée par les religieux eux-mêmes. Les élèves font le COURS CLASSIQUE REGULIER et subissent l'examen de l'Université Laval. Les Séraphiques jouissent de deux mois de vacances qu'ils passent dans leur famille. La rentrée se fera cette année, le 3 septembre.

Prière de faire les démarches nécessaires durant le mois de juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser au

R. P. Directeur, du Collège Séraphique, Trois-Rivières, P. Q. 239-2

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine.

et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.

3 paquets 25c, chez votre épicier

Chez tous Les Epiciers

un repas AGRÉABLE, à BON MARCHÉ

SARDINES MARQUE BRUNSWICK de Connors

6

PRENEZ UNE LEÇON DE LA MOUCHE—TENEZ-VOUS-EN AU BON VIEUX TANGLEFOOT

ESSAYER de prendre des mouches sans le papier à mouches Tanglefoot, c'est vouloir prendre des souris sans trappe. C'est impossible et personne ne tente la chose.

Ne perdez pas votre temps à tuer les mouches une à la fois. Procurez-vous le bon vieux papier à mouches Tanglefoot et laissez-le jouer son rôle pendant que vous vous occuperez à quelque chose d'utile.

Le papier à mouches Tanglefoot est le destructeur de mouches le plus hygiénique qui soit. Partout où l'on sert ou prépare des aliments, le papier à mouches Tanglefoot est le seul destructeur de mouches qui puisse être utilisé de façon hygiénique.

En achetant d'un coup votre provision de papier à mouches Tanglefoot—c'est-à-dire à la boîte—le coût de chaque feuille est nominal. Tous les épiciers et pharmaciens le tiennent.

THE O. & W. THUM COMPANY
WALKERVILLE, ONTARIO T-75

TANGLEFOOT
Insecticides Domestiques

Papier à mouches — Pulvérin à mouches — Ruban à mouches — Poudre à coquerelles et à fourmis — Tanglefoot à acres.

VACUUM CLEANERS A LOUER

Demi-journée 1.00
Journée complète 1.50
Machines neuves parfaite condition

PHILBIN
362-723-4169 Ste-Catherine Ouest
Téléphone Up. 1537

Le Lait est un facteur de santé et le lait Borden est le meilleur lait.

BORDEN'S Farm Products Co. Ltd
York 5853

Les Enfants élevés à LA PEPTONINE jouissent d'une santé robuste parce qu'ils digèrent facilement cette nourriture fortifiante qui convient également aux personnes adultes dont l'estomac réclame des ménagements.
La nourriture parfaite pour le bébé.
LA PEPTONINE se digère facilement et favorise la croissance.

DANS LE PANIER de PIQUE-NIQUE METTEZ LES FAMEUX BONBONS Laura Secord

MASSON

EXTRACTIONS et Travaux Dentaires

Exécutés SANS DOULEUR à l'aide de la Novo-Codine

L'Institut Dentaire MASSON

860, RUE SAINT-DENIS 169, RUE PEEL
COIN MONT-ROYAL ET MARQUETTE
713 SAINTE-CATHERINE EST

OUVERT TOUS LES SOIRS 236-5

Murphy's

Demi-Journée Demi-Dollar!

LE SAMEDI le magasin est fermé à 1 p.m.

.50

ATTENTION Aussi articles à d'autres prix alléchants.

Souliers en Canevas Blanc pour Dames

Escarpins, oxfords et souliers à lanière, en canevas blanc. Des soldes, mais toutes les pointures de 2½ à 7 dans le groupe. Talons bas, moyens et hauts 50

Murphy—Rez-de-chaussée.

Soie Pongée Naturelle

TRES SPECIAL !

Pongée naturelle de belle qualité, 33 pouces de large, pour robes d'enfants, lingerie, pyjamas, etc. 450 verges seulement 50

Murphy—Deuxième étage.

Robes d'Eté

En voile, ratine, éponge, toile, crêpe de coton. Rég. 9.95 pour

4.95

Bon nombre sont de confection française, garnies de brin tiré et de broderies. D'autres sont d'élégants modèles canadiens. Tout blanc ainsi que: *orchidée, bouton-d'or, lilas, rose, gris, fauve ,bleu poudre, maïs.* Tailles pour jeunes filles et pour dames: 16 à 44.

Murphy—Troisième étage.

Bas de Fil de Soie

Pour dames—Chaque paire parfaite.

Effets de maille tombée. Semelles, talons et bouts doubles. *Noir, brun, gris, marine.* Aussi "seconds" en fil et soie artificielle, *noir* seulement. Toutes les pointures de 8½ à 10 . . .50

Murphy—Rez-de-chaussée.

Jolis Collets

4 pour Prix régulier chacun .50. 50

En organdi et en batiste suisse, blancs, avec remplis fins et broderie opaque et ajourée. Organdi brodée couleurs *rose, bleu* et *mauve.* Batiste blanche avec broderie à jour.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Superbes Chapeaux — 2.95

Chapeaux blancs ou de couleurs estivales. Modèles de sport et de toilette venant de New-York — en soie ou crêpe combinés avec paille.

Murphy—Quatrième étage.

Tabliers de Caoutchouc

Valeurs de .65 à .98

Tabliers à thé et de cuisine. Dessins au patron ou de couleurs unies. Tous avec bandes croisant sur les épaules, bavette en avant, et bordées avec du galon. Huit couleurs 50

Pas de commandes par téléphone.

Murphy—Rez-de-chaussée.

The John Murphy Company Limited

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 25 JUILLET 1924

POUR EMBELLIR MONTREAL

L'idée émise par le professeur Charles McKergow devant les membres du club Kiwanis, hier soir, de populariser la culture des pivoines à Montréal comme moyen d'embellir la métropole, est assurément bonne. Déjà, M. W.-Ormiston Roy, lui-même horticulteur distingué, a exposé le même projet devant l'association Rotary, s'offrant à aider de toutes ses forces ceux qui voudraient imiter son exemple.

On ne saurait trop faire pour améliorer l'apparence de notre cité. Seulement, il est permis de se demander si, en recourant aux seules pivoines comme fleurs d'embellissement, le but que l'on poursuit serait atteint. Sans doute, les pivoines, avec leurs teintes riches et variées, offrent un magnifique coup d'œil, mais leur durée est trop éphémère. Il convient de ne pas s'en tenir exclusivement à cette fleur, mais de combiner sa culture avec celles d'autres fleurs capables de résister au climat canadien et présentant autant d'attraits.

On peut citer, par exemple, les marguerites, les pensées, certaines espèces de rosiers. On obtiendrait ainsi une plus grande variété et surtout une saison des fleurs plus longue, couvrant tous les mois d'été et même les premières semaines de l'automne. Espérons que les citoyens de Montréal donneront dans le mouvement qui vient d'être lancé et qu'ils travailleront à embellir de plus en plus leur ville par la culture des fleurs appartenant à différentes espèces.

Que toutes les personnes qui disposent de quelque étendue de terrain se livrent à cette culture. Elles y trouveront un charme réel pour elles-mêmes en plus de contribuer à enjoliver les abords de leurs demeures. La plus intéressante des beautés est encore la beauté naturelle, celle que peuvent donner des fleurs bien entretenues. Ayons à cœur d'en doter la ville où nous vivons. Nous serons les premiers à en jouir et à en profiter !

UNE PERIODE CRITIQUE

Les statistiques publiées par le bureau municipal d'hygiène démontrent que la mortalité infantile a fait 448 victimes pendant les mois de mai et de juin dans la métropole. Depuis le commencement de l'année 1924, 1,778 enfants en bas âge ont succombé à différentes maladies, soit une moyenne de 153.65 par mille naissances. On le voit, si la situation n'a rien qui doive nous alarmer, elle est telle, néanmoins, que nous aurions tort de ne pas pousser de plus en plus vivement la campagne contre la mortalité infantile dans la cité de Montréal.

Nous entrons dans la période critique. Si tant d'enfants sont morts depuis le début de l'année, il est à craindre que la proportion des décès ne soit pas moins élevée pour les mois qui vont suivre. A nous donc de redoubler d'attention, de surveiller autant que possible nos berceaux afin d'arracher autant de petites vies humaines que nous pourrons à l'hécatombe annuelle. Nourriture plus saine, meilleur air, propreté plus grande, ne négligeons rien de ce qui peut aider les enfants naissants à survivre.

Sachons profiter, en particulier, des cliniques établies dans les différents quartiers de la métropole par les soins du bureau municipal d'hygiène. Dès qu'une mère se trouve en face d'une maladie infantile qu'elle ne comprend pas ou qu'elle est incapable de combattre elle-même, qu'elle ne craigne pas d'aller demander conseil et secours à la consultation populaire. Elle trouvera là médecins et gardes-malades dévoués qui s'empresseront de venir à son aide. Surtout, n'attendons pas que le mal ait fait tellement de progrès que l'enfant n'ait plus de chances de guérir. La négligence dans ces cas peut devenir criminelle.

Rappelons-nous toujours que s'il est bon de donner le jour à plusieurs enfants, mieux vaut encore de les conserver vivants et forts. Malgré un gain marqué, la lutte contre la mortalité infantile n'a pas encore donné tous les résultats qu'on est en droit d'espérer. Il faut combattre sans cesse ce fléau qui décime notre population par milliers tous les ans, drainant les forces vives de la nation dans leurs sources mêmes. Liguons-nous contre le danger, sans quoi nous ne tarderons pas à décliner. Le remède est en nos propres mains : sachons nous en servir !

A L'ILE SAINTE-HELENE

Les enfants de la métropole apprendront avec plaisir que des pique-niques à leur intention auront lieu cette année encore à l'île Sainte-Hélène. Le docteur Gadbois, surintendant des terrains de jeux municipaux, a pris toutes les mesures nécessaires pour accommoder sa clientèle et lui faire passer des journées agréables. A tous ceux qui le veulent d'en profiter largement !

Il n'est pas besoin, en effet, d'attendre la construction du nouveau pont qui doit relier Montréal à la rive Sud pour faire bénéficier les enfants de Montréal de l'air pur et de l'espace que l'on trouve au parc de l'île Sainte-Hélène. Il importe de ne pas perdre de temps et d'asseoir solidement une œuvre récréative et hygiénique qui pourra être amplifiée plus tard, lorsque les communications seront devenues plus aisées. Les terrains de jeux et les parcs publics ne sont pas tellement nombreux dans la métropole qu'on doive laisser chômer ceux que nous possédons déjà. Mettons-les largement à contribution. Ils nous rendront en santé et en vigueur pour notre population, particulièrement les enfants, ce que nous leur accorderons en patronage.

Nombre de bambins et de bambines de Montréal n'ont que des excursions et des piqueniques du genre de ceux que l'on organise actuellement, ou encore du genre de ceux qu'organise périodiquement l'Association du Bien-Etre de l'Enfance, pour respirer un peu d'air pur et s'ébattre en toute sécurité. En autres temps, ils sont obligés de s'amuser dans la rue, au milieu du trafic, occasionnant des ennuis aux citoyens et s'exposant eux-mêmes à de graves dangers moraux et physiques.

C'est donc un grand service que l'on rend aux familles pauvres lorsqu'on les convie à des réunions champêtres où parents et enfants peuvent goûter quelques heures de repos dans un endroit frais et tranquille.

Les autorités municipales sont sûrement bien inspirées en fournissant aux enfants l'occasion de se rendre gratuitement à l'île Sainte-Hélène. Personne ne leur reprochera la légère dépense qu'elles encourent dans ce but. Elle est d'ailleurs plus que compensée par le profit qu'en retire notre population.

UN APPEL AU BON SENS

Les automobilistes qui persistent à prendre nos routes rurales pour un champ de courses n'auront qu'à se frapper la poitrine s'ils en viennent à perdre leurs permis de chauffeurs après avoir payé l'amende. Les avis n'auront pas manqué. Le dernier bulletin mensuel publié par le ministère de la Voirie provinciale en renferme encore un, catégorique et solennel.

Le département est disposé à donner aux chauffeurs d'automobiles toutes les chances possibles de s'amender lorsqu'ils ont été surpris à faire de la vitesse. D'autre part, on veut qu'il soit bien entendu qu'une deuxième offense entraîne l'imposition d'une amende et qu'une troisième conduit à la révocation définitive du permis.

Et pour bien montrer que ce ne sont pas là de vaines menaces, l'hon. M. Perron rappelle que, depuis le commencement de juin dernier, 1,140 automobilistes ont dû payer l'amende et 97 ont perdu leurs permis. Le gouvernement emploie plus de 450 agents à patrouiller et surveiller les routes afin d'assurer l'observation des règlements du trafic. C'est donc dire que les chauffeurs en mal de vitesse n'ont qu'à se bien tenir, sans quoi ils s'exposent à de graves embarras.

Il est certainement regrettable de voir que les autorités sont contraintes d'user ainsi de rigueur. Mais c'est le seul moyen de faire entendre raison à quelques individus qui n'ont aucun souci de la vie de leurs semblables lorsqu'ils parcourent les routes de la province. Ce sont ces incorrigibles qu'il faut éliminer, parce qu'ils constituent une menace perpétuelle pour les autres promeneurs plus soucieux de se conformer aux prescriptions de la loi. Les maniaques de la vitesse ne sauraient être punis trop sévèrement.

En effet, à quoi servirait aux gens de se montrer prudents tant que ces individus auront leurs coudées franches ? Ce serait peine inutile, puisque, à chaque instant, ils risquent d'être renversés par une voiture conduite à une allure désordonnée. Non, il n'y aura de sécurité pour les promeneurs paisibles et raisonnables seulement lorsqu'on aura éloigné les écervelés et les imprudents. C'est ce que le gouvernement paraît bien décidé de faire, en s'adressant d'abord au bon sens de notre population et en recourant aux mesures de rigueur contre les entêtés qui continueront de se moquer des lois du trafic et de la prudence.

UN BEAU GESTE

Une quinzaine de professionnels et d'hommes d'affaires de la ville de Saint-Louis, Etats-Unis, viennent de créer un fonds de deux millions pour permettre aux jeunes gens et aux jeunes filles qui le désirent, mais qui n'ont pas les moyens, de bénéficier d'une éducation supérieure, soit à l'université de Washington, soit dans les autres institutions similaires de Saint-Louis. Voilà un beau geste qu'il importe de souligner.

Il n'est sûrement pas d'œuvre plus philanthropique, plus patriotique pour une personne fortunée que d'aider un jeune homme ou une jeune fille bien doués à recevoir le bienfait d'une éducation approfondie. C'est un précieux service que l'on rend, non seulement à l'étudiant ou à l'étudiante, mais encore à la communauté. Celle-ci s'enrichit d'une nouvelle unité morale et intellectuelle, pendant que les sujets eux-mêmes sont mis en mesure d'améliorer grandement leur sort.

Nos collèges et nos universités renferment déjà nombre de jeunes gens qui doivent à des bienfaiteurs l'avantage de pouvoir pousser plus avant des études qu'ils auraient été contraints d'écourter par le manque de ressources. Il est à souhaiter que la proportion de ces personnes généreuses augmente afin de pouvoir répondre à tous les besoins. Que de talents prometteurs restent en friche parce que les parents n'ont pas l'argent nécessaire pour les faire cultiver !

Le système adopté par les citoyens de Saint-Louis pourvoit au remboursement des sommes avancées aux étudiants lorsque ceux-ci seront en mesure de le faire. De la sorte, le fonds se renouvelle sans cesse, et d'autres jeunes gens ou jeunes filles pauvres peuvent bénéficier des mêmes avantages que ceux accordés aux premiers boursiers. Cette pratique est sage; elle devrait donner d'excellents résultats.

Pourquoi un groupe de citoyens de Montréal ne tenteraient-ils pas la même expérience ? Les sujets pourraient être recrutés dans nos écoles et nos couvents, sur la recommandation des autorités de ces institutions. Nous attachons un soin particulier à développer nos richesses matérielles. La culture de nos ressources morales et intellectuelles ne vaut-elle pas la peine qu'on s'en occupe elle aussi ? Qui prendra l'initiative d'un fonds de secours pour les étudiants et les étudiantes pauvres de la métropole, analogue à celui qui vient d'être établi dans la ville de Saint-Louis ?

LETTRE DE FRANCE

L'UNION DES CLASSES A MONTMARTRE

Paris, juillet 1924.

La basilique du Vœu National, à toute époque de l'année, mais surtout pendant le mois du Sacré-Cœur, est le rendez-vous des œuvres et des associations catholiques. Elles y viennent, tour à tour, porter des prières et puiser des forces.

Deux dimanches de suite, il m'est advenu de prendre part à ces sortes de pèlerinages. Et j'ai remarqué, au cours de l'une et l'autre cérémonie, comme au cours de l'une et l'autre réunion d'études, consécutives aux offices religieux, une ressemblance profonde entre les deux initiatives qui se succédaient à Montmartre.

De caractère et de but, elles sont pourtant différentes. La première s'occupe des ouvriers et elle vit par le concours et l'effort des artisans. La seconde est composée d'intellectuels et elle s'adonne aux travaux de l'esprit. Cependant, entre les deux, non seulement on découvre une identité de convictions intimes et d'idéal supérieur, mais encore on reconnaît une compénétration de personnes.

Les Cercles d'ouvriers catholiques s'étaient rendus les premiers sur la sainte colline. Ils y tenaient leur assemblée générale annuelle, sous la présidence du général de Castelnau. Car ce grand chef militaire est aussi un grand chef social. A la tête de l'Association fondée par M. de Mun après la défaite de 1871, il a recueilli, après la victoire de 1918, la succession de l'illustre chrétien. Il lui communique avec un surcroît de prestige, un regain de vie.

Cette œuvre des Cercles, elle est maintenant ancienne ; elle a dépassé de deux ans le demi-siècle. A cause de cette longue carrière, on la croit vieille. A Montmartre, au contraire, elle s'est révélée merveilleusement jeune. Elle a la jeunesse indestructible de ses principes et de ses idées, qui, s'appuyant sur Dieu, sont immortels; elle a la jeunesse constamment renouvelée de ses membres et de ses initiatives. De tous les points de la France étaient accourus des délégués, dont la plupart apportaient des suggestions ou des réalisations opportunes.

Mais ce qui a frappé le plus vivement et ce que je veux souligner ici, c'est l'union cordiale, fraternelle, franche, et, pour tout résumer d'un seul mot, chrétienne, qui s'affirme au sein de cette œuvre, entre les divers éléments sociaux. Le comte Albert de Mun l'avait fondée pour en fonder en un seul bloc ce qu'on nommait, il y a cinquante ans, les classes dirigeantes et les classes laborieuses. L'évolution démocratique a modifié ce vocabulaire, et aussi quelque peu les habitudes et les tendances dont il était l'expression. Mais la doctrine et la flamme de la charité, — prenez le terme en son sens le plus haut, en son acception divine, — ont gardé dans l'âme et l'armature de la grande association la même ardeur et la même puissance. Il s'agit toujours, là, de rapprochement fraternel et de collaboration affectueuse entre les différents facteurs du travail humain.

On peut même ajouter que la coopération se fait d'autant plus confiante et féconde, que les forces autrefois simplement dirigées sont devenues, grâce au concours même qu'elles ont reçu des anciens dirigeants, capables en bien des cas de donner à leur tour une direction. Sur l'orientation professionnelle, en particulier, c'est le secrétaire d'un syndicat d'employés qui donna, en cette réunion de Montmartre, un véritable et précieux enseignement.

Ce problème de l'orientation professionnelle est une des trois questions que le comité de l'œuvre, après consultation des intéressés, propose aux enquêtes et aux délibérations des Cercles au cours de l'an prochain. Les deux autres sujets précisent, avec celui-ci, les tendances et l'esprit de l'institution. Les nombreux cercles, épars à travers le pays, dans les campagnes aussi bien que dans les villes, auront à s'occuper surtout de la lutte à engager contre le divorce et de l'assistance à donner aux émigrants. A côté des préoccupations professionnelles, les sollicitudes morales; auprès des unes et des autres, les soucis de la charité pour des frères moins heureux.

J'aime à mettre en relief, aux yeux de mes lecteurs étrangers, l'attention manifestée par l'œuvre des Cercles en faveur de l'émigration. Nos ouvriers chrétiens, comme les hommes de culture qui s'intéressent à leur sort, on les voit disposés à faire accueil et, quand il le faut, à porter secours, dans l'ordre matériel et sur le terrain moral, à ces millions de travailleurs qui, de divers pays, viennent à la fois nous apporter un utile surcroît de main-d'œuvre et nous demander un gagne-pain nécessaire. Ils prennent part à l'élan général et généreux qui porte aujourd'hui les catholiques français vers leurs frères étrangers.

Or, cette même tendance, je l'ai retrouvée, non moins vivace et non moins clairvoyante, au sein de la corporation des **Publicistes chrétiens** qui, l'autre dimanche, à son tour, accomplissait son pèlerinage annuel au Sacré-Cœur de Montmartre. Il est remarquable, en effet, que, parmi les séances et les travaux de l'année, dont le tableau fut retracé par le secrétaire de l'association, les contacts avec les catholiques étrangers se multiplient. Tantôt c'est un des membres, expert en littérature italienne, qui met ses confrères au courant des derniers livres écrits par nos frères de la Péninsule ; tantôt c'est un éminent professeur de Berne à qui l'on ménage une réception chaleureuse ; en d'autre occasion, les Publicistes chrétiens invitent à leur table et entendent avec fruit, soit Mgr Chaptal, évêque des étrangers à Paris, soit Mgr Beaupin, secrétaire des Amitiés françaises à l'étranger, qui, l'un et l'autre, exposent à cet auditoire d'élite et leur ministère et leurs initiatives.

Dans toutes ces communications et dans toutes ces rencontres, on reconnaît le même sujet de charité qui rayonne en apostolat ou en affection.

Mais j'ai remarqué, en commençant cette lettre, qu'entre les deux assemblées qui me conduisirent à Montmartre, il y avait, non seulement parenté d'idéal, mais aussi compénétration de personnes. En effet, coïncidence curieuse et significative, à la réunion des Cercles ouvriers, dans l'état-major de catholiques agissants qui entouraient le général de Castelnau, j'ai découvert une majorité de "publicistes chrétiens", et, la semaine suivante, au pèlerinage des Publicistes chrétiens, j'ai retrouvé quelques représentants de nos syndicats de travailleurs catholiques. L'un d'eux, même, et non des moindres, fut, cet hiver, un des invités et j'oserais dire un des instructeurs, ou tout au moins l'un des informateurs de la corporation. Du reste, entre la **Confédération des travailleurs chrétiens** et l'Association des ouvriers de la plume, il s'est noué des liens tout ensemble officiels et fraternels. Un des vice-présidents de cette confédération de travailleurs est le secrétaire même des publicistes ; il y occupe cette fonction comme représentant des artisans de la plume affiliés à leurs laborieux camarades de bureau, de l'usine ou de l'atelier.

C'est ainsi qu'au-dessus des différences établies par les diversités de fortune, de culture ou de profession, la grande famille du peuple chrétien tend de plus en plus à se resserrer et à s'unifier dans la charité divine.

François VEUILLOT.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Les élections partielles

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 25. — Les ministres sont en vacance; le conseil privé se repose jusqu'au 5 août. Mais la politique ne chôme pas pour si peu. S'il y a pénurie d'actes administratifs, en revanche les travaux de coulisses se poursuivent activement et les rumeurs vont bon train.

Pour l'heure, les élections complémentaires qui se tiendront à l'automne occupent toutes les conversations des "cercles politiques".

Quatre élections sont en vue. Le siège de Montréal-Saint-Antoine est vacant depuis la démission de M. Walter Mitchell, qui l'abandonna pour protester contre la politique tarifaire de son parti. M. Emmanuel D'Anjou, célèbre par ses attaques d'un goût douteux contre le chef de l'opposition, a été nommé régistraire du comté de Rimouski et il a abandonné son mandat aux Communes. M. Guss Porter, fidèle à la tradition, s'est démis, parce qu'il n'a pu établir le bien-fondé de ses accusations contre l'hon. James Murdock, ouvrant ainsi le comté d'Hastings-Sud. Enfin, M. MacKelvie, député de Yale, Colombie britannique, est mort subitement au cours de la session. Il faut remplacer ces quatre disparus.

On n'a encore fixé que la date des élections de Saint-Antoine et de Rimouski, lesquelles auront lieu le 2 septembre.

Tout l'intérêt se concentre sur ces deux points, mais surtout sur Saint-Antoine.

Il semble assuré qu'un libéral sera élu par acclamation dans Rimouski. C'est un château-fort libéral et les conservateurs ne voudront sans doute pas y risquer une défaite trop évidente. Mais tout dépend du candidat que choisira le parti ministériel. Les rapports arrivés de ce comté indiquent qu'il y a confusion dans les esprits à ce sujet. Trois noms sont mentionnés: ceux du général sir Eugène Fiset, du Dr Moreau, député à la Législature et du fils du ministre de l'agriculture. Avec du doigté, on fera l'élimination et l'on choisira le meilleur candidat, celui qui pourra donner la victoire au gouvernement et même mettre en fuite les candidatures conservatrices.

La situation n'est pas aussi sûre dans S.-Antoine. Ce comté est conservateur, par tradition, encore que M. Mitchell ait réussi, en 1921, à briser la chaîne. Aucun parti n'est assuré de la victoire, pas plus les conservateurs que les libéraux.

L'élection dans cette division aura un effet politique considérable. Si le gouvernement subit une défaite, sa minorité, qui est de deux voix devant l'opposition coalisée, s'accentuera. S'ajoutant aux défaites de Kent et Halifax, celle-ci serait particulièrement désagréable pour le cabinet. Mais, surtout, elle prendrait l'allure d'une condamnation formelle de la politique tarifaire inaugurée lors du dernier discours du budget. Le cabinet doit donc surveiller ce comté. Pour les mêmes raisons, les conservateurs ont un grand intérêt à faire une lutte chaude.

Ils n'y manqueront pas et ils dressent déjà leurs batteries.

Mais dès le début, les deux partis éprouvent des ennuis sérieux parce que M. Mitchell a annoncé son intention de se porter candidat indépendant.

Le gouvernement doit le combattre, pour défendre son attitude sur le tarif.

Quant aux conservateurs, ils sont indécis. Donneront-ils leur appui à M. Mitchell, ou à M. Leslie Bell, qui sera le candidat conservateur ? Les deux opinions ont leurs défenseurs. Certains prétendent que la victoire de M. Mitchell aurait une signification plus profonde que celle d'un conservateur et que le gouvernement en serait frappé plus lourdement; ils ajoutent que M. Mitchell est mieux connu que M. Bell. D'autres ne peuvent pardonner à l'ancien trésorier provincial d'avoir été libéral et de l'être encore, malgré des divergences d'opinions avec ses anciens collègues.

Les chefs sont embarrassés. L'hon. Rodolphe Monty est venu discuter la situation avec l'hon. Arthur Meighen, mercredi, et le dernier s'est rendu à Montréal, hier, pour tâcher de mettre de l'ordre dans Landernau.

La lutte s'engagera ouvertement sous peu et, ici, on l'attend avec curiosité. Le résultat aura une influence plus ou moins grande sur la prochaine session et l'on cherche à le prévoir. Mais les élections générales peuvent arriver et détruire l'intérêt des élections complémentaires.

Pierre

—Tout ce qui nous arrive, c'est vous qui le faites, ô mon Dieu, et qui le faites afin qu'il tourne à bien pour nous. Nous verrons à votre lumière dans l'éternité que ce que nous désirions nous eût été funeste et que ce que nous voulions éviter était essentiel à notre bonheur. (FENELON).

MARIE BRIZARD
CORDIAL TOPAZE
CRÈME DE MENTHE GLACIALE

Exigez le Véritable "KANT-KREASE"
Si ce n'est pas un faux-col Tooke —ce n'est pas un KANT-KREASE"
En exigeant le "Kant-Krease", en regardant si la bande en porte bien le nom, vous vous assurez le véritable produit de Tooke—un faux-col qui ne rétrécit pas et du modèle qui vous convient—un faux-col que vous pouvez porter confortablement, qui paraît bien et dure longtemps.
Méfiez-vous des contrefaçons

"KANT-KREASE" 35cts Chacun
FAUX-COLS SEMI-MOUS
3 pour $1.00

Etablie en 1823
OLD MULL
SCOTCH WHISKY
4.00 la bouteille de 26 onces
Propriétaires :
JOHN HOPKINS & CO., LTD,
DISTILLERIE TOBERMORY
ILE DE MULL, ECOSSE.

De quoi réparer les pneus une saison moyennant 50c même si vous avez 32 crevaisons !
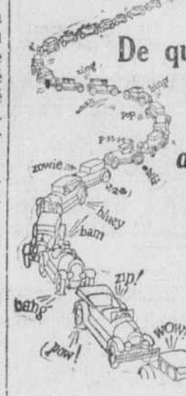

Un cent et demi par réparation. C'est tout. Et il n'y a pas de méthode pour réparer une chambre à air *plus rapidement, mieux,* ou *plus permanemment.*
Avec Locktite vous pouvez réparer permanemment *toute* crevaison ou coupure peu importe sa dimension, en deux minutes, sans outils. Ayez votre équipement maintenant.
LOCKTITE PATCH CO., WALKERVILLE, ONT.
Ce renforcement breveté tient fermement ensemble les côtés de la coupure — rendant ainsi la chambre à air *plus forte là où elle est réparée.*
Strongest point
LOCKTITE
America's leading TIRE PATCH
Assez pour la saison d'emplâtre breveté *inextensible.* Gros tube ciment. Couvercle polissoir. Tube métal. Mode d'emploi. Si vous préférez ayez emplâtre e-x-t-e-n-s-i-b-l-e Locktite, boîte couvercle rouge.
Emplâtre extensible ou inextensible, complet 50c
Chez les bons marchands *partout*
50¢
Ce cabinet d'étalage est le signe d'un bon marchand.

Rose QUESNEL
Le tabac uniforme depuis vingt ans
10¢
Un empaquetage soigné conserve admirablement bien les qualités du Rose Quesnel jusqu'à vous—et c'est ce qui a contribué à en faire le tabac le plus populaire de la Province.
L'enveloppe scellée conserve le mélange qui l'a tenu uniforme depuis vingt ans.
Le Rose Quesnel est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade".—Doux et libre de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue.
Rock City Tobacco Co. Limited
21.25 G

LA PRESSE EN AVANT TOUJOURS !

Page quotidienne d'illustrations d'actualité

Paavo Nurmi, le merveilleux coureur à longue distance, gagnant la course de cinq mille mètres, aux jeux olympiques de France.

"Cowgirl", qui, à l'Exposition de l'empire britannique, est désarçonnée par sa monture sauvage, malgré l'aide d'un "cowboy".

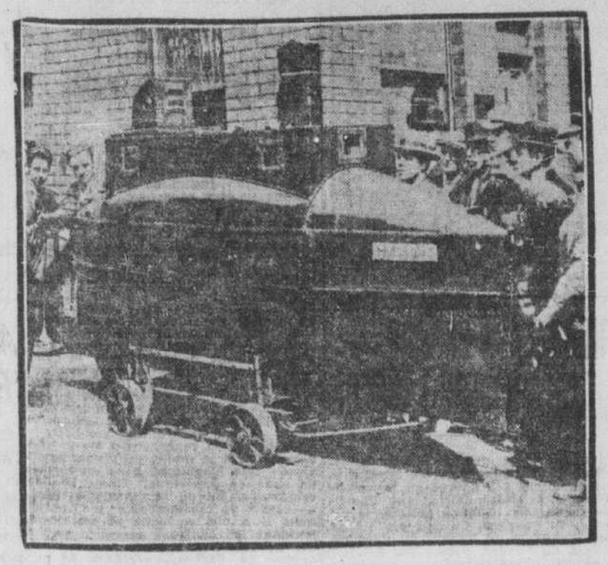

William Oldham, d'Angleterre, qui traversera l'Atlantique, le mois prochain, dans un navire de douze pieds de long et de trois pieds de haut. On l'en avait empêché il y a quelque temps.

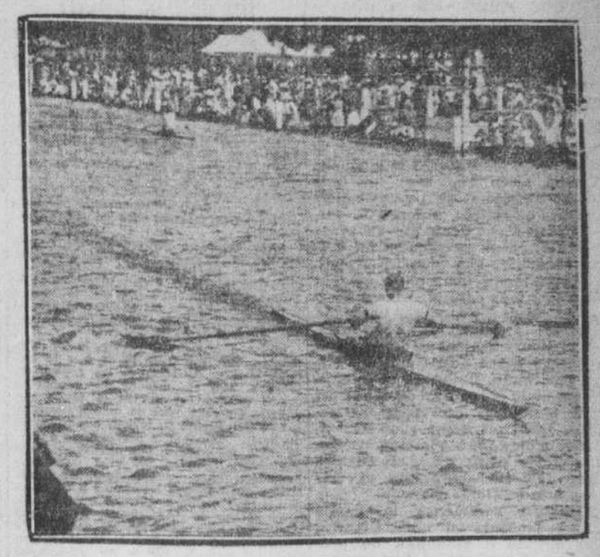

La fin des courses en périssoire, à Henley, montre J. Beresford, bien en avant de son adversaire, K.-N. Craig.

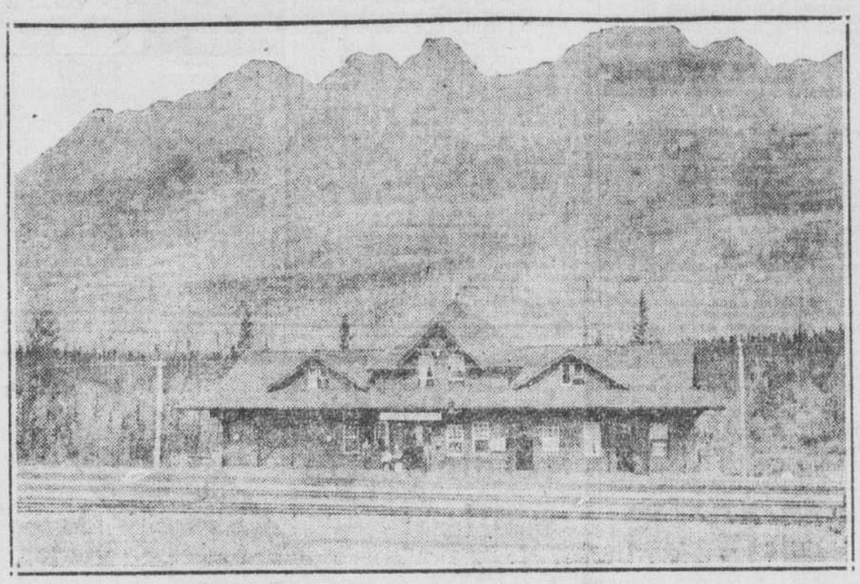

La gare des Chemins de fer Nationaux, à Lucerne, le premier point divisionnaire du réseau, en Colombie britannique, et situé à quelques milles du mont Yellowhead Pass, haut de 8,132 pieds.

Lady Diana Duff-Cooper, telle qu'elle apparut au bal du "Heart of Empire", donné à Albert Hall, à Londres. Lady Duff-Cooper obtint un grand succès, à New-York, en jouant dans "The Miracle".

Le concours du marteau, à Cobalt, est un des événements que célébrait récemment la Réunion des Vieux Garçons, au nord d'une ville minière.

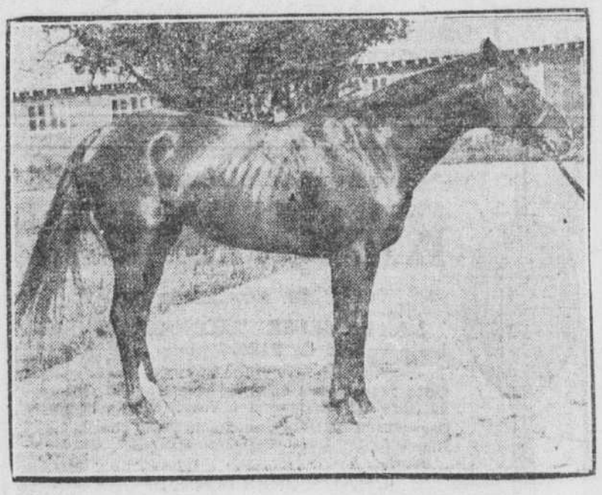

Epinard, l'étoile du turf français, qui doit prendre part à trois courses, en septembre, aux Etats-Unis, est retenu à Belmont Park, depuis son arrivée en Amérique.

M. Paul Blondin, admis tout récemment à la pratique du notariat, et titulaire du prix L.-A. Wilson, à la fin de ses études à l'université de Montréal.

J. Beresford, jeune, souriant après avoir défait K.-N. Craig, dans les courses en périssoire, à Henley.

Le lieutenant Antonia Locatelli, aviateur italien, qui se prépare à une envolée de l'Irlande à l'Islande et de là au Groënland, au Canada et jusqu'aux Etats-Unis. Un télégraphiste de sans fil, l'accompagnera.

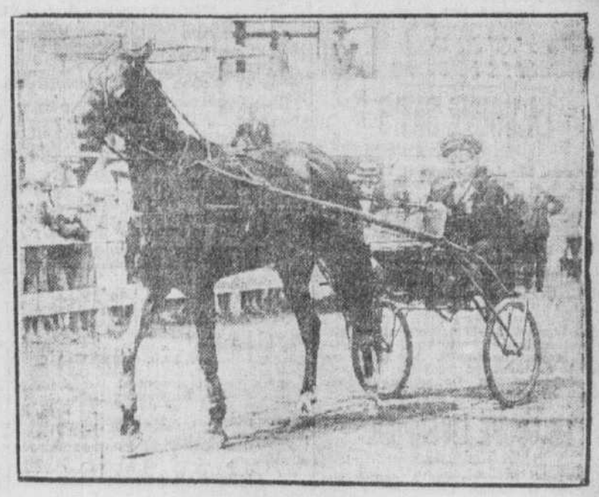

Le maire de Boston s'est montré excellent cocher, en remportant récemment les premiers honneurs, aux courses annuelles de Charles River Speedway.

Durant son passage à Washington, William-Jennings Bryan a déclaré qu'il luttera avec le parti démocrate, qui, a-t-il ajouté, vaincra, aux prochaines élections.

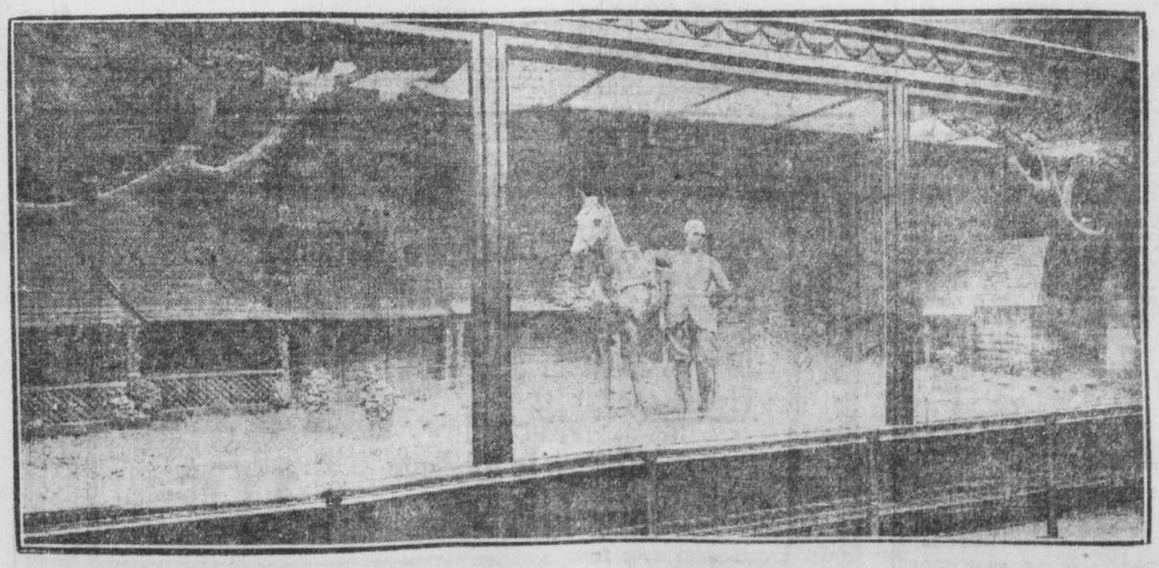

L'une des attractions les plus curieuses de l'Exposition de l'empire britannique, dans la section canadienne. Cette vitrine montre le Prince de Galles et un cheval, sculptés avec deux tonnes de beurre.

John-W. Davis et son enfant favori, la petite Dorothy Milstead, fille, âgée de 4 ans, du gardien de son domaine, à Locus Valley, Long Island, N.-Y.

UN HOME RUN PAR UTERITZ DONNE LA PARTIE AU MONTREAL

Il frappe pardessus la clôture à la huitième manche alors que tous les buts étaient occupés.

TROIS AUTRES HOME RUNS

Un home run par Irwin Uteritz, shortstop du Montréal, à la huitième manche alors que tous les buts étaient occupés et qu'il y avait deux hommes de retirés, a donné la partie d'hier à son club par un score de 8 à 6. Jusqu'au moment ou Uteritz accomplit son brillant exploit, les chances des deux clubs avaient été à peu près égales. Ottawa avait eu un mince avantage, mais le Montréal lui faisait une dure lutte. Les visiteurs avaient eu légèrement le dessus grâce aux coups de circuit par Blake, Underhill et Delisle. Brown était le lanceur du Montréal et il tenait les hits joliment espacés. Les trois home runs des visiteurs n'on donné que cinq points. Le sixième point du club Ottawa a été fait sur deux hits et une passe à la huitième manche.

Almquist commença la partie comme lanceur du club Ottawa, mais comme il manquait de précision, il fut remplacé par George Crowe à la cinquième manche avec deux coureurs sur les buts et un seul homme de retiré. Tout alla bien pour lui jusqu'à la huitième manche, alors qu'il faiblit. Zilenziger et Joe Graves, les deux premiers frappeurs, firent un hit chacun, puis Duplessis et Brown furent retirés facilement. Hunnefield obtint une passe ce qui remplit les buts. Uteritz frappa ensuite la balle avec force, l'envoyant pardessus la clôture. Les quatre coureurs entrèrent au homme. Sommaire:

OTTAWA

	Ab.	R.	H.	P.o.	A.	E.
O'Rourke, 3b.	5	0	0	0	1	0
Miller, 1b.	3	1	1	7	0	0
Blake, cf.	5	1	1	2	0	0
Delisle, lf.	4	1	2	2	0	0
Ritzel, rf.	4	0	1	3	0	0
Oeschler, ss.	3	1	1	2	5	1
Underhill, 2b.	3	1	1	3	1	1
Preo, c.	4	0	0	5	1	0
Almquist, p.	2	1	0	0	2	0
Crowe, p.	2	0	0	0	1	0
Total	35	6	8	24	11	2

MONTREAL

	Ab.	R.	H.	P.o.	A.	E.
Hunnefeld, cf.	3	2	1	3	0	0
Uteritz, ss.	3	1	1	1	6	0
Cyran, 3b.	4	0	1	0	1	1
Lindsay, 1b.	4	0	2	13	2	1
S. Graves, lf.	3	1	0	4	1	0
Zilenziger, 2b.	4	1	1	2	1	0
J. Graves, rf.	4	2	1	1	0	0
Duplessis, c.	4	0	1	2	0	0
Brown, p.	3	1	0	1	5	0
Total	32	8	8	27	16	2

Score par innings:

Ottawa	020 030 010 — 6
Montréal	020 020 04x — 8

Sommaire—Home runs: Delisle, Blake, Underhill, Uteritz. Deux buts: Oeschler, Duplessis, Lindsay. Sacrifices: Oeschler. Buts volés: J. Graves. Points mérités: sur Almquist 1, sur Crowe 4, sur Brown 5. Hits sur Almquist en 4 innings, 3; sur Crowe en 4 innings, 5. Buts sur 4 balles: Almquist 3, Crowe 4, Brown 3. Struck out: Almquist 3, Crowe 2, Brown 1. Passed ball, Duplessis. Double jeu, Oeschler à Underhill à Miller. Laissés sur les buts: Ottawa 6, Montréal 7. Umpires, Bruneau et Barrett. Durée de la partie, 2 heures.

A Québec:

	R.	H.	E.
Canadien	000 000 002—2	5	4
Québec	301 012 00x—7	12	0

Batteries: Minatree et Lynch, Peeler; Keay et Keating.

Position des clubs.

	Gag.	Per.	P.C.
Québec	6	2	.750
Montréal	6	3	.666
Canadien	3	6	.333
Ottawa-Hull	2	6	.250

LA COUPE DAVIS

Ottawa, 25.—Le Canada et Cuba sont égaux à la fin de la première journée du tournoi pour la coupe Davis, ayant une partie de gagnée chacun. Rogello Paris a défait Jack Wright par 10-8, 3-6, 2-6, 6-0, 6-3. Willard Crocker a défait Ignacio Zayas par 6-1, 6-2, 6-2.

REGATES A SHERBROOKE

Sherbrooke, 25.—D'intéressantes régates auront lieu en cette ville, sur la rivière Magog, le 9 août. Il y aura des courses en canot, en chaloupe, à la nage, plongeons, etc. De nombreux prix seront distribués aux contestants.

LA COUPE LIVERPOOL

Liverpool, 25.—Pharaos a gagné aujourd'hui la Coupe Liverpool et une bourse de 2,000 livres sterling. Baton Rouge à Somerville Tattersall s'est classé deuxième, et Cock Pit à P. Neika, troisième. Pharaos a gagné par six longueurs.

DEUX JOUTES A LAVAL DES RAPIDES, DIMANCHE

Deux parties seront jouées, dimanche, à Laval des Rapides. Le programme est le suivant :

1 heure—Jeune Pont Viau vs Jeune Laval.

3 heures—Pont Viau vs Laval.

Les partisans des quatre clubs sont invités.

EMPLOYES DES POSTES A LONGUEUIL

Dimanche, 27 juillet, le club des Employés des Postes ira rendre visite au Longueuil. Pour la circonstance un grand nombre de partisans ont promis au gérant Pilon d'aller encourager son équipe à la victoire.

Départ de la rue Désiré, quai du Longueuil, à 1 heure, (heure avancée).

C. P. MILE END EST LIBRE

Le Cercle étant déçu par un club de campagne à la dernière minute est libre pour dimanche, le 27 juillet. Il aimerait aller rencontrer un bon club amateur de la ville ou d'en dehors. Inf.: A. Allard, Plateau 3161, ou le soir, de 6 à 7. Cal. 4188J.

SAINT-EDOUARD A ACTON VALE

Le S.-Edouard ira rendre visite au club Acton Vale dimanche.

Robillard et Prezeau composeront la batterie du S.-Edouard, tandis que Lemoine et Désormiers officieront pour Acton Vale. Le S.-Edouard étant libre le 3 août, lance un défi à tout bon club amateur. Inf.: A. Laverdure, Belair 8852M.

ETOILE ROSEMONT IND.

L'Etoile Rosemont Ind. recevra dimanche la visite du Notre-Dame. Le 10 août, il ira rencontrer le club Maisonneuve. Le 24 du même mois, il jouera avec le Laprairie. Il est libre les autres dates.

VICTOIRE DU NATIONAL II

Le National II a défait le Jeune Derby par 11 à 5. Dimanche, il jouera avec le National Inc. et le 3 août avec le Derby.

BARSALOU A VALLEYFIELD

Le Barsalou ira jouer dimanche à Valleyfield. Il fera une grande excursion par camions automobiles. Départ à 9 heures de l'angle des rues Delorimier et Demontigny.

LA PROPAGANDE DU JEU DE RUGBY CHEZ LES NOTRES

Le comité de football de la M. A. A. A., sous la présidence de M. Frank McGill, offrait hier un déjeuner au University Club, réplique de celui offert il y a quelque temps par les autorités de l'Université McGill aux journalistes et à un groupe d'invités intéressés dans la propagande de l'athétisme et plus particulièrement du football chez les canadiens-français.

A la table on remarquait M. Frank McGill, le Dr J.-H. Villeneuve, directeur athlétique de l'Université de Montréal, le major D. Stuart Forbes, gérant athlétique de l'Université McGill, le major Eric Greenwood et M. Thomas Miller de la M.A.A.A. et MM. W.J. Morrison, Len Rountree et Marc R. de Cotret.

Invité à prendre la parole, le Dr Villeneuve informe l'assemblée que le comité chargé de traduire les règles du football est en mesure de rapporter grand progrès et que si la tâche est lourde, on peut tout de même compter sur l'achèvement du travail avant la fin du mois. Quant à la propagande à faire dans les institutions d'enseignement supérieur, l'oeuvre est déjà passablement ébauchée. Une réunion de supérieurs des collèges classiques a déjà eu lieu à laquelle on a fait bon accueil aux propositions de l'Association Athlétique de l'Université de Montréal et dans le moment, on travaille à l'élaboration d'un programme que le Dr Villeneuve se propose d'aller prochainement soumettre aux autorités des collèges classiques et qu'il pourra discuter personnellement par la même occasion.

Le directeur athlétique de l'Université de Montréal annonce en même temps que l'offre de McGill et de la M.A.A.A. de jouer une partie de football à l'automne au bénéfice de l'oeuvre de propagande est acceptée et que cette partie d'exhibition sera le clou du programme du festival athlétique de l'Université de Montréal le 27 septembre prochain.

Afin de faire un succès complet de cet événement, le major Forbes propose la formation de comités et il est décidé que ceux-ci seront dirigés comme suit: Organisation financière de la joute, Major Forbes; Organisation de la joute, Frank McGill et W. J. Morrison; Publicité, MM. Albert Laberge et Marc R. de Cotret; Organisation du programme, Dr J.-H. Villeneuve.

Pour populariser le jeu de football chez les canadiens-français, le major Forbes a suggéré et il a été décidé que tous les enfants porteurs d'une carte d'écoliers de la compagnie des Tramways seraient admis gratuitement, que les autres paieraient la somme de vingt-cinq sous et que l'admission générale se ferait à des prix populaires. Quoiqu'il soit bien entendu que les journaux anglais prêteront leur concours, le gros du travail de la publicité se fera dans les journaux français et une propagande très active sera engagée afin de faire des spectateurs une foule de fervents du football chez les nôtres.

La bonne entente qui existe entre nos deux universités s'est manifestée une fois de plus par l'annonce que le McGill Stadium sera à la disposition complète et gratuite du Comité pour cet événement.

LIGUES DE BASEBALL

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh—

		R.	H.	E.
Brooklyn	000 100 000—1	4	1	
Pittsburgh	330 200 00x—8	13	0	

Batteries: Roberts, Enrhardt et Taylor; Yde et Smith.

LIGUE AMERICAINE

A New-York:

		R.	H.	E.
Detroit	12100001—5	11	2	
Yankees	00020020—4	9	2	

Batteries—Whitehill, Holloway, Wells et Bassler; Mamaux, Gaston, S. Jones, Hoyt, Hofman et Schang.

A Washington:

		R.	H.	E.
Chicago	011030000—5	10	0	
Washington	00203200x—7	9	1	

Batteries — Leverette, Cvengros, Lyons et Crouse, Schalk; Johnson et Ruel.

A Boston:

		R.	H.	E.
Cleveland	0100160001—	9	13	0
Boston	0000420022—10	12	1	

Batteries—Shaute, Uhle et Myatt; Piercy, Murray, Ross, Fullerton et O'Neill.

A Philadelphie:

		R.	H.	E.
St-Louis	000000000—0	9	0	
Philadelphie	00040100x—5	8	0	

Batteries—Kolp, Wingard, Lyons et Severeid, Baumgartner et Perkins.

LIGUE INTERNATIONALE

A Syracuse:

		R.	H.	E.
Baltimore	100030100—5	9	1	
Syracuse	010000000—1	6	2	

Batteries—Groves et Cobb; Frankhouse, Parka et Mitze.

A Rochester:

		R.	H.	E.
Reading	010005030—8	12	1	
Rochester	20020021—7	16	6	

Batteries—Smallwood et Haley; Matthews, Hodge, Blossom et Lake.

A Buffalo:

		R.	H.	E.
Jersey City	020000300—5	10	0	
Buffalo	20000121x—6	9	1	

Batteries—Lucey et Freitag; Barnes et Hill.

AMERICAN ASSOCIATION

A Saint Paul	R.	H.	E.
Toledo	0	4	0
Saint Paul	1	7	1

Batteries: Naylor et Schulte; Faeth et Dixon.

A Kansas City:	R.	H.	E.
Louisville	4	6	0
Kansas City	5	12	3

Batteries: Holley et Brottem; Wilkinson et Skiff.

A Minneapolis:	R.	H.	E.
Columbus	7	18	3
Minneapolis	8	11	1

Batteries: Northrop, Ambrose, Palmero, Foulk et Hartley; Burger et Mayer.

FULLUM vs C. P. R. ALL STARS

Dimanche, le club Fullum qui a fait partie nulle avec le fameux Rosemont, rencontrera la formidable équipe du C.P.R. All Stars, au Parc Lafontaine. La partie commencera à 2 heures. La merveille Cy Gravel sera le lanceur du Fullum.

DEFI DE L'ATHLETIQUE

Le Club Athlétique A.A. lance un défi à tout club amateur de 18 à 20 ans de la province, Etoile Sainte-Rose, B. C., de Montréal Nord, pour dimanche le 27 juillet. Informations H. Gravel, 743 Laval. Tél Plateau 4293

CLUB TRILBY

Le Trilby jouera deux parties dimanche sur son terrain. Il jouera avec le C. P. Champlain et avec le Royal Canadien. La première partie commencera à midi et demi et la seconde à 3 heures.

Dimanche dernier, le Trilby a été défait par le Voltigeur, mais il tentera de prendre sa revanche le 17 août à Saint-Henri.

CLUB SAINTE-ANNE DES PLAINES

Le club Sainte-Anne des Plaintes recevra dimanche la visite du Saint-Etienne A.A.A.

Le Sainte-Anne des Plaines étant libre les autres dimanches, aimerait à rencontrer de bons clubs amateurs, il lance un défi au Saint-Lin, Etoile d'Hochelaga, Guybourg II, etc.

Informations, J. A. Bélisle, 31 Hudon, Montréal.

BASEBALL A SAINT-VINCENT

Dimanche dernier, le Laval de S.-Vincent-de-Paul a reçu la visite du Voltigeur. Ce dernier a été défait par un résultat de 12 à 3.

Le lanceur Pitou Paquette a a retiré douze hommes au bâton.

Dimanche, le S.-Vincent-de-Paul recevra la visite du Lasalle Amateur.

KENSINGTON BAT L'EXCELSIOR

Le Kensington a défait l'Excelsior par 9 à 7 dans une partie de toute beauté. Batteries: Leibson et Allard; Gosselin et Prezeau.

GEORGES DUFRESNE, capitaine du club Hochelaga qui jouera dimanche contre le Saint-Jérôme.

L'HOCHELAGA ENGAGE UN NOUVEAU LANCEUR

Il est évident que les clubs Saint-Jérôme et Hochelaga, qui se rencontreront dimanche à 3 heures au terrain du National, à Maisonneuve, ont l'ambition de vaincre. Comme preuve, le gérant J. B. Poupard, du club Hochelaga, vient d'engager un lanceur du Vermont, du nom de Pender, pour aider Clément au cas où, chose surprenante, ce dernier viendrait à faiblir. Les deux clubs auront de puissantes équipes.

Voici quel sera l'alignement du club Hochelaga : Chevalier, receveur ; Henri Clément, lanceur ; Pender, lanceur ; Zappa, 1b ; Robitaille, 2e but ; Pierre Singher, s.s. ; Lamarre, 3b ; Sauvé, l.f.; Dufresne, c.f.; Girard, r.f.

Saint-Jérôme : Mayforth, receveur ; Burns, lanceur ; Dubé, lanceur ; Carnay, 1b ; Bélec, 2b ; Calvert, s.s.; Smith, 3b ; Curtis, l.f. ; Charette, c.f. ; Doyle, r.f. ; Léveillé, champ.

Arbitres : Eugène Payette et Jos. Poitras.

FESTIVAL SPORTIF A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 25. — Un grand festival sportif aura lieu ici le 3 août prochain. Le programme comprendra une joute de baseball, le saut de la mort en motocyclette, des courses de motocyclettes, des courses de chiens. Ce sera le plus sentionnel programme sportif donné à Saint-Hyacinthe. Il y aura plus d'attractions qu'à Valleyfield et à Granby.

Le Club Excelsior-Henderson de Montréal tient à donner au public de S.-Hyacinthe du sport comme il le mérite... Des excursions de toutes les parties de la province se rendront à S.-Hyacinthe pour cette manifestation sportive.

LIGUES SPALDING

Voici la liste des parties qui seront jouées samedi entre clubs de baseball des différentes ligues Spalding :

LIGUE JUNIOR

Buffaloes vs King's Own A.C., au Parc Greenfield, à 2 heures. Outremont Ramblers vs Tigers, ferme Fletcher, Diamond No 3, de 4.30 à 6.30.

LIGUE MIDGET

Shamrocks vs Emmetts, au marché à foin, de 4.30 à 6.30. Saint-Gabriel vs Sainte-Anne, au marché à foins, de 2 à 4.30.

LIGUE DE LA VICTOIRE

Sainte-Anne vs Blue Bells, 2 parties de sept innings sur la ferme Fletcher, Diamond No 3, de 2.30 à 6.30.

LIGUE JUVENILE

Griffintown Boys vs Athlétique, au Parc Westmount, à 3 heures.

LE WHITE SOX A VILLERAY

Le White Sox de Lachine ira jouer à Villeray dimanche. Il y a deux semaines, les deux clubs se sont rencontrés. Le C. P. Villeray menait le bal par 5 à 4, lorsque la pluie a arrêté la partie. Cette fois, le White Sox fera un effort désespéré pour vaincre.

Dimanche dernier, le C. P. Villeray a été défait par le Saint-Arsène dans une partie contestée et très excitante. La malchance est le principal facteur de la défaite du C. P. Villeray.

Pas moins de cinq coups de deux buts ont été faits sur les balles de Mandeville, lanceur du Saint-Arsène.

S.-THERESE A BEAURIVAGE

Le club Beaurivage recevra dimanche la visite du fameux Sainte-Thérèse. La partie commencera à 2.30. Le 3 août, il jouera avec Acton Vale.

ROYAL SAINT-ZOTIQUE

Le Royal Saint-Zotique a battu le Lévis de Sainte-Cunégonde par défaut et l'Etoile Beaudoin par 11 à 10.

Dimanche, le Royal ira rendre visite au Viger, à l'Ile Sainte-Hélène. Le 3 août, il jouera avec le Métropole et le 10 avec le Blue Bell.

LA MAISON CIMON

Le club de la Maison Cimon a subi dimanche dernier un deuxième revers. Privé de deux de ses meilleurs joueurs, il a été battu à Sainte-Rose.

La Maison Cimon est libre dimanche ainsi que le 3 et le 10 août. Le club est prêt à arranger des parties. Inf., Paul Fetelle, 265 rue Boyer, tél. Belair 1785w entre 6 et 7, ou entre 11 heures et midi, Maison Cimon, 498 Mont-Royal. Belair 3167.

L'INTREPIDE

L'Intrépide a remporté une double victoire en battant le Patricia par le score de 10 à 3 le 12 juillet. Le lanceur de l'Intrépide a retiré plusieurs joueurs du Patricia au bâton. Dimanche dernier, ce fut au tour du S.-Brigide qui ne fut guère plus heureux, car l'Intrépide triompha encore par le score de 3 1. La partie fut intéressante du commencement à la fin. Inf. Frère Gervais, 341 rue Demontigny Est. Tél. Est 1651.

C. P. VILLERAY vs B. C.

La deuxième équipe du C. P. Villeray s'est encore signalée dimanche contre le Guybourg II.

Le gérant Gosselin était venu dans l'intention de battre à tous prix le C. P. Villeray; mais les benjamins voulaient montrer à leurs partisans ce qu'ils sont capables de faire sur leur terain. Aussi ils l'emportèrent par un score de 11 à 10.

Une large part de la victoire revient au fameux lanceur Desrochers qui s'est attiré une grande ovation dimanche en battant le Guybourg II. Il est à noter que Desrochers est en tête des frappeurs avec une moyenne de 505.

Benoit, Blanchard, Lauriel et Lapointe se sont signalés au bâton.

Le C. P. Villeray II félicite le Guybourg II de sa bonne tenue sur le terrain et lui souhaite bon succès.

Dimanche prochain, le C. P. V. II ira à Montréal-Nord rencontrer le B. C. Ces deux clubs se sont déjà rencontrés et Villeray est sorti victorieux. Mais cette fois-ci, le gérant Morin, du B. C. qui vient de remporter une belle victoire sur le Cherrier, s'attend bien de triompher du Villeray. Inf. R. Durand, Calumet 0546J.

LE BOULINGRIN A SOREL

Sorel, 25—Voici quels seront les adversaires dans les différentes parties de boulingrin qui seront jouées ici la semaine prochaine :

M. Joseph Addy vs J. Olivier Cardin ; M. Raoul Lavallée vs O. Péloquin ; S. G. Finlay vs R. Mooney ; J.-A. Wright vs W.-J. Domina ; A. Trempe vs F. Lane ; J.-M. Heggie vs L. Champoux ; E.-S. Greetham vs R.-H. McKewn ; E. Barnard vs A. Demers.

GENE TUNNEY OBTIENT LA DECISION SUR CARPENTIER

Une foule de spectateurs sont d'opinion que le Français a été victime d'un foul à la fin du 14e assaut.

VERDICT IMPOPULAIRE

New-York, 25.—Gene Tunney, champion light heavyweight des Etats-Unis, a gagné sur Georges Carpentier par un "knockout" technique à la quinzième reprise de leur rencontre, hier soir, au parc de baseball des Giants. Carpentier a été incapable de continuer à la quinzième ronde.

Carpentier a reçu à la fin de la quatorzième ronde un coup qui l'a envoyé au plancher, en se roulant de douleur. Les seconds du Français ont prétendu que c'était un "foul" et ont réclamé auprès de l'arbitre Andy Griffin, mais ce dernier a refusé de reconnaître le bien fondé de leurs prétentions et a ordonné à Carpentier de continuer lorsque la cloche a sonné pour le quinzième assaut. Carpentier s'est levé pour reprendre la lutte, mais il s'est affaissé sur le plancher. L'arbitre accorda alors la victoire à Tunney. Pas un seul coup n'a été porté dans cette quinzième ronde qui n'a duré que 14 secondes.

La fin de la rencontre a été la plus décevante et la moins satisfaisante vue depuis très longtemps dans un combat de boxe en Amérique. Carpentier, au commencement de la quinzième ronde, a essayé de recommencer le combat, mais il a plié en deux et est tombé. Pendant les quelques secondes qu'il a été debout, il a tourné, tout courbé, autour de l'arène, cherchant Tunney. L'arbitre, incertain de ce qu'il devait faire, repoussa finalement Tunney dans son coin avec l'idée d'arrêter le combat. A ce moment Carpentier s'affaissa sur le plancher. Les seconds des deux hommes sautèrent alors dans l'arène. François Descamps, gérant de Carpentier, se mit à crier "Foul! foul!" mais Griffin l'écarta, et Humphrey, l'annonceur officiel, leva la main de Tunney en signe de victoire.

Un grand nombre de spectateurs étaient d'opinion que le coup qui a terminé le combat était un foul, et ils ont hué la décision. Ils ont chaleureusement applaudi Carpentier comme le Français, aldé de ses seconds et de plusieurs agents de police, sortait de l'arène.

Tunney a fait son plus grand effort à la onzième ronde, alors que le Français a été deux fois envoyé au carreau, une fois pour cinq secondes et une fois pour neuf. Il s'est relevé les deux fois et s'est lancé à l'attaque. Il était vigoureux à la fin de cette ronde.

Carpentier a encaissé de rudes coups de la gauche de Tunney dans la douzième et treizième rondes. Au commencement de la quatorzième reprise, il s'élança sur Tunney et le repoussa sur les cables. Tunney tenta de porter un coup de sa gauche. Le poing porta près de la ceinture et Carpentier s'affaissa sur le plancher, se tordant de douleur. La cloche sonna et les seconds de Carpentier le transportèrent dans son coin. Ils réclamèrent ensuite un foul, mais sans succès. La cloche sonna, annonçant le commencement de la quinzième reprise. Carpentier sortit de son coin en chancelant. Arrivé au centre de l'arène, il s'écroula et l'arbitre renvoya Tunney dans son coin.

La foule, dans un grand état d'excitation, attendit pendant plusieurs minutes après que les deux boxeurs eurent quitté l'arène. Plusieurs étaient sous l'impression que Tunney avait été déqualifié. Les autorités annoncèrent cependant que Tunney avait gagné sur un knockout technique.

Une foule énorme se rendit aux bureaux de la Commission de boxe pour voir les deux boxeurs, avant le combat. Les deux hommes ont été frénétiquement applaudis.

Dans les préliminaires, Paul Berlenbach et Augie Ratner ont fait combat nul de huit rondes.

LE JEU D'ANNEAUX

Près de 1200 personnes ont visité le terrain de la Ligue d'Anneaux, coin Bordeaux et Ontario, pour être témoins de la partie entre le Saint-Valier, de Québec, et le All Stars de Montréal. La bienvenue fut souhaitée aux visiteurs par le Dr Deslauriers, député de Sainte-Marie, par M. Jos. Gauthier, ex-député provincial de la même division, M. Francis Payette, surintendant du Bureau de Placement provincial et M. Roméo Gauthier. L'arbitre des parties fut, pour le matin, M. Laverdière de Québec, et pour l'après-midi, M. Alfred Mercier, vice-président de la Ligue. Nos amis de Québec remportèrent la victoire le matin, et le All Star de Montréal, celle de l'après-midi. Le secrétaire Drolet et le trésorier Dallaire se multiplièrent pour donner satisfaction au public. M. Mathurin, des All Stars, remporta la coupe pour le plus haut total individuel. Les coupes furent présentées par M. Payette et le Dr Deslauriers, et MM. Petitclerc et Bédard répondirent au nom de leurs clubs respectifs.

M. John Poullot gérant du Saint-Valier est prié d'accepter les sincères félicitations des Montréalais pour son esprit sportif et son dévouement au jeu en faisant monter son équipe à Montréal. Les prix de présence, un porte-cigarettes en argent, don de M. Blanc, un des arbitres, et membre honoraire de la Ligue, et une boîte de cigares Ovido, don de la maison L.-O. Grothé furent gagnés par MM. Nap. Morin, 1717 rue Ontario Est, et Roger Ouellette, 951 rue Mentana.

Les parties de dimanche prochain sont : à 1 heure, Montréal B. vs Frontenac et Laurier vs National; à 3 heures, Sacré-Coeur vs Sainte-Marie. L'assistance devrait être nombreuse.

Les joueurs du Montréal pour le jeu de Québec étaient : E. Saint-Pierre, A. Lapointe, J. Durocher, P. Lafrance et J. Marceau, A. Migneault.

Equipe jeu de Montréal : O. Mathurin, H. Huberdeau, R. Robert, J. Chayer, J. Auger, O. Begin, J. Ricard, A. Forgues.

Equipe Québec—Jeu de Québec : J. Poulliot, P. Petitclerc, J. Légaré, A. Faber, Légaré fils, W. Latulippe.

Jeu de Montréal : W. Latulippe, A. Faber, J. Légaré, A. Garneau, J. Laverdière, P. Petitclerc.

VICTOIRE DU FELEYET

Feleyet, 25—Le club Feleyet a battu le Hornepayne par 7 à 1 dans une partie pour la coupe Young. Le vainqueur devra maintenant jouer avec les champions de la Ligue Thunder Bay. Noms des joueurs :

Foleyet—Sandle, Canfield, Smith, Lavoie, Larivière, J. Lee, Aubin, Dawson, F. Lee, Dagenais, Long.

Hornepayne — Tolmie, Armstrong, Brown, Barton, Graham, Traer, McAuliffe, Cepps, Nottingham, Farrel, Cole.

GENE TUNNEY qui a obtenu la décision sur Georges Carpentier à la quinzième ronde de leur rencontre d'hier soir à New-York.

COURSES DE TROTTEURS DIMANCHE A DELORIMIER

Une matinée de courses sous harnais aura lieu dimanche après-midi à l'hippodrome de la partie nord. Félix Saint-Vincent, le secrétaire et juge au départ, a annoncé qu'il y aura deux classes à l'affiche, une réservée à la classe 2.24 trot, pour une bourse de $200, et l'autre, pour la classe 2.16 amble, pour une bourse de $200.

Il y aura aussi d'autres attractions au programme. King B., Maxime R., Hally et Dolly May feront une course sans conducteur. Il y aura aussi une exhibition où un sulky sera poussé, au lieu d'être traîné par un ambleur. Enfin il y aura une course entre Barney Google, conduit par Spark Plug, Near Beer et Moonshine.

GUILLAUME CONTRE PAUL PAQUETTE

C'est dimanche, au terrain du Saint-Arsène, que les amateurs auront l'unique occasion de voir ces deux fameux lanceurs aux prises; Guillaume pour S.-Arsène et Paquette pour Ahuntsic, ont chacun une enviable réputation à soutenir, et il sera intéressant, pour les amateurs, de voir ces deux étoiles se livrer un duel passionnant. Wallace, le fameux centre du Saint-Arsène, sera à son poste, dimanche, car en blessure au pied droit est complètement guérie. Les guichets seront ouverts à 1.30 afin de pouvoir accommoder la foule qui verra cette partie.

S.-HENRI ET EL PIETTO ONT DEUX PARTIES A GUYBOURG

Dans tout l'Est de Montréal, dimanche prochain, l'attraction par excellence doit se produire à Guybourg. Pour le prix d'admission ordinaire, des milliers d'amateurs de bonnes joutes de baseball auront l'excellente aubaine d'assister à deux parties d'un intérêt passionnant.

Ce n'est un secret pour personne, que dimanche prochain, le Syndicat Saint-Henri et l'El Pietto doivent se livrer une lutte en règle. La direction des deux clubs en réalise toute l'importance et l'on se prépare en conséquence.

Amateur Beauchemin de l'El Pietto, comme Liguori Laurin du Saint-Henri, tient ses hommes à une sérieuse pratique dans le moment, afin de pouvoir les lancer dans la mêlée avec tout le succès qu'il rêve.

Fières de leurs récents triomphes, les deux équipes apparaîtront sur le terrain splendidement disposées à une attaque opiniâtre.

De l'Ouest de la ville, comme de l'Est et du Nord où se recrutent les partisans de l'El Pietto, ce sera une poussée générale de tous les amateurs se rendant à deux joutes dont la première est fixée à 1.15 heure.

AU CAP

Cap de la Madeleine, 25.—Deux jours seulement nous séparent d'une fameuse joute qu'attendent avec intérêt les amateurs de Trois-Rivières et de toutes les localités environnantes.

L'équipe du Guybourg comprend nombre de joueurs reputés que l'on a rarement vus à l'oeuvre dans notre district. L'on a hâte de voir ce qu'ils feront contre le Saint-Maurice Paper (Cap de la Madeleine).

Le récent échec des protégés du gérant Henri Gauthier n'a produit aucune atteinte à leur prestige. On les a vus succomber dans une lutte glorieuse et l'on se portera en foule, les applaudir encore et toujours.

Grâce à la belle initiative de la direction du Saint-Maurice Paper, du baseball de qualité supérieure nous revient dans la Vallée du Saint-Maurice et nous en sommes enchantés. De plus, nous sommes assurés que nos joueurs favoris, du Cap de la Madeleine, nous représenteront avec honneur dans le circuit du président Nolet, l'importante Ligue Provinciale.

De toutes parts l'on répète que l'assistance à la joute de dimanche prochain battra tous les records antérieurs.

A JOLIETTE

Joliette, 25.—L'on a rarement remarqué en notre ville un courant d'enthousiasme comme il s'en produit un actuellement dans le domaine du baseball. L'on ne cesse de complimenter la direction du Joliette sur les splendides acquisitions qu'elle vient d'effectuer en Mulrennan et King, deux célébrités comme lanceurs, sans oublier ce rapide O'Brien dont le jeu au short-stop est une vraie révélation. Les adversaires du Joliette devront se dépenser sans compter, pour avoir raison d'une équipe aussi puissante.

Si telle est l'opinion que l'on entretient ici, l'on sait fort bien aussi que le Saint-Laurent a une superbe équipe, capable des plus beaux exploits, à l'étranger, elle est d'une combativité inouïe. Ses triomphes à Guybourg et à Joliette même l'attestent hautement.

Le Saint-Laurent viendra ici accompagné de plusieurs centaines de partisans. Les visiteurs compteront sur ce puissant appui moral.

Inutile de répéter qu'avec cette joute, un événement sportif fort important se produira à Joliette.

CANADIEN NATIONAL

Le Saint-Eusèbe Ind., a changé son nom en celui de Canadien National et joue de 15 à 17 ans. Il lance un défi à tout club de sa classe pour dimanche. Inf. O. Jetté, 139 Panet, entre 8 a.m. et 6 p.m. Tél. Est 0811.

LES COLPORTEURS DE FRUITS

Les Colporteurs de Fruits iront jouer à Contrecoeur dimanche. La partie commencera à 2.30. Le voyage se fera en camion. Départ à 11 heures de l'angle des rues Lartigue et Larivière.

VOLTIGEUR SAINT-HENRI

Le Voltigeur Saint-Henri a défait le Trilby par 12 à 6. Dimanche, le Voltigeur est libre et est prêt à jouer avec tout club de 16 à 18 ans.

SAINT-ZOTIQUE vs SAINT-REGIS

L'une des plus importantes parties de crosse de la saison sera jouée dimanche à Saint-Henri, au terrain des rues Rose-de-Lima et Workman. Les deux clubs qui se feront la lutte seront le Saint-Zotique et le fameux Saint Régis. Les Indiens ont défait le Carsteel par 9 à 8 dimanche dernier dans une partie extrêmement contestée et ils se promettent bien de remporter une nouvelle victoire dimanche aux dépens du Saint-Zotique. Philippe Lalonde a cependant fait pratiquer son club et est confiant de triompher des Indiens. Ceux qui ont vu le Saint-Zotique à l'entraînement au terrain de la filature de coton, Saint-Henri, sont convaincus que le club de Lalonde remportera la victoire.

SPORT A POINTE-AUX-TREMBLES

Dimanche dernier, le Pointe-aux-Trembles a défait l'Etoile d'Hochelaga par le score de 13 à 6. Le lanceur R. Ste-Marie a retiré 12 frappeurs. Plusieurs joueurs frappèrent des 3 buts et tous sans exception, ont joué une brillante partie. La direction du club félicite les visiteurs de leur bonne tenue. L'Etoile d'Hochelaga ne possède que des véritables sportsmen.

Le gérant Gauvreau prépare son équipe pour le 27 juillet. Il compte beaucoup sur ses excellents joueurs pour donner au public une partie très intéressante et battre l'équipe du Montréal-Est qui se prétend si forte. Le terrain est prêt pour cette partie qui sera la plus belle jamais vue à la Pointe-aux-Trembles. De nouvelles estrades ont été construites. Il y aura des bancs pour 2,000 personnes.

Après cette date, le Pointe-aux-Trembles aimerait à rencontrer surtout le Longueuil, le Sainte-Anne des Plaines et tous les clubs amateurs de la province. Inf. J.-H.-Alcide McDuff, 190 S.-J.-Baptiste, Pointe-aux-Trembles.

SAINT-JEAN A FARNHAM COWANSVILLE A BEDFORD

Farnham, 25.—La population de Farnham et des environs aura le plaisir d'assister, dimanche prochain, à l'ouverture de la deuxième série de la Ligue des Cantons de l'Est. A cette occasion, le club Saint-Jean, fier de ses succès de la première série, sera l'adversaire des protégés du gérant Donney.

La direction du Farnham tient à informer ses nombreux partisans qu'elle comptera sur son alignement des joueurs comme Ubald Rose et Tarte, du Syndicat S.-Henri, de la Ligue Provinciale, Wallace, du Saint-Jérôme, l'an dernier, et Shorty Coderre qui nous revient mieux disposé que jamais.

Ce formidable alignement n'alarme pas du tout les vaillants joueurs du gérant Philippe Brault, de Saint-Jean qui se rendra à Farnham dimanche, avec l'idée bien arrêtée d'en revenir vainqueur.

A BEDFORD

Bedford, 25.—Les champions de la première série recevront, dimanche prochain, la redoutable équipe de Cowansville. Malchanceux dans la première série, avec une équipe de première force, le Cowansville est bien décidé à remporter le championnat dans la deuxième série.

Tout de même, pour ne pas se risquer aux ennuis d'un détail, Bedford bataillera comme dans la première série, avec la seule idée de vaincre partout et toujours.

Le président Drouin a aussi fixé les arbitres: à Farnham: MM. Laporte et Morrissette; à Bedford, M

RALLIEMENT LIBERAL

Suite de la page 3

son sens des réalités. Sa parole a été la soeur de l'action chez lui, comme elle a été la force agissante qu'il a mise à la disposition de sa province et de son pays. M. Prévost ajoute ici qu'il ne s'en étonne pas, puisque le secrétaire provincial souvent et veut soutenir l'honneur et la réputation du nom d'une des plus grandes familles du pays. Il est en effet le fils d'un homme qui a joué son rôle dans l'histoire de notre pays. Le nom du sénateur L.-O. David sonne agréablement aux oreilles de tous les Canadiens-français. La vénération qu'ont les citoyens de Terrebonne et de la province pour le père, n'a d'égale que la haute estime et l'amitié franche que le fils leur inspire. Et qu'est-ce que la confiance pour un homme politique? Tout réside là. Il a beau être en butte à une foule d'attaques, avoir chaque jour à affronter une foule de difficultés, il est toujours réconforté par la douceur de l'amitié qui réchauffe le coeur et ranime les forces. Les citoyens de votre comté, M. David, continue M. Prévost, tiennent à vous conserver cette confiance et cette estime, comme ils espèrent aussi que vous leur conserviez les vôtres.

M. Prévost termine en disant que la tâche de l'honorable M. David n'est pas encore terminée. Ses concitoyens comptent encore sur ses talents, son intelligence, son dévouement; et ils veulent que comme hier et aujourd'hui, il soit encore là, demain, pour continuer les oeuvres si belles qu'il a commencées.

Il invite alors le secrétaire provincial à dire quelques mots en réponse à cette santé qu'il vient de proposer et qui a soulevé un tel enthousiasme dans la salle.

L'HON. ATHANASE DAVID

Lorsqu'il se lève pour parler, le secrétaire provincial est longuement et bruyamment applaudi; et les convives chantent, pendant plusieurs minutes: "Sur le pont d'Athanase, tout le monde y passe". Enfin le silence se rétablit et le héros de la fête est écouté avec intérêt.

Monsieur le président, Monsieur le premier ministre, messieurs.

Je tiens à remercier les électeurs du comté de Terrebonne, d'avoir bien voulu prouver que c'est erreur profonde de croire que le peuple est ingrat.

Il peut à certains moments, sembler commettre une erreur soit de jugement ou de raisonnement, en exagérant sa confiance ou en la limitant, mais le coeur du peuple demeure toujours prêt à affirmer sa reconnaissance à ceux qui s'essaient à l'aider.

Monsieur le premier ministre, me permettrez-vous d'attirer votre attention si bienveillante d'ailleurs, sur les possibilités immenses du Nord de Montréal?

Je crois qu'aucune dépense ne sera mieux acceptée que celle que ferait le gouvernement de la province de Québec, pour faciliter le voyage et l'accommodation à travers les Laurentides.

Je tiens à ce sujet à remercier très sincèrement le ministre des Travaux publics et le ministre de la Voirie, l'honorable M. Galipault et l'honorable M. Perron qui n'ont pas hésité à reconnaître cette vérité et m'ont facilité la tâche que je m'étais imposée, faciliter le tourisme à travers les montagnes du comté de Terrebonne.

Je tiens, monsieur le premier ministre, à saluer votre présence ici. Vous me faites largement confiance. Croyez bien que je mets à servir le chef que vous êtes, toute ma loyauté et tout mon dévouement.

Vous, messieurs, qui êtes venus de Montréal me donner ce soir une marque tangible de sincère amitié, je vous remercie très cordialement. Rien n'est plus de nature à encourager ceux que vous voulez bien accepter comme dirigeant l'opinion, que ces marques de gratitude et ces preuves d'amitié que de temps à autre, on veut bien leur offrir à mes collègues qui ont bien voulu être à mes côtés ce soir, ils savent, pouvoir que l'union à la tête d'un parti et l'exemple qu'on en donne, est une nécessité si le parti veut continuer à exercer son influence. Aussi je note leur présence, et au nom du comté de Terrebonne, je les salue et je les remercie.

Monsieur le Président, vous qui depuis plusieurs années, avez créé des courants d'opinion avec quelques fois, une bravoure et un courage qui passaient pour de l'audace, — que vous dirais-je? Les compagnons de lutte, les frères d'armes se connaissent si bien, que les mots entre eux deviennent inutiles pour communiquer leur pensée. Vous me permettrez bien, toutefois, de noter combien votre amitié, votre loyauté, ont toujours été pour moi, une aide efficace qui me fesait à certaines heures, voir mieux la tâche à accomplir et me donnait l'énergie et la volonté de vouloir.

Messieurs nous devons tous des remerciements au Supérieur et aux professeurs du Séminaire de Ste-Thérèse, pour cette hospitalité courtoise qui a rendu possible cette démonstration.

Ne permettrez-vous, Monsieur le Supérieur de vous offrir l'hommage de ma vive reconnaissance pour l'encouragement que votre présence ici me donne.

Messieurs, je me garderai bien dans des remarques que je désire autant que vous, brèves, de m'aventurer sur un terrain où des dissertations trop longues deviendraient nécessaires. Mais souffrirez-vous qu'avec un auteur français, je vous dise :—

"L'avenir lointain, nul ne le connait, par la force des choses, il nous échappe; nous pouvons le prévoir ou le préparer que d'une manière extrêmement vague, ce n'est pas à nous qu'il incombe de s'en occuper, mais aux générations qui suivront; chacun a sa tâche, et nous avons la nôtre qui consiste à résoudre les problèmes des temps où nous vivons."

Je n'admettrai sûrement pas toute l'affirmation. Nous avons, je crois, le devoir de préparer l'avenir, mais n'est-il pas exact d'affirmer que la solution des problèmes du temps où nous vivons, c'est la préparation de l'avenir.

De toutes les Provinces du Dominion, la Province de Québec a jusqu'ici été celle qui fut la moins atteinte par le ressac économique qui fit suite à la guerre. Les perturbations ont bouleversé le monde entier, et nul ne pouvait espérer que le Canada étant atteint, Québec ne se ressentit pas du choc. Toutefois il est bon de noter de nouveau que nous nous en sommes jusqu'à présent bien tirés. Où nous avons été le plus touchés, c'est dans notre production.

La production est la source de richesse d'un peuple. Pour produire, il faut une population et ne serait-il pas inutile d'affirmer que Québec pourrait, grâce à une population plus grande, produire infiniment plus.—Conservons-nous notre population, et trouve-t-elle chez nous, l'avantage que les pays modernes donnent ou cherchent à donner.

Parfois, nous arrêtant devant un bâtiment en construction, nous voyons sous la façade qui s'élève, s'affirmer la force qui maintiendra l'édifice construit, c'est l'armature métallique.

De même, si l'on regarde aujourd'hui la façade que se donnent les peuples, on verra si l'on n'est pas préjugé, et Dieu sait que nous vivons à une époque où les préjugés doivent disparaître si nous voulons le progrès, l'avancement d'un peuple ou d'une nation, que leur intellectualité ne les empêche pas de compter pour progresser, sur leur armature économique, leur industrialisation proportionnée à l'étendue de leurs ressources naturelles.

Québec, à ce point de vue, peut se payer le luxe, je crois, de se développer intellectuellement, car il lui faut bien rester digne de sa lignée, ne pas entraver et au contraire, activer la culture des cerveaux. Mais encore, faut-il que cette culture du cerveau soit faite de façon à être une source de production dans le domaine économique. C'est-à-dire qu'il doit encourager sa jeunesse à mettre son développement intellectuel au service de l'action dans le domaine des activités matérielles. Il faut la préparer à l'exploitation de nos richesses naturelles.

EXPLOITER ses ressources naturelles, de par définition même, je crois, s'oppose de façon précise et absolue, à tout idée de dilapidation. Il ne s'agit pas de sacrifier pour un gain mesquin et petit, il s'agit de développer pour accroître la fortune nationale.

Or nous avons dans QUEBEC, entre autres, deux sources de fortune nationale, l'une excessivement exposée à se diminuer d'elle-même par l'accident du feu, c'est LA FORET.

Certes loin de moi la pensée de la mise en coupe irréfléchie, irraisonnée, mais rien n'est plus difficile que la défense de la forêt contre l'incendie, affirment ceux qui en ont la surveillance.

J'avoue donc en toute franchise et à tout risque, qu'une exploitation rapide de la forêt, garantie par des conditions sévères et respectées, au moyen de contrats qui pourvoient à ce que la coupe se fasse suivant les règles de l'art, ne m'effraierait pas et que je la préfère au risque que nous courons de voir le feu la détruire, sans profit pour notre peuple, inutile de le dire — alors que nous pouvons, ELLE DEBOUT, accroître notre fortune nationale dont nous avons grand besoin pour accomplir les oeuvres qui sont nécessaires à notre progrès et à notre force.

L'autre puissance économique, celle-là qui ne se détériore pas ou que rarement, c'est le POUVOIR D'EAU, à ce point abondant chez nous, qu'il excède au centuple et davantage, les possibilités d'utilisation par la population que nous avons.

Il n'est rien à l'heure qu'il est, de nature à nous faire réfléchir davantage, que la recherche du centre industriel et du salaire élevé. C'est la raison de l'immigration dans les centres industriels de Québec, d'un grand nombre de fils de cultivateurs. C'est aussi la raison de l'émigration vers les petits centres américains, d'un grand nombre de nos ouvriers.

Or le développement des pouvoirs d'eau est un acheminement vers une industriallsation qui peut être, si elle est bien orientée, modérée et raisonnée, et ce développement attire dans tous les pays où il se fait, le capital.

Que se passe-t-il en effet dans Québec? Les Etats-Unis ont à leur disposition pour encore un grand nombre d'années, des gisements de charbon qui semblaient les rendre à tout jamais indépendants. Pourtant n'a-t-on pas vu depuis déjà nombre d'années, le capital américain se diriger vers notre province et s'engager dans le développement de notre pouvoir hydraulique?

Je ne discuterai sûrement pas ce soir, sachant d'ailleurs combien de discussions elle soulève, la question de l'exportation du pouvoir. Toutefois il me sera peut-être permis de remarquer au passage, qu'il faudra bien des années avant que l'industrie québecoise requière la totalité du rendement de nos pouvoirs d'eau. Mais puisqu'il y a autour de cette question, controverse, n'y aurait-il pas lieu de chercher une solution qui puissent mettre d'accord les adversaires.

S'il est vrai que l'exportation du pouvoir électrique, en permettant à un pays voisin d'augmenter la capacité de ses usines, a pour effet d'augmenter sa production, cette augmentation nécessite une main d'oeuvre plus considérable.

Or connaissant cette nécessité de main d'oeuvre, grand nombre des nôtres vont où elle existe. Pourquoi alors ne pas chercher, en développant et employant dans Québec, le pouvoir électrique, à augmenter notre production, ce qui aura pour effet de garder ici notre main-d'oeuvre. C'est, je le sais, l'affirmation exacte, aujourd'hui, que le travail suit le cheval vapeur.

Ne pourrions-nous pas puisque le capital est la nécessité première de tout développement hydraulique, et que ce capital, pour une large part, vient des Etats-Unis, faciliter son entrée au moyen de concessions qui seraient acceptables, comme certaines conditions ont été trouvées acceptables, par exemple, par les manufacturiers d'automobiles au Canada.

Ne pourrions-nous pas créer, et ceci avec l'assentiment nécessaire du fédéral, aux abords des grands développements hydro-électriques, des zones neutres, c'est-à-dire des zones où le capital américain, après avoir développé le pouvoir d'eau, pourrait développer des industries, chez qui la matière première, si elle doit venir des Etats-Unis, entrerait en franchise et sortirait, une fois manufacturée, fabriquée, de la même façon, sans payer de droits. Si le produit revient au pays, inutile de dire qu'il serait soumis aux lois des Douanes.

Ne concilierions-nous ainsi, si toutefois c'est là une solution pratique, l'intérêt du capital étranger et l'intérêt de notre Province?

Nous aurions de la sorte, Premièrement, le capital; Deuxièmement, le développement de nos richesses naturelles; Troisièmement,— l'établissement de centres producitfs augmentant notre capital économique; Quatrièmement,— l'emploi d'une main-d'oeuvre qui trouvant ici l'ouvrage qu'elle cherche, ne nous déserterait pas et Cinquièmement, —nous pourrions de la sorte, espérer que grand nombre des nôtres qui sont partis, retrouvant ici les conditions que là-bas ils sont allés chercher, reviendraient épris du désir de retrouver le sol natal.

Qu'on le remarque bien, ce n'est qu'une suggestion, et je me laisse guider par l'économiste français, qui ne craignait pas d'affirmer que "L'on doit comprendre que nous entrons dans une ère de grande industrialisation où tous les peuples vont lutter pour développer leurs moyens techniques. Des tranformations immenses se préparent, des états jusqu'ici peu importants ou presque inexistants antérieurement, sont appelés à devenir des producteurs formidables. C'ets un avenir qu'on peut pressentir parce qu'on connait l'importance de leurs ressources. Dans le domaine de la production comme dans celui de la politique, il faut prévoir assez longtemps à l'avance. Aussi n'est-il pas trop tôt pour envisager les grands bouleversements économiques auxquels tous les gens compétents savent que nous allons assister dans les vingt ans qui vont suivre."

Si un orgueil démesuré, une prétention presque grossière et grotesque ont fait commettre au Kaiser, l'erreur qui fit crouler son trône, on ne peut tout de même pas lui nier d'avoir dès le début de son règne, en 1890, discerné clairement l'avenir et les possibilités de l'industrialisation de l'Allemagne? Qui ne sait son acharnement à créer des écoles techniques, et qui ne se souvient de la campagne qui lui fut faite par le corps enseignant allemand qui opposa à ses idées, une résistance tenace et opiniâtre. Avouons tout de même qu'il fit de l'empire allemand, une nation riche et prospère, et qu'elle domine encore l'univers commercial, si son désir de domination ne l'avait pas aveuglé.

Certes, jusque-là ne va pas mon désir; ce n'est pas une industrialisation à outrance qu'il faut prêcher, — c'est une industrialisation relative, qui permette l'emploi et le développement de ce que la nature a semé sur notre territoire.

Tout ce qui est inactif dans un peuple, l'appauvrit et le détruit un peu. La mine inexploitée, le champ non cultivé, la forêt délaissée, le pouvoir d'eau libre, le cerveau non développé, tout ce qui n'est pas mis en mouvement, en action, qui ne produit pas, se détruit.

Pour arriver au degré de sage milieu, pour ne pas dépasser les limites que nécessairement nous devons nous imposer, adressons-nous à ceux-là qui par des études spéciales ont atteint une compétence que nous reconnaissons. Le temps est venu, il semble, où doit disparaître de notre Province, la légende des peuples pauvres qui sont heureux. Certes que la possession de l'argent pour lui-même ne soit pas une nécessité ni un bienfait, qui ne l'admettra, mais qu'il soit une nécessité pour un peuple qui a maintes oeuvres à accomplir, qui le nierа.

Faut-il pour cela réformer notre enseignement et le rendre strictement utilitaire, faut-il déparer nos programmes d'études de l'idéal qu'ils sèment, faut-il que nos écoles deviennent toutes des écoles de spécialisation?—Je ne sache pas qu'il soit nécessaire de discuter la proposition. Car en quoi une formation ou l'utile se mêlera à l'idéal, est-elle impossible?

EN QUOI l'étude plus approfondie sous des professeurs plus compétents, des sciences appliquées dans nos collèges classiques, nuira-t-elle à la formation générale que l'on y donne?

En quoi dans nos académies commerciales supérieures, l'étude du latin et du grec dans une proportion moindre, mais toutefois suffisante, nuira-t-elle à la formation plus utilitaire que l'on y veut donner?

Le résultat ne serait-il pas que nous fournirions à la lutte économique que nous devons nécessairement envisager, des hommes capables de l'orienter et de la diriger.

Je sais que je heurte ici quelques opinions très respectables et que je déclare respecter, mais l'audace d'une parole, si elle est animée par le désir de mieux servir, devient discutable, il me semble, et non pas condamnable.

Monsieur le président, vous permettrez, je le sais, que mon dernier mot soit pour la JEUNESSE de notre province. Elle offre l'apport essentiel à tout pays, son enthousiasme, sa fidélité, son désir d'être utile. Elle veut coopérer à l'oeuvre qui se fait, tant elle réalise que son accomplissement nécessite la coopération de tous. Elle veut que nous la connaissions mieux et que nous la reconnaissions davantage. Elle désire, non pas tant que nous comptions avec elle, que sur elle.

En somme, ELLE souhaite que nous lui fassions confiance et en échange, ELLE offre SON ENERGIE, SA TENACITE, SA VOLONTE.

MESSIEURS LES JEUNES, vous avez raison, vous êtes une force, et désireux de la mettre au service des idées justes et bonnes, vous voulez qu'on l'accepte. CONTINUEZ à mettre au service de la PROVINCE, chacun dans votre sphère d'activité, le dévouement qui vous anime, la loyauté qui vous fait agir.

SOUVENEZ-VOUS que toute ascension, que ce soit vers les pics élevés du Mont Everest, vers les glaciers qui dominent les Alpes ou le sommet des Rocheuses, ou encore vers le premier rang de la profession, de la finance ou de la politique, demande une préparation dans laquelle doivent entrer le courage, la constance et la modération.

Il ne faut pas brusquer les événements, PAS PLUS QUE LA VIE, — et vous êtes de ceux, je crois, qui apprécient les bienfaits de la patience.

Jamais serviles, vous savez affronter les hommes et les événements. Celui qui jeune, n'apprend pas que ce sont là les éléments d'une force que tôt ou tard on reconnaît, est à plaindre.

C'est parce que je sais que la jeunesse de notre PROVINCE est debout devant les hommes et prête à faire face aux événements, que nous regardons sans anxiété ni inquiétude, l'avenir.

Vous êtes, MESSIEURS, les chefs de DEMAIN, aidez-nous dans l'oeuvre que nous voulons faire, puisque c'est vous demain, qui la compléterez.

Pour ce que vous êtes aujourd'hui, pour ce que vous serez demain, permettez que vous félicitant, je vous prie de laisser dans ma main, tomber la vôtre.

LE PARTI LIBERAL

Le président du banquet invite alors le maire L.-E. Parent, de Sainte-Agathe des Monts, et Me Bernard Bourdon, président de la Jeunesse Libérale de Montréal, à proposer la santé du parti libéral dans Québec. Le premier passe en revue ce que le gouvernement libéral a accompli dans la province, et particulièrement dans le nord, suivant les Laurentides, depuis 27 ans, tandis que le second s'attache à expliquer ce qu'est le groupe qu'il représente, ce qu'il a fait et ce qu'il entend faire.

A suivre sur la page 16

NOUVELLES OUVRIERES

Le 21 juin 1924, la ratification par la Pologne, de 13 conventions internationales du travail, a été communiquée officiellement au secrétariat général de la Société des Nations à Genève.

Les 13 projets de conventions ratifiés par la Pologne comprennent: 1) les trois conventions adoptées à la session de Washington de la Conférence internationale du Travail (1919), relatives au chômage, au travail de nuit des adolescents employés dans l'industrie, et à l'âge minimum d'admission des enfants au travail industriel; 2) les trois conventions, adoptées à la session de Gênes (1920), qui ont trait à l'âge minimum d'admission des enfants au travail à bord des navires, à l'indemnité de chômage en cas de perte ou de naufrage du navire, et à l'institution de bureaux de placement pour les marins, enfin 3) les sept conventions, adoptées à la troisième session, à Genève (1921), qui concernent l'admission des enfants aux travaux agricoles, le droit d'association et de coalition des travailleurs agricoles, la réparation des accidents de travail dans l'agriculture, l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture, l'obligation du repos hebdomadaire dans les entreprises industrielles, l'âge minimum d'admission des jeunes gens au travail dans les soutes et les chaufferies, et l'examen médical obligatoire des adolescents employés à bord des navires.

LE TRAVAIL DES JEUNES

Le Sénat des Etats-Unis a approuvé un amendement à la Constitution, qui autorise le gouvernement à limiter, réglementer ou interdire le travail des enfants et jeunes gens âgés de moins de 18 ans; cet amendement, qui avait été approuvé au préalable par la Chambre des représentants, devra être soumis aux divers Etats de l'Union aux fins de ratification. Il est nécessaire que les 2/3 de ces Etats ratifient cette mesure avant qu'elle puisse être appliquée.

Le nouvel amendement est l'aboutissement d'une longue campagne en faveur de l'uniformisation des mesures légales destinées à protéger le travail des enfants et des jeunes gens. A l'heure actuelle, le contrôle de l'emploi de la main-d'oeuvre enfantine est dévolu à chaque Etat (48 Etats et le district de Colombie). Les tentatives faites pour promulguer une législation fédérale ayant été déclarées inconstitutionnelles, on proposa, il y a environ 18 mois, de modifier la constitution de manière à mettre le congrès en mesure de légiférer sur la question, sans égard à la législation votée par les Etats.

MEILLEUR RENDEMENT

M. L.-J. CADBURY, propriétaire de la chocolaterie de Bourneville, Birmingham, a, dans une communication que reproduisent les "Informations Sociales" (publication hebdomadaire du Bureau international du Travail), donné quelques détails intéressants concernant les effets de la journée de 8 heures sur le rendement des ouvriers dans son établissement. Il estime que trois facteurs peuvent compenser les effets de la réduction de la journée de travail. Ce sont: (1) l'intensification des efforts des travailleurs, (2) l'amélioration de l'organisation, (3) le développement du machinisme.

Après avoir donné quelques statistiques à l'appui, M. Cadbury conclut en ces termes: "L'examen de ces données montre que le rendement horaire varie, dans une large mesure, selon les diverses opérations, et il serait difficile d'établir une moyenne générale pour toute l'entreprise. Il importe également de tenir compte d'une certaine augmentation du rendement du personnel ne participant pas directement à la production, augmentation due à une meilleure organisation. Abstraction faite de ce point, je suis convaincu que les trois facteurs indiqués précédemment ont, au cours des dix dernières années, compensé largement la réduction de la durée du travail".

CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central des syndicats catholiques et nationaux s'assemble ce soir, à 8 h. 15, à la salle No 1, édifice des syndicats, 655, Demontigny est. Rapport du comité de la Fête du Travail. Rapport des officiers. MM. G. Tremblay et R. Binette ont été délégués par le Conseil au congrès de la C.T.C.C.

LES POLICIERS

La réunion des membres de l'union ouvrière fédérale de la police de Montréal, convoquée pour 1 h. 30 cet après-midi, est remise à 8 heures ce soir. Elle aura lieu au No 217, rue Sainte-Catherine est. Tous les intéressés sont invités, car plusieurs questions importantes seront étudiées.

LES DAMES AUXILIAIRES

Les dames auxiliaires de l'union des charpentiers menuisiers tiendront, ce soir, à 8 heures, une assemblée régulière à la salle Lavoie, 875, rue Ontario est.

OUVRIERS EN FOURRURE

Le conseil conjoint des ouvriers en fourrure tiendra ce soir, à 8 h. 15, une grande assemblée aux bureaux de l'union. Tous sont priés d'être présents pour affaires importantes.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303, rue S.-Dominique: Union des briqueteurs incorporée de Montréal.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417, rue Ontario est: Union internationale No 33 des plâtriers.

SALLE GAREAU, 243, rue Maisonneuve, Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.

MONUMENT NATIONAL, 296, boulevard Saint-Laurent: Union internationale No 78 des embouteurs.

SALLE DES EMPLOYES MUNICIPAUX, 217, rue Sainte-Catherine est: Union fédérale ouvrière No 62 des policiers.

SALLE LAFETIERE, 87, rue Aylwin: Union No 1558 des charpentiers-menuisiers.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655, rue Demontigny est: Conseil central des syndicats catholiques et nationaux; Syndicat catholique et national des raffineurs de sucre.

SAINT-ANSELME

Ces jours derniers, a été béni le mariage de Mlle Léda Brochu, fille de feu Georges Brochu de cette paroisse, avec M. Delphis Beaudoin, de S.-Henri, ainsi que celui de M. Narcisse Plante, de S.-Fabien de Panet, avec Mlle Marie-Anne Bourassa, fille de M. Philémon Bourassa, de S.-Anselme, et celui de M. Philippe Baillargeon, fils de M. Paul Baillargeon, de S.-Anselme, avec Mlle M.-Ange Irène Dion, fille de M. Joseph Dion, de Notre-Dame de Honfleur.

—Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a administré le sacrement de la confirmation à près de 200 enfants de cette paroisse.

—MM. J.-B. Cadrin et Odilon Dumas ont été élus commissaires d'écoles, en remplacement de MM. Evangéliste Fetteau et Adéodat Morin.

—Etaient de passage à S.-Anselme, ces jours derniers, M. Aimé Dumont, de Putnam, Conn., et sa famille, chez MM. Arthur Dumont et Arthur Gagné; Mme Vve L'Abbé, de S.-Charles, et sa fille, chez M. Alexandre Baillargeon; Mmes Guay, Gingras et Latendresse, de Montréal, et M. Etienne Hallé, de Détroit, Mich.

Le Bon Vieux
PEG TOP 5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

CASE LIMITED
Les Commis chez CASE parlent français
Ouvert Jusqu'à 9 Heures ce Soir
Vente pour Réduire le Stock de
$50,000.00
dans le but de céder le pas à la nouvelle politique commerciale de CASE. (Voir annonce plus tard).

Complets — Tous les complets — dont quelques-uns se vendaient jusqu'à $85 --sont offerts dans cette vente, y compris les SOCIETY BRAND CLOTHES dans les modèles les plus désirables . . . . Complets en trois et en quatre morceaux, avec culottes et pantalons. Toutes les grandeurs depuis 34 pour petits hommes jusqu'à 44 pour hommes de forte taille. Convenables pour toute l'année . . . . . 24.50 — 34.50 et 44.50

Chemises — Splendides chemises en "broadcloths" anglais, madras cordés, zéphirs et oxfords anglais. Chemises d'affaires et chemises avec faux col à même pour promenade. Toutes les grandeurs de 13½ à 18 inclusivement. 2.45 — 1.45 et 3.45

SPECIAL
Vendredi Soir et Samedi Matin Seulement
180 COMPLETS
19.50

SOUS-VETEMENTS, genre athlétique, en quadrillé à pyjama, toile et madras 1.35 et 1.85
CHANDAILS, Cardigans, fermés et sans manches 3.45, 7.85, 13.85
CRAVATES soie tricotée 2.15
Pyjamas 2.85
Bas golf 2.15
Cravates de soie 85
Chaussettes 95

La vente finit le 2 août — Encore sept jours seulement.
MODIFICATIONS FAITES GRATUITEMENT
507 Ouest, rue Ste-Catherine — CASE LIMITED — Dans l'Immeuble Drummond,

STRAND
Aujourd. et sam. Programme double
JOHN GILBERT dans "THE LONE CHANCE"
HOLBROOK BLINN et ENID BENNETT dans "THE BAD MAN"
"WILLIAM TELLS" par H. C. WITWER
William ECKSTEIN—Armand MEERTE

PAPINEAU
Aujourd. et sam. Grand programme double
CARMEL MYERS— "THE LOVE PIRATE"
"NOT ONE TO SPARE"
Un émouvant drame domestique
Comédie.. — Actualités. — Fables, Etc.

CORONA
(Notre-Dame près Atwater)
Aujourd. et sam. 2 grandes attractions
NITA NALDI et PATSY RUTH MILLER, dans "THE BREAKING POINT"
(Exposé français)
"Lights Out", grand drame mystérieux
SNUB POLLARD— "THE MYSTERY MAN"

PLAZA
Aujourd. et sam. Programme double spécial
"THE ARIZONA EXPRESS"
Très émouvant. — Troupe d'élite.
DOROTHY DALTON— "A MORAL SINNER"
(Exposé français)

PARC BELMONT
(Cartierville)
CONCERT TOUS LES SOIRS
par la fanfare H. M. Grenadiers Guards
J. J. Gagnier, Dir.
Somptueux Bain, Thriller, Salle de Danse, Aéroplane, Swing, Carrousel, etc.
Absolument nouveau à Montréal
Terrain ombragé pour pique-nique de famille
ENTREE, 10c. ENFANTS, 5c.
Ouvert de 9 h. a.m., à 12 h. p.m.
238-2 E

PARC DOMINION
Le plus grand parc d'amusements du Canada.
Promenade auto-chenille, Course à la Victoire, Montagnes Russes, Chute the Chutes, Dodgem.
100 AUTRES ATTRACTIONS
ADMISSION: ADULTES 15c ENFANTS 7c
236-4 E

MOULIN ROUGE
Aujourd'hui et Demain — SIX CYLINDER LOVE avec un groupe d'étoiles aussi BORROWED HUSBANDS avec EARL WILLIAMS — Titres français.

Mt ROYAL
143 avenue Laurier Ouest
Dernière fois aujourd'hui
"VIRTUOUS LIARS"
Aussi "Call of the Wild"

IMPERIAL
CE SOIR
CABARET
Chant
Danse
Comédie
En plus des six numéros réguliers de
Vaudeville B. F. Keith
et une belle vue
George Washington, Junr.
LES MEMES BAS PRIX

AVIS
Le pèlerinage annoncé pour dimanche à SAINTE-ANNE DE VARENNES, par le vapeur Duchess of York, sera fait par le vapeur Terrebonne. Pour information, Main 7607.

LOEW'S
A L'AFFICHE
Une comédie-tragique de la vie maritale la première année.
VIOLA DANA
dans
"DON'T DOUBT YOUR HUSBAND"
Hommes mariés! Femmes mariées! Toute personne qui pense au mariage! Ne manquez pas cette vue.
—VAUDEVILLE—

ELECTRA
Commençant aujourd'hui pour 3 Jours
AGNES AYRES dans
"THE GUILTY ONE"
en 7 parties. Titres français.
COMEDIE ET AUTRES

La fameuse étoile du "Merry-Go-Round"
MARY PHILBIN dans
The GAIETY GIRL
A L'AFFICHE
PALACE

Concert Gratis
Vu l'inclémence de la température le concert de musique militaire qui devait être donné le 22 juillet 1924 par la musique des Carabiniers Mont-Royal sera donné à la Ferme Fletcher
CE SOIR
à 8.30 heures
(heure avancée).
Par ordre des exécuteurs testamentaires de la succession de feu C. S. Campbell, C.R.

Concert de Musique Gratis
par les Royal Highlanders of Canada
(pas moins de 35 musiciens)
CE SOIR A 8.30
(Heure avancée)
A MAISONNEUVE
Er Avant du Marché
Donné suivant la clause du testament de feu Charles S. Campbell, C.R. Par ordre des exécuteurs de la succession de feu Charles S. Campbell, C. R.

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine.
et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.
3 paquets 25c, chez votre épicier

CAPITOL — COMMENÇANT DIMANCHE
Gloria dans un beau rôle dramatique — dans le rôle d'une carte de modes et dans celui d'une comédienne.
Sa meilleure vue.
Gloria Swanson in "MANHANDLED"

CAPITOL — IL FAIT FRAIS ICI
A L'AFFICHE
L'histoire populaire de Zane Grey's
WANDERER OF THE WASTELAND
MADE ENTIRELY IN NATURAL COLORS
WITH JACK HOLT NOAH BEERY
KATHLYN WILLIAMS BILLIE DOVE

Montré à 2 théâtres aujourd'hui jusqu'à samedi
REGENT — BELMONT
(Ave du Parc et Laurier) (Mont-Royal près Saint-Laurent)
Adolph Zukor and Jesse L. Lasky present
TRIUMPH
With LEATRICE JOY and ROD LA ROCQUE
A Paramount Picture
A CECIL B. DeMILLE PRODUCTION
UN concours de beauté, une parade des modes, un spectacle éblouissant, une histoire enlevante—"Triumph" renferme tout cela dans le plus grand drame d'amour et de luxe jamais produit par De Mille!
Titres Français
Attractions supplémentaires: REGENT: Buster Keaton dans "Day Dreams"; Harold Lloyd dans "Bumping into Broadway". BELMONT: Buster Keaton dans "Day Dreams" et la dernière histoire "Telephone Girl" de Witwer.
238-2 E

Deux Cigarettes de Plus dans Chaque Paquet!
Cigarettes British Consols
Maintenant — Paquet de 12-15 Cents
67

EN FAVEUR DE CETTE ENQUETE SUR LA POLICE

Déclaration de l'échevin Trépanier à propos de la motion de l'échevin Dubreuil

COMMISSION ROYALE

L'échevin Léon Trépanier déclare que si l'échevin J.-M. Dubreuil présente une motion pour demander qu'une commission royale soit nommée, avec mission d'enquêter sur les affaires de la police municipale, il suggèrera que cette enquête porte plutôt sur toute l'administration judiciaire dans le district de Montréal. Dans l'avis de motion soumis au conseil par l'échevin Dubreuil, celui-ci demande une enquête générale et complète sur l'administration des affaires de la police de Montréal soit ouverte, et aussi sur toute matière municipale qui pourra être soumise au commissaire enquêteur. L'échevin Trépanier croit que cette proposition va au-delà de ce que désire le public. C'est principalement sur l'administration de la justice que l'on veut une enquête. Une partie du mal résiderait, suivant ce que l'on entend dire, en dehors de la police municipale. Il y a la question des indésirables qui devrait être étudiée par la commission royale Les lois de l'immigration devraient être plus sévères, déclare l'échevin Trépanier.

La question relative à la liberté conditionnelle serait de même examinée. On a libéré déjà des prisonniers, même contre la volonté du chef de police. L'échevin Trépanier cite que les policiers eux-mêmes désirent cette enquête. Le représentant du quartier Lafontaine voudrait que la commission qui sera nommée soit revêtue de certains pouvoirs, pour que l'enquête ait une sanction. La décision du commissaire enquêteur devra être respectée.

L'échevin Trépanier signale que si la requête demandant la nomination d'une commission royale est appuyée par un aussi grand nombre de citoyens que l'on dit, le conseil ne peut pas ignorer cette requête, et l'on devra faire comme pour l'enquête Cannon qui fut demandée par la population en général et l'appuyer. "D'après ce que me dit un officier de police, une partie du mal dont on se plaint existerait non seulement dans la police mais aussi au Palais de Justice", a dit l'échevin Trépanier. C'est pourquoi l'enquête devrait porter sur l'administration de la justice dans le district de Montréal, a-t-il ajouté. L'échevin Trépanier a dit que l'un des bandits impliqués dans le meurtre de Cléroux, et qui était considéré par le chef de police comme un indésirable, était toléré à Montréal. Des lois plus sévères d'immigration n'auraient pas admis pareille chose, dit-il.

FEU M. J. BROUILLET

Feu M. J. Brouillet

Les funérailles de M. Joseph Brouillet, maître-boulanger, décédé ces jours derniers, à sa demeure, 856, avenue Coloniale, à l'âge de 59 ans, ont eu lieu à l'église du Saint-Enfant Jésus.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Elisabeth Brien, quatre fils, Damase, d'Ottawa, Avila, c.s.v., Théophile et Alfred, deux filles, Mme Rosaire Charbonneau, (Rose de Lima) et Irène.

Dans le cortège, on remarquait: Damase, Avila, c.s.v, Théophile et Alfred, les frères U. Martin, c.s.v., Larivière, c.s.v., N. Desjardins, c.s.v., Leclerc, c.s.v., Noiseux, c.s.v., Baron, c.s.v., Courtemanche, c.s.v., P. Poupart, c.s.v., M. Avila Brouillet, frère du défunt; MM. Thibault, C. Gauthier, J. Masse, A. Lavallée, A. Brien, O. Brien, ses beaux-frères; S. Brouillet, son oncle, D. Pelletier, Jos. Pelletier, Roméo Pelletier, W. Brouillet, M. Donato, L. Lavallée, D. Miller, N. Miller, T. Brien, Jos. Brien, L. Grenier, ses neveux; A. Bertrand, M. Boisvert, Jos. Brien, Alex. Brouillet, J. O. Pillon, ses cousins; MM. L. Blais, A. Corbeil, L. Beauvais, C. A. Tamais, Jos. Tamais, A. Beauchamp, E. Delisle, M. Fortin, Livert, G. Bousquet, M. Dubreuil, J.-A. Papillon, A.-A. Pouliot, H. Pélodeau, A. Laporte, A. Caron, D. Lachapelle, D. J. Finlayson, M. Guénette, N. Lefebvre, G. Leduc, J.-O. Boismanu, J.-B. Lebrun, J.-B. Duval, J.-B. Whitener, M. Paradis, T. Leduc, R. Martin, W. Clavel, V. Desnoyers, E. Gauthier, D. Chartier, G. Galarneau, U. Leclaire, A. Leclair, U. Lefebvre, P. Jamieson, J. Lemonde, D. Maheu, L. Bouthillette, E. Deschatelets, J. Lanthier, R. Vézina, M. Valiquette, M. Mayer, M. Fortin.

Le service fut chanté par M. l'abbé E. Brien, curé de Sainte-Philomène-de-Rosemont, assisté du R. P. Irenée Lavaliée et de M. l'abbé H. Martineau. La levée du corps a été faite par Mgr G.-M. Lespalleur, p.d. curé de la Nativité d'Hochelaga, ami de la famille.

Au choeur, on remarquait: Mgr Lepalleur, p.d., MM. les abbés Philippe Perrier, curé, Georges Champoux, vicaire à Rosemont, Prud'homme, et plusieurs Clercs de Saint-Viateur.

PERSONNEL

M. A.-J. Alexandor, de A.-J. Alexandor, Limited, s'embarque aujourd'hui, en Angleterre, sur le Megantic, pour revenir au pays, après avoir visité la Russie et les principaux centres de fourrures de l'Europe. r

FAITS SPECIALEMENT POUR CELUI QUI EST EN VACANCES

Les lacs Muskoka sont comme un puissant aimant dont le pouvoir d'attirer des milliers d'amateurs de plaisirs par tout le continent s'accroit d'année en année. Il y a aussi le district du Lac des Baies, les lacs Kawartha, les îles de la Baie Georgienne, Timagami et divers autres endroits de villégiature en Ontario où le touriste peut passer de charmantes vacances.

Il y a grande accommodation pour tout le monde et à des prix pour convenir à tous les goûts et à toutes les bourses.

On peut se procurer des brochures descriptives de ces différents endroits sur demande à tout agent des Chemins de fer Nationaux du Canada. Pour plus amples informations, etc., s'adresser à tout agent des Chemins de fer Nationaux du Canada ou au bureau des billets en ville, 230 St-Jacques. 8,25 r

LA SOLUTION DEFINITIVE DES QUESTIONS SINO-ALLEMANDES

(Service exclusif de la "Presse")

Berlin, 25. — Le gouvernement du Reich a conclu deux arrangements avec le gouvernement chinois.

Aux termes de l'accord la Chine rendra à l'Allemagne les livres, les terrains et les bâtiments de la "Deutsch-Asiatische Bank" à Pékin et à Han-Kéou, et paiera une indemnité pour les immeubles qui appartenaient à la Banque et qui ont été vendus. Les problèmes qui restaient en litige ont fait l'objet d'un règlement entre les gouvernements chinois et allemand. La "Deutsche-Asiatische Bank" est rétablie dans son activité et avec ses prérogatives d'avant-guerre. La Chine, en outre, libère la propriété privée allemande qui était encore sous séquestre.

Quant aux revendications de la Chine, touchant l'indemnité de guerre, elles seront couvertes par la remise de bons d'emprunt sur les chemins de fer chinois. La Chine reprend, d'une façon complète, le service de l'émission allemande, des emprunts d'Etat chinois.

Cet accord constitue le règlement définitif de toutes les questions qui divisaient l'Allemagne et la Chine.

UNE FEMME A LE CRANE FRACTURE

Vers 10 heures, hier soir, rue Sherbrooke-ouest, entre les avenues Roslyn et Grosvenor, à Westmount, Mlle Ethel Allsopp, âgée de 42 ans, bonne chez Mme Brewer, No 252, avenue Prince-Albert, Westmount, a été renversée par un automobile.

Le constable Branfield, de Westmount, appelé en rapport, apprit que la victime, lors de l'accident, était en compagnie de Mme Nopel, âgée de 42 ans, en service au No 425, avenue Mount-Stephen.

Mlle Allsop a été transportée en ambulance à l'hôpital Western. Elle a le crâne fracturé. Son état est très grave.

ONTARIO SONGERAIT A IMPOSER L'ESSENCE

Toronto, 25—Le ministre de la voirie, l'hon. G.-S. Henry, a annoncé hier que le tarif serait certainement augmenté pour les camions lourds, les voitures de déménagement et qu'une taxe sur l'essence serait probablement imposée plus tard.

Le ministre déclare que les camions et les voitures de déménagement font une concurrence directe aux tramways de la province et aux chemins de fer. Des experts ont calculé qu'au moins vingt pour cent des revenus des tramways vont à l'entretien du chemin. Les camions n'ont rien à payer et les compagnies encaissent immédiatement un profit de 20 pour cent.

Le ministre a également fait observer que les voitures lourdes causaient beaucoup de dommages à la surface des chemins. La Motor League ne s'est pas opposée au projet. Elle l'a au contraire tacitement approuvé. Le ministre a souligné spécialement la possibilité d'une plus lourde taxe sur les voitures de déménagement et les camions faisant le transport à longue distance.

La taxe sur l'essence est une autre affaire. Il faudra passer une loi. Il n'en a pas encore été question mais la chose viendra plus tard car le gouvernement ne peut rien à ce propos sans l'assentiment du parlement.

REQUETE REJETEE AU CONSEIL PRIVE

Londres, 25. — Une requête a été présentée au comité judiciaire du conseil privé, hier, demandant droit d'appel au conseil privé dans la cause de Warner, Quinlan Asphalt Company vs le Roi.

La compagnie demanderesse est américaine. Son navire-citerne, le "Crowe", qui mouillait à Toronto, fut réquisitionné par le gouvernement britannique et gardé pendant deux ans.

Les requérants, "au nom et droit du Dominion du Canada", demandaient à se pourvoir en appel contre le rejet d'une réclamation de $1,250,000 en compensation pour les pertes subies par suite du réquisitionnement du navire.

Le réquisitionnement a forcé la compagnie à acheter de l'huile et à payer pour le transport des prix élevés. Le comité rejeta la requête en déclarant qu'en somme ces sortes de causes ne relevaient pas de lui.

FEU M. G. LANTHIER

Feu M. GEORGES LANTHIER

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Geo. Lanthier, décédé à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 41 ans. Le défunt laisse, outre son épouse, née Elisabeth Bonin, une fille, Jeannette, et un fils, Bernard; sa mère, Mme Norbert Lanthier, et quatre frères, Norbert, Adélard, Joseph et Eugène. Le service fut chanté à l'église de Ville-Emard, par M. l'abbé Piché, assisté des abbés McNabb et Renaud. Etaient présents aux funérailles: M. A. Bonin et sa famille, M. Jos. Bonin, Mme P. Brault, Mme U. Bonin et ses fils, Mme J. Latour, Mme Brault, MM. U. Brault, D. Lemieux, L. Dubois, P. Dubois, C. Provost, H. Lemay, B. Boucher, L. Laframboise, D. Lanthier, E. Lanthier, V. Corbeil, Mlle J. Lanthier, B. Lamarche et son épouse, A. Primeau, Alf. Primeau, J. Primeau, E. Primeau, A. Lévesque, A. Walford, W. Courrette, A. Lengiois. Le cortège était précédé de la ligue du Sacré-Coeur.

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LE FASCISME

(Service exclusif de la PRESSE)

Rome, 25. — La nomination des sous-secrétaires d'Etat a provoqué les commentaires de la presse d'opposition.

Le "Mondo" montre que M. Mussolini a violé le décret Zanordelli de 1901 d'après lequel les sous-secrétaires d'Etat, ainsi qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires doivent être nommés en conseil des ministres. Or M. Mussolini les a nommés sans consulter personne.

Certains choix sont moins heureux. Au ministère de l'intérieur est nommé sous-secrétaire d'Etat M. Grandi "qui conduisit les porteurs de gourdins de Bologne au meeting de Gênes où ils frappèrent jusqu'au sang MM. Gonzalès et Rosetti. Après la bastonnade M. Grandi, loin de désapprouver cet épisode sanglant, déclara qu'il avait avait mis en fuite les ennemis.

SAINTE-MONIQUE-DE-NICOLET

M. le curé Rémi Généreux a ouvert en mars dernier un concours de popularité parmi les jeunes filles de la paroisse. Il s'est terminé ces jours derniers et Mlle Cécile Milot a obtenu la victoire. Elle a reçu en récompense une jolie pièce d'argenterie donnée par M. le curé.

—Dimanche, eut lieu la répétition de la soirée du 6 juillet, une soirée dramatique et musicale organisée au bénéfice de l'église, par les amateurs du village, qui jouèrent 2 pièces, "L'Expiation" et "Robert Macaire", sous la direction de M. J.-Donat Thérien. Le chant était dirigé par M. Hector Milot, maître de chapelle.

Les acteurs étaient: le docteur Arsène Descoteaux; le notaire Ernest-E. Bélanger, MM. J.-Donat Thérien, courtier, Napoléon Duval, Raoul Martel, Hector Milot, Arthur Champagne, Lorenzo Milot et Adrien Milot.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les oppositionnistes de la province s'occupent de cette question à une réunion.

UNE RESOLUTION

Au cours d'une réunion qui a eu lieu aux bureaux de l'opposition provinciale, il a été spécialement question de la révision des listes provinciales et tous ceux qui ont parlé sur cette question ont appuyé sur la nécessité d'une revision attentive, vigilante qui rende justice à tous.

Appelés à exprimer leurs vues, MM. J.-O. Renaud, Alfred Duranleau et Jos. Dufresne, députés, ont particulièrement insisté sur l'importance pour les oppositionnistes de chacun des comtés de la province de s'occuper dès maintenant de la revision des listes électorales.

M. Renaud a fait remarquer que dans le comté de Laval un grand nombre de ses amis n'ont pu voter parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste. "Nous avons perdu, ajouta-t-il, au moins dix mille votes aux dernières élections. Nous avons dans chaque paroisse des amis dévoués. Ils devraient s'occuper immédiatement de la revision dans chacune des concessions de leurs paroisses. On se fie trop aux secrétaires des municipalités. On les accuse ensuite, quand ils ne sont pas coupables. Le secrétaire doit enregistrer les noms qu'on lui donne et c'est tout."

M. Sauvé dit qu'il est en faveur de l'enregistrement de tous ceux qui sont qualifiés, rouges comme bleus. Un rouge et un bleu ont tous deux le même droit de vote. Le chef de l'opposition ne veut pas de mesquinerie à ce sujet. "Si un rouge, déclara-t-il, veut voter contre moi, je ne veux pas l'en empêcher en le privant de son droit de vote."

Une résolution fut adoptée engageant tous les amis de la cause oppositionniste à s'occuper dès maintenant et de façon active de la révision des listes électorales dans leurs paroisses.

CAMPBELLTON, N.-B.

—Le Château Restigouche a ouvert ses portes ces jours derniers. A cette occasion un grand dîner fut servi. On comptait 500 convives. Près de 2500 personnes ont visité l'hôtel pendant la soirée d'inauguration.

Pendant que le Sunlight fait son ouvrage

VOUS avez plus de loisirs, le jour du lavage, en employant le Savon Sunlight. En bas, dans la cuvette à laver, ce merveilleux savon accomplit la besogne. Vous imprégnez le linge de Sunlight, vous le mettez tremper, et alors ses ingrédients détersifs pénètrent le tissu et en détachent complètement la crasse la plus tenace ou les plus vieilles taches. Pas de frottage sur la planche à laver, pas de bouillage, pas de dur travail. Ensuite, au rinçage, la saleté s'enlève et le linge est prêt à étendre sur la corde, immaculé et blanc comme la neige.

Le jour du lavage ne devrait pas être un jour de labeur pour vous—L'efficacité du Sunlight remédie à cela.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO

5016F

TRIBUNE LIBRE

LE BESOIN D'UNE CARTE D'IDENTITE

La suggestion de votre correspondant du 11 juillet 1924 Ré-Carte d'identité et d'état Civil, est une mesure qui s'impose plus que jamais, le Canada étant qualifié de nation par ses relations internationales.

Si l'on s'arrête un tant soit peu à réfléchir à tout le bien qu'apporterait l'adoption d'une telle mesure dans notre ville, du moins sinon dans tout le pays, ceci devrait être un sujet d'étude sérieux pour nos législateurs tant provinciaux que fédéraux. Notre ville comme métropole du pays devrait se prévaloir d'un tel système et les raisons qui militent en faveur de l'établissement d'une carte d'identité et d'état civil sont nombreuses à plus d'un point de vue. Cette carte, sans être trop chargée, devra être bilingue et donner les détails pour établir, hors de tout doute, l'identité à satisfaction.

La carte que je propose renferme dans sa forme, outre la description physique, la souche de naissance établissant la nationalité, fait connaître les mariages mixtes, sujet britannique ou naturalisé; pour fins de justice, quels services la carte ne rendrait-elle pas pour trouver plus facilement ceux qui cherchent à éluder.

D'autre part, quel bien et que de services une telle mesure ne rendrait-elle pas dans les campagnes électorales où il serait beaucoup plus difficile de personnifier les gens et à beaucoup d'autres procédés. Ceci enlèverait dans une grande mesure, sinon totalement, la possibilité d'actes inavouables en pareilles circonstances.

En affaires banquières ou financières quelconques, le porteur d'une carte de ce genre pourrait toujours s'identifier à complète satisfaction sans le secours d'un tiers. En voyage et pour le commerce, combien d'inconvénients seraient écartés.

Toute personne de l'un ou l'autre sexe âgée de 16 ans devrait être munie d'une carte d'identité.

Emise en double avec un système d'enregistrement numérique et par série il ne peut y avoir de confusion. L'établissement d'un tel bureau aurait pour ainsi dire la population sous main.

Advenant le décès d'un inscrit, la carte étant retirée de la circulation lors de la déclaration de décès, il y aurait impossibilité de personnification.

Il suffit de penser un peu pour saisir tout le bien et les multiples services que pourrait rendre à la société l'application d'une telle mesure.

Le système d'inscription par district ferait trouver et connaître plus facilement les nouveaux arrivants; chacun serait tenu de se faire inscrire dans le nouveau quartier qu'il vient habiter.

Ceci peut paraître compliqué, cependant la chose étant établie sur une base systématique, un personnel avisé et peu nombreux aurait facilement raison de son fonctionnement.

Pourquoi n'aurions-nous pas dans tout le pays ou, au moins, dans notre ville, comme d'ailleurs la chose se pratique dans les pays d'Europe, un système de fiches nationales? Il n'y a aucune raison sérieuse à ce que cela ne soit pas établi de nos jours; surtout si l'on considère bien en face la vague sans cesse grossissante d'éléments étrangers qui nous envahit.

Le coup d'établir une telle mesure est peu de chose eu égard à tout le bien qui en résulterait pour l'administration civile, le commerce, l'industrie, qui en retireraient beaucoup d'avantages et de bénéfices. J'ai raison de croire que la chose étant bien comprise, le public y apporterait toute sa coopération.

La carte renfermerait tous les points importants, outre la photographie et la description, les empreintes digitales. C'est une signature à l'indienne direz-vous; c'est vrai, mais cependant elle ne peut être contrefaite.

Cette carte, imprimée sur papier spécial (toile) peut facilement s'adapter à un calepin de poche.

Tel que je le conçois, je reconnais que le but à atteindre serait obtenu en autant qu'il y aurait enregistrement à un point central par ordre numérique et par série, ce qui empêcherait les répétitions et la confusion.

Le jour où la carte d'identité et d'état civil sera mise en vigueur établira une grande amélioration dans les moeurs de notre population.

Votre tout dévoué,

THEO DE LAMADELEINE.

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine.

et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.

3 paquets 25c, chez votre épicier

Maitrisez toute Maladie par l'emploi d'

OXYDONOR

Demandez Livre Gratuit

Dr H. Sanche & Cie

364, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P. Q.

AREX

COMPOUND CONTRE LE

RHUMATISME

INSOMNIE, MAUX DE TETE

GRIPPE, NEVRALGIE

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS PRIX $1.00

THE AREX COMPANY, LEVIS P.Q.

SPECIAL SAMEDI

Une grande vente de chapeaux de feutre blanc à

$2.95

Prix régulier $4.95

Le chapeau idéal pour les vacances et la promenade.

Tous nos chapeaux de paille de Milan seront en vente à **$2.95**

Des centaines d'autres chapeaux à des rabais remarquables.

Davies LIMITED LADIES HATS

Magasin principal:
561 RUE STE-CATHERINE OUEST
Angle rue Drummond

Magasin de la rue Bleury, entre rue Ste-Catherine et théâtre Impérial

OUVERT TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI DURANT JUILLET

LE SOUS-SOL DES BONNES OCCASIONS

Goodwin's LIMITED

Ferme à 1 heure samedi.

Venez à bonne heure pour ces spéciaux.

Jupes en Crêpe Canton Epais

Valant jusqu'à 10.50

Blanc, marine, noir, cocoa, brun, tan.

5.97

Robes en Voile Foncé

Jolis dessins; les tailles comprennent également de 46 à 52. Très spécial à

3.75

Très Bonnes Combinaisons Princess

En très beau coton blanc. Bord double opaque de 20 pouces fini avec dentelle torchon écru. Epaulettes en dentelle également. Tailles de 36 à 44.

1.49

Samedi au Comptoir en Fer à Cheval

1500 Salopettes pour Garçonnets

Khaki, bleu uni et bleu avec rayures blanches, tailles de 4 à 14 ans

Tout ce qui nous reste en fait de Chapeaux de Paille

.69

.75

Prenez-en avantage

Vous pouvez maintenant vous procurer des Goodyear à bas prix—pneus de qualité Goodyear insurpassable

GOODYEAR construit un assortiment de pneus pour faire face à la demande variée dans la classe de prix. Chaque pneu représente le maximum de bas coût par mille pour le montant investit.

Construit spécialement pour ceux qui ne requièrent pas le long parcours et la traction du pneu à cordes All-Weather, il y a le pneu à cordes Wingfoot. Ce pneu vous offre une épargne dans son coût initial et n'a pour supérieur dans la classe de parcours que le All-Weather. Il y a différents pneus Goodyear à prix variés qui s'adaptent aux bourses de un chacun.

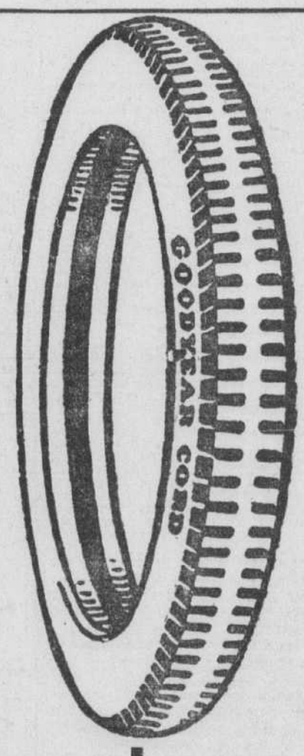

Permettez au Vendeur Choisi de Goodyear de vous venir en aide. Il s'y connait car il fait parti des 2,500 vendeurs choisis par Goodyear comme étant les meilleurs pour faire la distribution de ses produits. Ses méthodes de commerce et son expérience jointes à la perfection de l'assortiment Goodyear lui permettent de vous vendre des pneus Goodyear d'une manière économe et de vous donner un service réel. Il vaut la peine d'être compté au nombre de vos amis.

Goodyear means Good Wear

GOODYEAR

MADE IN CANADA

FUMEZ LE TABAC HACHE **Ogden's**

OGDEN'S LIVERPOOL

40e ANNEE — No 239
MONTREAL, VENDREDI, 25 JUILLET 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

Que vous cherchiez de l'emploi ou de la main-d'oeuvre vous pouvez atteindre votre but par une annonce classée dans la "Presse".

AUJOURD'HUI LE JOUR

A rumeur fausse,

Hâtif et complet démenti !

Le pont de la rive Sud est une entreprise canadienne.

Il sera érigé par des ouvriers canadiens avec des matériaux canadiens.

Cette double précision vient du ministre de la Marine lui-même, l'hon. M. Cardin.

Elle rassurera donc les gens qui s'étaient émus du fait que certains individus — les travaux ne sont pas commencés et il y a déjà des mécontents — osaient répandre le bruit que la gigantesque entreprise serait en grande partie américaine.

Le ministre de la Voirie prie les automobilistes réfléchis de croire qu'il compte plutôt sur leur jugement que sur les règlements officiels pour en arriver à réduire le chiffre des tragédies imputables à l'auto. Le bref appel que fait à l'intelligence publique l'hon. M. Perron sera entendu de tous, espérons-le.

On a lu l'histoire de cet octogénaire de Syracuse, N. Y., — pareille chose n'arrive qu'à nos voisins — qui voulait faire appeler "Embarras" la fillette qui lui est née dernièrement. La mère, intervenant, a pu trancher la difficulté grâce à un moyen terme : l'enfant aura nom Jeanne. Pourvu que toutes les Jeannes n'aillent pas en conclure qu'elles sont nécessairement des embarras !

Nos compliments à l'hon. juge L.-J. Loranger, à M. Victor Morin et à M. Emile Vaillancourt, que la Cour pontificale vient de décorer de la croix de l'Ordre vénérable du Saint-Sépulcre. Tous trois ont à leur crédit des oeuvres d'apostolat catholique et social qui les rendent dignes des marques de distinction que Rome leur a témoignées sur la recommandation de Mgr l'administrateur de l'archidiocèse de Montréal.

Une dépêche de Toronto annonce que l'essence à moteurs (gazoline) serait bientôt frappée d'un impôt spécial, tout comme chez nous. Il faut bien que la province de Québec se taille des rentes — et le consommateur en sait quelque chose —; mais les alléchants surplus de M. le trésorier Nicol n'en sont pas moins autant de "lauriers de Mithridate" qui font loucher terriblement nos voisins, s'ils ne les empêchent pas de dormir.

Plus les autorités américaines multiplient les ennuis à l'endroit des Canadiens qui veulent excursionner par delà la frontière, plus ces derniers s'obstinent à se diriger vers la ligne 45e. Si c'est là une tactique pour attirer les touristes du Canada, il faut reconnaître qu'elle réussit à merveille. Comme si notre pays ne nous offrait pas, en sites pittoresques et en beautés naturelles, tout ce qui peut contribuer à rendre agréables nos vacances annuelles.

LE VAINQUEUR DU PRIX DU ROI REVIENT AU PAYS

Londres, 25. — L'équipe canadienne qui a pris part au concours de tir de Bisley est partie aujourd'hui pour le Canada à bord du "Megantic". Le soldat Desmond Burke, d'Ottawa, vainqueur du prix du roi, emporte 250 livres sterling données par Sa Majesté au vainqueur du grand match; il emporte aussi, comme les autres membres de l'équipe, un bon nombre de prix gagnés dans les divers concours qui ont eu lieu pendant quinze jours, à Bisley. Une belle réception attendrait le soldat Burke, à Ottawa.

PARTI POUR LA JAMAIQUE

Panama, 25—Le navire de guerre anglais "Shawdron" est parti aujourd'hui pour la Jamaïque. Il ne s'agissait pas d'une visite officielle.

LES PERTES DUES AU FEU

Toronto, 25 — Au Canada, les pertes causées par le feu pendant la semaine qui s'est terminée le 23 juillet, sont évaluées par le "Monetary Times" à $399,000. La semaine précédente, les pertes ont été de $1,031,700.

UN ATTENTAT CRIMINEL

DES BANDITS ENLEVENT UNE JEUNE FILLE A LA POINTE DU REVOLVER

Les chenapans menacent de mort le compagnon de la victime et ils lui volent son argent, sa montre d'or ainsi qu'un auto valant $3,200.

JEUNE FILLE COURAGEUSE

Un des attentats les plus sensationnels rapportés depuis longtemps à la Sûreté a été commis, la nuit dernière, dans le nord de la ville, alors que des bandits armés ont enlevé, à la pointe du revolver, les occupants d'un auto, un jeune homme et une jeune fille, qu'ils ont ensuite abandonnés dans la rue,à différents endroits, après les avoir dépouillés de leur argent et de leurs bijoux.

Les apaches ont disparu dans l'auto du jeune homme, une superbe machine McLaughlin à sept places de la valeur de $3,200, qui, cet avant-midi encore, n'avait pas été retrouvée.

Après avoir passé la soirée ensemble chez des parents et avoir fait une promenade en auto, M. René Bruneau, 1123 rue Bordeaux, reconduisit chez elle Mlle Juliette Bélanger, dont les parents sont domiciliés rue Chabot, No 2292, près de la rue Bellechasse.

La jeune fille venait de descendre de voiture et souhaitait le bonsoir à son compagnon, lorsque trois individus armés de revolvels, surgissant soudain, la saisirent et la poussèrent dans l'auto.

L'un des malandrins, s'adressant ensuite à M. Bruneau, lui posa la question suivante:

—Tiens-tu à la vie?

—Mais oui, fut la réponse.

—Dans ce cas, prends place sur le siège de derrière et ne pouse pas un seul appel ou tu es un homme mort."

Tout en parlant, un apache,revolver à la main, se plaçait près du jeune homme.

Un instant plus tard, la voiture démarrait. Le chauffeur, qui avait pris la place de M. Bruneau, conduisit l'auto dans un grand nombre de rues du Parc Molson, afin de pouvoir dévaliser le jeune homme, à qui les chenapans ont enlevé une somme de $47, sa montre d'or, évaluée à $65, ainsi que d'autres bijoux.

Quand il n'eut plus rien, les bandits conduisirent l'auto dans la rue Papineau et, en arrivant à l'avenue Laurier, ils lui ordonnèrent de descendre.

Bien qu'il ne fut pas armé, M. Bruneau résista de toutes ses forces, ne voulant pas abandonner, Mlle Bélanger, avec les sinistres personnages. Ce fut peine perdue, les apaches eurent vite fait de se débarrasser de lui, puis la voiture avec les trois malandrins et la jeune fille, plus morte que vive, s'éloigna à toute vitesse vers l'ouest, dans l'avenue Laurier.

Chemin faisant, ils dépouillèrent Mlle Bélanger, de sa bague ainsi que de l'argent qu'elle avait en porte-monnaie.

Bientôt après, l'auto contournait l'angle de la rue Saint-Hubert et gagnait vers le nord, dans un endroit où il n'y a pas de maisons.

Réalisant la terrible situation dans laquelle elle se trouvait, la courageuse jeune fille, malgré les terribles menaces de ceux qui l'entouraient, se mit à pousser de grands cris.

Craignant que les appels n'eussent été entendus, les malandrins se hâtèrent de faire descendre la victime au nord de la rue Saint-Hubert, près de la voie du Pacifique Canadien, où ils l'abandonnèrent seule dans la nuit.

Mlle Bélanger, heureuse, tout de même, d'être débarassée de la présence des chenapans, se mit à marcher dans la direction de sa demeure. Elle ne tarda pas à rencontrer des policiers en motocyclette qui la conduisirent chez elle, pour ensuite s'élancer à la poursuite des ravisseurs.

L'officier de service au poste de police No 19 ainsi que le sergent-détective Victor Foucault, de la Sûreté, prévenus par Mlle Bélanger et M. René Bruneau, lancèrent de nombreux agents sur la trace des coureurs de routes qui étaient partis vers le sud de la rue Saint-Hubert, dans l'auto volé à M. Bruneau. Ce dernier nous disait, ce matin, que sa machine n'avait pas encore été trouvée.

Les apaches dont deux parlaient français et le troisième, anglais, n'étaient pas masqués et ils pourront être facilement reconnus par les deux victimes. Ils paraissaient âgés de 25 à 30 ans.

L'auto volé est une machine McLaughlin, routière noire à 7 places, ayant une marque dans la carrosserie, entre les deux portes du côté gauche. Le numéro de la licence est 44466.

M. RENE BRUNEAU qui, en compagnie de Mlle Juliette Bélanger, a été attaqué par des bandits, la nuit dernière.

UNE QUESTION IMPORTANTE A ELUCIDER

L'interprétation d'un article de notre loi des chemins de fer.

AU CONSEIL PRIVE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 25.—Me Auguste Lemieux vient de recevoir de Me Lawrence Jones, son agent à Londres, un cablogramme lui annonçant que le conseil privé avait accordé la requête qu'il avait présentée au nom de son client, M. Aristide Ouellette, de Hull, pour obtenir la permission d'interjeter appel du jugement rendu par la Cour suprême du Canada, le 6 juin dernier, renversant sur une division de trois à deux, le jugement de la Cour d'appel, qui confirmait celui de la Cour supérieure de Hull et accordait $1,500 de dommages à M. Ouellette pour la mort de ses deux enfants, tués le 31 août 1922 par deux locomotives du Pacifique Canadien sur le passage à niveau de la rue S.-Florent, à Hull.

Le conseil privé a accordé à M. Aristide Ouellette l'appel de grâce "in forma pauperis".

Une question des plus importantes est soulevée en cette cause. Il s'agit de faire interpréter par le conseil privé l'article 310 de la loi des chemins de fer qui décrète que, chaque fois que, dans une cité, une ville ou un village, un train n'ayant pas en tête une locomotive traverse ou longe une voie publique à niveau, qui n'est pas protégée par des barrières ou autrement, la compagnie du chemin de fer doit avoir sur la partie du train formant ainsi la tête du convoi quelqu'un pour avertir les personnes qui se tiendraient sur la voie du chemin de fer, la traverseraient ou seraient sur le point de la traverser.

Les deux jeunes fils de M. Aristide Ouellette, Lucien et Hector Ouellette, âgés respectivement de 10 et de 12 ans, alors qu'ils étaient dans un camion automobile, traversaient le passage à niveau de la rue S.-Florent, à Hull, lorsque deux locomotives et deux tenders attachés les uns aux autres, et marchant à reculons vinrent frapper l'automobile avec le résultat que les deux jeunes Ouellette furent tués sur-le-champ, et Maurice Bertrand et Alphé Bertrand,qui étaient aussi dans cette voiture, furent très grièvement blessés. M. Aristide Ouellette poursuivit le Pacifique Canadien en dommages. La cause s'instruisit en Cour supérieure à Hull en juin 1923 devant l'hon. juge en chef Martin, assisté d'un jury. Le procès dura quatre jours. Les jurés décidèrent que M. Aristide Ouellette avait subi pour $3,000 de dommages, mais que, vu la faute contributive d'Alphé Bertrand qui conduisait alors le camion automobile, cette somme devait être réduite de moitié. Ils déclarèrent dans leur verdict que le Pacifique avait été négligent en ne mettant pas une vigie sur le premier tender et qu'Alphée Bertrand avait aussi été imprudent en ne s'assurant pas de l'approche de ces locomotives au moment où il traversait la voie ferrée. Ils accordèrent $1,500 à Ouellette et l'hon. juge Martin confirma ce verdict.

La compagnie du Pacifique interjeta appel à la cour du banc du Roi à Montréal, limitant son appel, et prétendant que, d'après la loi des chemins de fer, elle n'était pas tenue de poster une vigie sur le tender en question.

La question se posa donc nettement devant la cour d'appel de savoir si deux locomotives et leurs tenders attachés les uns aux autres et marchant à reculons formaient un train, dans le sens et suivant l'interprétation de la loi des chemins de fer et si un tender était partie intégrante, ou un véhicule distinct et séparé de la locomotive proprement dite.

M. Ouellette soutint que ces locomotives et tenders constituaient un train et que, lorsqu'elles traversaient ce passage à niveau de la rue S.-Florent elles n'avaient pas en tête une locomotive, mais un tender, véhicule complètement distinct de la locomotive et que, par conséquent, le Pacifique était tenu de

A suivre sur la page 17

LES ACTES DE BANDITISME

LE FINLANDAIS KANKASAPA SUCCOMBE A SES BLESSURES

Trouvé inconscient dans un ravin à Jonquières, il meurt à l'hôpital de Kénogami.

VICTIME DE VOLEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25. — Soante Kankasapa, ce Finlandais qui a été trouvé inconscient dans un ravin, à une faible distance des usines Price Bros. à Jonquières, ces jours derniers, est mort à l'hôpital de Kénogami, où il avait été transporté. Une enquête, tenue par le coroner Riverin, a établi que Kankasapa a succombé à des blessures qui lui ont été infligées par des inconnus.

La victime de ce que l'on croit être un meurtre dont le mobile ne serait autre que le vol, était âgée de 24 ans seulement. Ce Finlandais travaillait à Jonquières depuis quelques années. D'après ce que l'on sait, il aurait passé la soirée qui a précédé l'attentat avec des compatriotes.

Il a repris connaissance avant de mourir et il a raconté qu'il avait été assailli par quatre hommes qu'il ne connaissait pas et qui l'ont pillé. Ce qui semblerait confirmer cette déclaration, c'est qu'aucun argent n'a été trouvé sur lui, lorsqu'on le retira inconscient du ravin.

Ses amis prétendent qu'il devait avoir sur lui, lors de sa disparition, au moins une centaine de piastres. La police provinciale fait une enquête.

L'"EMPRESS OF FRANCE"

Comme nous le rapportions, hier, l'"Empress of France" du Pacifique Canadien, vient d'établir un nouveau record en faisant le voyage de Québec à Cherbourg en 5 jours, 14 heures et 15 minutes. MM. Arthur Berthiaume et P.-R. DuTremblay étaient sur l'"Empress of France" à ce voyage record.

SON CAS EST GRAVE

L'état d'Albert Grofford, âgé de 21 ans, domicilié, 33, rue Bellechasse, qui a été rué par un cheval, mercredi dernier, est considéré comme grave par les autorités de l'hôpital Victoria où il fut transporté. Il souffre d'une fracture d'un os à la tête.

LA PROTECTION DU COMMERCE MONDIAL

Genève, 25. — Les experts internationaux chargés d'étudier les articles d'une convention concernant la concurrence déloyale, en affaires, ont soumis au comité économique de la Société des Nations une série de principes. Ils demandent que le contrôle des marques de commerce en vue de mettre fin aux fraudes soit pris par la Société des nations, les pénalités nécessaires devant être établies pour les cas de délits.

DESASTREUSE MEPRISE

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Michel-des-Saints, 25. — Dimanche soir, vers neuf heures un incendie s'est déclaré chez M. Charles Bellerose, à la rivière Sauvage. Un enfant, ayant mis de la gazoline à la place de pétrole dans un fanal allumé, une explosion se produisit et mit le feu à la maison qui fut réduite en cendres avec tout son contenu, ainsi que les dépendances. Les pertes s'élèvent à environ $2,000. M. Bellerose n'avait pas d'assurance.

LIMOUSINE QUI SERVAIT A FAIRE LA CONTREBANDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25. — Les officiers de la Commission des liqueurs de Québec viennent de saisir, à Saint-Honoré, une limousine qui avait été achetée depuis quelques semaines et dont on se servait pour faire de la contrebande des liqueurs.

Une quantité très considérable de boisson a été confisquée et, en plus, une amende de $1,000 a été imposée à l'un des occupants, par le magistrat Fiset. Celui à qui appartenait la voiture, apparemment, a pu s'esquiver. La cargaison venait, dit-on, de Saint-Pierre et Miquelon.

LA VIOLATION DES LOIS

DANGERS DE LA CONTREBANDE

Les autorités américaines feront un nouvel effort pour protéger la population contre le fléau des stupéfiants. — Une flotte peu désirable.

LETTRE COMPROMETTANTE

New-York, 25—La permission de monter à bord des vaisseaux, à la ligne de contrebande des liqueurs, pour rechercher les narcotiques et les étrangers devant entrer illégalement dans le pays, sera demandée par les agents du département de la Trésorerie. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui à la suite de la saisie d'une lettre sur un prisonnier, lettre indiquant qu'il y a des narcotiques et des étrangers sur les vaisseaux à l'ancre, au large. Cette lettre, écrite par un homme, sur l'un des vaisseaux, à Robert Wylie, 3 rue Clayburn, Glasgow, Ecosse, annonçait qu'il y avait des Chinois et d'autres étrangers à bord des vaisseaux et qu'un aéroplane faisait six courses par jour en partant des vaisseaux avec des liqueurs. La lettre portant cette information est tombée dans les mains des autorités à cause de la capture d'une embarcation automobile transportant deux cents caisses de liqueurs.

Voici des extraits de la lettre en question: "Chers parents, un mot seulement pour vous apprendre que tout va bien. N'écrivez plus; car nous n'avons presque plus rien et nous rentrerons bientôt au pays. Tout ce qui reste, c'est à peu près deux mille caisses qui seront déchargées dans deux jours, si tout marche bien. Nous menons une vie très excitante ici. Il y a deux bateaux de Chinois, Italiens, Grecs et autres. Ces étrangers attendent l'occasion favorable pour entrer illégalement aux Etats-Unis. Il y a aussi deux steamers remplis de cocaïne, d'opium et de morphine que l'on passe en contrebande tous les jours. Nous avons un aéroplane qui fait des courses tous les jours et transporte dix-neuf caisses à chaque voyage. Il fait en moyenne six courses par jour. Je dois fermer ma lettre maintenant, car je dois répondre à quelques clients."

UNE ENTENTE ENTRE LES PEUPLES SLAVES

(Service exclusif de la PRESSE)

Paris, 25. — A la date du 2 juillet, le Comité slave qui s'est fondé en France le 10 avril dernier, a tenu une séance solennelle dans laquelle une déclaration a été lue affirmant la solidarité des nations slaves pour une politique d'harmonie et d'efforts communs en vue de la prospérité de ces différentes nations. C'est un événement important que le rapprochement de ces divers pays slaves qui fourniront un terrain d'entente non seulement aux nations qui ont participé à la guerre, mais à un chiffre important de groupements russes.

SUITES D'UN ATTENTAT QUI FIT DU BRUIT

Un des prévenus dénonce ses prétendus complices, dont un seul serait arrêté.

LES TEMOIGNAGES

Paul Amanti et Robert French ont subi leur enquête préliminaire, hier après-midi, devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir pris part à un vol de grand chemin contre le caissier de la "British Empire Coal company", sur les quais, le 31 mai dernier, et d'avoir volé une somme de $5,100 à ce dernier, à la pointe du revolver.

Le principal témoin a été Sabatini Ranco, l'un des inculpés qui a rendu témoignage pour la Couronne. Il a déclaré qu'avec d'autres individus, y compris French, il avait souvent discuté de certains coups à tenter. Il produisit une liste des attentats projetés dans une épicerie de la rue de la Montagne, un magasin, rue Lusignan, et l'établissement de la "Geo Hall Coal company, Limited".

Le 31 mai, dit-il, il a conduit la bande, en auto, de la Pointe Saint-Charles jusqu'à l'angle des rues Notre-Dame et Iberville où un nommé Teolis tenait un restaurant. Là, dit-il, on se procura un fusil de chasse et, plus tard, un colis contenant des liqueurs et, croit-il, un revolver.

Il conduisit ensuite, dit-il, les nommés French, Teolis et un autre individu nommé Mahoney, à Hochelaga, mais il jure qu'il n'a pas pris part au vol. Il n'a pas même eu connaissance de ce qui s'est passé. Les trois hommes revinrent avec une valise. Il voulut mettre la machine en mouvement, mais le moteur n'a pas fonctionné. Il fut alors arrêté et l'argent fut trouvé à quelque distance de là.

Parlant des individus qu'il venait de désigner, Ranco déclara au tribunal qu'ils "étaient si occupés qu'ils n'avaient pas le temps de travailler".

D'autres témoins ont été entendus, puis French a été envoyé pour examen volontaire. La cause contre Amanti sera entendue dans le courant de la journée, les autres individus désignés par Ranco n'ont pas encore été arrêtés.

LES CONSERVATEURS A SAINT-LIN DIMANCHE

Il a été décidé que la grande assemblée de dimanche à Saint-Lin aura lieu dans la cour du collège, à quelques pas de la gare. C'est un endroit magnifique qui peut accommoder des milliers de personnes. Une estrade sera construite pour les nombreux orateurs qui porteront la parole à ce ralliement.

M. Arthur Sauvé exposera son programme et, comme il l'a déclaré devant les membres du Club Cartier, il répondra aux récents discours des ministres provinciaux. Les autres orateurs seront MM. Jos. Dufresne, député de Joliette, Alfred Duranleau, député de la division Montréal-Laurier, le notaire Paul Paquette, J.-A. Hurteau et Aldéric Blain, avocats.

Le chef de l'opposition sera entouré de la plupart de ses collègues du district de Montréal. Une foule de citoyens de la métropole prendront également part à cette assemblée oppositionniste. Toutes les paroisses du comté de l'Assomption et les comtés de Joliette, Montcalm et Terrebonne seront largement représentés.

Le train quitte la gare Viger à 9 heures (heure solaire) pour arriver à Saint-Lin à 10 h. 55. Il laisse Saint-Lin à 6 heures du soir et rentre à Montréal à 7 h. 40.

L'assemblée commencera à deux heures (heure solaire).

PENIBLE ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 25.—Mme W. Odell, d'Eustis, s'est brûlée grièvement, mercredi après-midi, en faisant infuser du thé. Elle a été transportée par l'ambulance Lord, au Sherbrooke Hospital, à Sherbrooke.

POUR RELIER MONTREAL A LA RIVE SUD

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PONT COMMENCERAIT SOUS PEU

C'est ce que déclare le Dr W.-L. McDougald, président de la Commission du port sous la direction de laquelle les travaux seront faits.

UNE ENTREPRISE COLOSSALE

Le président de la Commission du port, le Dr W.-L. McDougald, a déclaré que la construction du nouveau pont devant relier Montréal à la rive sud sera probablement commencée cet automne. On sait que c'est la Commission qui aura la direction des travaux.

Ce pont partira de l'avenue Delorimier, à un endroit quelque peu plus bas que la rue Dorchester, traversera à l'île Sainte-Hélène et, de là, se rendra sur l'autre rive. Il sera suffisamment élevé pour ne pas nuire en aucune façon à la navigation. Le plan adopté est pratiquement celui que M. M.-P. Fennell, alors gérant du port, soumettait à une assemblée, tenue à Sorel en décembre dernier, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Sorel et de l'Union des Municipalités de Québec. M. Fennell représentait alors le Dr McDougald.

A la demande de la Commission du port, des plans ont été préparés par les ingénieurs Monsarrat et Pratley, de Montréal, J.-B. Strauss, de Chicago, F.-W. Cowie, ingénieur consultant de la Commission, et L.-F. Moisseiff, de New-York.

Avant le commencement des travaux, il y aura probablement une conférence entre les représentants des autorités provinciales et municipales et les membres de la Commission afin d'établir la coopération financière que Montréal et la province peuvent apporter.

En réponse à une question qu'on lui posait pour savoir si le contrat sera donné à des entrepreneurs canadiens, M. McDougald a répondu que la politique de la Commission du port a toujours été d'accepter les offres du plus bas soumissionnaire compétent et de s'occuper des entrepreneurs canadiens, d'abord.

Voici un résumé de ce que le président a déclaré aux journaux: "La législation qui a été adoptée, samedi dernier, par le parlement fédéral pour permettre à la Commission du port de construire le pont est le commencement d'une nouvelle ère dans le développement municipal et métropolitain de la ville de Montréal. Si on excepte l'entrée, en ville, de la ligne transcontinentale du Pacifique Canadien, rien n'a pu avoir, depuis la dernière génération, plus d'importance pour l'expansion de la ville et sa réorganisation physique comme métropole. C'est le premier pas dans le chemin du projet de l'embellissement de la ville pour lequel tant de nos concitoyens se sont dévoués. La construction du pont fera de notre ville ce que la nature a voulu qu'elle fût: la plus belle des grandes villes d'Amérique.

Le pont sera une entrée grandiose de la métropole. Il sera non seulement utile au trafic des cantons avoisinants, mais il le sera aussi au trafic international qui se développe continuellement.

Si le développement des villes, ailleurs, en Amérique, permet de formuler une opinion, je pense que toute l'étendue de terrain qui se trouve à l'ouest de la rue Delorimier, au sud de la rue Sainte-Catherine et jusqu'à la rue Craig perdra son caractère d'aujourd'hui pour devenir un grand centre industriel et commercial".

Le président fait ensuite quelques remarques indiquant qu'il existait certaines difficultés concernant le projet, mais que l'exécution de celui-ci ne pouvait être en meilleures mains que celles de la Commission qui a tout l'outillage voulu pour entreprendre des travaux de cette nature.

Il rappelle ensuite qu'à la suite d'un arrêté ministériel en date du 14 août 1922, la Commission a obtenu la permission de dépenser $50,000 pour faire des travaux de sondage, des estimés, etc. M. T.-W. Harvie, alors ingénieur en chef du port, et M. Paul Leclaire, actuellement l'ingénieur en chef, étaient les hommes les plus compétents qu'on pouvait trouver. Ils ont acquis sur le sujet des connaissances très approfondies.

Le président parle ensuite des divers plans qui ont été soumis, celui de la rue McGill, à l'entrée du canal Lachine, et celui d'un pont parallèle au pont Victoria. Les estimés du premier étaient d'environ $12,000,000, cependant que ceux du deuxième projet étaient de $3,000,000.

M. McDougald dit aussi qu'alors qu'il était à San Francisco il a rencontré M. J.-B. Strauss, de Chicago, qui s'occupait du projet de la Golden Gate Bridge Association. C'est sur ses recommandations qu'on a appuyé le projet du site de l'avenue Delorimier. M. Strauss a été assisté dans ses travaux, par les ingénieurs locaux susmentionnés.

La commission a aussi engagé M. Moisseiff, de New-York, l'ingénieur qui a fait les plans du pont Philadelphie-Camden, actuellement en construction.

Le président termine son entrevue en disant que l'entreprise du pont en est une des plus vastes qu'on puisse concevoir et qu'elle est de nature à servir les intérêts d'une population urbaine, rurale et agricole toujours croissante. Il rappelle aussi que les commissaires devront être prudents, car il ne faudrait pas laisser se répéter les accidents qui se sont produits en 1898, à Cornwall, et à Québec, en 1907, se répétassent.

GRAND RAID ITALIEN

Pise, Italie, 25. — Le lieutenant Locatelli, aviateur italien, a commencé aujourd'hui une envolée pour se rendre aux environs de Spitzberg. C'est une préparation pour l'expédition au pôle nord par voie aérienne, l'an prochain. Locatelli passera à Marseille, à Lausanne et à Londres, puis il suivra la route des aviateurs américains, quand ils sont partis pour le Groënland.

UN NOUVEAU TERRAIN ATHLETIQUE A McGILL

Le comité des finances de l'Université McGill a autorisé, hier, la jetée d'un nouveau champ athlétique dans le parc Macdonald, immédiatement en arrière du stadium Percival Molson Memorial. Cette initiative décongestionnera le vieux champ; on espère pouvoir le terminer assez tôt pour s'en servir avant la fin de la saison du rugby.

NOUVEAU NOTAIRE

M. ERNEST L'HEUREUX, de Saint-Jude, comté de Saint-Hyacinthe, licencié en droit de l'université de Montréal, qui vient d'être admis à la pratique du notariat.

Sur la scène de l'actualité

L'honorable J.-L. PERRON, ministre de la Voirie, qui promet de sévir de plus en plus sévèrement contre la folie de la vitesse, afin de sauvegarder la vie des citoyens sur les routes de la province.—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

DES INDIGENTS QUE LA VILLE HOSPITALISE

Un rapport de M. Albert Chevalier, du service de l'assistance municipale.

LA SALUBRITE

La ville, suivant un rapport de M. Albert Chevalier, surintendant du service de l'assistance municipale, a hospitalisé au cours des mois de mai et juin un bon nombre de personnes, cette hospitalisation étant dans certains cas entièrement au frais de la métropole, et dans d'autres la ville obtenant l'aide du gouvernement provincial pour une partie des dépenses.

Durant mai et juin, la ville a hospitalisé à ses propres frais, 12 incurables et 16 tuberculeux. De plus, 95 aliénés, 130 enfants sans tutelle et 103 jeunes délinquants ont été placés dans des institutions, les frais d'hospitalisation étant payés par la ville et par le gouvernement provincial. A part cela, 1,415 personnes, des vieillards, des infirmes et des personnes malades, ont été hospitalisées en vertu de la loi de l'asssitance publique.

Au refuge Meurling, la ville a donné 11,058 couchers et 23,379 repas pendant les mois de mai et juin.

En tout, le service de l'assistance municipale a réglé 2,548 cas durant ces deux mois.

LA SALUBRITE

D'après un rapport d M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire du service de Santé, 1,314 plans pour des constructions nouvelles ont été examinés par la division de la salubrité durant les mois de mai et juin, ainsi que 423 demandes de permis pour des modifications, ces examens étant faits au point de vue sanitaire. Des plans, concernant la plomberie, ont de même été examinés; 841 de ces plans furent soumis à l'ingénieur sanitaire.

Depuis le commencement de l'année, 2,209 plans pour de nouvelles constructions ont été examinés, ainsi que 808 plans pour des modifications et 1,591 pour la plomberie.

En mai et juin, la division de la salubrité a enregistré 2,520 plaintes, dont 1,847 fondées. Depuis le commencement de l'année, le nombre de plaintes enregistrées s'élèvent à 5,214, dont 3,888 fondées.

En plus, les inspecteurs de cette division ont inspecté durant les deux mois, 5,264 logements, 46 écoles et 597 autres établissements. Depuis le premier janvier jusqu'au 30 juin, le nombre d'inspections dans les logements a été de 19,618; dans les écoles, 84; et dans les autres établissements, 2,310.

DANS LES PARCS

Le dernier règlement que la ville vient de mettre en vigueur, dans les parcs, se lit comme suit:

"Aucune personne ne devra circuler à cheval ou en bicycle ou autre véhicule similaire ou en voiture tirée par un cheval à une vitesse excédant huit milles à l'heure, ou en automobile à une vitesse excédant quinze milles à l'heure, dans, sur ou à travers aucun des parcs et squares publics de la cité, ni ne devra le faire de manière à incommoder ou à exposer au danger les personnes fréquentant lesdits parcs

A suivre sur la page 17.

LE RECORD DU VEUVAGE

Beauvoir, Miss., 25—Mme Mary Sanders, âgée de 74 ans, sept fois veuve, épousera son huitième mari dimanche. Ce huitième mari sera A.-J. Fullers, âgé de 96 ans. Mme Sanders et M. Fuller sont dans un refuge ici. "Uncle" Pat McLaughlin, célibataire de 104 ans, qui est dans le même refuge, sera l'un des témoins.

TARIF

(En vigueur depuis le 1er avril 1923)

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE 9 Pt. Une ligne en caractère gothique condensé 9 pt. de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. Ces annonces devront nous parvenir la veille avant 6.30 h. p.m. pour les éditions du samedi et des jours de fête; cependant, les annonces des décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 h. a.m. seulement le samedi et 10, h. a.m. les jours de fêtes.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

ADRESSEZ-VOUS, pour blanchissage, tapissage, imitation, peinture, travaux garantis. Lord, Plateau 7091. 238-3

BELGE boulanger, pâtissier expérimenté, désire place ville ou campagne. S'ad. 164 Ste-Catherine Ouest, Plateau 6677. 239-2

BELGE, peintre, blanchisseur, tapisseur, imiteur, ouvrage à l'intérieur et extérieur et au contrat. Vermandel. Est 6653M. 236-6

BOULANGER 20 ans d'expérience demande position ville ou campagne. J. Léger, 3979 Notre-Dame Est, téléphone le soir Clairval 6064J. 238-2

BOULANGER pâtissier, désire place ville ou campagne. S'ad. 48 Iberville, Montréal. Clairval 3927W.

CHAUFFEUR désire position, compétence assurée. Belair 9350M.

CHAUFFEUR, 5 ans expérience, désire position sur char privé, références, parle les deux langues. Est 9771.

CHAUFFEUR d'automobile d'expérience, camion préféré, bonnes références, possédant les deux langues. Cal. 6145J. 238-2

CHEF cuisinier français, bon boucher et charcutier, demande emploi. J. Bérardo, 341 Dorchester est, Montréal. Phone Est 7535W. 238-2

COMPTABLE licencié (chartered accountant) désire position comme comptable d'une compagnie ou dans un bureau de comptable, bonnes références. Ecrire casier 468, La Presse. 23,23,26

CONTRATS demandés pour camion une tonne, Z. Nantel, 1114 Dorion. Est 9617F. 25,26,28,29,30,31,1,2,4

CUISINIER demande place, homme distingué, conduite, travail garanti. S'ad. 2237 St-Jacques, 2ème étage. 237-3

HOMME marié, 25 ans, Suisse, cherche place comme manager ou caissier dans hôtel, restaurant, longue expérience et bonnes références, offre sous chiffre. Casier 449 la "Presse". 239-2

JEUNE homme Suisse, sérieux et actif cherche place dans restaurant, spécialité en salades et comptoir, longue expérience et premières références à disposition, parle les deux langues. M. Francis Merguin, 1376 rue Wellington, Verdun. 238-2

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

DAME prendra soin des malades ou du ménage. 573 Droiet. 239-2

FEMME journée, références première classe, toujours Est 6690w, entre 7-9 seulement. 238-2

GARDE-MALADE prendra ces immédiat ou à l'avance. Bélair 9188J.

JEUNE fille demande position dans famille privée de Verdun préféré. 47 Troy.

MODISTE demande ouvrage à la maison, 275 Iberville. 239-2

STENOGRAPHE bilingue, jeune fille demande position, rapide dactylographe, expérimentée, références. Appeler Est 8341. 238-2

STENOGRAPHE, 22 ans, 6 mois d'expérience, écrit les deux langues, bonne éducation. Bélair 0928w. 238-2

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Ferrault-Duployé bilingue 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 222-306

ANGLAIS, sténographie, comptabilité, mathématique, etc., aussi cours spécial télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis, Est 2539 ou 295 Ste-Catherine Ouest. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré, 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 227-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, cours de vacances, succès. 603 St-Denis. Est 5734F. 221-310

COLLEGE commercial, cours tout l'été, anglais, sténographie, clavigraphie, comptabilité, mathématiques. Cours strictement privés, position assurée. Institut Laroche, 203 St-Denis, en face théâtre St-Denis. Est 7496. 221-1.M.V

ECOLE CANADIENNE de télégraphie et d'administration des gares, 217 rue Ste-Catherine Est, Montréal. Etablies 1914. 223-26

FRANÇAIS, anglais, arithmétique, professeur d'expérience. Clairval 2360J. 239-2

PRIX REDUIT POUR L'ETE

Musique populaire et ragtime enseigné sur piano en trois à six mois. Succès garanti. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124, rue Stanley, Uptown 3250. 255-1.M.V.F

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans toutes localités pour vendre fameux Paratonnerre Prudentiel; aussi bon solliciteur dans chaque comté, pour nous représenter; très bonne commission. Position permanente. English Lake Mail Orders Business Reg., Lac Frontière, Co. Montmagny. 237-5

ASSOCIES DEMANDES

ACTIF ou silencieux avec 1,800, pour remplacer associé dans industrie payante, argent garanti. Casier 319, la Presse. 234-7

ARGENT, $500 ou plus, salaire $25.00 à $50.00, garanti un an, différence propositions sérieuses. Crédit Financier, 120 St-Jacques, chambre 801. 225-17

ATTENTION—Cite d'hôtel, place d'eau à vendre, s'associerait avec quelqu'un qui aimerait à s'en occuper. Pour information téléphonez Lancaster 3615. 239-2

ASSOCIE demandé avec auto, comme aide pour voyager en ville, réelle chance. Casier 436 La Presse.

AVONS besoin d'un jeune homme bien recommandé pour prendre soin d'un bureau, voir à empaquetage, expédition, etc. Devra investir mille dollars sur bonnes garanties et portant 8% intérêt. Position à l'année. $25. par semaine pour commencer. Expérience pas nécessaire. Références échangées. Ecrivez Casier 376 La Presse pour entrevue. 236-5

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny. Est 4341. 194-306

ATTENTION. Maison St-Joseph reçoit jeunes gens en pension. 109 Lagauchetière. 239-5

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ : Huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbiers chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaires. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill College, 143 St-Laurent, Montréal. 230-13

APPRENTI plombier demandé. S'ad. 100 Marquette, après 5 hrs.

APPRENTI jeune homme pour la fourrure, 468 St-Paul Ouest. 238-2

ATTENTION ! Cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobiles en 3 semaines, $15.00; position assurée. 275 Visitation. Est 9889M. 235-6

BARBIER demandé pour samedi. 23 St-Viateur O.

BARBIER demandé immédiatement, jeune de préférence. 150 Villeneuve O. 239-2

BARBIER permanent demandé. 334 St-Laurent.

BARBIER demandé pour la journée du samedi, bon salaire. 216 Amherst.

BARBIER demandé immédiatement, 639 Notre-Dame O.

BARBIER demandé vendredi soir, samedi, permanent si désiré. 2625 Ontario Est.

BARBIER demandé. 406 Amherst.

BARBIER demandé, place permanente. 446 Aylwin.

BARBIER demandé pour samedi, bons gages. S'ad. 3963 Notre-Dame Est, Longue-Pointe. Clairval 1363.

BARBIER demandé, 32 rue Lachapelle, Cartierville. 238-2

BON boucher demandé. 1650 Notre-Dame ouest.

BON barbier demandé pour samedi de midi à 11 hrs, bon salaire. 214A Delaroche.

BON barbier demandé, vendredi et samedi, place permanente. 381 Laurier E.

BON barbier demandé pour vendredi soir et samedi. 2313 Masson.

BON boulanger capable de faire toutes sortes de pain. L. A. Fournier, Huberdeau, Qué. 238-2

BOUCHER demandé immé. 2148 St-Jacques. West. 4023W.

BOUCHER demandé, pour le samedi, 19 Marché St-Jean-Baptiste.

BOUCHER demandé pour samedi. Canadian Packing Co., 942 St-Lawrence.

BOUCHER demandé, R. Ractoot, marché Maisonneuve, Clairval 2271.

CHANCE exceptionnelle à deux bons hommes, pour ouvrage général sur ferme, devront être bien recommandés, très bon salaire à l'année si qualifiés. Inutile faire application sans expérience. S'adresser Téléphone Walnut 1971.

COMMIS pharmacien avec expérience, parlant anglais; bonnes références. Service libre si désiré. S'ad. 2669 Masson.

COMMIS-épicier expérimenté demandé, doit parler et écrire l'anglais. 5859 rue Sherbrooke Ouest.

COMMIS épicerie 2 ans expérience, références. 469 Mont-Royal Est.

COMMIS vendeur général 1ère classe, ayant expérience dans la chaussure, au No 451 St-Jacques. 238-2

COUSEUR de McKay demandé, avec expérience, dans ouvrage de femme. S'ad. Jos. Lacasse Shoe Cie., 328 Aird. Clairval 3026.

CUISINIER demandé, sachant travailler à la carte, références exigées. S'adresser le soir, 4474 Notre-Dame Est, téléphone Clairval 2224.

DESSINATEURS

Messieurs dessinateurs voici une offre exceptionnelle pour vous, nous avons besoin de deux bons dessinateurs d'expérience pour les blouses, gros salaire sera payé aux personnes qui donneront satisfaction. S'ad. à Mlle M. Chouquette. D'Allaird Mfg Co., 20 Laurier Ouest. 237-10F

EBENISTE de première classe dans le réparage des meubles. St-Urbain Upholstering, 1422 St-Laurent.

ETUDIANT pharmacien, 2 ans d'expérience au moins, anglais, références. V. Malo, 532 Jarry.

FILEUR d'expérience sur cylindre demandé. 540 Mont-Royal est.

FULLER Brush Co. demande vendeurs, résidant comtés Soulanges, Vaudreuil, Argenteuil, Laval, l'Assomption, ainsi que pour ville. S'ad. 502 Ste-Catherine Est, chambre 209. 238-2

GAGNEZ de $5.00 à $25.00, au moyen d'un travail domestique agréable, en faisant des bas avec l'autotricoteuse dont le fonctionnement s'apprend rapidement et facilement. Expérience pas nécessaire; distance sans importance Détails 3c en timbres. Dépt. 66C Auto-Knitter Company, Toronto.

GARÇON parlant les deux langues, expérimenté dans l'épicerie. Emploi constant et bon salaire pour un garçon honnête. 798 De Gaspé.

HOMME d'expérience demandé dans le débossage de carrosserie, garde-boues, radiateur. Leduc Garage, 1299 Demontigny E. 237-3

HOMMES désirant situation, consultez "Le Registre", 266, Saint-Denis. Aide, conseils, recherches, correspondances. Renseignements annuels gratuits.

HOMME pour prendre charge du département des réparages, doit être un couturier de première classe, place permanente. S'ad. 423 Notre-Dame Ouest.

HOMME expérimenté pour presser les pantalons. Quebec Shirt Co., 1954 St-Laurent.

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143 S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 230-12F

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'ad. Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 230-12

HOMME demandé avec capital 50.00, bons gages, position permanente, téléphoner immédiatement Est 8686J.

HOMMES d'affaires désirant sténographie ou comptable sont invités à s'adresser à l'institut LaRoche (collège). Est 7496. 23,25,26

JEUNE garçon demandé pour épicerie. 585 Dorchester Ouest.

JEUNE homme ayant eu du succès dans la vente, et qui serait intéressé dans une proposition de première classe, entre 24 et 30 ans. Canadien-français de préférence, devra connaître les deux langues. Bonne proposition pour homme ambitieux. Casier No 454, La Presse.

JEUNE homme demandé sachant traire les vaches pour travaux sur la ferme. S'ad. 935 boul. Crémazie, Youville.

JEUNE homme pour apprendre le métier de mécanicien. Promotion rapide. Canadien-français entre 16 et 18 ans, qui aimerait ce genre d'ouvrage. Casier No 453, La Presse.

JEUNES hommes, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant, position garantie, établie depuis 21 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège de Barbier Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 1,4,8,11,15,18,22,25,29

MESSAGER immé. Pharm. Martineau, coin Marie-Anne et St-Denis.

MONTEURS DE TURNS

On demande plusieurs bons monteurs de turns pour ouvrage fin de femme. S'ad. Smarden Shoes Co., 535 Visitation. 239-2F

ON DEMANDE 2 ingénieurs d'expérience pour Dragline, dans Ont. 85 cts de l'heure. Répondre par lettre à S.-H. Dixon, Coteau Landing.

PLATRIERS demandés. S'ad. 1080 Berri.

PLATRIERS demandés à l'Ecole Earl Grey, rues Bellechasse et Christophe-Colomb. 239-2

PLATRIERS demandés. 2737A St-Hubert.

PRINCIPAL ET INSTITUTEUR

Applications sont demandées pour un principal et un instituteur à l'école Provost, Lachine, pour l'assemblée de mardi prochain, le 29 juillet 1924. Adressez les applications à M. E. Daoust, secrétaire trésorier de la Commission Scolaire du Très Saint-Sacrement, Lachine. 239-3F

SOLLICITEURS d'expérience demandés. S'ad. 366 Ste-Catherine est. 236-5

SOLLICITEURS demandés pour solliciter des abonnements à la campagne pour un journal quotidien de Montréal. S'adresser immédiatement à casier 434 la Presse. 238-2

STENOGRAPHE teneur de livres bilingue demandé par la Commission du Service Civil pour le bureau principal des Canaux de Québec, à Montréal. Salaire quatre-vingt-cinq dollars par mois. L'examen-concours aura lieu au Physics Building, Université McGill, le 31 juillet. S'ad. au Prof. H.-E. Beilley, Université McGill. 239-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

POSEURS d'empeignes d'expérience, et faiseuses de doublures demandées. S'ad. chez McCaughan and Son Ltd., 300 Papineau.

VENDEUR à la ville ou la campagne pour article de nécessité; grosse commission à vendeur qualifié. S'adresser à 267A St-Denis.

VOYAGEURS demandés pour vendre produits comme side-line dans épiceries et Pharmacies, bonne commission. S'adresser 865 Craig Est. 239-2

WAITER de taverne demandé. 2 Henri.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

AIMERIEZ-VOUS devenir dessinatrice pour manufacture, costumes, robes, blouses et grading. Consultez professeur Viau, première leçon gratuite, position garantie. 121 Champlain. Est 1565. 21,23,25

APPRENTIES dans chapeaux devront être capable de coudre. 1239 St-Laurent.

APPRENEZ à perler gratuitement, crochets fournis, ouvrage donné. 787 Fullum.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 262 Déséré. 235-6

ATTENTION ! Voulez-vous faire 20.00 à 25.00 apprenez à perler, cours gratuit, crochet fourni. 330 Jollette. Clairval 5940w. 236-6

BONNE laveuse de vaisselle demandée. 248 St-Paul Est, Hôtel du Canada.

BONNE opératrice dans la fourrure. 50 St-Laurent, chambre 12.

COUSEUSES expérimentées de préférence pour doublettes. 390 rue Guy. 237-4

COUSEUSES

Poseuse d'empeignes et filles pour les machines de toutes sortes demandées. S'ad. M. Harvey, Ames Holden, McCready Ltd., 1221 Mt-Royal Est, Montréal. 235-6F

COUTURIERE de fourrure expérimentée demandée, doit être rapide et parler anglais. Dobrofsky, 459 square Phillip.

COUTURIERE absolument expérimentée demandée pour habits d'enfants, 745 St-Laurent, 1er étage. 239-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour manteaux de dames. Modern Garment Co., 282 Ouest Sainte-Catherine. 238-2

COUTURIERES à la machine très expérimentées demandées dans les robes de soie. Villeneuve Dress Co., 321 rue Bleury, chambre 800. 238-2

DEMANDE une caissière parlant bien l'anglais, ayant expérience de comptabilité. Casier 451, La Presse.

DEMOISELLES désirant situation, consultez "Le Registre", 266 Saint-Denis. Aide, conseils, recherches, correspondances, renseignements annuels gratuits.

DESSINATRICES

Mesdames dessinatrices voici une offre exceptionnelle pour vous, nous avons besoin de deux bonnes dessinatrices d'expérience, pour les blouses, gros salaire sera payé aux personnes qui donneront satisfaction. S'ad. à Mlle M. Choquette, D'Allaird Mfg Co., 20 Laurier Ouest. 237-10F

FAISEUSES de pantalons, ouvrage à domicile, femmes de campagne préférées. Levine, 23 Bleury. 239-2

FILLE de table parlant l'anglais demandée. 482 Blvd. St-Laurent. 238-2

FILLE demandée pour tableau de distribution (switchboard), clavigraphie et ouvrage général de bureau. Français et anglais. Répondre en anglais, mentionnant expérience, âge et salaire demandé, à Case 428 La Presse. 238-2

FILLES expérimentées demandées sur machines à coudre. S'ad. B. et G. Boy's Clothing, 201 rue des Inspecteurs.

FILLE d'expérience pour servir les tables. S'ad. Salon crème à la glace Busy Bee, 358A St-Denis.

FILLE pour servir table dans restaurant, 3091 Notre-Dame Est, Viauville.

FILLE demandée pour presse, machine, dans buanderie hygiénique. 179 Dorchester ouest. 239-2

FILLE de bureau demandée, références exigées. 212 Strathmore. 239-2

FINISSEUSE demandée. Aussi jeune modiste. 466 St-Paul Ouest. 238-2

FITTEUSES

On demande des bonnes opératrices pour tous les ouvrages du fittage. s'ad. Smarden Shoes Co., 535 Visitation. 239-2F

GARNISSEUSES expérimentées demandées pour chapeaux. Peerless Hats Ltd., 324 Notre-Dame ouest. 238-2

INSTITUTRICES demandées par la municipalité de Hemmingford pour écoles catholiques des rangs; diplôme français et anglais obligatoire, $35.00 par mois, pension $15.00. S'adresser immédiatement François Stringer, secrétrés. Hemmingford, Qué. 233-10

INSTITUTRICE diplômée demandée pour ler septembre pour enseignement anglais et français. Ecrire mentionnant expérience et salaire requis. N. C. MacDonald, Rapide Des Joachims, Qué.

INSTITUTRICE demandée avec salaire $300.00. S'adresser au soussigné, J.-Albert Hotte, Ferme-Neuve, P.Q. 238-3

INSTITUTRICE demandée, salaire $400. S'adresser à F. X. Beauchesne, Cazaville, Co. Huntingdon.

5 INSTITUTRICES demandées pour l'école de Mansfield ayant un diplôme élémentaire français et anglais. Toutes les institutrices doivent parler les deux langues couramment. Faire application mentionnant le salaire désiré, à Denis J. Shea, sec.-trés. Fort Coulonge, Qué. 238-4

INSTITUTRICE demandée, diplômes anglais, français avec références. S'ad. Joseph Bourgeois, sec.-trés. Canuta, P. Q. 235-8

JEUNE fille pour fontaine à soda et tea room, dans pharmacie ayant expérience. Lanctôt et Gadbois, 230 Laurier O.

JEUNE FILLE d'expérience demandée, feather trimmings. S'ad. 2159 Ste-Catherine Est. 237-3

ON DEMANDE 4 institutrices diplômées, salaire payé $55.00 par mois. S'adresser à Emile Bisaillon, sec.-trés., Lac des Iles, Co. Labelle. Institutrices de campagne préférée. 238-3

OPERATRICES d'expérience pour robes de qualité. Cleveland Dress, 321 Bleury.

OPERATRICES d'expérience demandées dans robes de coton et vêtements blancs. S'ad. 32 Mont-Royal Est. 239-2

OPERATRICES d'expérience pour robes en étoffe. Canadian Waist Co., 3me étage, immeuble Phillips Place.

OPERATRICES d'expérience demandées dans les robes de jeunes filles et d'enfants. Les heures de travail sont de 8 à 5 heures tous les jours et de 8 à midi le samedi. Venez voir notre contremaîtresse Mlle Arcouet. The F. C. Paul Co., 314 Notre-Dame Ouest. 238-2

OPERATRICES dans Pantalons et sur machine spéciale, s'ad. 307 Notre-Dame O. M. David Rosenzweig. 238-2

OPERATRICES demandées sur machine à deux aiguilles, bon salaire, Comfort Kimono, 13A Ave. des Pins O.

35 OPERATRICES d'expérience pour robes, ouvrage permanent. Bon salaire. S'ad. Christal Skirt Co., 282 Ste-Catherine Ouest. 237-7

PLONGEUSE demandée pour samedi et dimanche, devront avoir bonne apparence. Bon salaire, s'adresser à Armand Vincent, Belmont Swimming Club, Belmont Park, Cartierville. Aujourd'hui entre 3 et 6 p.m. 237-2

PLUSIEURS opératrices de fourrure expérimentées. S'adresser Tensler Fur Co., 781 St-Laurent.

Poseuses d'Empeignes et Toe Cap

On demande des poseuses d'empeigne et des poseuses de toe cap de première classe pour ouvrage d'homme, meilleur salaire payé. S'ad. Arrow Shoe Co. Ltd, 200 rue Papineau. 237-6F

POSEUSES d'empeignes d'expérience et faiseuses de doublures demandées. S'ad. chez McCaughan & Son, Ltée, 390 Papineau.

REPAREUSES de patent et empaqueteuses demandées, Dominion Shoe, 2309 Chabot.

SAUCEUSES de chocolat d'expérience demandées. 801 Notre-Dame est.

STENOGRAPHE pour trois semaines. Expérience nécessaire. Bon salaire. Données qualifications. Casier 426 La Presse. 238-3

VENDEUSES demandées pour département confection pour dames, expérience parlant les deux langues, bon salaire à personne compétente. S'ad. M. Gruber, 521 Mont-Royal. 239-2

VENDEUSES avec expérience demandées dans les chapeaux de dames, sachant les deux langues, références exigées. 459 Mont-Royal Est.

SERVICE DOMESTIQUE

CUISINIERES générales, filles de chambre. Si vous êtes sans situation, consultez le Foyer Domestique, 909 Cartier 234-7

CUISINIERE demandée pour hôtel de campagne. S'ad. American House, St-Philippe, Co. Laprairie, tél. 600 R 13. 239-2

SERVICE DOMESTIQUE

FEMME de journée demandée pour faire le ménage dans un hôtel. S'ad. entre 6 et 7 du matin. 330 Rachel Est. 239-2

FEMME âgée, fiable et aimant les enfants pour l'ordinaire et légers travaux du ménage, lavage et repassage en dehors, bon salaire et bon chez soi, place à l'année. 1113 Bordeaux.

FEMME ou fille, cuisine et aider servante; ouvrage général, résidence privée; bons gages. S'adresser M. Leroux, 320 St-Jacques. 237-4

FEMME responsable demandée, personnalité plaisante, bonne éducation, comme corsetière professionnelle, formation gratuite. Spirella Cie, 2122 ave du Parc, appt S. 238-3

FILLE demandée avec références pour maison privée, ouvrage général, 4 personnes. S'ad. 197 Windsor ou Wallant 8717.

FILLE demandée sachant faire la cuisine. 260 Letourneux. 238-2

JEUNE fille demandée pour aider au ménage. 637a Alma.

JEUNE fille demandée, pour service de la table et des chambres, pour petite famille privée. Ste-Agathe. S'adresser 709 Sherbrooke Ouest, près Guy. 238-2

LES deux soeurs ou deux amies, dans presbytère, une seule ménagère auffirait pour besogne. Ecrire Casier 1691 La Presse. 238-2

PERSONNE âgée demandée, famille de 3, devra répondre au téléphone et aider au ménage. Westmount 3071.

PERSONNE recommandée demandée pour ouvrage général, bon salaire. 2562 St-Hubert. Calumet 2406.

SERVANTE demandée pour famille privée, pas cuisine. 665 Casgrain. 239-2

SERVANTE générale demandée, pas lavage ni cuisine, 484 Bloomfield, Atlan. 1566. 239-2

SERVANTE générale demandée chez médecin, petite famille, bon chez-soi pour personne fiable. Dr Ruflange, 2216 St-Jacques.

SERVANTE demandée, ouvrage général dans petite famille; références exigées. West. 7126J. 42 Cazelais, St-Henri. 239-2

SERVANTE avec références. 452 Marquette.

SERVANTE générale demandée 25 à 35 ans, références exigées, pour la campagne. 388 Church, Verdun. York 0247.

SERVANTE générale demandée, aimant les enfants, bon chez-soi, 358 Parc Lafontaine. 239-2

SERVANTE demandée. 15 à 16 ans. S'ad. au restaurant, 170 Jeanne-d'Arc.

SERVANTE générale demandée. 952 St-Denis.

SERVANTE demandée, petite famille passant l'été à la campagne, près Montréal. S'ad. pharmacie, 544 St-Denis.

ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT demandé de 4 appts situé dans Hochelaga ou Maisonneuve. S'ad. après 6 hrs p.m., tél. Est 1108W. 238-3

UN particulier désire louer logement moderne, quatre à cinq pièces chauffées, dans l'Ouest de la ville de préférence. Adresser détails et conditions, Boîte 10, 130 Mansfield. 239-2

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT à sous-louer, 350 Sherbrooke Ouest, meublé ou non meublé, loyer raisonnable. S'ad. au concierge, ou téléphoner à Plateau 4034. 239-3

APPARTEMENTS à louer, 317 Laval et 919 St-Hubert. S'ad. 1139 St-Hubert, Bélair 4202. 229-13

APPARTEMENTS — 129 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, téléphone, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 224-21

APPARTEMENTS Dufresne, une ou deux pièces, cuisinette, bain, eau chaude, etc. 10 Park Ave, près Sherbrooke. Plateau 2923. 21,23,24,25,26

APPARTEMENT à louer, 7 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, dépendances, jardin et terrasse, coin Boulevard St-Joseph et Drolet. S'adresser à Crown Trust Company, 146 rue St-Jacques. Main 7990. 23,25

BERRI 4104, 2-3 appartements meublés, non meublés. Cal. 5005F.

ST-ANDRE, 629-631, coin Sherbrooke, 1 à 6 pièces, concierge. Est 6445w. 234-7

ST-HUBERT 665, appt 5, à louer pour septembre, trois pièces et chambre de bain, toutes éclairées sur l'extérieur, loyer très modique, mobilier à vendre. S'adresser à M. Circé. Lancaster 7184 ou Est 6703W. 239-2

ST-HUBERT, 235, appt 11, 3 beaux grands appartements meublés à louer 45.00 par mois, louera immédiatement. Visible de 6 hrs à 8 hrs. Couple ou personnes âgées sans enfants.

UNIVERSITE, 601-605, appartements chauffés, 3 et 4 chambres, fini moderne. Place d'école pour studios de tous genres. S'ad. Uptown 6555.

APPARTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS meublés, 204 Champde-Mars. Usage téléphone. Main 0571. 239-2

AVE Lorne, 33, 1 ou 2 chambres, cuisinette, bain, ménage fait, moderne, de 20.00 à 40.00, fournit gaz, lumière comprise. S'ad. concierge, 33 Lorne, Plateau 5963. 239-2

CENTRAL Appartement, trois pièces. Mobilier neuf, moitié prix. Plateau 6751. 238-3

A LOUER

A LOUER, 7ème Ave Rosemont, 2 logements, 6 et 7 chambres, moderne, ménage fait. J. S. Maheu, Amherst 6367, rue Delorimier 1312. 239-2

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer. Bon marché. 1467 St-Denis. 239-2

BUREAU avec antichambre, lavabo, voûte, clair et chaud, meublé ou non. 20 St-Jacques, chambre 37.

CHAMBRES A LOUER

AMHERST, 229, chambre double pour monsieur, couple, pension, eau chaude, téléphone.

AVENUE Laval 26. Chambre meublée, salle à dîner et cuisine, 3.50 par semaine en échange pour légers services.

BEAUDRY 600. Chambre meublée avec téléphone. 238-2

BERRI, 358, près Ontario, grande, petite chambre, prix modéré. Est 7708.

BERRI 476. Chambre pour deux avec pension première classe, confort moderne, prix modéré. 238-3

BONSECOURS, 36. Grande chambre confortable, ameublement neuf dans famille canadienne sans enfants, usage du téléphone. 237-3

CADIEUX 487, grande, petite chambres avec ou sans poêle à gaz, maison honnête. Est 2810w.

CARRE Saint-Louis, 16A, une grande chambre double, bien meublée et faisant face au carré. Chambre de bain, téléphone. Téléphone Est 6121w. 239-2

CARTIER, 2072A, jolie chambre devant, famille sans enfants, 2.00 par semaine. 239-2

CARTIER, 968, chambre, famille privée seulement, chez dame seule, téléphone Est 6706W.

CLARKE 12. Chambre à louer, poêle à gaz, téléphone. 238-2

DEMONTIGNY 552. Chambre bien meublée sur devant, dames, messieurs, téléphone. 238-2

DEMONTIGNY, 502, salon double pour 2 personnes, seul chambreur, téléphone.

DROLET 633. Chambre sur devant non meublée.

FABRE, 292C, boudoir double meublé, monsieur. Famille privée, bain, tél. 239-2

GUY, 155, Apt. 14, chambre avec bain, cuisinette, poêle à gaz, vrai confort.

HOTEL DE VILLE, 21. Grande chambre en avant, poêle à gaz, eau chaude, téléphone.

LAURIER près ave du Parc, grande chambre non meublée avec chambre de bain, plancher bois dur. Jos. Bray, 200 Laurier O. Bélair 0260.

MONTCALM 385, près Ste-Catherine, belle chambre, couple, cuisine, vrai chez soi.

NOTRE-DAME OUEST 788.—Chambre pour couple 2 messieurs, gaz.

ONTARIO Est, 300, grands chambre en avant, avec usage de cuisine, joli boudoir avec lavabo. Est 1129F.

ONTARIO Est 362, chambres, poêle gaz, téléphone, bain, confort chez-soi. 239-3

PARC Lafontaine, 850. Grande chambre sur devant, seul chambreur, repas. 239-2

PARC LAFONTAINE 194, chauffé, fixtures, planchers durs, cuves. Est 1510w.

PARC Lafontaine, 188. Chambre, lit, bureau, confort du chez soi. 239-2

PLESSIS, 343, grande chambre, bas prix, couple ou amies, privilège. Est 4290F. 239-2

CHAMBRES A LOUER

RIVARD 344, chambre meublée ou non, bon chez soi, téléphone, bain, etc. Prix modéré.

ST-ANDRE 157. Chambre avec poêle à gaz, bon marché.

ST-ANDRE, 220, chambres, bain, eau chaude, 4.00 et 2.50.

STE-CATHERINE Est, 707. Grande chambre avec poêle à gaz. 238-2

STE-CATHERINE Est, 412, petite et grande chambre, devant, 3.50, téléphone, repas. 238-2

STE-CATHERINE 212 est, chambre à louer sur devant.

STE-CATHERINE EST 717. Grande chambre en avant avec cuisinette, téléphone, etc. 237-4

ST-DENIS, 1272 près Mont-Royal. Chambre sur devant salon ou boudoir, balcon, pension ou semi pension, si désiré. 236-5

ST-DENIS 1272, près rue Mont-Royal. Chambre sur devant, balcon, pension ou demi pension si désiré. 235-6

ST-DENIS, 113a. Chambre en avant, bon chez-soi. 238-2

ST-DENIS 46, chambres dans maison tranquille, honnête, références exigées. 239-2

ST-DENIS 78, petite chambre, lit Davenport si désiré, gens respectables seulement.

ST-DENIS 536 grande et petite chambre, maison paisible, eau chaude, téléphone.

ST-DENIS 612, chambre avec poêle. Est 6938w. 239-2

ST-DENIS 614, chambre avec lavabo. 239-2

ST-DENIS 541, beau salon pour 2 messieurs et autre petite chambre avec balcon.

ST-DENIS, 91, chambre sur devant avec balcon, 4.50.

ST-DENIS, 72. Chambre, étage bain, autre petite avec lavabo. 239-2

ST-DENIS, 63 ,chambre avec poêle à gaz, lavabo dans chambre, petite.

ST-DENIS, 100, belle grande chambre devant, plancher, bain, tranquille. 239-2

ST-DENIS, 140, belle chambre, premier étage, en avant, toutes commodités. 239-2

ST-DENIS, 632, chambre boudoir sur devant, étage bain, maison tranquille, possession immédiate.

ST-DENIS, 885, beau salon double, bon chez-soi. Bélair 5824.

ST-DENIS 98, chambre avec cuisinette, aussi chambre, poêle gaz. 239-2

ST-DENIS 357, grande moyenne chambre, petite, 2.50, confort moderne.

ST-DENIS 375, chambre sur devant, poêle à gaz, prix modéré.

ST-DOMINIQUE, 452, petite chambre, devant, 2.50 grande, 3.50, électricité, possession immédiate.

STE-ELISABETH 243, grande, petite chambres, avec ou sans poêle à gaz, maison honnête. Est 5226J.

STE-ELISABETH 255, chambre simple, usage cuisine, téléphone, maison française.

ST-HUBERT 439a — Grande chambre meublée, en avant, confort du chez-soi. Tél. Est 7158J. 238-2

ST-HUBERT 821. Chambre, salon et boudoir, pension si désiré. 238-2

ST-HUBERT 893. Chambre double avec usage cuisine pour couple ou dame, possession immédiate. Est 2943M. 238-2

ST-HUBERT, 214, grande chambre en avant. Tél. Est 6704W.

ST-TIMOTHEE, 350, grande chambre en avant, usage cuisine, téléphone.

SANGUINET 339, grande chambre avec cuisinette, autre petite, possession immédiate. Est 0931w. 239-2

SHERBROOKE Est 240, chambre devant, balcon richement meublé, propre. Est 7427. 237-4

VISITATION 698, grande chambre pour couple sans enfants, maison tranquille, téléphone. 239-2

VISITATION, 100, 2 belles chambres sur devant à louer. 238-2

WOLFE 251b—Boudoir double, famille pas d'enfants, bon chez soi, personne tranquille. Est 4544w. 239-2

BOUDOIR, confort du chez soi. 221 Boyer. Bélair 0254. 239-2

CHAMBRE dans famille distinguée, St-Christophe, près Ste-Catherine, eau chaude, téléphone. Est 2931. 239-2

CHAMBRES propres et tranquilles, en face de la gare du C.P.R., au jour ou à la semaine, taux modérés. Hôtel Vancouver, 111 rue Windsor. 238-3

CHAMBRE salon, usage cuisine, téléphone., Bélair 8343F. 239 Duluth. 239-2

CHAMBRE à louer. 35 Ste-Elisabeth. 239-2

CHAMBRE à louer, moderne, aérée, vue sur parc, famille sans enfants. Appeler York 2139W. 239-2

GRANDE chambre meublée pour 1 ou deux personnes, pension si désiré. 2961 Fabre. 238-2

JOLIE petite chambre simple, 2.00 et 3.00. 1219 Cadieux, près Duluth. 238-2

PLUSIEURS chambres meublées, 1.50 à 3.00 par semaine, 1327 Demontigny, 3me ét

AUTOMOBILES A VENDRE

TOURING Ford, parfait ordre de marche, 150, licence comprise, 538 Beaudry, près Ontario. Est 4055.

TRUCK Ford, 1 tonne, ou échanger, prendrait sedan Ford. Calumet 5380W. 239-2

TRUCK Ford light delivery, en parfait ordre, bargain. Bélair 2415w. 383 Boyer. 229-2

TRUCK avec Holfon, No 8, frais overhauié, 250.00, Antonio, 1299 Demontigny E. 239-2

TRUCK McLaughlin 1½ tonne, truck Ford 1 tonne, Chevrolet truck ½ tonne 1921, Chevrolet touring 1922 tout en parfaite condition à vendre ou à échanger. Leduc Garage, 1299 Demontigny Est. Clairval 0329. Clairval 5460w. 238-3

VENTE à sacrifice de chars reconstruits, touring, runabout, sedan, limousine, Ford, Willys, Overland, Stutz, Paige, McLaughlin, Cadillac, Dodge, Winton. Marmon. Aucune offre raisonnable refusée. S'ad. à la Paige Motor Co., 120 Sherbrooke Ouest ou Plateau 5102. 238-2

AUBAINE

2 Camions Ford, 1 tonne, chacun $250.-00. Premier arrivé, premier servi. S'ad. Ledoux Jennings Limited, M. Doyle, 437 Bourget, Saint-Henri. 238-3F

AUTOS GINSBERG USAGES

Nous avons les meilleurs autos usagés en ville. Voyez ce que nous avons à offrir avant d'acheter. Paiements faciles si désiré. Ginsberg Motor Co., Limited, 973, rue Ste-Catherine O. 237-8F

AUTOMOBILES HUDSON

De tourisme, sept places, parfait ordre. Packard Twin Six, de tourisme, sept places, parfait ordre. Bas prix. Paiements faciles. Gotfredson Truck Corporation Ltd. Guy et St-Jacques. Ouvert le soir. 239-2F

AUTOS USAGES

Sedan Maxwell 1920, $600. Routière Maxwell 1921, $400, Dodge de tourisme 1919, $400; Sedan Studebaker Special Six 1920, $800; McLaughlin Mash Six 1920, 7 places, $960; McLaughlin Mash Four, 1922, 7 places, $850. McLaughlin Motor Co. Ltd, Ste-Catherine et Crescent. Uptown 9281. Ouvert le soir. 239-2F

AUBAINES CHEZ PETTITS

Studebaker, McLaughlin, Chalmers, Chevrolet, Ford, plusieurs autres. Paiements faciles. Ouvert le soir. Pettits Ltd., 482 St-Denis. 239-5F

AUTOMOBILES A BON MARCHE

Nous offrons un nombre limité d'autos Studebaker 1924 neufs à un rabais de 10% sur les prix établis à Montréal. Chaque auto porte la garantie du fabricant et notre police de service ordinaire. Pas d'échanges, mais des conditions de paiements faciles peuvent être débattues si désiré. Ginsberg Motor Company, Limited, 288, rue Ste-Catherine ouest. 237-8F

AUTOS USAGES

Packard Twin Six de tourisme, Willys de tourisme, Paige de tourisme, Pierce 48 de tourisme, Nash de tourisme, coupé Willys, limousine Hudson, sedan Franklin et autres à partir de $150.00. Facilités de paiements si on le désire. Packard Montreal Motor Co. Limited, 307 rue University. Up. 6323. 23,25,28F

CADILLAC

Comme neuf. Une véritable aubaine pour celui qui a un chauffeur à son service. Venez voir cet auto. Pettits Ltd., 482 St-Denis. 239-5F

CAMIONS REPUBLIC

2½ tonnes, pneumatiques, pneus neufs; Jumbo, 2½ tonnes, pneumatiques; Quatre Ford, 1 tonne, pneumatiques; Trois Reo, National 3½ tonnes, Stewart 1¼ tonne, pneumatiques; Trois Maxwells, pneumatiques; Tous ces camions sont en parfait ordre. Bas prix. Paiements faciles. Gotfredson Truck Corporation Ltd, Guy et St-Jacques. Ouvert le soir. 239-2F

CAMIONS USAGES

Toute capacité, plusieurs marques, plusieurs bons White A bascule remis à neuf depuis ¾ de tonne. Les prix sont corrects et des conditions peuvent être débattues. White Coy., 3, Ave du Parc. 236-5F

COUPE CADILLAC

Entièrement remis au point. Parfait ordre. Un très bon auto de famille. Pettits Ltd., 482 St-Denis. 239-5F

DEMENAGEONS

Devons bientôt déménager, vendons tous nos chars usagés. Voici votre chance. Studebaker $125. McLaughlin $100. Maxwell $250. Ford touring $150. Gray Dor, $275. Studebaker $200. Overland $250. Nash $500. McLaughlin sedan $700. Chevrolet sedan $650. et une vingtaine d'autres. Pas d'offres raisonnables refusées. Termes. Ouvert le soir. Canada Motor Car Company, Sherbrooke et St-Laurent. Plateau 1119. 236-5F

DEMONSTRATEURS

Chandler 1924, sedan, Maxwell 1923 sedan. Maxwell touring 1923, Maxwell coupe. Termes. Venez, faites une offre. Tous ces chars sont garantis. Canada Motor Car Co., 39 Avenue du aPre. Plateau 0239. 236-5F

DODGE BROTHERS

1 Dodge sedan 1923; 2 Dodge sedan 1922; 2 1920; 3 touring Dodge 1923; 2 Dodge touring et 25 autres marques. Nous donnons 30 jours de service et conditions faciles. E. A. Ménard, 1246 Est, Ste-Catherine. Clairval 6200. 235-6F

FORDS USAGES, BEL. 3950-3951

Touring Ford, modèle 1918 à 1924, 75.00 à 425.00; Sedan, modèle 1920 à 1924, $25.00 à 525.00; Camion "light delivery" avec jolie carrosserie 200.00; Camions 1 tonne avec carrosserie neuve 300.00 à 400.00 le tout garantie pour 30 jours. Si non satisfait argent remis, conditions faciles. S'ad. Clermont Motor, 1160 St-Denis. 235-6F

PACKARD

camion, 3 tonnes usagé, avec carrosserie d'express couverte, en bon état. Packard Montreal Motor Co. Limited, 307 rue University. 23,25,28F

ROUTIERE McLAUGHLIN

Parfait ordre, récemment peinturée. Vendra bon marché. Gotfredson Truck Corporation Ltd., Guy et St-Jacques. Ouvert le soir. 239-2F

STUDEBAKER NEUFS

Nous avons un nombre limité d'autos Studebaker 1924 neufs à un rabais de 10% sur les prix fixés de Montréal. Chaque auto porte le garantie du manufacturier et notre police de service ordinaire. Pas d'échange, mais des paiements faciles peuvent être débattus si désiré. Ginsberg Motor Company, Limited, 288, rue Ste-Catherine ouest. 237-8F

WILLYS-OVERLAND

Chars usagés Russell de tourisme, Coupé et touring McLaughlin, Coupé Willys-Knight 88-4 et sedan, modèle 20A, Sedan Dodge, Coupé et sedan Overland, Chevrolet sedan 490, Ford touring, Chandler Despatch. Willys-Overland Sales Co. Ltd, Park Ave et Sherbrooke. Plateau 3116 et 3688. Succursale de S.-Henri, 1792 Notre-Dame ouest. Ouvert le soir. F

AUTOMOBILES A LOUER

CAMION pour transport général. Est 2517F. 25,26,1,2,8,9

AUTOMOBILES DEMANDES

ACHETERAIS petit auto de 2 ou 4 places ou sédan Ford, donnerais terrain clair d'hypothèque d'une valeur de $400, en échange. 95 Laurier Ouest, Bélair 8213M. 233-8

A VENDRE, DIVERS

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Landrys & Berthiaume Ltée", 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

FOURNAISE à aid chaud "Hecla" No 28, capacité 35,000 pds, usagée pendant une saison, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à R.-R. Bachand, secrétrés., Commission scolaire, Ville de Waterloo, Qué. 238-3

OISEAU paradis noir à sacrifice. S'adresser 729 St-Denis. 239-3

OUTILLAGE de forge, vrai bargain. S'ad. 907 Desjardins, Maisonneuve. 239-2

TABLE de pool à échanger, servant de salle à diner pour automobile. 396 Prud'homme.

2 CARROSSES bébé, un rotin, peu usagé. Vendra bon marché. 16 Boyer. 239-2

SURPLUS DE L'ARMEE

Culottes, bottines, jambières, gourdes, etc. Magasins Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. Main 2841. Nos marchandises ne viennent pas en contravention à la loi et peuvent être portées par qui que ce soit. 22,25F

ARTICLES DE MENAGE

ABAT-JOUR et lampe de piano complètes, 11.95; glacières, 11.95; chesterfield, 79.00; vente de juillet 33⅓% escompte. Archambault, 949 St-Denis. 235-6

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT 12 appts bon revenu. S'ad. 150 St-Laurent. 238-2

AMEUBLEMENT 9 appts, chambres toutes louées, loyer 35.00 par mois. S'ad. 315 Clarke 238-2

AMEUBLEMENT, 9 appartements, avec continuation du bail; loyer bon marché, à sacrifice; cause maladie. 312 St-George. Visible de 8 hrs à 9 a.m., de 4 à 5 p.m., 9 à 10 p.m.

AMEUBLEMENT 7 appartements, continuation bail; bonne chance pour acheteur, 55A Sanguinet.

AMEUBLEMENT à vendre, bonne condition. 408 Ste-Catherine est. 239-2

AMEUBLEMENT de dix chambres à vendre avec bail $500.00. 448 St-Laurent.

AMEUBLEMENT de 3 appts à vendre avec loyer 10.00 par mois, rue Frontenac. S'ad. 1473 Ste-Catherine Est.

AMEUBLEMENT de 8 apts, avec continuation du bail, loyer 25.00, aucune offre raisonnable refusée, 1327 Demontigny, 3me étage.

AMEUBLEMENT de 10 appts, suite de bail, cause départ. Plat. 6963. 239-2

AMEUBLEMENT 4 apparts, 150.00, avec bail, faut vendre. 3684a St-Denis. 239-2

AMEUBLEMENT 6 pièces neuf, vendra complet 250.00. 131 Amherst.

AMEUBLEMENT en bloc ou séparément avec continuation du bail. S'ad. à toute heure, 252B Marquette. 239-2

AMEUBLEMENT pour 17 appts, loyer 125.00 par mois, chauffé. 707 Ste-Catherine Est. 238-2

AMEUBLEMENT à vendre, cause maladie. S'ad. le jour, 451 St-Denis. 235-6

AMEUBLEMENT Chesterfield, chambre coucher, noyer noir, salle diner, rug Axminster, piano, lampe piano, gramophone; excessivement bon marché, peu usagé, 5870 ave du Parc, près Bernard. 235-6

A QUI la chance! 10 appartements meublés à vendre. Est 5397F.

ARTICLES de ménage, à vendre, 529 Panet. 239-2

A SACRIFICE, ameublements 11 et 13 apts, chambres toutes louées, avant-midi ou soir, 578 Sherbrooke. Est 6833w. 239-2

BARGAIN. Notre grande vente de meubles, tapis, prélarts, bat son plein, pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour acheter vos meubles au plus bas prix de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, coin Duluth. 237-6

BEAU set de salle à diner noyer tout neuf, à sacrifice. 1113 Bordeaux. 239-2

BEAUX rugs neufs. Spécialité: tapis et prélarts, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché que partout ailleurs. Joseph Lagarde, 828 St-Denis. 237-6

BEL ameublement salle diner noyer noir, chambre noyer, tapis Axminster, piano droit acajou, lampe piano, bonne occasion, 1217B St-Denis, près Mont-Royal. 235-6

CABINET argenterie chêne doré, vitre bombée avec miroir biseauté. 685 St-Antoine.

CHESTERFIELD set, magnifique set, diner noyer, set chambre, lit simple, gramophone, tapis, lampe piano, table boudoir. Aubaine, prompt acheteur, 181 Mt-Royal, près Parc. 239-3

CHESTERFIELD 2 couleurs, mohair, 300.00 pour 159.00; meubles et tapis 33⅓% d'escompte. Beauparlant Enrg. 1220 Parthenais. Bél. 9659J. 218-27

CHESTERFIELD mohair, salle diner noyer, chambre, noyer, tapis, Wilton, rideaux, piano Nordheimer, chance exceptionnelle, peu usagé, 4563 ave du Parc, près boul. St-Joseph. 235-6

CHESTERFIELDS tapestry, velours, mohair, 95.00 à 400.00. O. Guibord, 520 Ontario, coin St-Timothée. 239-2

COMMODE, bureau, divanette, piano, moulin Singer, glacière, poêle, 14.00. 603 Ontario Est.

COUCHETTE, matelas, table bon marché. Cal. 3111M. 239-2

COUCHETTE en cuivre complète, à vendre, bon marché, 764 Ontario E. Est 3845J.

HARMONIUM, bureau, sideboard, à bon marché. 729 Ontario, 3ème. 239-2

MACHINE à coudre garantie, 10.00. 317 Marquette.

MACHINE à coudre Singer, basculante, parfaite condition, bien bon marché. 856 Ontario est. 236-4

MENAGE à vendre de trois appartements neufs, n'a jamais servi, continuation du bail ou non, belle rue à Hochelaga. Adresse 613 Notre-Dame Ouest. Main 1104. 239-2

PETIT ameublement, loyer bas, 6851A, 1ère ave, Rosemont. 239-3

POELE de cuisine acier, couchette cuivre, bon marché. 138 Marquette. 239-2

RANGE en acier, "Canada's Pride", cuit bien. 17 avenue Calumet, près Atwater

RUG en linoleum 2 x 3, aussi pianola en parfaite condition, 2794 St-Hubert.

SACRIFICE, sideboard, couchette-bébé, carosse, sofa, 2125 Fullum, coin Blvd. Rosemont.

SET Chesterfield, chambre coucher, set salle diner, gramophone, rug, lampe de piano, lit cuivre complet. Chance exceptionnelle. 5407 Parc, près Saint-Viateur. 237-3

VENDRAI bonne machine à coudre 5.00. S'ad. 1200 Bordeaux. 237-4

8 CHAMBRES meublées à louer ou à vendre, bon marché. 201 Ontario ouest, coin Bleury. 239-2

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Bureaux de chambres. Lits en fer et d'enfant, sideboards, tables, chaises, moulin à laver, sets de salon et boudoir, divanette, sofa-lits, lits-table, lits-meuble, pupitre roll-top, porte-chapeaux, cabinet de musique et salon. E. Germain & Fils, 963 Ste-Catherine Est. 22,24,25,26F

MEUBLES ET TAPIS

Nous avons trop de stock: Prix spéciaux sur Chesterfield, ameublement de chambre, de salle à diner et de salon, etc. Nous échangeons vos vieux meubles. Moise Laurin, 815 Mt-Royal Est. Bélair 8757. 237-6F

NOUE ECHANGEONS LES MEUBLES

Plus hauts prix payés. Réduction de 33⅓ sur tous mobiliers de chambre, salle à diner, etc. National Stove Mfg Co., 1040-44 Est, Ste-Catherine. 219-1.M.v F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Nous vous donnerons la qualité à bon marché. Appelez-nous et nous irons évaluer vos articles. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 235-6F

PRELART 39c

Première qualité, carpettes de laine 2½ x 5 pds. 2.98 Thompson, 154 Bleury, 1014 Mont-Royal E st. F

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval 1100 lbs, essai $60, boghei $15. 1065 St-André.

BITHEL, 773 St-Laurent, harnais, voitures de tous genres, valises, couvertes, etc. 220-26

BOGHEI piano box McLaughlin presque neuf, bandages caoutchouc. S'adresser 253 Carrières ou 1805 Chateaubriand, O. Culerrier. 238-2

CARROSSE à vendre, 424 Atwater, laissé pour dette. 238-3

CHEVAL 1000, sain, 45.00, express, harnais. 1023 Marie-Anne.

11 CHEVAUX, 900 à 1400 lbs. 179 Workman. 235-6

JUMENT, trotte 2.30, sans défaut, offre raisonnable acceptée. 547 Montsabré, Notre-Dame des Victoires. Clairval 5936J 238-2

JUMENT brune, 1400, 6 ans, garantie. 255 Brebeuf.

MAGNIFIQUE trotteur, 1150 lbs, boghei speeder, harnais double, simple, toutes sortes. 340 Mentana. 239-2

10 EXPRESS, 10 lorries, 4 boghеis, 3 tombereaux, 4 charriots à pain, une voiture pour confiseur, un boghei de famille, plusieurs attelages. 335 Mentana. 239-2

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. au voyage, H. Gravel, 167 Hogan. Clairval 2931w. 239-3

COMMERCE A VENDRE

ARGENT disponible pour différents commerces ou industries. Confidentiel. Crédit Financier, 120 St-Jacques, chambre 801. 225-17

A VENDRE, étal de provision au marché Bonsecours, commerce bien établi. S'adresser 44 Marché Bonsecours. 238-3

A VENDRE bon restaurant rue Laval près rue Mont-Royal, prix 350. piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. Amherst 2261. 236-6

BIERE d'épinette, cheval et voiture de bouteilles, essences, etc. C.-E. Begin, 1721 des Erables. 239-2

BON restaurant avec logement au-dessus, cour seule avec garage. 517 Amherst, près Ontario. 239-3

BONNE épicerie faisant 300.00 d'affaires par semaine, stock et fixtures 850.00. Pour renseignement, appelez Est 2298J. 238-3

COMMERCE A VENDRE

BON restaurant faisant bonnes affaires. Vendra à bon marché. Cause départ. 879 Craig. 235-2

BOUTIQUE de cordonnier bien située. 675 Dorchester Est.

BOUTIQUE de forge générale à vendre. S'adresser Joseph Toussaint, Longue-Pointe, 4054 Notre-Dame, coin Beaugrand ou à la résidence 143 Lepailleur. 239-2

BOUTIQUE de barbier, 2 chaises, aussi stand de shine à vendre immédiatement, 2200 ave Church, York 2352. 237-4

BOUTIQUE de cordonnier, aucune offre raisonnable refusée. 2221A Ontario Est. 237-5

CLOS bois, charbon, établi depuis 30 ans. Est 5708. 213 Dorchester. 238-2

CORDONNERIE avec machine, 149 rue Désery, coin Adam. 238-2

CREMERIE, restaurant, fruits, bonbons, affaires $250.00 par semaine. 700 Demontigny, coin Panet! 239-2

EPICERIE licenciée, rue Mont-Royal. Echangerait pour propriété. Bealir 7847. 238-3

EPICERIE licenciée à vendre, cause maladie, 151 Dufresne, Clairval 3407. 239-2

EPICERIE, Duluth 429, bonne affaire, loyer bas, avec condition, bargain.

EPICERIE bien située avec logement condition facile, bargain. 429 Duluth.

EPICERIE, restaurant, grand logement, cause maladie, bargain. 682 St-André.

EPICERIE, boucherie, rue Marie-Anne, coin transfer. Faut vendre d'ici au 30. S'ad. 1267 St-Valier. Cal. 5770. 239-2

EPICERIE licenciée dans Rosemont à vendre en bloc ou par inventaire, cause: abandon affaires, 2906 Masson. 239-2

ETAL de boucher, faisant 700.00 à 800. par semaine, vendra bon marché, cause personnelle. S'ad. Clairval 3953J. 239-2

ETAL de boucher, installation moderne à vendre, d'autres occupations, aucune offre raisonnable refusée. 1007 Evereta. 239-2

ETAL de boucher à vendre cause 2 commerces, par inventaire. 54 De Grandpré.

ETAL de boucher à vendre, 550.00 par semaine, loyer 25.00 par mois. 2538 Ontario. 239-2

HOTEL, route nationale, comprenant propriété, taverne, ameublement, licence, etc., meilleur local dans le Canada sur route nationale. Pour renseignements, s'adresser à J. A. Dufour, 694a Mont-Royal E., Bél. 3491. 236-5

LAITERIE et épicerie situées centre des affaires rue Beaubien, près St-Hubert, bonnes affaires. 390 Beaubien Est, Calumet 2801W. 239-2

LE MEILLEUR restaurant du Boulevard St-Denis. Calumet 1909. 239-2

MAGASIN bonbons, crème glacée, très beau site, loyer bas, affaires excellentes. S'adresser 502 Delorimier. 238-3

MAGASIN de modes, établi depuis 15 ans, cause départ, faut vendre cette semaine, 301 Mont-Royal Est.

MAGASIN de tabac établi depuis longtemps à vendre. 766 Ontario.

MAGASIN général avantageusement situé près Montréal, cause maladie. Renseignements complets l'avant-midi: Calumet 2196w, 3476 St-Denis. 238-3

MAGASIN général de campagne, poste de gazoline, bon achat. Départ de la campagne. Casier 409, la "Presse". 238-3

MAGASIN de mercerie et chapeaux, comptant requis 4,000. Cal. 1762. 239-2

MAGASIN général, belle place d'avenir, pour renseignements, s'adresser à J. Z. Barrette, Villemontel, Abitibi. 238-4

MAGNIFIQUE restaurant avec fontaine, faisant pour $15,000 d'affaires par année, en face de l'église et des écoles, 234 DeCastelnau. Calumet 0613. 238-3

MANUFACTURE de liqueurs douces comprenant propriété, roulant, deux trucks, trois voitures, trois chevaux, machinerie, etc., dissolution de société. S'ad. J. A. Dufour, 694a Mont-Royal E., Bél. 3491. 236-5

MOULIN à scie à planer et à moudre à vendre $3000.00. S'adresser à Rodolphe Baril, Rivière Gentilly. 18,19,25,26,1,2

PHARMACIE dans une petite cité, peu de compétition, meilleure localité, cause maladie, paiement facile. Est 9866. 239-3

PHARMACIE bien située, bonne condition. S'adresser Clairval 3907w.

POUVOIR d'eau, moulin à farine. S'ad. P. O. Coulombe, L'Epiphanie, ou téléphoner Plateau 2980. 237-4

RESTAULRANT, bon coin. Cause autre occupation. S'ad. 231 Ste-Emelie, St-Henri. 236-6

RESTAURANT épicerie, commerce connu, cause maladie. 508 Beaudry. Est 6516. 238-3

RESTAURANT à vendre. À sacrifice, cause de départ. S'ad. 618A Frontenac. 237-4

RESTAURANT-épicerie à vendre. 430 Plessis. 22,24,25,26

RESTAURANT à vendre bon marché. S'ad. à 616 Letourneux, Maisonneuve. 239-3

RESTAURANT à vendre, grosse clientèle, cause fatigue. S'ad. 468 Sainte-Emélie.

RESTAURANT à vendre pour cause maladie. S'ad. 143a rue Notre-Dame, Lachine. 239-2

RESTAURANT épicerie, 682 St-André, avec beau logement, loyer bas, très bonnes affaires.

RESTAURANT établi depuis 27 ans, cause maladie, tél. Est 5711m. S'ad. 156 Roy Est.

RESTAURANT à vendre, avec logement en arrière, 117 Valois. 239-2

RESTAURANT à vendre, bon coin, bonne clientèle, bonnes conditions. 623 Craig Est 22,24,25,26

RESTAURANT à sacrificeé cause départ, très bonne place. A qui la chance ? 421 Amherst. 237-3

RESTAURANT avec logement, 4 appartements, bon marché, 571 Chambord. 239-2

RONDE de lait à vendre. 496 Cuvillier. Clairval 5776J.

RONDE de lait complète de 40 gallons à vendre, enmouteilleur automatique, cheval, voitures, hiver, été, assortiment de boutelles, bidons, etc., toute offre raisonnable sera acceptée, pour prompt acheteur. Vend cause changement de commerce. 204 Dégaré, Clairval 4782w.

SALON de barbier, le plus moderne, grosse clientèle, pour plus d'informations, Bélair 2184W, H. Bélanger, Hawkesbury, Ont. 239-2

SHOP de boucher, faut vendre immédiatement, cause de vente, 2 commerces, 702 Cartier. 239-2

STOCK de chapeau à vendre ou à échanger. 1761 Ste-Catherine Est. Clairval 578. 239-2

TABAC, magasin de tabac, stock, fixtures, vendra à sacrifice, 2 commerces. 18 Chemin de la Côte St-Paul. 239-2

TAVERNE à vendre avec propriété, s'ad. J. A. Dufour, 694a Mont-Royal E. Bél. 3491. 236-5

VILLE ST-LAURENT, restaurant rue St-Mathieu, coin Monkland, sur chemin conduisant à Cartierville. Vente pour cause maladie. Mme G. Caron, 30 St-Mathieu. 239-2

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS, Caisses enregistreuses National, neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 0136. 95-306

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O. Main 5157 235-26

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O. Main 5157. 209-26

ACHETEZ un clavigraphe neuf ou refait, entièrement garanti, payable par petits versements mensuels. Empire Typewriter Co., Limited, 136A Saint-Pierre. Main 3372 219-1.M.v

CAISSE enregistreuse, en parfaite condition. 1818 Ste-Catherine Est. Clairval 3625. 239-2

CLAVIGRAPHES à louer et à vendre, 525 Bâtisse Power. Main 0666. 220-j.v.s

COMPTOIR, 2 coffres, glacière pour restaurant 20 pds, armoire vitrée en coulisse. S'ad. 2545 Notre-Dame Est, coin Lasalle. Tél. Clair. 4711w.

FIXTURES de magasin, comptoir, glacière, etc., à vendre, bon marché. 2192 St-André, tél. Calumet 2480m. 239-2

FOURRURES

RENARDS, forme animal, grand choix de couleurs, 18.00. Ecureuil, 7.50. Vison 8.00. McComber, 361 Ste-Catherine Ouest. 236-6

MARTRE DE ROCHE

Nous offrons à des prix ridiculement bas un gros lot de très belles peaux de martre de roche qui nous a été envoyé directement. Merveilleuses occasions pour ceux qui recherchent des occasions en peaux brutes, peaux préparées ou converties en cravates. Cummings & Cummings Limited, rues St-Paul et St-Sulpice. 25,28,30F

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti, 342 Mont-Royal, près Berri. 142-306.

GRAMOPHONE cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine Est. 163-306

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles. Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est Mt-Royal. 175-306.

GRAMOPHONE, plein cabinet, joue tous records, sélections, aiguilles, 20.00, garanti, 342 Mont-Royal, près Berri. 25,26,1,2

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou, bon marché, avec records, pour vente immédiate. 131 St-Denis.

GRAMOPHONE Windsor, petit, parfait ordre, garanti $14.00. 407 Ste-Catherine Est.

GRAMOPHONE, 20 selections, 60.00, payé 125.00 seulement, 2 mois d'usure à qui la chance? R. Duval, 521B St-Germain. 239-2

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec records, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections; le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mt-Royal Est. 218-27

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 235-6

PHONOGRAPHES-AUBAINES

Entertainer, $28.00; Brunswick, $49.00; Edison à pointe à diamant, $117.00. Brunswick, gros format $129.00. Prix depuis $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catheiner. F

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos droits et carrés; plusieurs marques; à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 235-6

HEINTZMAN cottage parfaitement comme neuf, a coûté 600.00, vendra bon marché payable 6.00 par mois. Cie Royale, 185 Beaubien. 239-2

PIANO cottage seconde main demandé, paiera comptant. S'ad. par écrit, 309 Gait, Verdun. 236-6

PIANO droit Dominion, comme neuf, valeur 500.00, sacrifiera 125.00, garanti. 342 Mont-Royal, près Berri. 24,25,30,1

PIANO automatique Weber, avec 125 morceaux et cabinet à sacrifice. Ecrire Casier 384 la "Presse". 23,25

PIANO droit acajou, son harmonieux, cordes cuivrées, très peu usagé, chance exceptionnelle, 5870 ave du Parc, près Bernard. 21,23,25

PIANO droit bon marché, comptant ou par paiements, chance exceptionnelle, cause mortalité. Horloge ancienne. 650 Parc Lafontaine. 239-2

PIANO carré à bon marché, marque Lindsay, 176 Visitation. 239-2

PLUSIEURS pianos de seconde main à sacrifice, aussi piano automatique à moitié prix. J.-O. Lauzon, 610 Mont-Royal. 237-18

SAXOPHONE en argent, avec sa boîte en parfait ordre, 75.00, 3173 Christophe Colomb, près Bélanger, Montréal. 239-2

DEMONSTRATEURS

Quelques pianos Lindsay droits qui ont servi à des démonstrations à prix grandement réduits. Aussi bons que des neufs. Conditions faciles. C. W. Lindsay Ltd., 512, Sainte-Catherine O. 239-2F

HEINTZMAN & CO.

Piano neuf, caisse en acajou. Prix ordinaire, $650.00. Prix spécial, $495. Facilités de paiements. Layton Bros. Limited, 550 Ste-Catherine ouest. F

NORDHEIMER $310

Très bon piano droit, cadre tout en fer, touches d'ivoire, trois pédales. Conditions faciles, $25 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay Ltd., 512, Sainte-Catherine O. 239-2F

STRAUSS $84

Un excellent piano pour la pratique. Conditions faciles, $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ltd., 512 ouest, Ste-Catherine. 239-2F

VENTE D'ETE — AUBAINES

Bons pianos, soigneusement réparés, choisis parmi ceux offerts à notre vente d'été. Piano de pratique, $69.00; Stanley, $89.00; Marshall & Wendell, $110.00. Droit Schumann $139.00 et plus encore autres à prix attrayants. Prix depuis $1.25 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine. 25,28F

WEBER $77

Piano de bonne qualité. Conditions faciles, $5 comptant et $1 par semaine, C. W. Lindsay Ltd., 512, Sainte-Catherine O. 239-2F

MACHINERIES

POMPE pneumatique pour service domestique, efficace et sans bruit, pour pomper l'eau des puits aux citernes des maisons. Electric Motor & Machinery Co. Limited, 417 rue St-Jacques, Montréal, Qué. 230l.M.v 13

UN TRACTEUR Fordson 14 x 22 avec charrue à deux sillons et herse de trente-deux disques, le tout adapté au tracteur, le tout ne bonne condition, S'adresser Philippe Bourk, Piesslaville, Qué.

COURROIES, POULIES, CHAISES

Nous avons un gros stock de ces articles de seconde main que nous vendons à moitié prix des neufs. L. S. Tarshis & Sons Ltd. 92 Wellington. F

ENCLUMES, FORETS, FORGES

Gros stock de ces articles neufs et de seconde main à de grandes économies sur les prix réguliers. Tarshis & Sons Ltd, 92 Wellington. F

PALANS A CHAINE

Yale & Towne ¼ de tonne Triplex, $30; Weston 1 tonne, $16; Wetson ½ tonne, $12. Tous comme neufs. Tarshis & Sons, Ltd, 92 Wellington. F

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUE du bord de l'eau à vendre. Adresser Laliberté et Laliberté, 97 St-Jacques. 239-3

BRIQUES de seconde main, 2 gros beams en fer à vendre. S'ad. au coin de Mont-Royal et St-Denis. 239-3

MATERIAUX de construction bois, brique, châssis, portes. 190 Cartier.

MATERIAUX de construction à vendre, portes et châssis, madriers, planches, colombage, chaises de seconde main, 20 Panet. Est 2715. 239-3

MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS marins Buffalo, Evinrude, Kermath et Universel. Catalogues sur demande. Drolet, 137 McGill, chambre 211. 280-1.M.v

POUR moteurs et yachts voyez Bélivеau. Spécialité Elto et Universel, 335 St-Jacques. 218-26

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

80 BICYCLES, de $15 en montant, à qui la chance? 279 Iberville. Clairval 2507. 239-2

BICYCLES. Vous pouvez conduire une de nos bicyclettes ou motocyclettes en déposant un petit montant puis quelques dollars par mois pour la balance. Venez nous voir. McBride, 437 Bleury.

BICYCLES neufs et seconde main, 558 St-Denis. Est 7828. 226-1,j,s

BICYCLES neufs et usagés, 15.00 et plus. Pneus, $1.65. Tubes, 70 cts. Garanties Réparations. Lefebvre, 203 Duluth, près St-Denis. Bélair 3535F. 24,25,26,29

MOTOCYCLETTE Henderson avec panier ou séparé. 2997 St-Hubert. 239-2

MOTOCYCLETTE Harley 1922 avec panier, électrique, complètement équipée. On échangera aussi contre coupé Ford. 153 Baby, près Isabeau. 238-2

OEUFS ET VOLAILLES

POUSSINS Plymouth Rock, Wyandot, Rhode Island, Arpington, 12.00 le cent. Jos. Routhier, 1362 St-Laurent. 239-2

RADIO

OFFRES SPECIALES DE RADIOS

Grande vente de radios. Crosley modèle 51, 2 lampes $35.00; Westinghouse, 2 lampes $45.00, postes à 3 lampes $59.00 chacun, 4 lampes $77.00. Payable $8.00 comptant et $2.00 par semaine. Layton Bros, Limited, 550 Ste-Catherine O. 239-9F

TABAC EN FEUILLES

5000 lbs de tabac en feuilles à vendre, mélangé comme suit, la plus forte partie en Rouge Quesnel, Parfum d'Italie et Ataquia. S'adresser à Louis Morin, St-Denis sur Richelieu, Co. Saint-Hyacinthe, Qué. 239-2

VETEMENTS, ETC., ETC.

GROS lots robes de toilette, bon marché, gros lot de chapeaux, bon marché, meubles, tapis, prélarts, meilleur marché qu'ailleurs. 1696 Notre-Dame est. 236-5

VETEMENTS, ETC., ETC.

VESTS pour hommes 50c, pantalons et culottes d'équitation $1.00, vestons 1.00, imperméables 2.00, pardessus Gabardine 3.00, complets 4.00, 6.00, 8.00, 10.00, 12.00, $15.00. Tuxedos et habits de gala presque pour rien. Vêtements de garçons à prix merveilleux, tout laine, toutes tailles, à la dernière mode, parfait état. Young's Clothing Shop, 373 rue St-George, au sud de Ste-Catherine. 238-3

COMPLETS — COMPLETS

1500 complets échantillons pour hommes et jeunes gens, en tweeds, worsteds et serges, échantillons des meilleures fabriques canadiennes, prix ordinaires jusqu'à 47.50 pour 7.95, 11.95 et 15.45. Complets échantillons pour garçonnets à grands rabais. Imperméables pour hommes, femmes et enfants à moins que les prix du gros. People's Sample Store, 696, Mont-Royal Est. 237-3F

COMPLETS PALM BEACH

375 complets Palm Beach pour hommes, toutes couleurs, tailles 34 à 46, prix ordinaires jusqu'à 16.50 pour 7.95. Peoples Sample Suits, 451, rue Saint-Jacques et 696, Mont-Royal Est. 23,25F

IMMEUBLES

A ECHANGER

MAGASIN chaussures pour propriété de rapport. La Presse boîte 457.

PATISSERIE bien établie et quelque 100 plastres, échangerais pour propriété avec revenu S'ad. 2201 Ontario Est. Clairval 2639. 237-5

POUR auto Ford coupé terrain prêt à bâtir à Pont-Viau, 10 minutes des tramways Ahuntsic, ayant 36 x 100, eau, canaux, électricité, trottoirs, titres clairs, valeurs de $400. 95 Laurier O. Bélair 8213M. 233-8

PRES St-Denis, 12 logements, prendra cottage de campagne avec 6,000.00 comptant. Petit, 743 Mont-Royal est. 239-2

A VENDRE OU A ECHANGER

BOUL. GOUIN, trois plain-pieds et cottage. Faut vendre cette semaine. Aubaine. Bélair 2535J. 238-3

CHAMBLY BASSIN (Albani), 2 beaux terrains 50x90, vendrais ou échangerais pour gramophone ou radio. Bélair 9400J. Appelez après 7 heures. 239-3

CHEVROLET Touring 1923-24 usé comme démonstrateur. Bargain, considérera échange. 232 Sanguinet. 237-4

COUPE STAR en parfait ordre comme neuf. 232

LES BRASSERIES SONT EN VEDETTE, A LA BOURSE LOCALE

AFFAIRES de BOURSE

New-York, 25. — A l'ouverture, la Bourse a subi des mouvements opposés. La suppression du dividende trimestriel de la Bethlehem Steel a provoqué un courant de ventes dans les aciers; Crucible a baissé d'un point et United States Steel ordinaire, de ⅜. La première vente de Bethlehem fut de 3,500 actions à 40-42½, en comparaison de 45, à la fermeture d'hier. Les huiles et les sucres étaient fermes; les cuivres étaient lourds, American Smelting perdant un point.

Bethlehem Steel a recouvré un point, après que le premier lot d'ordres de vente eut été absorbé. Wilson Company était en disponibilité sur les rapports disant que des procédures seraient prises contre cette compagnie pour la mettre en séquestre; les actions ordinaires ont baissé de 1¼ et les privilégiées de 5¾. Les ventes de réalisation ont causé une baisse de 2½ de Union Tank Car, et de 1½ de Pan-American B. L'accumulation des chemins de fer a continué; de nouveaux maxima pour l'année ont été atteints par Lackawanna, Baltimore and Ohio, Pittsburg and West Virginia, Chesepeake and Ohio privilégié, et Pere Marquette privilégié. American Express et Famous Players ont touché de nouveaux sommets. Pure Oil 8e de priorité a gagné trois points et le stock ordinaire s'est amélioré d'une fraction. Les changes étrangers étaient fermes.

Au cours de la matinée, les prix ont gardé leur tendance à la hausse; les achats ont été nombreux dans les chemins de fer, les huiles et les utilités publiques, l'opinion étant excitée par les rapports de nombreuses fusions de chemins de fer. Une forte demande se fit soudainement sentir pour les actions Pittsburg & West Virginia, Lackawanna et Lehigh Valley, qui ont porté leurs gains, les premières à 3 points, et les autres à 2½ points chacun. Erie a retombé par suite des ventes de réalisation, mais les autres chemins de fer ont demeuré fermes. Les aciers se ressentaient de la suppression du dividende de la Bethlehem Steel et du maigre rapport trimestriel rendu public. Bethlehem s'est vendu au-dessus du minimum de 41½ établi la semaine dernière. Les rapports indiquant une amélioration du travail dans les centres manufacturiers d'automobiles et la baisse des taux de l'argent ont favorisé le mouvement d'achat. L'argent à demande était à 2 pour cent, à l'ouverture.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Ame Can	118¼	118⅝	118¼	118⅝
Baldwin Loco.	117	117½	117	117½
Ame Loco	80¼			
Anaconda Copp.	35⅝	36⅛	35⅝	36⅛
Coadon Oil	28⅞	28⅞	28⅝	28⅝
Corn Prod.	35¼	35¼	34⅝	34⅝
Crucible	53⅞	54¼	53⅝	54¼
Erie	34⅝	35	34½	34¾
General Motors	14⅜	14¼	14⅛	14¼
Gas	70			
General Electric	246½	247¼	246½	247⅛
Hudson Motors	26⅝			
Intern. Paper	54	54¾	54	54½
Intern. Nickel	18	18	17⅝	17⅝
Kenn. Copper	44¼	44⅞	44¼	44⅞
Lehigh Valley	49⅛	50⅛	49⅝	50¼
Mid. States Oil	1⅞	2	1⅞	1⅞
New York Cent.	108¼	108½	108¼	108¼
Norfolk	123	123¾	123	123¼
Overland	9¼	9¼	9⅛	9⅛
Pan Pete A	56	57	56	57
Pan Pete B	55¾	56⅛	55	55⅞
Punta Sugar	52⅝	53	52⅝	53
Pure Oil	24⅜	24⅞	24⅜	24⅞
Pierce Arrow	10			
Reading	61⅝	61⅞	61⅝	61⅝
Rubber	30⅜	30⅝	30⅜	30½
Repogle Steel	12⅛			
Studebaker	87⅛	87⅞	87⅛	87⅞
Sugar	45			
St Paul com.	16⅜	16¾	16⅜	16¾
Union Pacific	142¼	143	152½	143
U. S. Steel	101¼	101⅝	101¼	101½

* * *

A MONTREAL

Les brasseries ont été en grande faveur, cet avant-midi. Les National ont encore eu un déplacement d'actions considérable, aux environs de 56, tandis que les Frontenac, sur une seule transaction de cinquante actions, ont gagné 1¾ à 71¾.

Les Brazilian Traction ont faibli à 45, à la suite de la publication du rapport annuel pour l'année 1923, indiquant une diminution dans les recettes brutes et nettes. Twin City a répété le plus bas prix de sa carrière, à 46. Les Bell Telephone se sont maintenues fermes à 132¾.

Plusieurs gros lots de Canadian Industrial Alcohol ont encore changé de mains, à 31 et 30⅞. Dominion Glass a perdu ⅛, à 109, et Smelters ¼ de point, à 39⅛.

Vers midi, les Quebec Power sont entrés en scène et ont gagné un point complet, à 77.

Tout le reste du marché a été plutôt terne et insignifiant.

(Cote de L.-G. Beaubien & Cie.)

Steel of Canada—5 à 72¼
Nat. Breweries—681 de 55¾ à 56 à 55⅞.
Bell Telephone—10 à 132¾.
Brazilian Traction—351 de 45¼ à 45½ à 46.
E. S. Steel 2nd Pref.—150 de 8 à 8¼.
Cons. Smelting—75 à 39⅛.
Dom. Textile—15 à 66.
Canada Steam. Pref.—10 à 46⅝.
Shawinigan—4 à 120.
St. Lawrence Flour—25 à 72.
Twin City—75 à 46.
Winnipeg Electric—3 à 31.
Can. Ind. Alcohol—400 de 31 à 30⅞.
Dom. Bridge—1 à 71.
Frontenac Brew.—50 à 71¾.
Bell Telephone—2 à 132.
Cons. Smelting—100 à 39¼.
Dom. Glass—125 à 109.
Canada Stam. Pref.—66 de 46¾ à 46½.
Quebec Power—25 à 77.
Shawinigan—12 à 120.
Toronto Ry—50 à 82¼.
Canada Car—10 à 45.
Can. Ind. Alcohol—25 à 30⅞.
Montreal Tram.—26 à 167.
Winnipeg Electric pfd—50 à 80; 10 à 81.

COTES HORS-LISTE

Belgo Can. Paper pfr—80½
Montreal Tram. & Power—11, 11½.
Belgo Can. Paper—32.
Illinois power pfd—93.
Hollinger Gold—50 à 14.
St. Maurice Power—60½, 61, 100 à 61.
Eastern Engeniering—35, 25 à 15, 10 à 14.

OBLIGATIONS

Mont. Tramway Bonds—400 à 52.
Mont. Tramway debentures—100 à 52.

BANQUES

Royale—58 à 216½.
Commerce—17 à 162.

"SOUTHERN CANADA POWER"

Le rapport mensuel des recettes, des dépenses d'exploitation et des profits de la "Southern Canada Power Company", pour le mois de juin 1924 et les neuf mois de l'année fiscale, en comparaison des périodes correspondantes de 1923, accuse une augmentation.

	1924	1923	Aug.
Recettes	$81,586	$75,370	$6,616
Dép. d'exploit.	39,549	34,397	5,152
Profits	42,037	40,973	1,464
Neuf mois :	1924	1923	Aug.
Recettes	784,551	700,056	84,495
Dép. d'exploit.	353,040	310,027	43,013
Profits	431,511	390,029	41,482

PROFITS MOINDRES POUR LA BRAZILIAN TRACTION COMPANY

Toronto, 25—Les profits bruts de la "Brazilian Traction", pendant l'exercice se terminant le 31 décembre 1923, ont diminué de $1,321,659, ou 5.18 pour cent, en comparaison de ceux de l'année précédente, en dépit du fait que, en monnaie brésilienne, les profits bruts et nets aient dépassé ceux de toutes les années précédentes. Le taux moyen du change sur New-York a été de 10.36 cents, comparé à 13.09, l'année précédente. Le taux moyen du change, pendant les cinq premiers mois de 1924, a été de 11.24 cents.

Le revenu de la "Brazilian Traction Light and Power Company, Limited", en 1923, s'éleva à $7,810,435, en argent canadien ; de ce montant, il faut enlever $782,517 d'intérêts par placements. La somme de $6,717,941 a donc été le revenu encaissé sous les contrats avec les compagnies filiales. Les déboursés ont inclus $280,493 pour dépenses d'administration et $320,000 pour le fonds d'amortissement. Le revenu net a donc été de $6,829,465. Les divides provilégiés et ordinaires ont absorbé la somme de $4,882,488 ; le surplus fut de $2,067,488.

Les recettes brutes de l'année ont été de $24,184,761, et les recettes nettes de $15,332,329. Le montant de $3,549,430 a été porté au compte de dépréciation des propriétés. Le surplus de l'année, ajouté à la balance de $6,340,270 rapportée du 1922, donne un total de $8,962 758. De cette somme, $3,000,000 a été porté au compte de réserve générale, laissant une balance de $5,902,758 rapportée au compte de profits et pertes.

Le rapport du président, Alexander Mackenzie, est très optimiste au sujet de l'amélioration de la situation financière du Brésil. Les affaires ont été meilleures ; le gouvernement a pris des mesures pour diminuer les dépenses publiques et augmenter le revenu, de façon à rétablir le change. Cependant, les administrateurs actuels du pays doivent rencontrer le déficit laissé par le gouvernement précédent et les émissions de papier-monnaie qu'ils font déprécient le milreis. L'amélioration du change dépendra de la politique financière du gouvernement en équilibrant le budget. Si les taxes sont augmentées, l'amélioration du change va continuer.

RECETTES FERROVIAIRES

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, pour la semaine du 14 au 21, se chiffrent par $3,194,000, comparativement à $3,254,000, pour la semaine correspondante de l'année dernière, soit une diminution de $126,000.

Les recettes brutes du chemin de fer National du Canada, pour la semaine se terminant le 21 juillet, furent de $4,451,287,00, soit une diminution pour la période correspondante en 1923 de $195,416,00. Les recettes du même réseau du 1er janvier au 21 juillet 1924 furent de $128,314,908,00, soit une diminution de $1,594,651,00 sur la période correspondante en 1923.

NOUVELLES COMPAGNIES

Toronto, 25.—Les nouvelles compagnies constituées dans la semaine du 19 juillet, avec un capital autorisé de $12,038,500, en comparaison de 51 compagnies, avec un capital de $18,608,800, au cours de la semaine précédente, et de 43, avec un capital de $28,256,000, pendant la semaine correspondante de 1923.

LES ARRERAGES DE DIVIDENDES DE LA ST. LAWRENCE PAPER

Les directeurs de la "St. Lawrence Paper Mills, Limited", vont prochainement liquider les arrérages de dividendes sur les actions privilégiées. L'exercice financier de la compagnie s'est terminé le 30 juin dernier, et on dit qu'il a été satisfaisant au point de vue des profits. A cause de cela, et aussi parce que les directeurs veulent commencer les déboursés réguliers sur les actions privilégiées aussitôt que possible, on croit qu'un paiement initial sur les arrérages de dividendes privilégiés sera déclaré la semaine prochaine.

Le rapport financier est en ce moment en préparation et sera envoyé aux actionnaires quelque temps avant l'assemblée annuelle, qui aura lieu au commencement de septembre. A la fin de l'année, la position financière de la compagnie était plus brillante qu'on pouvait l'espérer pour une entreprise fondée récemment.

SUPPRESSION DU DIVIDENDE DE LA "BETHLEHEM STEEL"

New-York, 25.—Les directeurs de la "Bethlehem Steel Corporation", après s'être réunis, à la fermeture de la Bourse, hier, ont décidé de supprimer le dividende sur le stock ordinaire.

On annonça que la compagnie avait réalisé 11 cents par action ordinaire, pendant le trimestre se terminant le 30 juin; on rapporta un revenu net de $1,278,277. On est arrivé à ce chiffre après soustraction des intérêts de la dépréciation, etc.; il se compare à $4,-$19,878 pendant le trimestre précédent, et à $5,426,471 pendant le trimestre correspondant de 1923.

La compagnie a payé des dividendes trimestriels réguliers de 1¾ pour cent depuis avril 1919.

H.-E. Lewis, vice-président, a déclaré: "La valeur des commandes en mains, le 30 juin, était de $40,191,000, en comparaison de $49,346,000, le 31 mars. Les opérations ont sans cesse diminué pendant le trimestre, et, à la fin de juin, le taux d'expéditation n'était que de 30 pour cent de la capacité des usines. Sauf une période en 1921, c'est là le taux le plus bas qu'a subi la compagnie depuis 1914. Il n'est produit une augmentation de la demande, récemment, et on croit que le point le plus bas de la dépression a été passé."

RENDEMENT DES VALEURS

	Taux de div.	Prix	Rend.
Abitibi	4	57½	7.02
Asbestos Corp	6	68	
Do. pfd	6	60	10.00
Bell Telephone	8	132¾	6.02
Brazil	4	45½	8.80
Can. Cement	6	85	7.06
Do. pfd	7	105	6.67
Can. Converters	7	75	9.33
Can. Cottons	8	95	8.42
Do. pfd	6	89½	6.70
C. P. R	10	149	6.71
Dom. Bridge	4	71	5.63
Dom. Coal pfd	6	103½	
Dom. Glass	7	109½	6.25
Do. pfd	7	106	6.60
Dom. Iron pfd	6	35	
Dom. Steel pfd	6	39	
Dom. Textile	4	66	7.14
Do. pfd	7	108½	6.45
How. Smith	4	40	10.00
Do. pfd	8	90	8.89
Kam. Power	8	102	7.84
Lake of Woods	12	171	6.42
Do. pfd	7	118	5.93
Laurentide	6	85	7.06
Mackay	7	114½	6.11
Mont. Cottons	6	87	6.85
Do. pfd	7	106	6.60
M. L. H. & P.	7	172¾	4.06
Mont. Tram.	10	167	5.99
Nat. Brew.	4	55⅞	7.15
Ogilvie Flour	12	210	5.88
Ont. Steel P.	4	41	9.80
Ottawa Power	6	82¾	7.19
Penmans	8	147	5.44
Do. pfd	6	95	6.31
Shawinigan	7	120½	5.41
So. Can. Pow. pfd	6	84	6.38
Spanish River	7	106½	6.64
Do. pfd	7	113	6.19
Steel of Canada	7	72½	9.66
Do. pfd	7	102	6.86
St. Law. Flour	6	72	8.33
St. Maurice Paper	6	87	6.90
Twin City	4	46	8.70
Wabasso	4	56	7.14
Winn. Elec. pfd	7	80	8.75

LA COTE DES GRAINS

Winnipeg, 25. — Le marché du blé a été actif et les cours ont fluctué dans une marge de quatre points. Les courses étaient en hausse d'un centin, sous l'effet de la vigueur du marché de Liverpool, qui était en hausse de près de quatre centins. La déclaration de B. W. Snow à l'effet qu'il avait remarqué de la nielle dans le sud du Manitoba, a aussi eu son effet.

Le marché a souffert de la pression des ventes de réalisation. Ces ventes furent fort nombreuses, et les cours ont fléchi d'environ deux centins. Cependant, les offres ont été bien absorbées, de sorte que le marché réagit, et les cours se haussèrent à de nouveaux sommets : juillet atteignit 1.44, octobre 1.38. A ce niveau, la pression des vendeurs se manifesta de nouveau et les cours fléchirent d'environ 2½ centins, pour se raffermir de nouveau.

L'opinion des commerçants est fort partagée. Plusieurs croient que le dernier mouvement de hausse a suffisamment escompté le rendement de la récolte; mais l'opinion générale favorise la hausse, et on ne sera pas surpris de voir des prix plus élevés. Les ports de mer rapportent qu'il n'y a pas d'amélioration dans la demande.

L'avoine et l'orge continuent d'être vigoureux et le seigle est soutenu. Les marchés ont été actifs et le ton est ferme. Le marché du lin a été très fort.

Il y a une excellente demande pour certaines qualités de blé au comptant, particulièrement les Nos 1 et 2 nord. Les marchés des gros grains et du lin étaient sans changement.

Prix au comptant :—

Blé :—No 1 nord, 143⅝ ; No 2 nord, 138⅝ ; No 3 nord, 134⅝ ; No 4, 121⅝ ; No 5, 118⅝ ; No 6, 107⅝ ; picotin, 96⅝ ; sur voie, 139⅝.

Avoine : — No 2 cw, 49½ ; No 3 cw, 47½ ; picotin extra No 1, 47¼ ; picotin No 1, 46 ; picotin No 2, 44 ; rejetée, 41 ; sur voie, 49¼.

Orge :—No 3 cw, 84½ ; No 4 cw 80 ; rejeté, 76½ ; picotin, 70½ ; sur voie, 83½.

Lin :—No 1 cw, 245 ; No 2 cw, 241 ; No 3 cw, 207 ; rejeté, 207 ; sur voie, 232.

Seigle : — No 2 cw, 84½.

A CHICAGO

Chicago, 25.—Blé, juillet, 132½ ; septembre, 130. Maïs, juillet, 107½ ; septembre, 104½. Avoine, juillet, 50½ ; septembre, 46⅝.

Prix au comptant :—

Blé :—No 3 rouge, 1.32 ; No 2 dur, 1.31½ à 1.35.

Maïs : — No 2 mêlé, 1.09½ à 1.10½ ; No 2 jaune, 1.10 à 1.11½.

Avoine : — No 2 blanche, 55¼ à 56½ ; No 3 blanche, 53⅝ à 55.

Seigle : — No 1, 1.35¾.

Orge : — 75½ à 85½.

Graines de mil : — 675 à 850.

Graines de trèfle : — 1200 à 2060.

Au Marché Bonsecours

Voici les prix actuels au marché Bonsecours :

OEUFS, BEURRE, FROMAGE

Oeufs frais spéciaux, 40c ; extra 38c la douzaine.
Beurre de crémerie, 41c la livre.
Fromage doux, 22c la livre.
Fromage fort, 25c la livre.
Oka, 40c la livre.

MIEL, SIROP

Miel en rayon, 20c.
Miel blanc (livres) 14c la livre.
Miel brun (5 livres) 15c la livre.
Sirop d'érable nouveau, $2 le gallon.
Sucre d'érable nouveau, 25c la livre.

LEGUMES ET FRUITS

Pommes de terre de Montréal, 90c la poche.
Pommes de terre nouvelles, No 1, $4.50 ; No 2, $2.50 le baril.
Petits pois, $1.50 le sac de 20 livres.
Fèves en gousses, $2 par 20 lbs.
Poireaux, 50c le paquet.
Oignons verts, 40c la botte.
Oignons égyptiens, $5 caisse de 100 livres.
Tomates, $2.50 la caisse.
Concombres canadiens, 75c la douzaine.
Choux canadiens, 50c la douzaine.
Choux-fleurs, $1.25 à $1.50 la douzaine.
Carottes nouvelles, 40c le paquet.
Panais, 40c le paquet.
Betteraves, 40c le paquet.
Navets 75c la douzaine de paquets.
Radis, 10c la douzaine de paquets.
Laitue, 10c la douzaine.
Rhubarbe, 10c la douzaine de paquets.
Melons Cantaloupes, $1.75 la caisse.
Melons d'eau, 75c à $1 pièce.
Bananes, $3.50 à $4.50 le régime.
Ananas, $4 la boîte.
Pamplemousses, $5 la boîte.
Oranges Sunkist, $4.50 à $5.50 la boîte.
Oranges Navel, $4 à $5 la boîte.
Citrons de Messine, $5.50 la boîte.
Citrons de Californie, $4.50 la boîte.
Bleuets $1.75 la boîte.
Pêches de Californie, $1.75 la caisse.
Pêches d'Ontario, $1.50 la caisse.
Prunes, $2.50 la caisse.
Cerises, 70c le petit panier; 90c le gros paniers.
Pommes, $3 le panier.
Framboises, $1.75 le gallon.

VOLAILLES

Chiffres fournis par Marcel Larue, négociant, marché Bonsecours. (Prix de détail).

Dinde fraîchement tuée, 33c à 35c la livre.
Oie, 25c la livre.
"Broilers", 30c à 35c la livre.
Poulets fraîchement tués, 30c la livre.
Poules grelées, 20c à 30c la livre.
Coqs d'un an, 20c la livre.
Canards, 35c la livre.
Pigeons, 60c le couple.
Lapin, 20c la livre.
Cochon de lait, 30c la livre.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix. (Prix du détail).

Rôti de parc frais, la livre, 25c.
Lard gras, la livre, 32c.
Jambon, la livre, 28c.
Saucisse, la livre, 25c.
Bacon non tranché, la livre, 28c.
Sirloin roast, 45c.
Bacon en tranches, la livre, 30c.
Sirloin steak, 35c.
P. H. steak, 32c à 42c.
Côtelettes de veau, la livre, 25c.
Mouton, quartier derrière, 25c la livre devant, 14c la livre.
Agneau d'hiver, quartier de derrière, 35c de devant, 18c.
Agneau de printemps, devant, 25c la livre, derrière 40c.
Fesse de veau, 22c.
Queue de boeuf, la livre, 15c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 12½c.
Rosbif de boeuf, 28c.
Rognons de boeuf, la livre, 25c.
Filet de boeuf, la livre, 70c.
Rognons d'agneau, $1.50 la douzaine.
Cervelles de veau, 1 pour 15c.
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langues salées, la livre, 18c.
Filet de porc, la livre, 55c.
Tête de veau, 18c la livre.
Pattes de veau, 15c la livre.

LE MARCHE DU COTON

New York, 25. — Les futurs ont été peu soutenus.

Fermeture :—

Janvier	2765-50
Février	2765
Mars	2765
Avril	2752
Mai	2773
Juillet	3425-28
Août	2891
Septembre	2845
Octobre	2810-45
Novembre	2775
Décembre	2744-50

L'option immédiate a été tranquille.
Middling Uplande 3475

Liverpool, 24. — L'option immédiate a été modérément active.

Les prix étaient soutenus.

Middling américain	2058d
Middling bon	1948d
Middling fully	1880d
Middling	1805d
Middling low	1750d
Ordinaire bon	1620d
Ordinaire	1570d

Les ventes ont été de 4,000 ballots dont 2,200 de coton américain.

Les arrivages ont été de 2,000 ballots, dont 600 de coton américain.

Les futurs étaient soutenus.

PRECIEUX WAGONS

Prescott, 25. — Quatre wagons de chemin de fer portant chacun de la soie brute évaluée à $240,000 sont arrivés à Prescott hier sur la voie du Pacifique Canadien.

LES PLUIES RECENTES ONT BIEN AMELIORE L'ETAT DES RECOLTES

Suivant le rapport de la banque de Montréal, publié hier, des pluies générales se sont déversées durant la semaine dernière, sur tout l'ouest, excepté dans le district de Saskatoon, où les conditions ne sont pas favorables. Les conditions sont aussi défavorables dans l'est de l'Alberta, mais partout ailleurs elles se sont améliorées.

Dans Québec, les pluies récentes ont amélioré les conditions, et les récoltes seront comme à l'ordinaire. Dans Ontario, les conditions atmosphériques sont favorables et la production du blé sera au-dessus de la moyenne, alors que la production du foin et des fruits sera dans la moyenne. Des pluies ont amélioré les conditions dans le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, cependant la récolte du foin sera moindre que l'an dernier. Dans la Colombie-Britannique, les récoltes progressent avec satisfaction sous des conditions atmosphériques très favorables. Voici les détails pour les différentes provinces:

DANS L'OUEST

District d'Edmonton. — De grosses pluies ont tombé de Grande-Prairie à Lacombe, et des pluies légères dans la section de l'est, où les conditions ne sont pas encore favorables.

District de Calgary :— Des pluies ont été générales, mais légères, dans la section de l'est où les récoltes seront petites.

District de Lethbridge :—La température était chaude jusqu'au 22, alors que des pluies légères commencèrent à tomber et tombent encore. Les conditions sont satisfaisantes dans le sud, dans l'ouest et au nord, mais pauvres dans le nord-est et l'est, spécialement dans la district de Medicine-Hat.

District de Saskatoon :—La sécheresse continue, mais les conditions ont été améliorées grandement par les récentes légères pluies.

District de Régina :—La pluie tombe toute la semaine dernière, et les récoltes au sud de la ligne du Pacifique Canadien sont dans la moyenne. A moins que la pluie ne continue de tomber, la récolte sera peu considérable dans le nord.

District de Winnipeg :—Les conditions des récoltes sont favorables. De grosses pluies sont tombées durant la semaine dernière. Le blé sera récolté bientôt. La paille est courte. Les autres grains s'améliorent.

DANS QUEBEC

Dans la province de Québec, les conditions sont satisfaisantes, et l'on s'attend à ce que les récoltes soient dans la moyenne. Les affaires ont grandement bénéficié de pluies récentes. Le grain a généralement une bonne apparence. Le foin est réputé avec de beaux résultats. Les autres récoltes seront aussi bonnes.

DANS ONTARIO

Dans la province d'Ontario, les récoltes du foin sont avancées et la récolte est dans la bonne moyenne. L'on commencera cette semaine à récolter le blé, qui sera au-dessus de la moyenne. Les autres récoltes seront bonnes, excepté celle du maïs. Des averses locales ont été favorables. La récolte des racines promet d'être bonne. La récolte des fruits sera bonne. Les pâturages sont en condition excellente.

DANS LES PROVINCES MARITIMES

Dans les provinces maritimes, les conditions sont généralement bonnes. Dans le Nouveau-Brunswick, la récolte du foin sera minime. Les patates continuent à faire de grands progrès. Dans la Nouvelle-Ecosse, les récoltes ont encore besoin de pluie. La récolte du foin est dans la moyenne. La récolte des pommes dans la vallée d'Annapolis, sera excellente. Cependant, elle sera 25 pour cent moindre que l'an dernier. Dans l'île du Prince-Edouard, les récoltes sont généralement bonnes. Le foin sera sous la moyenne.

DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dans la Colombie-Britannique, il y a eu une bonne récolte de foin, mais les grains seront sous la moyenne. Les racines et les patates seront 20 pour cent de la moyenne. Les tomates vont très bien. La récolte des framboises a été 70 pour cent de la moyenne. L'on a commencé la récolte des pommes Duchess. Les pâturages se sont améliorés sous l'effet des pluies pratiquement partout.

LES EXPORTATIONS DE BOIS DE PULPE AUX ETATS-UNIS

Ottawa, 24. — L'exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis a de nouveau accusé une augmentation pendant les douze mois terminés en juin. Elles se sont totalisées à 1,332,106 cordes, d'une valeur de $12,608,361, en comparaison de 1,281,298 cordes valant $12,248,216 au cours des douze mois précédents.

Le gouvernement n'a pas encore pris de décision sur le rapport de la commission royale, qui a fait une enquête sur la situation du bois de pulpe au Canada.

Après avoir approfondi la question des ressources forestières et fortement préconisé des mesures de conservation, la commission n'a pas voulu exprimer une opinion sur la question d'un embargo sur l'exportation du bois de pulpe. La conduite à suivre à ce propos, dit la commission, est du ressort du gouvernement.

Le rapport de la commission fut présenté au gouvernement et déposé à la Chambre pour de la prorogation et comme la plupart des ministres sont en dehors de la ville, il est peu probable que ce rapport soit étudié avant quelque temps.

Les exportations de pulpe et de papier du Canada, pendant le mois de juin, ont été moins fortes que celles du mois précédent et du mois correspondant de l'an dernier. D'après le rapport qu'a publié le Bureau fédéral des Statistiques, les exportations se sont totalisées à $11,081,767; c'est là une baisse de $1,256,893, si on compare à juin 1923.

Les exportations de papier seules accusent une légère augmentation sur celles du mois correspondant de l'année dernière, étant de $8,044,033 contre $7,607,684; mais les exportations de pulpe sont tombées de $4,508,772 à $3,037,754.

Le plus gros item parmi les exportations de papier est celui du papier-journal, qui s'élève à 1,914,831 tonnes, d'une valeur de $7,696,722.

Les exportations sont ainsi réparties :

Etats-Unis	$7,205,504	$2,607,881	$9,813,385
Roy.-Uni	161,705	128,548	290,253
Autres pays	676,794	301,456	978,119
	$8,044,003	$3,037,754	$11,081,767

LE PAPIER-JOURNAL

"La production du papier-journal aux Etats-Unis et au Canada, pendant le premier semestre de 1924, a été de 2 pour cent plus élevée que pendant les premiers six mois de 1923, et de 18 pour cent plus élevée que pendant la même période de 1922", a déclaré R.-S. Kellogg, secrétaire du "Newsprint Service Bureau", de New-York.

Les importations de papier-journal aux Etats-Unis, pendant les cinq premiers mois de 1924, ont été de 4 pour cent plus considérables que pendant la même période de 1923, et de 33 pour cent de plus que pendant la période correspondante de 1922.

EMPRUNTS DU CANADA

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie).

A 11 heures a.m

	Achet.	Vendeur	Ventes
5½ % Victoire 1924x	100.35	100.45	1000 à 100.35
5½ % novembre 1927x	101.60		
5½ % Victoire 1927xx	102.75	102.85	
5% Emp. du Can. 1928x	100.15	100.35	
5½ % novembre 1932x	102.90	103.10	
5½ % Victoire 1933xx	105.55	105.65	
5½ % Victoire 1934xx	102.35		
5½ % Victoire 1937xx	107.40	107.60	
5% Emp. du Can. 1942x	101.20		
5% Emp. de G. 1926xx	100.75		
5% Emp. de G. 1931xx	101	101.20	
5% Emp. de G. xx-z	102.90	101	1000 à 102.90

x—Sujet à l'impôt sur le revenu. xx—Exempt de l'impôt sur le revenu. z—Payable en fonds de New-York.

Echéance		Prix	Rendement
1 déc.	1925	100.80	4.48
1 oct.	1931	101.20	4.81
1 mars	1937	102.00	4.68
1 déc.	1937	102.85	4.58
1 nov.	1938	105.55	4.62
1 déc.	1937	107.60	4.66
1 nov.	1924	100.45	5.87
1 nov.	1934	103.40	5.07
1 nov.	1927	101.60	4.98
1 nov.	1932	103.10	5.04
15 oct.	1924	100.35	4.91
15 oct.	1943	101.20	4.85

EVALUATION DE LA RICHESSE ALLEMANDE

D'après une étude qui vient d'être terminée, la richesse de l'Allemagne est évaluée à environ $55,000,000,000. On arrive à ce chiffre en tenant compte des pertes territoriales subies à la suite du traité de Versailles ; bien que certaines de ces régions fussent agricoles et peu productives, il faut compter que l'Alsace-Lorraine possédait de grands gisements de minerai de fer et de potasse, ainsi que des entreprises industrielles de grande envergure. De plus, l'occupation du Bassin de la Sarr a privé l'Allemagne de la production de fortes de houillères. On a aussi tenu compte que, en perdant la Silésie, l'Allemagne a perdu un grand nombre d'usines, des gisements importants de fer et de zinc, et 42½ pour cent de tout le charbon allemand à moins de cinq cents verges de la surface. On a pris en considération la dépréciation des édifices et la diminution de la productivité des régions agricoles.

Avant la guerre, la richesse allemande était évaluée à 310 milliards de marks-or, soit $73,780,000,000. Sir Josiah Stamp, statisticien anglais, dans un estimé fait en 1919, porta ce chiffre à $80,500,000,000.

Dr Helfferich, un peu plus tard, estima la richesse de l'Allemagne à un chiffre beaucoup plus bas; prenant comme base 200 milliards de marks-or, soit $47,000,000,000, il réduisit ce montant en proportion de la diminution de productivité de l'Allemagne. De ce fait, il enleva un montant, de 50 milliards de marks-or, soit $11,900,000,000, et arriva à la conclusion que la richesse de l'Allemagne s'élevait à environ 150 milliards de marks-or, soit $35,700,000,000.

Cependant, à cause des industries et de l'excellente situation des chemins de fer allemands, tel que rapporté dans le rapport Dawes, on est d'accord pour ne pas trouver l'estimé du Dr Helfferich assez élevé. La richesse de l'Allemagne, aujourd'hui, se trouve donc entre le chiffre de base $47,600,000,000, et l'autre évaluation de $65,000,000,000.

SUR LE "N.Y. CURB"

	Offre	Dem.
Anglo American	15⅜	15⅝
Brit.-Am. Tobacco	23¼	23⅝
Centrifugal	31½	32
D.L. & W. Coal	101	102
Glen Alden	100½	101½
Goodyear	10⅝	11⅜
Gulf Oil	57⅝	58¼
Imperial Oil	102	103
Inter. Pete	18½	18⅝
Mountain Prods	18⅜	18½
Mutual Oil	10½	10⅝
New Bradford	4⅞	5
Peerless Truck	15½	17
Pennock Oil	13	13¼
Prairie Oil & Gas	213½	214½
Radio	4⅝	4⅞
Salt Creek Cons.	7⅛	8
Salt Creek Prods	24¼	24½
S.O. Indiana	58¼	58½
Do. Ky	113½	113⅝
Do. N.Y.	40½	40⅝
Vacuum	62¼	62⅝

LA DETTE PUBLIQUE

Les obligations du Dominion du Canada, des provinces et des municipalités s'élèvent à plus de quatre milliards. Soustraction fait des fonds d'amortissement, la dette publique se totalise à $3,805,000,000. La dette du gouvernement fédéral a été réduite, au cours de l'année dernière, au lieu que celle des provinces et des municipalités a modérément augmenté.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Chateaubriand, quartier Villeray, 1 maison d'un logement, 25 x 40, à 1 étage; coût $2,000. Propriétaire, A. Dufresne, 3012 rue Chateaubriand.

Chemin Crémazie, quartier Villeray, 1 maison formant 2 logements et 1 magasin, 43 x 74, à 2 étages; coût, $10,000. Propriétaire, J.-C. Corbeil, 1050, chemin Crémazie.

Rue Saint-Denis, quartier Villeray, 1 maison formant 5 logements, 26 x 68, à 2 étages; coût $10,000. Propriétaire, J.-A.-L. Trottier, 2953, rue Saint-Denis.

Rue Cartier, quartier Montcalm, 1 maison formant 2 logements, 25 x 45, à 2 étages, coût $3,500. Propriétaire, H. Musy, 5378, 4ème avenue, Rosemont.

Rue Hopper, quartier Ahuntsic, 1 maison formant 1 logement et 1 magasin, 23 x 47, à 2 étages; coût, $2,500. Propriétaire, T. Burdick, 3271 rue Stuart.

Rue Chevalier, quartier Ahuntsic, 1 maison formant 2 logements, 28 x 54, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, J.-A. Lavoie, 11, rue Chevalier.

Rue De Normanville, quartier Saint-Edouard, 1 maison formant

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
600	Adams Express	89	87½
600	*Allis-Chalmers	55¾	55¾
2,200	Allied Chemical	76½	76¼
700	Am. Agri. Chem.	11⅝	11¼
800	Am. Bet Sugar	41⅜	41⅛
1,000	Am. Can.	118⅛	117⅜
8,000	Am. Hide and L. pfd.	57⅜	56⅞
1,400	Am. Inter. Corp.	22⅞	22⅝
1,900	Am. Locomotive	80	79⅛
	Am. Smelting	69⅞	69
	Am. Steel Fdys.	37	37
	Am. Sugar	45	44½
600	Am. Sum. Tob.	8¼	8⅛
1,700	Am. Tel. and Tel.	123⅛	123
2,400	Am. Woollen	71½	70½
10,700	An. Copper	36⅛	35½
2,900	Atchison	106¾	106
5,800	Atl. Gulf and W. I.	18¼	17
8,000	Bald. Loco.	118	117
7,100	Balt. and Ohio	62½	61⅝
1,200	Barnsdall Corp. A.	20½	19¾
26,500	Beth. Steel	45	43¼
9,500	Brk. Man. Tran.	28⅜	27¼
6,200	Calif. Petrol	23	22⅜
1,900	Can. Pacific	149⅜	148⅞
300	Cen. Leather	13¼	13⅛
7,900	Cerro de Pasco	48⅛	47⅞
1,700	Chandler Motors	48⅛	47¼
6,000	Ches. and Ohio	87⅞	86⅞
3,200	Chi. M. and St. P.	17	16
5,700	Do. pfd.	28½	27⅞
13,200	Chi. Rock Island	35⅛	34¼
9,300	Chile Copper Co.	31⅜	30⅜
4,800	Col. Fuel and I.	46	45⅛
2,100	Col. Gas	41⅛	40¾
6,400	Congoleum	47¾	46½
4,300	Con. Gas	70⅝	70
13,000	Con. Can.	56¼	54¾
5,900	Corn Products	35¼	34⅞
11,100	Cosden Oil	29¼	28½
2,800	Crucible Steel	54⅜	53⅜
4,800	Cuban Am. Sugar	31⅛	30⅞
900	Cuba Cane Sugar	13½	13½
7,800	Do. pfd.	63	62¾
12,800	David Chem.	59¼	57⅛
400	Del. and Hudson	119¼	118½
1,700	Dupont Motors	128	127¼
38,100	Erie Ry.	35	32⅝
12,700	Do. 1st pfd	42	39½
2,400	Famous Players	83	82⅝
1,500	Gen. Asphalt	44¼	43¼
6,600	Gen. Electric	247¾	246½
3,200	Gen. Motors	143⅜	141⅜
600	Goodrich	22¼	21½
2,900	Gt. Northern pfd	68⅞	68½
1,600	Gulf States Steel	72⅜	71½
300	Houston Oil	71¾	71⅛
600	Inspir. Copper	26⅞	26½
4,300	Inter. Nickel	18⅛	17⅞
500	Int. Merc. Marine	9⅞	9¼
4,100	Do. pfd	38¾	37½
5,500	Inter. Paper	55	53⅜
4,900	Kan. C. South	23¾	23⅛
1,700	Kelly Springfield	16⅛	15¼
10,700	Kenn. Copper	44⅛	43¾
9,200	Lehigh Valley	49¾	49
400	Loews Theatre	16¾	16⅜
19,500	Marland Oil	32⅝	32
6,500	Mid. States Oil	2	1⅞
6,300	Missouri K. and T.	15¼	14⅞
5,300	Miss. Pacific	20⅛	19¾
400	Nat. Lead	146¼	146
40,600	New Haven	30⅛	28⅝
5,100	N. Y. Central	108⅝	108⅛
2,100	Nor. and Western	123⅝	122¾
3,800	North. Pacific	67¾	67
4,600	Pacific Oil	49	48½
7,700	Pan-Amer. Petrol	58⅜	57⅛
30,800	Pan-Pete B.	57⅜	56
1,500	Penn. R. R.	45⅞	45¾
4,200	Pere Marquette	56¾	55½
600	Philadelphia	50¾	49¾
13,500	Philips Pete	36	35½
1,000	Pierce Arrow	10⅛	10
1,100	Prod. and Ref.	27⅜	27
2,200	Pub. Serv. Corp.	55¼	55
100	Pullman	125⅜	125⅜
3,700	Punta Sugar	52⅞	51⅝
14,300	Pure Oil	24¼	22½
200	Ry. Steel Springs	120¾	120¾
19,800	Reading	61⅜	60
2,400	Rep. Iron and S.	47	46⅜
1,200	Royal Dutch	52⅛	51
3,900	Shell Union Oil	17⅜	17⅜
1,600	Sears Roebuck	97⅜	96½
3,000	Simmons Bed	27	26
3,400	St. Louis and S. F.	26¼	25¾
1,500	St. L. S. W.	44	43¼
8,200	Sinclair Con.	17⅞	17⅜
1,900	Skelly Oil	19⅞	18½
9,200	Southern Pacific	95⅝	94⅜
3,700	South. Railway	65⅜	65⅛
5,300	Stand. Oil, N. J.	36⅞	36
4,200	Stand. Oil, Cal.	59	58¼
7,900	Studebaker	38	37¼
1,800	Texas Oil	40¾	40⅛
4,500	Texas Pacific	34⅜	33⅜
1,800	Tob. Prod. Co.	63¾	63⅜
200	Twin City	46⅝	45½
6,400	Union Pacific	143⅞	141⅞
200	United Fruit	204	204
2,000	U. S. Cast I. Pipe	100½	99¼
3,600	U. S. Ind. Alcohol	71¼	69⅝
2,400	U. S. Rubber	31⅝	30¾
16,200	U. S. Steel	101⅞	101
1,300	Utah Copper	77⅛	*76½
1,900	Van. Steel	23	22¼
1,000	Wabash A.	45⅜	44⅝
1,200	Westinghouse	64¼	63⅞
1,600	White Motor	57	56¾
10,500	Willys-Overland	9⅝	9

VENTES D'HIER A MONTREAL

		Max.	Min.
71	Bell Telephone	133	132½
471	Brazilian	45¾	45¼
130	Brompton	32	31⅜
140	Can. Cement pfd	106	106
835	Can. ind. Alcohol	31¼	31
105	Can. Steamship pfd.	46½	46½
215	Con. Smelting	39¼	39¼
215	Detroit Ry.	30	30
45	Dom. Bridge	71	71
225	Dom. Textile	56¼	56
25	Do. pfd.	103½	103½
100	Frontenac	71	70
100	Howard Smith	40	40
105	Laurentide	85	85
75	Mont. Cottons pfd.	106	106
50	*Mont. Tramways	167	166
1,231	Nat. Breweries	56	55⅛
50	Do. pfd	99½	99½
117	Quebec Power	76	76
70	Shawinigan	129¼	129¼
170	Sherwin Williams	117	117
345	Spanish River	106¼	106⅛
25	*St. Law. Flour	72	72
240	*Steel of Canada	73¾	72½
65	Toronto Ry	98	98
85	Twin City	46	46

BANQUES

30	Commerce	182	182	
4	Nova Scotia	250	240½	

OBLIGATIONS

1,050	Vict. Loan 1933	106.45	106.45	
2,650	Do 1934	103.40	103.40	
1,00	Do. 1957	107.40	107.40	
1,000	Do. 1932	102.90	102.90	
4,600	Refunding 1943	101.45	101.25	
1,000	Can. Car	101	101	
1,000	Dom. Textile A	100	100	
1,000	Mont. Tram. Debs	82½	82½	
1,500	Wayagamack	78¼	76¼	

HORS-LISTE

2,000	Argonaut	.38	.38
55	Eastern Eng.	14	14
1,138	M. Tram. Power	11¼	11
500	Mont. & Ont. Mines	.08	.08

*—Ex-dividerde.

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.	
35	Abitibi	57¾	57½	
135	Brazil	46	46½	
32	Bell Tel	133¼		
50	Burt F. N.	131		
3	C. P. R.	151		
180	C. Dairy	56¼	56	
61	D. Canners	34½	34	
11	Do. Pfd.	89½	86¼	
1	D. Stores	26		
28	D. Tel.	44		
4	Dul. Sup.	90		
2	Ford	450		
5	Int. Mill Pfd.	93½		
25	Mackay Pfd.	67¼		
25	P. Rico Ry.	29		
10	Russell M. C.	18		
3	Steri. Coal	40		
35	Steel of C.	74	72¾	
350	Tor. Ry	98½	98	
5	Tuckett Pfd.	95		
20	Win. Ry.	32½		

—MINES—

100	Crown R.	55		
25	McIntyre	16.00		

—BANQUES—

1	Commerce	182⅛		
5	Dominion	177		

—FIDUCIES, ETC.—

19	Can. Perm.	183¼		

—EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT—

$1,000	V. L., 1933	105.40		
1,000	Do., 1934	102.40		

—HORS-COTE—

125	B. A. Oil	32½		
25	Holly	14.00		
4,000	Ophir	4¼		
25	N. Steel Car	18		
1,410	Keeley	230	227	228
100	Int. Alco.	31½		
205	Mut. Oil	11		
1,000	Beaver	13½		
30	N. Star Pfd.	350		
100	Vipond	104		
5	Int. Pete	19½		
3,100	Woolworth Co.	115¼	113¼	

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

34,000	Canada 1929 5½%	103¾	103½
11,000	Do 1931 5%	102½	102
10,000	Do 1952 5%	102⅝	102½
76,000	France 8%	103	102⅝
65,000	Do 7½%	100¼	100
11,000	Bordeaux 6%	85½	85½
4,000	Japon 2nd 4½%	97½	97½
2,000	Do 4%	80	79⅝
8,000	Lyon 6%	85½	85¼
6,000	Marseille 6%	85½	85⅛
63,000	P. L. et M. 6%	79¼	78⅞
33,000	Seine 7%	90	89⅞
2,000	Soissons 6%	84½	84½
19,000	R. U. 5½%	104¼	104
10,000	Belgique 8%	106¼	106¼

*Ex-dividende.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Ahuntsic

Rue Iberville, lot No 475-515 vacant. Société Nationale de Fiducie à Jos. Alphonse Cloutier, $550—55375.

Rue projetée, lot No 287-322 et 323 vacant, terrain 322, 25 x 106.6/10 et 106.7/10 323, 25 x 106.7/10 et 106.8/10. Dame Frederick C. Walker à Henry James Olive, $800—55432.

Ville Montréal Nord

Rue Lorrain, bâtisses, lot No 114-69 et 70, terrain superficie 5600. Albion Sym Taylor à Oscar Lamarre, $3000 — 55470.

Rue Racette, lot No 31-230 à 232, vacant. Montreal Island Ouv. Co. à Chs Wm Wood, $450—55453.

Quartier St-Gabriel

Ave Osborne, lot No 4679-130. Osborne Park Land Co. Ltd à Lionel F. Alexander, $425—55446.

Quartier Hochelaga

Rue De Lévis, lot No 148-2638, vacant. Alexandre Pozerowski à Joseph Zinek, $725—55919.

Quartier Rosemont

Rue Dandurand, lot No 172-1552, vacant, terrain superficie 2250. James Thomas à Henry Coates, $625—55430.

Quartier St-Denis

Ave Mont-Royal Est Nos 683 à 687, lot No 329-149, terrain 24 x 80. Samuel D. Cohen à Mount Royal Realties Inc., $17500—55434.

Quartier Laurier

Rue St-Urbain Nos 1692 à 1706A, lot No 11-1676B, 1677B, 1678A, 1679A. Myer Fox et uxor à Henry Adelstein, $46,000 —55413.

Quartier Ste-Marie

Rue Dorchester Est Nos 1072 à 1078, lot No pte S.E. 202, terrain 59 x 94. Max Zimman et Salomon Zimman à J. Henorius Depelteau, $9000—55411.

Rue Dorion Nos 323 à 333, lot No 548 et pte S.E. 547. Le protonotaire à Maurice Favreau, $9575—55755.

Verdun

Rue Pacifique Nos 42 à 46, lot No 3402-70, terrain superficie 3402. Lucien Martin à Barnett Levine, $17,750—55399.

Westmount

Le boulevard, bâtisses, lot No 374-64, pte 325 et pte O. 374-64, terrain superficie 17330. Jos. Wm Norcross à Wm Jos. Hamilton, $50,000—55400.

Ave Grosvenor No 356, lot No 219-25, terrain 20 x 111 environ. Wallace Spencer Cookson à Dame vve Henry Hamilton, $10,000—55425.

Quartier Ouest

Rue Common, Nos 11 à 19, lot No 11, Sam Lubrentsky à Dame J.-A.-E. Dion, $20,500.—55398.

Quartier Villeray

Rue De Chateaubriand, vacant, lot No 2630-651, terrain 25 x 70. Dme Vve Stanislas Jarry à Armand Mailhot, $850.—55389.

Rue Laval, vacant, lot No 2629-537 et 538, terrain 50 x 75. J.-Ulric Paradis à George Areder, $800.—55367.

Quartier Saint-Edouard

Rue Saint-Denis, Nos 2331 à 2335, lot No ½ S.-E. 8-412, terrain 25 x 130. Dme Vve Stanislas Jany à Chs-Edouard Jany, $18,051.32.—55390.

Rue Saint-Denis, Nos 2325 à 2329, lot No ½ N.-O. 8-141, terrain 25 x 130. Dme Vve Stanislas Jany à Dme Jean-B. Sicouin, $18,051.31.—55391.

Rue Christophe Colomb, vacant, lot No 328-378 à 380, terrain 25 x 100 chacun. Dme Vve Jos.-Eloi Beaudry à Wilfrid Begnoche es-qualité, $4,600.—55414.

Rue Saint-Denis, bâtisses, lot No 8-280, terrain 50 x 130. Wilfrid Dumphousse es-qualité à Joseph Ethier, $14,000. —55447.

Rue Saint-Hubert, Nos 2115 et 2117, lot No 7-139, terrain 25 x 87. Dme J.-M. Savignac à Dme Vve J.-Emile Savard, $4,800.—55438.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Montclair, No 226, lot No pte 152-11 et pte S.-E. 152-12, terrain 39 x 100. Herman Silberman à Dme Barnard Lyon White, $15,000.—55374.

Ave Minto, vacant, lot No 180-132, terrain 25 x 110. Chs.-Félix Bertrand à Notre-Dame de Grâce Curling & B. Club, $200.—55418.

Paroisse Saint-Laurent

Chemin Cité Saint-Laurent, bâtisses, lot No pte 361, terrain 132 x 225.6". Canadian Northern Realties Ltd à François St-Aubin, $3,900.—55387.

Quartier Saint-Paul

Rue Jacques Hertel, No 2067, lot No 4669-17. Alfred Charette à George Parizeau, $1500.—55372.

Quartier Saint-Louis

Ave Colonial, Nos 102 et 104, lot No 830, terrain 32 x 74. Dme Vve F.-A.-C. Stewart à Philip Cherrier, $6,000.—55371.

Ave Coloniale, No 123, lot No pte 957, terrain 18.3" x 71. Jacob Cooperman à Max. Spidack, $2,750.—55440.

Quartier Montcalm

Rue Molson, vacant, lot No 207-86 et 87, terrain 53 x 49.1" x 105. John Elsdale Molson à George Mead, $250.—55357.

Rue Molson, bâtisses, lot No 207-86 et 87, terrain 53 et 79" x 105. George Mead à Albert Hutchison, $1500.—55358.

Rue Holt, vacant, lot No 172-2465, terrain superficie 21601. James A. Davis à Stanislas Larose, $375.—55343.

Rue Fabre, vacant, lot No 483-671, terrain 25 x 94. William Chrystopher à Jeronis Interniscia, $300.—55381.

Quartier St-Michel

Rue Clarice, Nos 2457 et 2459, lot No ½ N.O., 11-983, terrain 25 x 84. Dame Hormisdas Hotte et qualité, à Louis Dewine, $3,000—55369.

Cartierville

Boulevard Gouin, bâtisses, lot No pte. 21, terrain 48 de largeur. Ovila Léonard à Dame veuve Césaire Lemay, $5500. —55365.

Quartier Bourget

Rue Southern, Nos 220 à 224, lot No 1225-14, terrain 23 x 83. Nazaire Versailles à Armand Houle, $10,500—55364.

Quartier St-Laurent

Rue St-Urbain, Nos 256 à 262, lot No 385. Sadie Zudick à Benjamin Goldberg, $1800.—55355.

Rue Arcade, Nos 61 et 63, lot No pte. 12-13, 16A et 17 pte. 14-48. Jos. Rosenweig à Nathan Ewin, $5,500—55441.

Rue Arcade, No 65 et 67, lot No 16A 7. Jos. Rosenweig à Myer Bercovitch, $5,500—55442.

Ville Lasalle

Rue Edouard, vacant, lot No 996-282 à 286, terrain 12,578 pieds. Noël Lanctôt et Alfred Cadotte à Commission d'Ecole Ville Lasalle, $1,300—55248.

Cité de Lachine

Ave. Bridge, vacant, lot No 174-109, terrain 50 x 95. Dame Arthur Fisher à André Bertrand, $250.—55344.

Chemin Public, vacant, lot No 754-72, terrain 50 x 95. Dame Arthur Fisher à Alphonse Leblanc, $250.—55345.

Rue St-Jacques, vacant, lot No pte. S.O. 914-14, terrain 30 x 78. Napoléon Galipeau à Léon Galipeau, $1,000— 55352.

Vacant, lots Nos 238-371 et 372, terrain 25 x 78 chacun. Paul Giroux à Jos. Lavallée, $554.20—55349.

18me Avenue, vacant, lot No 293-373. Emélie Bolleau à Philiza Meloche, $300. —55354.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1924

LACHINE

De la Côte St-Paul: service de
15 minutes de 5.05 a.m.
De la Place d'Ames (Bureau de poste) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.
7 minutes de 6.00 a.m. à 8.30 a.m.
15 minutes de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
7 minutes de 4.30 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 12.00 p.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.45 a.m.
7 minutes de 5.45 a.m. à 9.23 a.m.
15 minutes de 9.23 a.m. à 4.08 p.m.
7 minutes de 4.08 p.m. à 8.38 p.m.
15 minutes de 8.38 p.m. à 12.53 a.m.
40 minutes de 12.53 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord, service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.46 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.46 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.46 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
15 minutes de 8.15 p.m. à 9.00 p.m.
30 minutes de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville, service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
15 minutes de 9.00 p.m. à 9.45 p.m.
30 minutes de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.46 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
15 minutes de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE AUX TREMBLES
(par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.46 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
30 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

67-m,v,n

LES DELEGUES OUVRIERS DE TROIS-RIVIERES AU CONGRES DE PORT ALFRED

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 25. — Les syndicats catholiques et nationaux de notre ville seront représentés au congrès de Port-Alfred, le 2 août, par les délégués suivants: M. l'abbé L.-J. Chamberland, aumônier, MM. J.-G. Bolduc, pour le Conseil central, J.-M. Boucher, pour les charpentiers-menuisiers, Georges Francoeur, pour les journaliers, et Alphonse Girard, pour les plombiers. Ces délégués quitteront Trois-Rivières le 31 juillet.

Voici les résolutions qu'ils soumettront au congrès:

Une demande au gouvernement provincial de donner des cours gratuits afin de compléter les apprentissages des différents corps de métiers en construction.

Une demande au gouvernement fédéral de restreindre l'immigration pour garder le travail à nos ouvriers et n'accepter au pays que des immigrants désirables.

Une demande au gouvernement provincial de faire observer la loi du dimanche de la même manière qu'il le fait pour les lois de liqueurs, de la pêche, de la chasse, etc.

PROJET IMPORTANT

Kingston, Ont., 25. — Le "Standard" annonce qu'une nouvelle cale-sèche de $4,000,000 sera construite pour Kingston et que les plans sont préparés.

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine.
et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.
3 paquets 25c, chez votre épicier

PREVIENT CAPSULES ENRAYE
MOTHERSILL
CONTRE LE MAL DE MER
Prévient et enraie positivement les malaises dans les airs, sur les TRAINS et en MER, sinon l'on vous remet votre argent. 75c et $1.50 la boîte chez les principaux pharmaciens du monde entier.
MOTHERSILL REMEDY CO., LTD.
Montréal, Londres, New-York, Paris
221 I.M.v.

Service de Trains amélioré

MONTREAL - QUEBEC
Départs de Montréal à 9.25 a.m. dimanche excepté; 10.45 a.m., 5.00 p.m., 7.00 p.m. et 11.30 p.m., tous les jours. Wagons-salons et wagons-restaurant aux trains de jour; wagons-lits avec salon et compartiments aux trains de nuit.

MONTREAL - LA MALBAIE
Départ de Montréal à 9.25 a.m. dimanche excepté. Wagon-salon et wagon-restaurant directs. Le vendredi un wagon-lits direct est attaché au train de 11.30 p.m. arrivant à la Malbaie à midi. Au retour, ce wagon-lits quitte la Malbaie à 5.45 p.m. le dimanche et arrive à Montréal à 6.25 a.m. le lendemain matin.

MONTREAL - PORTLAND
Départs de Montréal à 9.25 a.m. et 9.00 p.m. tous les jours. Wagons-salon et wagons-restaurant aux trains de jour; wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL - SHERBROOKE
Départs de Montréal à 9.25 a.m. et 9.00 p.m. tous les jours; 2.30 p.m. dimanche excepté. Wagons-salon Café au train de 9.25 a.m.; wagons-salon au train de 3.30 p.m.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Service également commode, au retour, de tous les endroits ci-dessus.

Les Trains sont à l'heure normale de l'est.

Pour tous renseignements, réserves de places, etc., s'adresser au
BUREAU DES BILLETS EN VILLE
230 rue Saint-Jacques Téléphone Main 3620

19,26

PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE SUPERIEUR
PARTOUT — HEURES COMMODES
(Heure solaire)

Montréal - Québec
De la gare Windsor
Dép. Montréal . * 9.00 a.m.
" " . *11.30 p.m.
(Wagons-lits, dernier modèle et wagons-lits à compartiments au train de nuit).
De la gare Place Viger
Dép. Montréal . † 9.45 a.m.
" " . * 5.00 p.m.
" " . *11.55 p.m.
Tous les trains arrivent à la gare du Palais, à Québec.

Montréal - Sherbrooke
De la gare Windsor
Dép. Montréal . * 7.45 a.m.
" " . *12.45 p.m.
" " . † 3.10 p.m.
" " . * 7.00 p.m.
(Wagon-salon au train de 7.45 a.m., excepté le dimanche).
(Wagons-Café-Salon aux trains de 12.45 et 7.00 p.m.)

Montréal-Ottawa
De la gare Windsor
Dép. Montréal . . . † 7.30 a.m.
" " . . . * 8.35 a.m.
" " . . . † 3.00 p.m.
" " . . . * 6.00 p.m.
" " . . . § 6.35 p.m.
" " . . . * 8.15 p.m.
" " . . . *10.15 p.m.
Wagons-salons à tous les trains, excepté celui de 10.15 p.m.
De la gare Viger
Dép. Montréal . . . * 8.00 a.m.
" " . . . * 4.30 p.m.

Montréal
Toronto - Hamilton
De la gare Windsor
pour la gare Union à Toronto
Dép. Montréal . † 7.15 a.m.
" " . * 9.15 a.m.
" " . *10.00 p.m.
" " . *11.00 p.m.
Service direct pour Toronto, gare de la rue Younge et Hamilton, Ont.
Dép. Montréal . . . ‡ 9.30 p.m.

Explication des signes —
* Tous les jours. †Tous les jours, dimanche excepté. ‡ Tous les jours, samedi excepté. § Dimanche seulement.
Bureaux des billets: — 141-145, rue St-Jacques. Tél. Main $125, aussi aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

MARIUS – OH! LES FEMMES!

CAUSERIE AU LIONS CLUB

M. Fletcher Ruark a traité du commerce et de l'individu, hier, à l'hôtel Mont-Royal, devant les membres du Lions Club. Il a déclaré que le commerce est un des plus grands sujets qui puissent intéresser l'homme, la femme et même l'enfant. Il a démontré la portée internationale des affaires et affirmé que les pays, aussi bien que les individus, ne sauraient s'en passer, même s'ils le voulaient. Il a terminé en disant que c'est ce que certaines personnes font pour les autres plutôt que pour elles-mêmes qui détermine en dernière analyse leur valeur aux yeux du monde.

Croisière d'une Semaine au Saguenay

Une croisière d'une semaine qui signifie quelque chose de nouveau, différent, plus tranquille, plus reposant et plus beau que tout ce que vous avez jamais connu. Brises rafraîchissantes, air qui stimule, paysages qui enchantent, caps escarpés, nappes d'eau merveilleuses, un somptueux vapeur où vous trouvez tout ce qui peut satisfaire vos besoins et assurer votre confort—telle est cette croisière au Saguenay. Venez samedi prochain.

Le Bateau est votre Demeure pendant une semaine

Vous y rencontrez des gens affables, vous vous faites de bons amis, vous voyez du pays nouveau—et le bateau est votre demeure pendant une semaine. Vous vous reposez, chantez, dansez—tout le monde est jeune pendant cette croisière.

Longs arrêts à Québec, La Malbaie, Tadousac

Le vapeur "Cape Eternity" quitte Montréal samedi, 26 juillet, à 7.30 p.m. (heure avancée), et arrête à tous les endroits offrant quelque intérêt: Québec avec son fameux sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré à quelques milles de distance, La Malbaie, Tadousac et autres. Les croisières au Saguenay se font chaque semaine pendant toute la saison.

Croisière de Trois Jours au Saguenay

Vapeur "Richelieu" Quitte Montréal le mardi et le vendredi à 7.15 p.m. (heure avancée); retour le vendredi et le lundi.

Vapeur "Saguenay" Quitte Montréal le lundi et le jeudi à 7.15 p.m. (heure avancée); retour le jeudi et le dimanche.

Départs tous les jours de Québec pour le Saguenay.

Montréal—Mille Iles—Rochester—Toronto
La magnifique route fluviale pour aller à Toronto et les chutes Niagara en passant par les Mille Iles.
Départs de Montréal tous les jours à 1 h. p.m. (heure avancée).

Montréal à Québec
Départ tous les jours à 7.30 p.m. (heure avancée) par les vapeurs "Montréal" et "Québec". Orchestre à bord.

Pour renseignements complets, brochures descriptives, billets, etc., s'adresser à

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

9 square Victoria Main 4710 — Hôtel Windsor Uptown 4740 — Hôtel Mont-Royal Uptown 7545

RALLIEMENT LIBERAL

Suite de la page 9

L'HON. L.-A. TASCHEREAU

M. J.-E. Prevost invite ensuite l'honorable premier ministre à répondre à cette santé. Ce dernier est longuement applaudi lorsqu'il se lève pour parler.

Le premier ministre s'adresse tout d'abord à l'hon. sénateur L.-O. David qu'il veut féliciter le premier. "Vous avez été, dit-il, le pionnier de la race; vous êtes cette vieille garde qui a su conserver intactes nos traditions; vous êtes un des jalons qui nous guident vers l'avenir, un de ceux que nous consultons et dont nous avons besoin pour marcher de l'avant. Il me semble que vous devez être fier de la fête de ce soir, car c'est la fête de votre famille, d'une véritable famille canadienne.

Répondre à la santé du parti libéral, c'est ce que le premier ministre reconnait avoir été prié de faire. Mais il se demande si c'est vraiment le lieu pour le faire. Il lui semble voir planer dans la salle, l'esprit des Chapleau, des Nantel et des autres qui, selon lui, pourraient dire en toute franchise que le gouvernement libéral et les libéraux d'aujourd'hui ont bien conservé les bonnes traditions des libéraux de leur temps. Ce furent de grands hommes d'Etats, et l'honorable M. Taschereau se plait à reconnaitre que s'ils différaient quelque peu d'opinion avec leurs adversaires, ils ne désiraient pas moins avec ces derniers, l'avancement et le progrès de la province et conserver ce que nous avons de meilleur chez nous.

L'hon. M. Taschereau dit ensuite qu'en acceptant de prendre part à cette belle manifestation, il a voulu se rendre compte de ce qu'était vraiment celui que la population du comté de Terrebonne fêtait avec autant d'enthousiasme. C'est ainsi qu'il a trouvé que l'honorable M. David, élu député à l'âge de 35 ans, devint ministre quelques années plus tard, et qu'il constate aujourd'hui, malgré qu'il soit encore peut-être le benjamin en âge, du ministère provincial, il assume des responsabilités que la plupart des siens ignorent encore. Ici, le premier ministre entreprend de définir clairement les responsabilités qui incombent au secrétaire de la province, responsabilités qui constituent pour lui un bien lourd fardeau. Il est d'abord chargé de la direction du département d'hygiène; et à ce sujet, les citoyens du comté de Terrebonne qui possèdent chez eux le grand sanatorium de Sainte-Agathe, savent quelque chose. L'honorable M. David est aussi chargé du développement de l'Instruction publique, qui constitue la force de la province, force qui nous a permis de conserver à la province de Québec la place prépondérante qu'elle occupe parmi toutes les provinces du Dominion. Ce développement, c'est l'honorable M. David qui en est chargé. L'instruction publique constitue dans notre province, un dépôt sacré que le premier ministre se dit heureux de confier à l'honorable M. David, en lui disant: "Allez de l'avant comme vous l'avez fait dans le passé."

L'honorable M. Taschereau rappelle alors les octrois accordés par le gouvernement pour l'instruction publique. Il y a cinq ans, le budget de l'instruction publique ne se chiffrait qu'à $30,000, pendant qu'aujourd'hui, ce même budget est de trois millions, grâce à la persistance de l'honorable M. David.

L'activité de M. David ne s'arrête cependant pas là. Il a aussi la direction de la loi de l'Assistance publique, et le premier ministre dit quelques mots de cette loi. Cette loi a permis au gouvernement de distribuer de généreux octrois à diverses institutions qui en avaient grandement besoin. Les adversaires du gouvernement ont-ils le droit de critiquer cette loi et de la qualifier de loi neutre, quand des religieuses, et même des évêques l'approuvent et en disent tous les bienfaits.

L'hon. M. Taschereau parle ensuite des autres oeuvres dues à l'initiative de l'hon. M. David. La création des dispensaires antituberculeux, antivénériens, la campagne contre la mortalité infantile, la création des écoles techniques, où les fils de l'ouvrier apprennent à devenir autre chose que de simples manoeuvres ; la création des cours du soir, des écoles de coupe, la création des Ecoles des Beaux-Arts à Québec et à Montréal, la multiplication des bouress d'études, qui permettent à de jeunes gens qualifiés d'aller parfaire leurs études en Europe et assurer à notre province autant de nouveaux Edouard Montpetit. Le premier ministre parle aussi des écoles normales et à ce sujet il invite son collègue le secrétaire provincial à les multiplier dans notre province, déclarant que le gouvernement ne reculerait devant aucun sacrifice pour assurer à nos campagnes le meilleur enseignement possible en leur fournissant des institutrices diplômées, afin de faire de la population rurale de la province, une race forte et instruite. Ce sont là les oeuvres qu'accomplit l'hon. M. David. Le premier ministre s'incline devant la loyauté de ce dernier.

Il parle ensuite de l'octroi de $10,000 accordé à perpétuité et annuellement aux collèges ecclésiastiques, et rend hommage au supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, qui a aidé le gouvernement dans cette oeuvre nouvelle. Il nie que lorsque cet octroi fut accordé, une seule condition fut imposée aux collèges qui en bénéficiaient. Il en appelle à ce sujet au supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse. L'honorable M. Taschereau s'adresse alors aux jeunes de la province et leur dit qu'après avoir complété leurs études classiques, ou les avoir suivies en partie, il n'ont pas besoin de se lancer dans les professions libérales. Il y a place pour eux dans d'autres domaines et principalement dans le développement des ressources naturelles immenses et très riches de la province. C'est à ces derniers que le premier ministre s'adresse en terminant son éloquent discours, en leur demandant de contribuer dans cette sphère au progrès toujours plus grand de la belle et grande province de Québec.

L'HON. ANTONIN GALIPEAULT

Le ministre des travaux publics et du travail, dans le cabinet provincial, après avoir dit quelques mots de félicitations à l'adresse des convives venus en si grand nombre à cette fête, parle brièvement du parti libéral, puis, il fait un brillant éloge du secrétaire provincial et énumère tout ce que fait actuellement le gouvernement de Québec pour aider le colon dans des régions encore bien peu habitées. "Les routes n'attendent plus le colon, dit-il, elles sont construites d'avance et aident d'une façon considérable au développement de notre belle province."

Faisant une revue de ce qui s'est passé dans la province de Québec depuis quelques années, l'orateur admire le fait que le gouvernement administre de telle manière qu'on ne rencontre presque pas de difficulté entre le capital et le travail. Il fait une courte revue de notre situation à ce sujet et termine en disant que c'est dans Québec que les deux groupes, les travailleurs et les capitalistes, s'entendent le mieux.

Il fait ensuite un bref procès des reproches portés par les adversaires du gouvernement au sujet de certaines lois. Il déclare que les meilleures lois sont attaquées par les adversaires. Il cite d'abord la loi de l'Assistance Publique qui permet d'aider l'indigent dans la plus grande mesure possible et celle de l'adoption qui a permis de donner à de nombreux orphelins des parents qui pourront en avoir soin, les élever et les faire instruire.

L'orateur passe ensuite à la récente loi au sujet de la Banque Nationale. Il dit que cette loi a évité un grand désastre à de nombreux cultivateurs et citadins tandis qu'elle ne coûte pas un sou à la province. Il dit que cette loi aidera énormément dans le futur et qu'elle maintiendra la prospérité de la province de Québec ainsi que sa bonne réputation.

L'hon. M. Galipeault passe ensuite à notre loi des liqueurs dont il fait un bel éloge. Il dit que même si un jour vient où les adversaires du gouvernement prennent les rênes du pouvoir, le peuple peut être certain que cette loi ne sera pas rappelée. Il dit que demain les Etats-Unis auront aussi une telle loi sur les spiritueux et que cela ne prouve que le fait que notre loi est bonne, puisqu'on l'imite un peu partout.

L'orateur termine son allocution par des remarques fort appréciées et applaudies des hôtes du banquet, à l'adresse du premier ministre Taschereau et du secrétaire de la province.

M. EDOUARD MONTPETIT

Le nouveau membre de l'Académie Royale de langue française de Belgique, commence par déclarer que, ne s'étant jamais occupé de politique, il ne veut pas en parler. Ce qui l'a amené à prendre part à ce banquet c'est le fait qu'il voulait, comme tous les convives, du reste, dire son admiration au secrétaire provincial, l'honorable Athanase David, qui a su comprendre que c'est par l'enseignement et non seulement par la volonté que l'on est parvenu à faire quelque chose.

Il affirme que la province de Québec doit être fière d'avoir à sa tête un gouvernement qui fait, tel que celui que nous avons actuellement, tout en son pouvoir pour avancer l'éducation dans tous les milieux. Il ajoute que le gouvernement ne s'arrête pas là. Il fait remarquer avec enthousiasme que l'on fait tout le possible pour instruire, mais que l'on songe aussi à prévenir la mortalité chez ceux que l'on veut instruire plus tard.

Il se dit heureux de voir ce que le gouvernement fait actuellement pour permettre à de nombreux jeunes médecins, par l'entremise de bourses, d'aller étudier en Europe, de se perfectionner. Ce sont ces médecins qu'il nous faut ici pour éviter cette mortalité chez les enfants. Il reconnait que le secrétaire provincial a bien compris ce à quoi la jeunesse avait droit par les nombreux octrois qu'il a obtenus pour l'enseignement.

"Notre éducation", dit-il, "nous n'avons pas le droit de la négliger. Nous avons reçu un héritage de nos pères que nous n'avons pas le droit de laisser aller. Ce que nous avons et ce pourquoi nos ancêtres ont combattu, nous devons le conserver."

M. Montpetit parle ensuite des arts, que le secrétaire provincial a spécialement surveillés. Il faut les sauvegarder, dit-il, et le secrétaire provincial l'a bien compris, ce goût artistique que nos ancêtres nous ont laissé et qui fait que sous peu avec l'aide que l'on donne actuellement aux arts, nous aurons chez nous nos artistes. La galerie des beaux arts prouve que l'on ne négligera rien pour aider à développer le goût de l'art chez nous.

En terminant, M. Montpetit fait remarquer qu'il n'a dit que quelques mots sur la province dont il proposait la santé, mais ajouta-t-il, "David, lorsqu'il a parlé, n'a parlé que de la province, vous admettrez, n'est-ce pas, que je n'aie parlé que de David".

L'HON. J.-E. PERRAULT

Le ministre de la colonisation, des mines et pêcheries déclare qu'avec un homme d'action comme le secrétaire provincial on ne saurait aller dans une fausse voie dans ce qui a rapport à l'enseignement et les arts, puis il passe aux problèmes inhérents à la colonisation et à la voirie, dans Québec. Il se déclare très satisfait de voir que plus on avance, plus le nombre des colons qui s'en vont dans les régions nouvelles, pour défricher le sol, est grand. Il fait une revue brève de la situation dans le Témiscamingue et l'Abitibi. Il dit que nous avons dans notre province des richesses incalculables et qu'actuellement pas moins de 2,000 prospecteurs sont à vérifier les faits.

"Depuis quatre ans, dit le ministre, pas moins de 50 nouveaux clochers ont été érigés dans le Témiscamingue et l'Abitibi. Notre province offre une quantité de minéraux extraordinaire; et viendra le jour où le gouvernement adoptera une loi forçant nos voisins à préparer ici, en Canada, l'amiante qu'ils importent actuellement au-delà des lignes américaines.

A suivre sur la page 17

NR
TO-NIGHT
Tomorrow Alright
NR CE SOIR
Bien portant demain.
RESTEZ BIEN PORTANT. Une pastille NR (un apéritif végétal) prise le soir, vous conservera en bonne santé, en tonifiant et en fortifiant notre système digestif et éliminatoire.
En usage depuis plus de 30 ans
Nature's Remedy
NR JUNIORS
Fragments du vieux bloc
NR JUNIORS — Petites NR
Le tiers de la dose régulière. Faites avec les mêmes ingrédients pralinées ensuite. Pour les enfants et adultes.

EPILEPSIE
Tous ceux qui souffrent de ce terrible mal doivent demander la brochure
"ANTI-ÉPILEPTIQUE DE LIÈGE"
FANYAU pharmacien, LILLE (France)
FRANK L. BENEDICT ET CIE.
45 rue St-Alexandre, Montréal

OCCASIONS de FIN de SEMAINE
Chez MARTIN
BOUVILLON
Commandez un rôti de notre délicieux bouvillon et ayez confiance que chaque bouchée augmentera le plaisir du repas; vous n'aurez pas de désappointement.
Steak dans le devant 12½c
Rôti dans le devant 12½c
Faux-filet, surlonge et côtelettes de choix à prix modérés.
VEAU DE LAIT
Nous avons le plaisir d'offrir encore à nos clients du veau qui a subi L'INSPECTION DU GOUVERNEMENT, aux prix suivants :
Rôtis de veau, à partir de . . . 12½c
Côtelettes de veau, à partir de 20c
L'AGNEAU DU PRINTEMPS EST RARE
Cependant nous vendrons du véritable agneau du printemps cette semaine aux prix suivants:
Quartier de devant 20c
Longe 35c—Gigot 38c
BEURRE ET OEUFS
Nouveau beurre de crémerie 36c
Crémerie spécial pasteurisé (marque Woodside) 40c
Oeufs strictement frais, premier choix, douz. 38c,—2 douzaines 75c
PATATES NOUVELLES
Grosses, 6 livres 25c
Moyennes, 7 livres 25c
THE DAN-JAN
Le thé que mérite votre palais. Pas de paquet de fantaisie à payer; goûtez-y. La livre 65c
A tous les magasins Martin, y compris le Grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 365, rue Ste-Catherine Ouest.
Téléphones : Uptown 7726 et 1437.
A MARTIN, Limited.
MAGASIN de GROS—159 rue McGILL
Bateaux, hôtels et familles fournis aux prix du gros.

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine.
et vous verrez qu'ils garderont leur couleur.
3 paquets 25c, chez votre épicier

Débarrassez votre peau
des boutons qui la déparent
Employez Cuticura
Echantillon du savon, de l'onguent et du talc gratis. Adresser : dépositaire canadien : "Cuticura C. P. 2616, Montréal."

666
est une ordonnance pour
Rhumes, grippe, fièvre dengue, constipation, migraine et fièvres malariales.
180m.Va

"ON SENT QU'IL GUÉRIT"
Mentholatum
PIEDS FATIGUÉS - PEAU IRRITÉE - MEURTRISSURES
POTS 30¢ & 60¢ TUBES 30¢ CHEZ LES PHARMACIENS

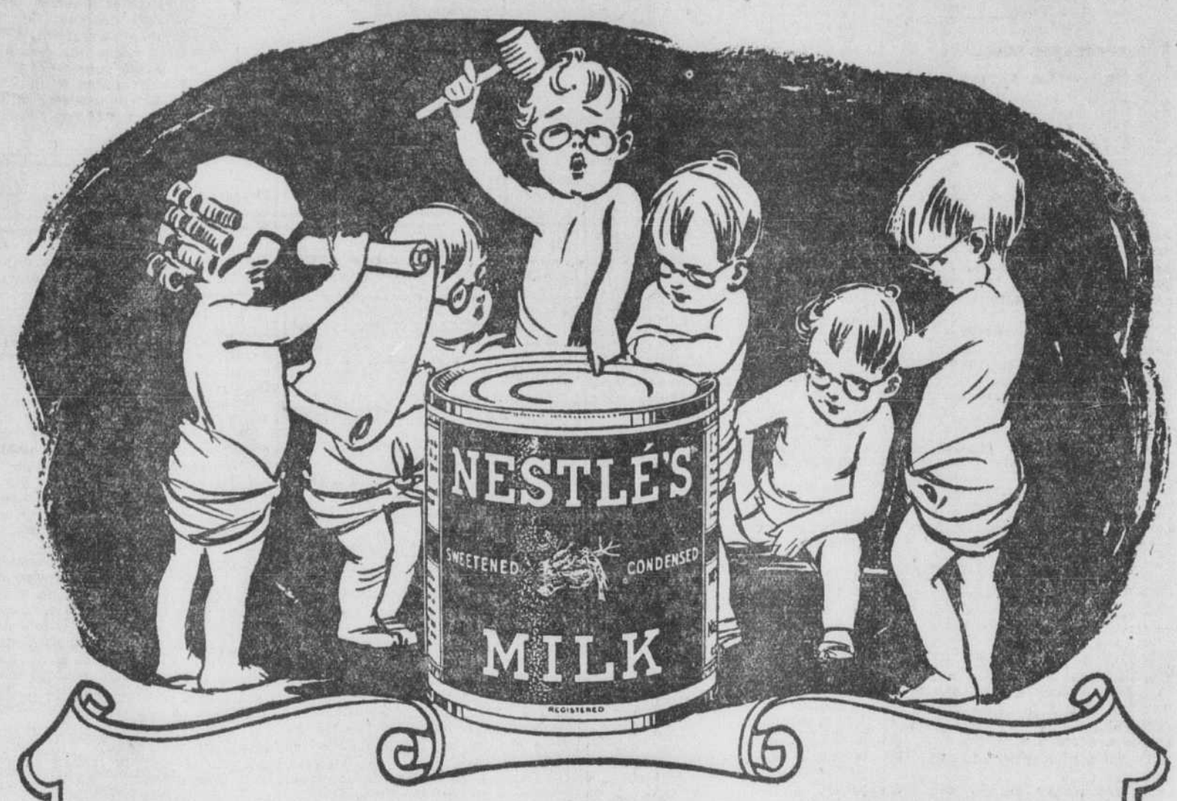

La Déclaration des Droits des Enfants

Attendu que tous les enfants sont supposés naître libres et égaux, ayant le droit de choisir leur propre destinée, puisqu'ils ne peuvent choisir leurs parents, et—

Attendu que, ayant droit à une vie saine, à la force et à la robustesse, il faut qu'ils soient autant que possible bien armés pour la lutte de la vie, qu'ils aient de bonnes jambes pour marcher, de bons bras pour combattre et une forte constitution, et—

Attendu que très peu d'attention a été apporté à nos vues, en dépit du fait que nous élevons constamment la voix pour nous faire écouter, et—

Attendu que beaucoup de parents paraissent ignorants de nos besoins et de nos désirs, ayant eux-mêmes oublié le langage et les signes de l'enfance,

Nous, les délégués de l'Association Fédérée des Jeunes et Honorables Enfants, réunis en assemblée, déclarons solennellement et sérieusement ici, et proclamons nous-mêmes que la chose que nous demandons et que nos parents peuvent se procurer chez tous les épiciers, afin de nous assurer ainsi le meilleur début dans la vie que puisse rêver un enfant, c'est tout simplement le

LAIT NESTLÉ

Et qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux quotidiens du Canada et imprimée en gros caractères, et que tous les bons épiciers coopèrent en exposant bien en vue le Lait Nestlé dans leurs magasins.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

Fabriqué au Canada par les fabricants de la Nourriture Nestlé pour Bébés

NESTLÉ'S FOOD CO. OF CANADA, LIMITED, Montréal.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LE SECRET TERRIBLE OU LE DIAMANT TRAGIQUE

PAR

J. DE MAISONNEUVE

Reproduction de la Presse Associée

42 (Suite)

La condition léonine posée par Villandry avait fait craindre un instant au chimiste que la proie innocente n'eût été libérée par la mort. Et cela Tête-d'Aigle ne pouvait l'avouer, la petite Diane étant sa sauvegarde.

—Bien, reprend Julio. Je vais transmettre tes propositions et donner à Mme de Cérisolles des nouvelles de sa fillette. Elle est en bonne santé, n'est-ce pas?

—Comment donc! s'exclame Villandry avec une ironie méchante.

Peut-on douter de mes qualités d'éleveur? J'ai fait mes preuves et Lénore qu'à se souvenir.

—Je reconnais que Martine n'est pas novice dans ce métier-là. Mme de Cérisolles n'est pas fâchée de savoir sa fille auprès d'elle.

Le regard de Tête-d'Aigle est devenu impénétrable et Julio l'interroge en vain. Ce n'est pas lui qui révélera la mystérieuse geôle où languit l'enfant volée.

Au nom de Martine un sourire equilleur a glissé sur les lèvres du marquis. Il lit dans le jeu de son ennemi et s'en amuse.

—L'enfant va bien, dit-il, mais elle est moins robuste que ne l'était sa mère au même âge, et la tendresse d'un grand-père comme moi est prompte à s'alarmer.

"Voici l'hiver toujours périlleux pour les êtres fragiles. Evidemment, les soins les plus raffinés entoureront la dernière de ma race; néanmoins, sa mère agirait avec prudence si elle la reprenait bientôt."

Comme Lénore aurait frémi en voyant le sourire sinistre du persécuteur de son enfant.

Elle le connaissait, l'amour de ce grand-père. Elle soupçonnait aussi de quels soins raffinés était capable l'ivrognesse qui tenait dans ses griffes la petite Diane.

De là sa mortelle frayeur.

—Inutile d'essayer de l'intimidation, dit le chimiste froidement. Ton intérêt, bien entendu, est de veiller sur cette vie précieuse et tu ne feras pas la folie d'y manquer.

"Je ne donnerais pas un fétu de ta tête si tu ne pouvais nous rendre l'enfant le jour où—tes conditions acceptées—on viendrait te la redemander.

"Que sa gardienne la soigne donc bien!... Je vais rejoindre Mme de Cérisolles et lui répéter notre conversation.

"Elle se révoltera tout d'abord, je le sais, d'abandonner l'innocent à son infortune; mais la femme est presque toujours plus mère qu'épouse et tu obtiendras, à la longue, le serment que tu veux.

"Donc, c'est au revoir que je te dis. Il est probable que je reviendrai encore une fois.

"Je te recommande l'enfant. C'est pour toi l'unique sauvegarde, Tête-d'Aigle.

"Il serait dommage que ce féerique décor s'évanouit comme un songe et que le haut et puissant marquis de Villandry, fine fleur du high life, saluât la "veuve", un beau matin, de son dernier hoquet."

Julio s'incline pour tromper les yeux indiscrets qui auraient pu épier ce tête-à-tête, de quelque coin feuillu, puis il s'éloigne.

Le marquis le suit du regard et s'approche d'un timbre qu'il va ébranler, lorsque le chimiste revient vivement sur ses pas.

—Halte-là, dit-il. Pas de mauvaise plaisanterie, mon camarade. Je me suis présenté en parlementaire.

J'espère que tu ne l'oublies point et que je n'aurai pas à couvrir ma retraite avec ce joujou tapageur.

Du bout de ses doigts finement gantée, il tâtait le revolver qui lui tenait fidèle compagnie.

—Je connais les lois de la guerre, riposte Villandry, dédaigneux.

—J'aime à croire que tu ne me ferais pas tuer, reprend le chimiste, mais on pourrait me faire suivre et je m'y refuse.

"Tu sais si j'ai l'oeil vif et la main prompte, Tête-d'Aigle?

"Eh bien! je te déclare qu'au premier visage suspect, je fais parler la poudre: un grand danger pour tous deux, car tu sais si la rousse est curieuse.

—Que de paroles inutiles, grommelle le marquis d'un air excédé.

Néanmions, il renonce à sa première idée et laisse s'éloigner l'ennemi sans ébranler le timbre.

Julio quitte l'hôtel où un souper fastueux s'organise et s'aventure avec prudence dans les grandes avenues aux recoins d'ombre si favorables aux guet-apens. Mais il s'en aperçoit bientôt, nul ne le suit. Tête-d'Aigle a reculé devant une félonie qui pouvait être dangereuse.

Rue des Gravilliers, Lénore attend, les yeux fixés sur la pendule, afin de se convaincre que ce sont des minutes et non des siècles qui s'écoulent.

Enfin, une sonnerie bien connue la fait sursauter, mais cette sonnerie doit se renouveler bien des fois avant d'obtenir ce qu'elle sollicite.

La mère Michu dort du sommeil du juste et les appels du timbre ont grand'peine à dissiper ce respectable sommeil.

Finalement, la porte d'entrée s'entrebâille, puis retombe avec fracas.

Lénore, palpitante, court se pencher sur la rampe de l'escalier.

—Mon ami, est-ce vous?

—C'est moi, chère madame. Bonne nouvelle. L'enfant va bien.

—Oh!... mon Dieu.

Julio, parvenu au plancher et tout haletant de son ascension rapide, se précipite pour soutenir la jeune femme prête à s'évanouir.

Il la conduit dans la chambre dont la porte est restée ouverte et la fait asseoir sur un fauteuil.

—Oh! parlez, parlez... Qu'avez-vous appris?... murmure-t-elle.

Lénore, qui a rouvert ses beaux yeux pour mieux supplier Julio, se rejette en arrière avec un cri léger.

Quel est cet étranger barbu qui se penche vers elle si amicalement?

Le chimiste se hâte d'enlever la belle touffe brune qui agrémente son menton.

—N'ayez pas peur. C'est bien moi, sourit-t-il. J'ai vu notre ennemi, chère madame...

—Oh! par pitié, causons de mon enfant d'abord.

—Elle va bien, je puis vous le certifier. On ne peut qu'être aux petits soins pour un otage de cette importance.

La preuve que la fillette est en excellent état,c'est que Tête-d'Aigle offre de vous la rendre.

"Croyez-vous qu'il s'exposerait à être pris au mot si.... par malheur..."

Mme de Cérisoles ne le laisse pas achever.

—Chut! mon ami, ne supposons pas de pareilles choses. Donc ma Diane a si bien supporté cette épreuve que son ravisseur ne craindrait pas de la remettre sous mes yeux.

"Hélas! que peut-il demander en échange? Plus que ma vie, sans doute?

—Oui, madame, infiniment plus, dit Julio avec douceur.

Et il raconte, presque textuellement, son dialogue avec Tête-d'Aigle.

Le doux visage de Lénore a pris une rigidité marmoréenne. Son coeur se déchire. Elle doit sacrifier sa fille et son mari, choisir entre ses deux amours. Sauver l'un, c'est condamner l'autre... Aura-t-elle le courage et la cruauté de faire un tel choix?

—C'est impossible... impossible, balbutie-t-elle, fixant sur Julio un regard douloureux...

"Il ne comprend donc pas, ce bourreau sans entrailles, que mon mari et ma fille sont ma vie autant l'un que l'autre?

—Cela prouve que nous devons sauver les deux et c'est ce que nous allons faire, déclare le chimiste,souriant à Lénore pour la réconforter.

—Vraiment, vous ne désespérez pas, mon ami? Ah! que vous me faites du bien.

—J'espère plus que jamais, chère madame.

"L'enfant que vous avez élevée, par excès d'amour, avec des soins exagérés, pouvait être frêle. C'était ma seule inquiétude.

"Je sais maintenant qu'elle est une vivace petite plante se riant des intempéries.

"Comment eût-elle fait, d'ailleurs, pour n'être pas robuste et d'un sang généreux avec le père et la mère qu'elle a?...

—Peut-être avez-vous irrité le misérable si vous lui avez parlé ainsi, remarque craintivement Mme de Cérisolles.

—Certes, il aurait été furieux, mais me croyez-vous capable de cette franchise dangereuse, chère madame?

"J'ai du sang d'Italien dans les veines et je l'ai prouvé.

"Tête-d'Aigle est persuadé, grâce à ma diplomatie, qu'après beaucoup de révoltes, de lamentations et d'hésitations, vous sacrifierez la liberté du père à la joie de reprendre l'enfant.

"Je lui ai avoué que vous étiez mère bien plus qu'épouse ; or, je crois que vous êtes passionnément l'une et l'autre et que vous préféreriez mourir que choisir entre vos deux amours.

—C'est vrai, dit Lénore à voix basse. Vous me connaissez bien... mais m'approuverez-vous?

—Absolument, déclare Julio. Allons, souriez, chère madame. Savez-vous que je suis très heureux et très fier du résultat de ma soirée mondaine?

"Et quel éblouissement j'en rapporte, par surcroit!... En ai-je vu des épaules satinées ruisselantes de pierreries?

"L'Hôtel de Tête-d'Aigle est devenu une succursale du paradis de Mahomet.

"Je m'en félicite, car tout ce luxe prouve qu'il nage dans l'or, ce qui l'aidera à respecter ma défense au sujet du fameux secret.

"Fabriquer des diamants artificiels doit être, pour le quart d'heure, le moindre souci de ce Crésus.

—Alors, qu'allons-nous faire ? demanda la jeune femme.

—Vous? Nous encourager de confiants sourires. L'Aristo et moi, redoubler d'efforts pour découvrir la tannière de Martine, pendant que l'ennemi, faussement rassuré, attendra que vous veniez en suppliante lui réclamer votre enfant.

"Voyez, chère madame, la nuit se dissipe. C'est le symbole de vos malheurs qui, eux aussi, vont finir.

Le ciel devient tout rose. J'y lis le présage d'un avenir radieux.

"Espérez! Un de ces jours, je vous rendrai votre Diane.

—Oh! oui, oui, je le crois, s'écrie Lénore, dont la foi se rallume au feu de ces paroles si pleines d'amicale ardeur.

"Vous me rendrez Diane... et puis Romain. Et alors... alors... ce sera trop de joie.

—Ainsi soit-il! sourit Julio.

Et il quitta la chambre, où s'insinuent, timides encore, les premières clartés du jour.

QUATRIEME PARTIE

VERS LE BONHEUR

Chapitre premier

UN EXIL VOLONTAIRE

Le lecteur a vu dans la première partie de ce récit que Pierre de Cérisolles s'était épris de Lénore en même temps que Romain, mais qu'il avait gardé le secret de cet amour, ne voulant pas se poser en rival de son frère.

En dépit de sa généreuse nature, le docteur avait tellement souffert pendant les fiançailles du jeune couple qu'il ne se sentit pas le courage de s'exposer aux douleurs plus intolérables encore que lui réservait le spectacle de la lune de miel.

La fuite était le seul remède à ce mal. Pierre le comprit et n'hésita pas à quitter, malgré le déchirement de son coeur, le frère qui avait été le cher compagnon de sa vie et la demeure où il était né et aurait désiré mourir.

Romain, délicieusement absorbé et aveuglé par l'amour, accepta comme parole d'Evangile le prétexte que donna Pierre pour s'éloigner.

Le savant si épris de ses livres, si attaché à ses malades, se disait piqué par la tarentule des voyages d'une façon trop soudaine pour être vraisemblable.

Mais la passion ne voit ni ne raisonne.

(A suivre)

UNE AFFAIRE SENSATIONNELLE

UNE FOULE NOMBREUSE SUIT LES DEVELOPPEMENTS DE LA CAUSE DU MAIRE W. BRAULT

L'intérêt que suscite le procès à Sherbrooke est des plus vifs. — La version du surintendant de la voirie.— L'assemblée du 30 juin.

UN AJOURNEMENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 25.—Une foule nombreuse a envahi, de nouveau, hier matin et hier après-midi, la grande salle de la Cour supérieure locale, pour entendre les dépositions des témoins dans l'affaire Lemelin-Brault.

La séance s'est ouverte à 10 heures 10 de l'avant-midi et M. Aimé Collet, a continué son témoignage. Me Rioux questionne:

—Qui vous a remis les "slips" des voyages?

Le commis.

—Tous vos "slips" mentionnaient 1½ verge par voyage?

—Oui.

—A quoi sert cette pierre?

—Pour le béton que j'emploie.

—Combien de "slips" portent la date du 2 juillet?

—Cinq.

—Payez-vous la taxe de vente?

—Non, c'est le vendeur.

—Quel prix payez-vous pour la pierre concassée à la ville?

—$2 la verge.

—Qui la transportait?

—M. Brault la charroyait.

—Ici, le juge avertit Me Rioux de s'en tenir à la cause et Me Lazure réplique que l'article 668 oblige les avocats à ne traiter que des faits qui sont mentionnés dans l'action.

Le témoin lit ensuite par deux fois une lettre de M. Brault offrant des matériaux de construction à la maison Collet, soit 1000 tonnes de pierre de champ.

Me Rioux:

—Alors vous avez accepté d'acheter cette pierre offerte dans le contrat?

—Oui.

Le témoin produit ensuite copie des lettres échangées entre lui et Brault.

Me Lazure :

—Toute la pierre que vous a laissée M. Brault, le 1er et le 2 juillet, vous l'avez acceptée comme pierre de champ.

—Oui.

—Vous payiez $1.75 à M. Brault et il payait le transport?

—Oui.

—La pierre de M. Brault n'était pas triée?

—Non.

M. MARTEL

M. Martel, surintendant de la voirie est ensuite appelé. Me Rioux questionne:

—Avez-vous vu Brault le 30 juin au sujet de cette pierre?

—Oui.

—Que vous a-t-il demandé?

—De la pierre qui était sur la rue Queen.

—Que lui avez-vous dit?

—Que 50 sous le voyage était un trop bas prix.

—Avez-vous dit autre chose?

—Non.

—Vous a-t-il parlé de la grosseur des voyages?

—Non.

—Vous avez dit aussi à Brault que vous aviez besoin de cette pierre?

—Oui.

—Lui avez-vous fixé un prix?

—Pas cette journée-là.

—Quand avez-vous appris que la pierre était partie?

—Le 2 juillet au soir, par téléphone.

—Le 3 juillet, avez-vous envoyé des voitures sur le terrain? pourquoi?

—Oui, car j'en avais besoin.

—Alors c'est Brault qui vous a appris par téléphone combien de voyages de pierres il avait enlevés? combien de voyages a-t-il mentionnés?

—Oui, et il m'a dit qu'il en avait pris 8 voyages.

—Qui vous a averti qu'un plus grand nombre avaient été enlevés?

—Mon contremaître qui m'a déclaré qu'on en avait pris 24 voyages.

Ici, Me Lazure objecte aux questions de Me Rioux qui prennent une tournure, dit-il, pour la galerie surtout, et Me Lazure explique cette affaire des voyages en faisant remarquer que M. Brault a donné le chiffre de 8 voyages à M. Martel parce qu'il croyait que celui-ci voulait parler des voyages qu'il avait pris la veille et que si M. Martel lui avait demandé explicitement combien de voyages il avait pris en tout, M. Brault aurait inclus dans le chiffre les 16 voyages pris l'avant-veille, ce qui aurait porté le chiffre à 24, comme le déclarait le contremaître à M. Martel.

UN POINT ECLAIRCI

Me Rioux interroge encore:

—Le lendemain, M. Martel, vous avez rencontré Brault et que lui avez-vous dit?

—Je lui ai dit: "Vous ne m'avez pas donné le vrai chiffre, mon contremaître me dit que vous en avez pris en tout 24 voyages, et alors M. Brault a expliqué que lorsqu'il a dit 8 voyages, il voulait dire les voyages qu'il avait pris la veille seulement et qu'il croyait que c'était le nombre de ces voyages seulement que je lui demandais.

—Lui avez-vous demandé pourquoi il voulait cette pierre?

—Oui.

—Comment lui avez-vous dit cela?

—Je lui ai dit: "Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé au comité de la voirie pour avoir cette pierre" et il m'a répondu qu'il n'y avait pas pensé.

—M. Martel, Brault vous a-t-il fait demander depuis? Que vous a-t-il dit?

—Je ne me rappelle pas; je me rappelle seulement que je suis allé le voir au sujet de questions étrangères à la cause.

—Brault vous a-t-il dit que vous lui aviez donné la permission d'enlever cette pierre?

—Non.

—Avez-vous dit aux échevins que vous n'aviez jamais donné à Brault la permission d'enlever cette pierre?

—Non, jamais, je le jure.

—Vous connaissez M. King?

—Oui.

—M. King vous a-t-il dit que Brault lui avait parlé de la pierre?

—King m'a dit cela le 3 ou le 4 juillet, et je ne me rappelle pas au juste des mots dont il s'est servi.

—Vous avez reçu l'ordre de King le 11 juillet?

—Oui.

—Est-ce que la pierre qui se trouvait au coin des rues Prospect et Queen était plus rapprochée de l'Ecole Normale que celle qu'on aurait trouvée sur la ferme Brault?

—Oui, un peu plus.

—Où devait vous servir la pierre enlevée par Brault?

—A des travaux sur la rue Frontenac.

LE CAS DE LAFOND

—Expliquez la grosseur du voyage de pierre vendu à Lafond?

—Mon contremaître m'a dit que sa voiture était trop petite pour lui charger une plastre.

Ici, Me Lazure, avocat de la défense, prend l'interrogatoire:

—M. Brault vous a-t-il dit: "Vous avez de la pierre sur la rue Queen, pourrais-je en avoir?

—Oui, et je lui ai répondu que ce serait seulement pour rendre service, que pour le moment cela ne faisait pas notre affaire vu que nous en avions besoin.

—Quel prix lui avez-vous mentionné?

—Une plastre.

—Etait-ce une pierre de moindre qualité?

—Oui, une des pires qualités.

—Le 30 juin, que vous a demandé Brault, entre autres?

—Il m'a demandé s'il ne pouvait vait pas l'avoir à meilleur marché, s'il ne pourrait pas l'avoir à .50 la verge.

—Que lui avez-vous dit?

—Je lui ai dit: "Pourquoi ne vous adressez-vous pas au comité de la voirie?"

—Brault a donc essayé de l'avoir à meilleur marché et vous n'avez pas voulu?

—Non.

—Laissiez-vous quelquefois avoir de la pierre à quelqu'un sans passer par la filière des formalités habituelles?

—Parfois, mais rarement.

—A la Sherbrooke Machinery, par exemple?

—Oui, mais pas sans ordre.

UNE ENTREVUE

En réponse à une question de Me Lazure, M. Martel dit qu'il est allé voir Brault depuis qu'un mandat d'arrestation a été émané contre celui-ci et qu'il a été question, alors de la présente cause. Brault lui a dit de dire la vérité; que c'est tout ce qu'il désirait.

Le même témoin déclare qu'il a également vu à ce sujet les échevins Crépeau, Lacombe, Labrecque et quelques autres, mais que M. E.-C. Gatien, ex-secrétaire-trésorier municipal ne l'a pas rencontré.

—Par Me Lazure: Ces personnes ont-elles essayé de vous faire dire que Brault avait insisté pour que vous disiez telle ou telle chose?

—Je ne m'en souviens pas.

—Par Me Rioux: Le 30 juin, il y eut, rue Queen, une assemblée des membres du conseil au nombre desquels se trouvait le maire Brault et vous-même?

—Oui.

—Brault a-t-il alors demandé à ses collègues la permission de prendre la pierre qu'il a prise?

—Pas à ma connaissance.

—Avez-vous vous-même donné à Brault cette permission?

Me Lazure objecte à cette question et l'objection est maintenue par le magistrat, qui déclare que le témoin a déjà répondu à ceci, que sa réponse était à l'effet qu'il n'avait ni donné de permission à l'accusé ni refusé de se rendre à sa demande.

Par Me Rioux: Combien d'hommes à l'emploi de Brault ont travaillé pour lui le 1er juillet, fête civique?

—Je l'ignore.

—Par Mme Lazure: La pierre achetée par M. Brault valait-elle plus de $1 le voyage?

—Il est assez difficile d'établir la valeur marchande de cette pierre.

—Quand Brault est allé chercher la pierre en question, avez-vous été surpris de constater qu'il en avait pris plus qu'une verge par voyage?

—Je n'ai pas fait de remarques là-dessus.

Par Me Lazure :—Vous souvenez-vous si vous avez dit à Brault qu'il lui faudrait un ordre de M. King pour obtenir la pierre qu'il désirait acheter?

—Oui, je le lui ai dit. Il fallait un ordre pour la pierre comme il en faut pour tout ce qui est vendu par la ville.

L'autre témoin entendu hier avant-midi a été M. Emile Croteau, à l'emploi de Collet et Frère. Ce témoin n'a pas fait de déclaration remarquable, se bornant à vérifier certains "slips" relatifs à la livraison de la pierre, par M. Brault ou d'autres personnes, à ses patrons.

La séance a ensuite été ajournée à deux heures.

M. MAURICE CORMIER

Le premier témoin appelé à la barre, à la séance d'hier après-midi, a été M. Maurice Cormier, comptable de la voirie aux bureaux municipaux de la cité.

A une question de Me Rioux, le témoin déclare que le prix minimum pour la pierre à sciage, d'après la résolution du conseil à ce sujet, est de $1.50 la verge cube. Il explique ensuite que pour acheter de la pierre de la ville, les gens devaient se rendre d'abord aux bureaux municipaux, payer comptant la pierre, qu'on leur donnait ensuite un reçu avec lequel ils pouvaient se présenter à la carrière pour emporter leur pierre.

M. Cormier ajoute encore que M. Albert Lafond a payé comptant les trois voyages de pierre qu'il a eus de la ville et que lui, Cormier, n'a jamais autorisé M. Brault à prendre de la pierre. Le témoin déclare aussi qu'il a vu Brault depuis et que celui-ci lui a dit qu'il avait parlé à King de la pierre, le 30 juin.

"A-t-on vendu déjà de la pierre à la Sherbrooke Machinery?" demande Me Rioux.

—Oui, mais pas moi; c'est M. King qui l'a fait de son propre chef, sans exiger de dépôt.

Le témoin dépose ensuite que le 3 juillet, sur ordre de King, il a fait le compte de M. Brault et que celui-ci a payé sur remise du compte. Il ajoute aussi qu'il n'a jamais eu connaissance d'un compte d'électricité dû à la ville par Brault.

"Chargiez-vous la taxe sur toutes les quantités de pierre vendue?" lui demande Me Lazure.

—Non, seulement sur les petites quantités.

—Pouvez-vous jurer qu'une charge pour taxe a déjà été vraiment faite sur un seul état-de-compte?

—Non, je ne le puis pas.

—Alors, reprend Me Lazure, on ne peut se servir de ce fait que la Ville faisait payer la taxe aux autres et que M. Brault, lui, ne n'a pas payée, puisqu'elle n'était payée par personne!

L'ECHEVIN CREPEAU

M. Armand Crépeau, échevin de la ville depuis deux ans, comparaît ensuite à la barre des témoins. Il déclare qu'il se rappelle qu'il y a deux mois, M. Gatien fut suspendu de ses fonctions de secrétaire par le maire Brault et qu'il est remplacé par l'assistant-secrétaire, M. King, mais qu'il ne peut jurer, par exemple, que M. Brault a nommé M. King secrétaire à la place de M. Gatien.

"Quand avez-vous rencontré King lors de cette affaire et que vous a-t-il dit?" demande Me Rioux.

—J'ai rencontré M. King, le 14 juillet, à l'hôtel de ville, car j'avais entendu dire que Brault avait pris de la pierre et je voulais prendre des renseignements. King m'a alors dit: "Le 2 juillet, Brault m'a annoncé qu'il voulait prendre quelques voyages de pierre à une plastre le voyage d'une verge et j'ai pris la parole de Brault". King m'a encore dit que, le 3 juillet, Brault est encore allé le voir et lui a déclaré qu'il avait pris 24 voyages de pierre et de lui faire un ordre afin de recevoir paiement de cette pierre.

—Avez-vous revu King après?

—Le 18 juillet, j'ai vu King avec M. Bourque et King nous a répété encore qu'il avait pris la parole de Brault, qu'il ne savait pas même dans le moment si la ville avait vraiment de la pierre à vendre.

Le témoin assure encore que le 7 juillet, il avait appris que M. Langis avait défendu qu'on vende de la pierre, car la Ville en avait besoin et que, le 18 juillet, King lui avait dit qu'il était sûr maintenant que c'était bien le 2 juillet au matin, que M. Brault lui avait demandé de prendre de la pierre à une plastre du voyage.

L'ASSEMBLEE DU 30 JUIN

M. E.-A.-C. Bourque, échevin de la ville, comparaît ensuite. Il raconte qu'il a assisté à l'assemblée de la voirie, le 30 juin, et que M. Brault n'y avait pas parlé qu'il désirait prendre de la pierre, qu'il n'en avait pas parlé non plus à la séance qui avait lieu immédiatement après sur la rue Queen. Le témoin corrobore ensuite la version de M. Crépeau à savoir que M. King, le 14 juillet, ne savait pas sûrement si c'était le 30 juin ou le 2 juillet que M. Brault lui avait demandé de la pierre et que,le 18 juillet, M. King était sûr que c'était le 2 juillet que M. Brault lui en avait parlé.

M. Bourque rappelle encore que M. Martel lui avait parlé déjà qu'il y avait sur la rue Queen un surplus de pierre qui devait servir aux travaux de la rue Frontenac.

Les échevins Emery Fortier et Joseph Labrecque sont appelés à tour de rôle à la barre et font des dépositions identiques, à savoir qu'ils avaient assisté à l'assemblée de la voirie tenue, le 30 juin, sur la rue Queen et qu'à cette assemblée, M. Brault n'avait pas parlé de pierre qu'il voulait acheter.

L'échevin Labrecque qui déclare avoir assisté en outre à l'assemblée de la voirie à l'Hôtel de Ville, à 4 heures, ajoute qu'à cette réunion qui avait précédé de peu l'assemblée sur la rue Queen, M. Brault n'avait pas annoncé non plus qu'il désirait acheter de la pierre.

Un charretier à l'emploi de M. Brault, E.-M. Hall, dépose ensuite à la barre. Il confirme qu'il travaille pour M. Brault et que, le 30 juin, il n'a pris aucun voyage de pierre sur la rue Queen, mais que, le 1er juillet, il en a pris 16 et il produit les "slips" qui en font foi. Il ajoute qu'il a transporté ces voyages de pierre à l'Ecole Normale, de l'endroit de la rue Queen où il les avait pris, selon les ordres que lui avait donnés par téléphone M. Brault. Selon le témoin, chacun des voyages de pierre transportés devait contenir environ une verge et demie de pierre.

ENQUETE DE LA POLICE

M. H.-C. Camirand, capitaine de police et assistant-chef, est appelé ensuite à déposer.

Me Rioux interroge:

"Brault vous a-t-il vu depuis cette affaire?

—Oui, les 14 et 17 juillet.

—Que vous a-t-il dit?

—Il m'a demandé si je connaissais le plaignant et sur ma réponse négative, il m'a demandé de m'informer de sa position sociale, de son état civil. Le lendemain, il m'a demandé si j'avais pu obtenir des renseignements et je lui ai dit que oui, que j'avais fait venir Lemelin et lui avait demandé où il travaillait, sans chercher aucunement à l'intimider.

—Brault ne vous a-t-il rien promis pour ce travail? position ou argent? en récompense de ce que vous auriez pu obtenir de Lemelin?

—Il ne m'a rien promis et ne m'a rien demandé d'obtenir de Lemelin.

—Vous rappelez-vous que Brault vous a demandé de tacher d'obtenir une entrevue avec Lemelin

——Non, je ne me rappelle pas."

Voyant que cette enquête préliminaire pourrait traîner en longueurs, étant donné que la poursuite ne peut produire tous les documents nécessaires à la cause, le magistrat Morin ajourne la cause au mardi, 5 août, pour permettre aux avocats de se procurer tous les documents et exhibits nécessaires.

DESIR DE VENGEANCE QUI COUTE FORT CHER

Un nommé Pasquale Peperni a comparu pour procès, hier après-midi devant le juge Décarie, en Cour des sessions, sous l'accusation d'avoir incité des individus à commettre un crime, tel crime étant un meurtre.

Cependant, après avoir entendu la preuve, le président du tribunal a décidé de changer la plainte en celle de voies de fait.

Le plaignant est un nommé Rocco Dinardo. Il a déclaré que deux hommes, Nicola Mastromonico et Georges Amos avaient été engagés par Peperni pour le tuer, moyennant une somme de $100. C'est, dit le plaignant, la jalousie qui poussait l'inculpé à agir ainsi.

Mastromonico entendu comme témoin, a juré qu'on lui avait demandé de donner une leçon à Dinardo, mais non de le tuer. Il a rejeté la proposition, dit-il. D'autres témoins ont été entendus, puis le juge a remis la sentence à ce matin, alors qu'il condamna Peperni à $100 d'amende ou à défaut de paiement, à trois mois de prison.

MEURTRE ET SUICIDE

Watervliet, N. Y., 25 — LeRoy Adams, de Lathams Corners, a tué sa femme qui rendait visite à ses parents, à Seven Oaks, près d'ici, puis s'est blessé mortellement. Les autorités ont appris qu'une action en divorce demandée par Mme Adams devait être examinée aujourd'hui.

ANNIVERSAIRE QUE LES CHEVALIERS DE COLOMB CELEBRERONT A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE.

Québec, 25.—Les Chevaliers de Colomb de cette ville célébreront les 6 et 7 août prochains, par des fêtes grandioses, le 25e anniversaire de la fondation du Conseil de cette ville. Des délégués de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis prendront part à ces manifestations qui commenceront par une grand'messe et se termineront par un banquet. Le Conseil de Québec compte aujourd'hui 2,000 membres.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN JUILLET

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 25—Depuis le début de juillet, on a enregistré 28 secousses sismiques à l'observatoire du Dominion.

VISITE A HAMBOURG

Hambourg, 25. — L'ex-kronprinz Frédéric-Guillaume est ici pour trois jours. Il a été cordialement accueilli par ceux qui l'ont reconnu. Le prince s'intéresse particulièrement à la navigation et à l'inspection de divers établissements.

SUCCES CONSERVATEUR

Vancouver, 25. — L'élection de Michael Manson, conservateur, pour la circonscription de Mackenzie, dans les élections provinciales a été concédée par l'avocat de D.-J. McKay, candidat libéral, lors du nouveau comptage des votes devant le juge Cayley.

DANS L'AUTO ON A TROUVE POUR $1,000 DE MARCHANDISES VOLEES

M. William Duval, employé des douanes, a prouvé, hier soir, qu'il avait du flair. Comme il passait en auto, dans l'avenue Mont-Royal, il vit passer une autre machine dans laquelle il aperçut des marchandises. Croyant que ces effets avaient été passés en contrebande, à la douane, et qu'ils provenaient d'autres sources irrégulières il suivit l'auto qu'il rejoignit à l'angle des rues Rouen et DeLorimier. L'un des occupants prit la fuite, mais un autre individu qui a donné le nom de Feris, fut remis entre les mains des constables Filiatrault et Rousseau, du poste No 13. Il y avait pour $1,000 de mercerie et de vêtements dans la machine. Les détectives P. Bélanger et Ennis, appelés sur les lieux, reconnurent les marchandises comme ayant été volées au magasin Keces, rue Sainte-Catherine-Ouest. Feris a été écroué sous une accusation de recel.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Les navires "Ausonia", ligne Cunard, et "Athénia", ligne Anchors-Donaldson, qui sont attendus à Québec, demain midi, ont fait une traversée exceptionnellement rapide. Les deux navires arriveront dans notre port de bonne heure, dimanche matin.

MOUVEMENTS MARITIMES

L'"Empress of Scotland", Pacifique Canadien, est attendu à Québec, à 5 h. a.m., demain, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg.

Le "Montcalm", Pacifique Canadien, venant de Liverpool est attendu vers 5 h. demain matin, à Québec, et à Montréal, demain soir, à 8 h.

Le "Marloch" Pacifique Canadien, venant de Glasgow et Belfast, est attendu à Québec, demain, et à Montréal dimanche.

Le "Athenia", ligne Anchor-Donaldson, venant de Québec et Liverpool, est attendu à Québec demain après-midi, et, à Montréal, dimanche matin.

Le "Doric", ligne White Star-Dominion, venant de Liverpool et Glasgow, attendu à Québec, demain après-midi, et, à Montréal, dimanche.

Le "Ausonia", ligne Cunard, venant de Southampton, Cherbourg et Queenstown, est attendu à Québec, dimanche matin, et, à Montréal, le même soir.

EN ROUTE VERS MONTREAL

EN ROUTE VERS MONTREAL

	Partis de	
Vaisseaux.		
"Can. Carrier"	S.-Jean, N.-B.	24 juil.
"Can. Squatter	Barbades	23 "
"Welshman"	Bristol	23 "
"Can. Spinner"	Boston	22 "
"Brandon"	Londres	19 "
"Balfour"	Barbades	19 "
"Ausonia"	Queenstown	19 "
"Doric"	Glasgow	19 "
"Vasconia"	Londres	19 "
"Kenbane Head"	Dublin	17 "
"Athenia"	Glasgow	18 "
"Can. Scottish"	Melbourne	15 "
"Cairnross"	Leith	16 "
"Concordia"	Avonmouth	15 "
"Valreale"	Swansea	14 "
"Welland County"	Rotterdam	12 "

DANS NOTRE PORT

"Canadian Britisher", 3244, gouvernement Canadien, entrepôt 26.
"Henrik Lund", 2633, I.C. Transports, section 40.
"Lowana", 2700, New Zealand Shipping Co. entrepôt 27.
"Spar", 2162, McLean Kennedy, jetée 2.
"Canadian Victor", 3340, Gouvernement Canadien, entrepôt 12.
"Canadian Conqueror", 3336, Gouvernement Canadien, entrepôt 14.
"Innaren", 2033, A. C. Elliot & C., section 8.
"Manchester Corporation", 3479, Furness, Withy & Co., entrepôt 16.
"Canada", 5707, White Star-Dominion entrepôt 4.
"Fishpool", 2823, Walford S hipping Co., section 92.
"Colonian", 4230, White Star-Dominion, entrepôt 6.
"Antonia", 8445, Robert Reford Co., entrepôt 2.
"Melmore Head", 3329, McLean, Kennedy, entrepôt 12.
"Margarita", 2826, Thos. Harling & Son, section 9.
"Cairntorr", 3206. Robert Reford Co., entrepôt 11.
"Brecon", 4157, Pacifique Canadien, entrepôt 7.
"Lord Ormonde", 3533, McLean, Kennedy, section 5.
"Barbara Marie", 2587, Elder, Dempster & Co., section 9.
"Wearbridge", 2602, Walford Shipping Co., section 35.
"Bolingbroke", 4145, Pacifique Canadien, entrepôt 9.

NOCES D'OR

Le 4 juillet dernier arrivait pour M. et Mme Augustin Taillefer, de Saint-Henri, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

A cette occasion, au lieu d'être, comme le veut la coutume, les héros d'une fête, ils sont partis pour voyage à Québec. En effet, les enfants des jubilaires, après leur avoir offert leurs cadeaux respectifs, qui furent nombreux et beaux, leur ont généreusement présenté une somme considérable qu'ils avaient prélevée uniquement pour défrayer les frais des voyages organisés.

Les jubilaires partirent par le magnifique train "Frontenac" du Pacifique Canadien, pour Québec, qu'ils visitèrent en automobile et où ils obtinrent une audience de Son Eminence le cardinal Bégin, qui a gracieusement consenti à poser avec eux. Puis ils allèrent sur le pont de Québec; ils eurent une entrevue à Spencer Wood avec son Honneur l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province. Ensuite ils allèrent à Sainte-Anne-de-Beaupré où, le lendemain matin, une grand'messe d'actions de grâces fut célébrée en leur

M. et Mme AUG. TAILLEFER, qui ont célébré leurs noces d'or.

honneur par le R. P. Leclerc, curé de la paroisse. Après avoir parcouru la localité et avoir visité les monuments, ils se rendirent à Montgomery, et après un court séjour ils retournèrent à Québec et se retirèrent au Château Frontenac jusqu'à leur départ sur le rapide "Viger".

De retour à Montréal, ils repartirent le lendemain pour Roxton Falls, où ils furent pendant une semaine les hôtes de M. et Mme Moïse Poirier, leurs proches parents.

Les jubilaires firent encore deux voyages: l'un à Ottawa, ils visitèrent les principaux quartiers et édifices et furent chaleureusement accueillis par leur neveu, M. Alfred Taillefer; l'autre, à Rigaud, où ils séjournèrent quelques jours en compagnie de leur fils, Henri, qui leur servit de guide tout le temps de ces différents voyages, dont le trajet couvre la distance d'environ 900 milles.

Le dimanche, 20 juillet, ils revinrent à leur domicile enchantés et l'esprit rempli de souvenirs.

LAC MASSON

Ces jours derniers, nous avons eu un euchre au profit de l'église, sous la direction de Mme D. Robert. Une quarantaine de tables environ étaient occupées par les joueurs. Mlle Isabelle Duhamel a remporté le prix de présence. Ont gagné les prix, M. Jean Miron, Mme A. Turcot, Mlle Marie-Marthe Laurier, Mlle Gauthier, Mme L. Prud'homme, Mlle G. Denis, M. Paul Gauthier, M. Roland Gauthier, Mme Ouimet, Mme Maloulin, M. Dagenais, Mlle Alida Picard, Mlle Gauthier, Mlle M. Landreville, Mlle Lagacé, M. J. Lagacé, M. Gaston Pépin, Mme Ghs Lacasse. Après la partie de cartes, il y eut chant, musique, danse et réveillon. Mlles Maria Robert et Marguerite Clermont poingonnaient.

Samedi, 26 juillet, s'ouvrira ici la grande tombola annuelle au profit de l'église et du couvent.

RALLIEMENT LIBERAL

Suite de la page 16

"Il nous faut des industries", dit-il en terminant, "mais il ne faut pas négliger, pour cela,la terre qui nous donne de si beaux rendements, lorsqu'elle est travaillée convenablement.

M. PAUL MERCIER

Le député de Saint-Henri-Westmount est ensuite invité à dire quelques mots par le président du banquet, M Jules-Edouard Prévost.

M. le président,
M. le premier ministre,
Messieurs.

Le parti libéral a connu l'hospitalité des autorités du séminaire de Sainte-Thérèse. Le fait est certain, par notre province, que cette maison d'éducation célébrera son centenaire, l'an prochain. C'est dire que depuis un siècle, elle a donné à la société des hommes de talent, d'énergie, qui lui font honneur dans tous les domaines de l'activité sociale et qui ont contribué, anuellement, à sa bonne renommée.

J'aime à croire, M. le président, que nos collègs classiques ne font pas de politique, mais d'un autre côté, me semble-t-il, ils savent apprécier et remercier l'Etat qui leur vient en aide d'une manière franche et généreuse, partageant ainsi quelque peu les lourdes responsabilités financières qu'ils ont à rencontrer.

Le gouvernement de notre province, par notre distingué secrétaire provincial, l'honorable Monsieur David, a reconnu que nos collèges classiques méritaient. Aussi leur a-t-il accordé des octrois substantiels. Les électeurs du comté de Terrebonne sont fiers, à juste titre, de leur député et ministre. Vous avez également droit, M. le premier ministre, aux félicitations de tous les gens bien pensants de notre province. De plus, nous sommes assurés que votre gouvernement continuera à orienter davantage la cause de l'éducation vers des sommets encore plus élevés.

Je vois ici le supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, le révérend M. Delphis Nepveu. Il est de la lignée des véritables éducateurs. Il pilote avec jugement la barque des aspirations térésiennes. C'est en outre un apprécieur impartial des mouvements populaires et des oeuvres des partis politiques au pays.

Le parti libéral, par mon humble voix, vous remercie, M. le Supérieur, d'avoir ouvert les portes du séminaire aux phalanges libérales, qui comptent dans leurs rangs plusieurs de vos fils dévoués. Nous apprécions cet acte de générosité de la part des autorités de cette maison du bien. Nous garderons en nos coeurs un souvenir impérissable de cette largeur d'esprit et de vue témoignée en pareille circonstance. D'autre part, imbu de la vie térésienne, pour l'avoir moi-même vécue en ces murs qui ne vieillissent pas et qui me sourient toujours, me permettrez-vous d'interpréter cette noble action comme un cri de reconnaissance envers mon parti, sincère admirateur des études classiques.

Au séminaire de Sainte-Thérèse, comme à tous les autres foyers éducationnels de notre province, le parti libéral dit chaleureusement : "Educateurs de la jeunesse, que votre tâche si difficile mais également si patriotique, soit bénie ! Continuez à servir vaillamment les intérêts de la Patrie reconnaissante, en formant des hommes qui, un jour, seront utiles à leur province, à leur pays et feront la gloire de nos institutions".

L'ABBE J.-D. NEPVEU

Le supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse se lève alors et remercie chaleureusement M. Mercier pour les propos élogieux qu'il vient de prononcer à l'adresse des autorités de cette institution. Il reconnaît ce que fait le gouvernement pour l'enseignement public et affirme que c'est le véritable moyen pour conserver, dans Québec, notre foi et notre langue.

LA BENEDICTION

Dans l'après-midi, un peu avant 5 heures, le pont fut béni avec grande solennité par l'abbé Joseph Comtois, curé de Terrebonne, assisté de l'abbé Gaudin, de Sainte-Thérèse.

Immédiatement après cette cérémonie religieuse, le maire de la paroisse de Terrebonne, M. Edouard Gascon, présenta une adresse à l'hon. Athanase David qui répondit brièvement et fit un court historique de ce joli monument et déclara que le gouvernement avait consenti à payer 85 pour cent du coût du pont et que l'hon. L.-J. Perron avait décidé de payer 15 pour cent additionnels parce que ce pont est un lien important de la route Montréal-Mont-Laurier.

L'hon. Antonin Galipault, ministre des Travaux publics et du Travail, rappela que c'était feu l'hon. Honoré Mercier, ancien premier ministre, qui avait inauguré la politique des ponts en fer et que, sous la direction de sir Lomer Gouin et de l'hon. L.-A. Taschereau qui avait été ministre des Travaux publics, cette politique avait reçu une grande impulsion de sorte qu'aujourd'hui la province comptait environ 800 ponts de fer qui ont coûté près de $8,000,000, et dont la province a payé $6,000,000. La construction des ponts en fer est un encouragement pour la construction des bonnes routes, car ces deux politiques se complètent l'une et l'autre.

M. Galipault est fier de ce que la province a fait pour améliorer ses ponts et ses routes. Il a ajouté un sage conseil: le pont n'a rien coûté aux contribuables de ces paroisses, mais il ne doit pas être négligé. Les ingénieurs ont déclaré qu'avec une couche additionnelle de peinture, ce pont durerait indéfiniment et il a confiance qu'il n'y aura pas de négligence à ce sujet. On a négligé dans quelques parties de la province de peinturer les ponts; une telle négligence est antipatriotique.

M. J.-E. Prévost, député de Terrebonne, et M. Walter Reed, député de l'Assomption, furent les autres orateurs de la cérémonie de l'après-midi.

M. Edmond Bélanger, entrepreneur du pont, fut félicité pour son travail.

UNE QUESTION IMPORTANTE A ELUCIDER

Suite de la page 11

poster une vigie à l'avant de ce tender.

La cour d'appel renvoya unanimement l'appel du Pacifique Canadien et confirma le jugement de la cour supérieure. Le Pacifique demanda alors à la cour du banc du Roi la permission d'interjeter appel à la cour suprême du Canada, prétendant que ce jugement lui causait un tort considérable, que la question en jeu était d'intérêt public et qu'elle désirait obtenir l'opinion de la cour suprême du Canada. Permission d'appeler à la cour suprême lui fut accordée et l'appel, devant ce dernier tribunal, fut plaidé en mai dernier. Mes W. N. Tilley et T. P. Foran représentaient le Pacifique et Mes Auguste Lemieux et N. K. Laflamme, l'intimé Ouellette.

Jugement fut rendu le 6 juin 1924 renversant sur une division de trois à deux, le jugement de la cour d'appel. Les hons. juges Duff, Anglin et Mignault favorisèrent la cassation du jugement de la cour d'appel et le renvoi de l'action et les hons. juges Idington et Malouin étaient d'opinion de le confirmer.

Me Auguste Lemieux, procureur de M. Aristide Ouellette, porta immédiatement la cause au conseil privé et demanda un appel de grâce.

LES INDIGENTS QUE LA VILLE HOSPITALISE

Suite de la page 11

et squares publics. Il sera, cependant, loisible au comité exécutif de permettre que les chevaux soient conduits à une allure plus rapide dans les endroits qu'il désignera et aux jours et heures qu'il fixera.

"Il est défendu de conduire ou de laisser stationner aucun cheval, véhicule ou bicycle dans lesdits parcs et squares publics en dehors des endroits publics en dehors des endroits, routes ou sentiers désignés à cette fin.

"La circulation de camions-automobiles, de motocyclettes, de voitures de livraison de quelque genre que ce soit ainsi que de toutes autres voitures ne servant pas exclusivement à la promenade, est interdite dans les parcs publics, excepté dans la rue Panet entre la rue Sherbrooke et la rue du parc Lafontaine.

"Cette prohibition ne s'applique pas, cependant, aux camions-automobiles et autres voitures employés par la cité ou par ses entrepreneurs pour l'exécution des travaux municipaux dans les parcs publics.

"La circulation des autobus et des autobus-observatoires, munis de bandages non pneumatiques, ainsi que la circulation des autobus-observatoires munis de bandages pneumatiques dont le poids combinés (véhicule et charge) dépasse 14,000 livres, est prohibée dans les parcs publics, excepté rue Panet, entre les rues Sherbrooke et du parc Lafontaine."

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

25 juillet 1924, président Hon. juge White, jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Elizabeth Ratelle vs Duncan Monette. Requête de la demanderesse pour autorisation à poursuivre, accordée, dépens à suivre.

W.-A. Levac vs L.-N. Marcoux et la compagnie de publication de la Patrie limitée, T.S. Jugement suivant la déclaration de la T. S. Letellier, juge.

Julia Astrovitch vs Jake Rostachook et Louis Gaston, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Letellier, juge.

English Scotch Woollen Co. limited, en liquidation et Arthur Cross, liquidateur, requérant. Requête pour vendre propriété à Québec et vendre des biens. Accordée.

W.-H. Duyer Limited vs Lois Green et The Montreal Life Ins. Co. of Canada, T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenante, accordée.

H. Dufault vs J. Lecompte. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur et mode de signification, accordée.

Dame Thérèse Plastina et vir vs Dame Carmela Rino. Motion de la demanderesse pour appeler défenderesse par les journaux, accordée.

Morris Ballisky vs Hyman Bercovitch. Requête du demandeur pour nomination de séquestre, accordée, Arthur Boyer, nommé séquestre, dépens réservés.

L.-N. Panneton vs J.-U. Choquette. Motion du demandeur pour règle; permis au défendeur de répondre instanter sur paiement de $1.95 et dépens.

D. Crawford Lindsay, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal, accordée.

W.-S. Loggie Co. Limited vs Eastern Milling Co. Limited. Motion de la demanderesse pour mode de signification, accordée.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 8 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon notre formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE, Service Anniversaire, MESSE DE REQUIEM } 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES, Prochain Mariage, REMERCIEMENTS } 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BENARD—A Montréal, le 13 juillet 1924, à M. et Mme Wilfrid Benard, née Ida Tardif, un fils baptisé François-Xavier-André.

Parrain et marraine, M. et Mme F.-W. Bénard, grands-parents. Porteuse, Mme L.-F. Tardif, grand'mère.

BRIAND—A Montréal, le 21 juill

LE COURRIER DE COLETTE

D.—Un jeune homme me courtisait, or il m'a laissée depuis six mois sans brouille; croyez-vous que je me ferais critiquer en lui téléphonant pour lui demander la permission de me recommander de lui auprès d'un de ses amis, professeur, de qui je veux prendre des leçons, ou en me servant de son nom sans permission?—UNE QUI EST EN PEINE.

R.—Il serait plus digne, sans doute, de ne pas demander de faveur à votre ancien amoureux. Ne pouvez-vous obtenir des leçons de ce professeur sans recommandation? Ce serait bien extraordinaire.

D.—J'avais une robe de crêpe de Canton brun que j'ai voulu teindre en noir et, après trois essais successifs, elle reste toujours grisâtre, que puis-je faire?—JE SUIS PEINEE.

R.—Recommencez avec une autre marque de teinture ou, mieux; confiez votre robe à un teinturier de métier.

D.—En quelle année eut lieu la canonisation de Jeanne d'Arc?—UNE SOLITAIRE.

R.—Le 16 mai 1920.

D.—Veuillez me donner la recette de l'eau de javelle?—RITA.

R.—Mêlez dans un gallon d'eau chaude, quatre livres de chlorure de chaux et une livre de potasse caustique; mettez ensuite en bouteilles cachetées.

D.—Où peut-on faire reparer des balles en caoutchouc?—PAULINE

R.—Adressez-vous dans un magasin d'articles de sport.

D.—Je possède des lettres compromettantes qui ont été écrites à mon mari et qui me fournissent la preuve que celui-ci m'a trompé; j'ai énormément de chagrin et je voudrais ramener mon mari à la raison, car il a un bon coeur et ne m'a jamais abandonnée, croyez-vous qu'avec ces lettres, je puisse lui faire un procès?—UN COEUR AFFLIGE POUR LA VIE.

R.—Oui, mais, ce n'est pas le moyen de ramener à vous votre mari; il faudra probablement vous séparer si vous lui faites un procès, tandis que si vous lui inspirez plutôt le regret de sa faute, par le raisonnement et la douceur, sans créer de scandale public, vous pourriez encore goûter une paix relative. Votre mari n'a peut-être eu qu'un moment d'égarement qu'il serait prêt à regretter. Parlez-lui avec tact, sans l'humilier et il n'est peut-être pas nécessaire qu'il apprenne que vous êtes au courant de sa conduite ou du moins, de quelle manière vous l'êtes.

D.—A quelle âge mourut saint Pierre?—COEUR EN PEINE

R.—On croit qu'il mourut à 77 ans.

D.—De quelle hauteur sont les chutes Niagara?—IDEM

R.—Environ de 1960 pieds.

D.—Que signifient les noms Aline, Anna, Jeannette, Roger, Cécile?—UNE FIANCEE D'UN BRUN

R.—Aline, piquante; Anna, gracieuse; Jeannette, gracieuse; Roger, brave; Cécile, qui vient du ciel.

D.—Est-ce que l'on peut appeler une maison qui est sur la rue Manseau, villa Manseau?—DOCTEUR

R.—Oui on le peut toujours, mais ce serait ridicule.

D.—Existe-t-il un procédé domestique pour faire revenir à leur blancheur les bras qui sont brulés par le soleil?—JE TROUVE CELA LAID

R.—Lotionnez-les chaque soir avec un mélange de 8 onces de peroxyde, 8 onces d'eau de rose et une once d'alun dissous dans deux cuillerées d'alcool. Laissez sécher sans essuyer.

D.—Quels sont les qualités et défauts d'une personne née le 16 août?—OH! LES YEUX GRIS

R.—Caractère violent et indiscipliné, sujet à écouter son premier mouvement. Aime le commandement et est attaché au foyer.

D.—Quel jour était le 16 janvier 1903?—MERCI BEAUCOUP

R.—C'était un vendredi.

D.—Comment s'y prend-on pour imprimer les portraits, dès que le film est développé?—D. D.

R.—Vous trouverez les instructions à cette fin dans une brochure que vous aurez gratuitement dans n'importe quel établissement où l'on vend des kodaks.

Colette

PIQUE-NIQUE ANNUEL DES COMPTABLES DU C. N. R.

Le sixième pique-nique annuel des employés du service de comptabilité du Chemin de fer National du Canada aura lieu au Parc King Edward, samedi, le 26 juillet. Le voyage s'effectuera par les vapeurs "Imperial" et "Boucherville". Tout un programme de sports a été préparé pour la circonstance.

Les patrons honoraires de cet événement annuel sont MM. J.-M. Rosevear, comptable en chef de la compagnie, C.-E. Friend, assistant comptable en chef et J.-B. McLaren, comptable; président honoraire, M. W.-S. Harrison, auditeur général du revenu; président, M. Robert Vaux; président sortant de charge, P.-J. Allen; vice-président, M. J.-D. Lalanne; secrétaire-trésorier, W.-J. Dolan; comité: MM. F.-W. Atkinson, D.-V. Jackson, C.-R. Oulton, W. Carr, J.-M. Lamont, Geo. Smith, L.-G. Woodhurst, Mlle S.-E. Stewart, Mlle E.-L. Piché.

LES FUNERAILLES DE Mme VEUVE O. PREVOST

Les funérailles de Mme veuve Octave Prévost, née Marie Lauzon, décédée le 1er juillet, à l'âge de 50 ans, ont eu lieu, ces jours derniers, à l'église de la Côte-des-Neiges. La levée du corps fut faite par l'abbé Léon Boismenu, et le service fut chanté par le R. P. J. Lepage, missionnaire en Alberta, assisté par les abbés L. Boismenu, et A. Lacombe, comme diacre et sous-diacre.

La chorale chanta la messe de Perosi.

L'on remarquait au choeur le R. P. Cadieux, supérieur, C.S.V., M. A. Nantel, curé de la Côte-des-Neiges, et le Rév. Frère O. Fortin, C.S.V. Conduisaient le deuil, ses fils, Arthur, Victor, Edouard, et ses petits-fils, Louis-Philippe, Léopold Prévost et Albert Péloquin.

Elle laisse ses fils, Arthur, Victor, Edouard; ses filles, Blanche, Mme Ant. Péloquin.

La famille a reçu de nombreuses sympathies.

Tributs floraux: les enfants de la défunte, ses petits-enfants, M. et Mme J.-A. Cartier, M. Arthur Cartier, la famille B. M. Lymburner, les employés de la Commission des Liqueurs, M. et Mme J.-A. Dagenais, Mlle Berthe Robert, M. et Mme Albert Hurtubise, M. et Mme De Maisonneuve Robert, M. et Mme John Lawlor, Mme Georges Millen, Mlles Nelly et Aida Millen, M. et Mme Alfred Leduc, M. et Mme E. Demers, M. et Mme O. Corbeil, M. et Mme Barnes, MM. Bélanger, W. Chamberland, A. Meunier, J. Lamothe, H. Prud'homme, H. Charbonneau.

Offrandes de messes: les Employés de la Commission des Liqueurs, Mme J. Lauzon, Mlles Auclair, M. et Mme J.-B. Péloquin, Mme Willy Millen, Mme Alex. Courville, Mlles Lucille et Marguerite Mesnard, M. et Mme L. Lauzon, M. et Mme Jos. Gohier, Mme Félix Routhier, M. et Mme L. Malboeuf, M. et Mme Ant. Routhier, M. et Mme Arthur Mercier, Mlle M. L. Lawlor, Mlle C. Boucher, M. Nérée Robillard, la famille Parent, Mlles M. et L. Cartier, Mme E. Archetto, Mlle C. Nault, M. et Mme Jean Décarie.

Bouquets spirituels, M. et Mme G. Mercier, Mme Deschamps, M. et Mme C. Péloquin, Philippa, Cécile, et Mariette Hurtubise, la famille A. Laroche.

On remarquait dans le cortège: M. J.-A. Cartier, L. Lauzon, Jean Décarie, J.-A. Leduc, L.-E. Gauthier, la famille L.-M. Lymburner, L.-P. Godin, E. Goyer, B. Goyer, R. Claude, E. Demers, F. Lavoie, N. Robillard, Dr H. Deschambault, Z. Dubois, E. Dubois, J. Desjardins, W. Desjardins, G. Desjardins, E. Desjardins, J. Huberdeauult, A. Courville, E. Archetto, J. Laframboise, N. DesMaison, MM. Robert, P. Robert, N. Grouix, O. Ladouceur, A. Hurtubise, Beaucage, Art. Mercier, J. Lawlor, A. Desjardins, N.P., L. Dagenais, Z. Laroche, E. Laroche, J. McKenna, L. Malbeuf, L.-C. Trenupe, la famille G. et W. Millen, MM. Ant. Routhier, R. Lawlor

Les hommes et les femmes de lui se détournaient

Un jeune homme d'un avenir des plus brillants voit ses amis le déserter

La Mercirex met fin à cette situation

Vous en avez vu plusieurs comme lui. Des jeunes gens sur le sentier du succès ont subitement perdu leur assurance et leur confiance à cause d'une peau pustuleuse, d'une attaque d'eczéma. Que cela ne vous arrive pas quand il y a un soulagement sûr, positif — la Mercirex!

En voulez-vous la preuve? Nous l'avons! Alors que nous éprouvions la Mercirex, nous demandâmes à d'éminents médecins de nous présenter les pires cas de pustules, d'eczéma, etc., qu'ils pouvaient trouver. Il nous en vint quelques-uns de pitoyables — datant de trois semaines à vingt-sept ans. La Mercirex les a tous soulagés. Elle a eu du succès là où tout espoir était perdu!

N'allez pas confondre la Mercirex avec les onguents ordinaires de surface incertains, foncés, graisseux. La Mercirex pénètre jusqu'à la peau véritable là où est le mal. Elle est invisible ne laissant aucune trace. Appliquez-la et allez à vos affaires. Elle ne prévient personne de votre maladie

La Mercirex n'est pas un remède breveté, mais le produit d'une vieille institution scientifique — la L. D. Caulk Co. C'est un produit de professionnel d'une composition entièrement nouvelle, essayé, approuvé et recommandé par plusieurs médecins. C'est le remède sûr, positif, agréable pour toute maladie de peau locale. Sa délicate teinte de chair possède un léger, délicieux parfum. Employer la Mercirex est un plaisir.

Elle est vendue appuyée de la meilleure garantie — une belle peau claire ou votre argent vous est remis! C'est vous qui êtes le juge. Si la Mercirex n'éclaircit pas votre peau, cela ne vous coûte pas un seul sou. En vente à toutes les pharmacies — seulement 75 cents. Ecrivez pour avoir la brochure gratuite sur le soin de la peau.

THE ASH-TEMPLE CO., Ltd., MONTREAL, Qué.

Nous recommandons aussi le savon Mercirex.

Employez aussi la Lotion Mercitan —la seule lotion buccale délicieuse, sûre, effective pour les gencives saignantes, le mal de gorge, pour tuer les germes et déodoriser l'haleine.

Vous trouverez le meilleur tabac Canadien naturel—celui que vous préférez—parmi les 5 mélanges FOREST FRÈRES

FOREST FRÈRES Limitée

Essayez à laver les bas couleur de peau dans l'eau froide avec du "TOTO" Le savon pour la soie et la laine. et vous verrez qu'ils garderont leur couleur. 8 paquets 25c, chez votre épicier

Teinturiers Diplômés — Nettoyeurs Médaille d'Or

LES vêtements blancs pour l'été se salissent si facilement qu'ils ont besoin d'un nettoyage fréquent. Qu'importe le nombre de fois que vous nous les apportez, vous êtes assurés, chaque fois, d'avoir les meilleurs résultats.

DEPOTS:

Dupuis Frères	Est 87
660 Ste-Catherine O.	Up. 1999
4161 Ste-Catherine O.	West. 6629
727 Notre-Dame O.	Main 3818
Bureau-chef	*Vic. 470

British Dyeing — American Company

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

Samedi Soir, nos Magasins, Ferment à 6 Heures

Pneus "Balloon"

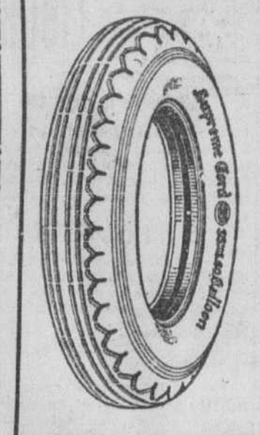

Vous pouvez munir votre machine des fameux pneus "Balloon" qui s'y adapteront facilement; ces pneus vous donneront plus de confort, moins de vibration, empêcheront votre machine de glisser, aideront à donner un arrêt plus certain et fourniront un milage satisfaisant.

Pour remplacer les

Grand.		Pneus	Tubes
31 x 4.40	30 x 3½	19.25	2.95
32 x 4.95	31 x 4	24.75	4.00
33 x 4.95	32 x 4	24.95	4.35
34 x 4.95	33 x 4	27.00	4.50

—Au deuxième, en haut.

CIGARES "Artiste", Peg-Top, Alma Mater, boîte de 50 cigares . . **2.19**

CIGARES "Lord Milford", Chicago-Daily, Barry London, El Estrella; boîte de 50 cigares régulier 2.50 et 3.00 pour **1.69**

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Cretonne

Magnifiques dessins dans toutes les nuances; pour draperies, rideaux, paravents, lanternes, couvertures de meubles, kimonos, tabliers, abat-jour, etc.; la verge. . . **.24**

—Au troisième, nouvelle annexe.

HISTOGENOL Naline . . **1.69**

URODONAL . . **.92**

CARNINE LeFranco-ELIXIR Ducro . . **2.98**

HEMOGLOBINE des Chiens . . **1.19**

PAPIER de toilette; 7 pour . . **.25**

1 lot à chaque client; pas de commande postale, téléphonique ou C.O.D.

—Au rez-de-chaussée.

Couvre-pieds

blancs au crochet; bord ourlé; qualité souple et très jolis dessins; grandeur pour lit double; chacun . . . **2.59**

Pas de commande postale.

—Au premier, en haut.

Tondeuse à Gazon

1 TONDEUSE munie de 5 lames de 16 pces; rég. 11.95 pour . **9.95**

2 TONDEUSES avec roulement à billes et munies de 4 lames de 16 pouces; régulier 14.50 pour . . **12.50**

1 TONDEUSE avec roulement à billes e munie de 4 lames de 18 pouces; régulier 14.95 pour **12.95**

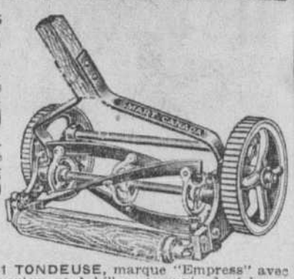

1 TONDEUSE, marque "Empress" avec roulement à billes et munie de 4 lames de 16 pouces; spécial . . **14.95**

—Au sous-sol.

BOITES à pain finies ivoire; inscription en lettres dorées; couvert roulant; dimensions: 14 pces longueur x 11 de profondeur **1.49**

Gants

en fil de Lille; longueur 12 et 16 boutons; nuances: noir, blanc, brun foncé, jaune pâle et chamois; pointure 6 à 7½; la paire . . . . . **.49**

Parapluies

en fil et soie pour dames; nuances: violet, bleu marine, vert . **2.98**

—Au rez-de-chaussée.

Bas ¾ et Demi-Bas

en fil de Lille pour enfants; nuances: brun foncé, tan, bleu marine, blanc, bleu Alice, noir, gris pâle, copenhague, vert; qualité parfaite; modèles de fantaisie au haut de la jambe; toutes les pointures; qualité de 1.00 pour **.29**

Bas en soie artificielle pour dames; nuances: noir, polo, brun foncé, marine; pointure 8½ à 10; qualité de .69 et 1.00 pour . . . . . **.39**

Une Vente Extraordinaire de Sacoches en Cuir à 1.49

Notre acheteur a eu la bonne fortune d'acquérir à un prix dérisoire un lot de plusieurs centaines de jolies sacoches en cuir d'excellente qualité, de couleur et noir; jolie monture solide, poignée en cuir, grande variété de formes les plus nouvelles et des modèles les plus en vogue. Remarquez bien que ce ne sont pas des "seconds"; ces sacoches sont garanties parfaites sous tous rapports; elles ont été manufacturées pour être détaillées 2.50 à 3.00, mais le prix que nous en avons payé nous permet de vous offrir le choix à . . **1.49**

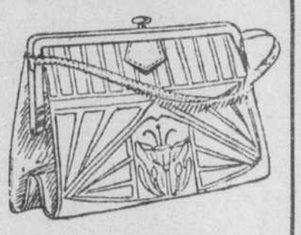

RUBAN moiré et faille de qualité pesante; variété de nuances unies pour boucles de cheveux et ceinturons; largeur 4½ pouces; la verge. . . . . **.25**

COLS de fantaisie pour dames ainsi que séries de cols et manchettes garnis de dentelle valenciennes; choix de modèles . . . . . **.98**

—Au rez-de-chaussée.

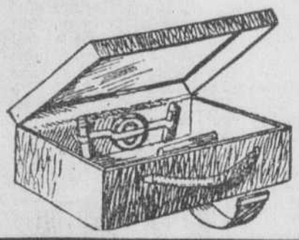

Chocolats

"Crescent" de Moir et spécial Dupuis préparé par la Cie Lowney; boîtes contenant un assortiment des plus parfaits; régulier 2.25 la boîte de 5 lbs pour **1.98**

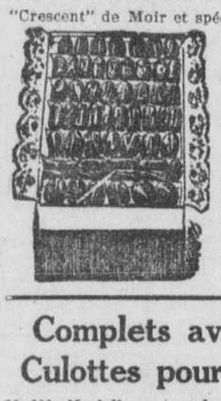

Boîte contenant 1 lb de bons chocolats **.39**

—Au rez-de-chaussée.

Coussins

ronds, recouverts avec satin et cretonne de bonne qualité; régulier .98 chacun, samedi . . **.69**

Mezzanine de la rue Demontigny.

Ratine unie; grande variété de nuances: tomate, pêche, rose, gris, tangerine, blanc, etc.; 38 pouces de largeur; la verge. **.39**

Flanellette blanche, 36 pouces de largeur; qualité épaisse et soyeuse; régulier .35 pour . . . . **.25**

—Au rez-de-chaussée.

Ampoules

électriques "Tungsten"; capacité 15, 35, 40 watts; 6 pour . . **1.00**

—Au rez-de-chaussée.

Complets avec Deux Culottes pour Garçons

Modèle Norfolk en tweed mélangé gris; âge 9, 13, 15 ans; spécial **5.45**

COMPLETS LAVABLES POUR GARÇONS

Modèle Oliver Twist uni ou de fantaisie; en guingan, duck, galetea; grand choix de nuances; spécial . . **2.29**

COMPLETS POUR GARÇONS

Modèle Norfolk de confection soignée; drap Palm Beach; âge 10 à 15 ans **13.50**

—Au premier, en haut.

1750 Paires de Sandales de Fantaisie pour Rames 2.98

Valeur régulière de 5.95 pour

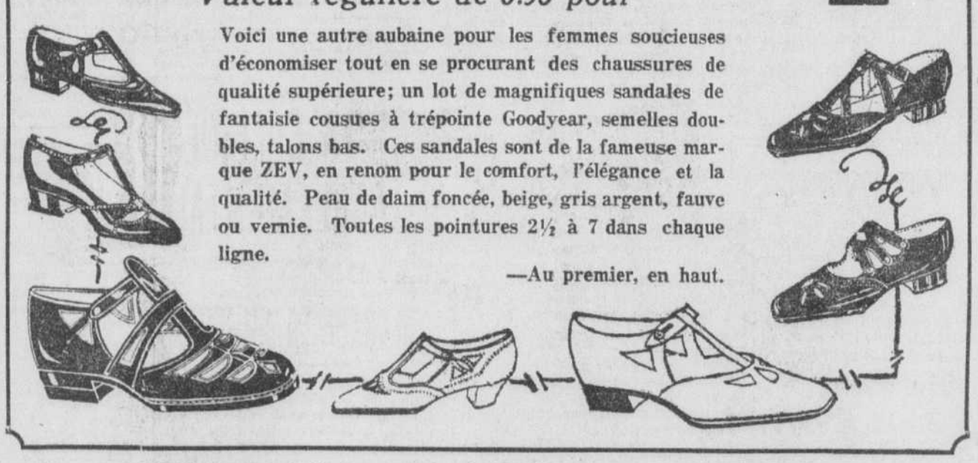

Voici une autre aubaine pour les femmes soucieuses d'économiser tout en se procurant des chaussures de qualité supérieure; un lot de magnifiques sandales de fantaisie cousues à trépointe Goodyear, semelles doubles, talons bas. Ces sandales sont de la fameuse marque ZEV, en renom pour le comfort, l'élégance et la qualité. Peau de daim foncée, beige, gris argent, fauve ou vernie. Toutes les pointures 2½ à 7 dans chaque ligne.

—Au premier, en haut.

Pathé

1200 nouveaux disques venant d'arriver de Paris. Tout le répertoire 1924 à nos magasins.

Savon Comfort — 17 morceaux pour . **.99**

Lux — 3 paquets pour . . . . . **.25**

Farine à pâtisserie, la Meilleure — sac de 7 lbs . . . . . **.22**

—Au sous-sol.

Complets à 2 Pantalons pour Hommes

Herringbone, bleu ou brun, tweed ou worsted de bonne qualité; confection parfaite; grand choix de nuances; régulier 35.00 pour **24.50**

Complets en herringbone tout laine ou en tweed et homespun de nuances pâles; confection parfaite; avec un pantalon extra . **18.95**

Pantalons en duck kaki ou blanc de bonne qualité; double piqûre; bord relevé; 5 poches; toutes les grandeurs . **1.95**

—Au rez-de-chaussée.

Maisons d'Enseignement

Voyez notre rayon de PEINTURE avant de faire vos réparations. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer sur demande les catalogues et les prix, ainsi que tous renseignements désirés.

CIRE garantie pour planchers, prélarts, etc. Régulier .75 la lb pour .58

PEINTURE préparée (21 couleurs). Régulier 4.25 le gallon pour 3.50

SHELLAC blanc pur. Régulier 7.00 le gallon pour. 5.95

SHELLAC orange pur. Régulier 6.00 le gallon pour. 4.95

—Au sous-sol

Grande Vente de Vêtements pour Dames et Demoiselles

ROBES en organdi, appropriées pour la rue, choix de jolies nuances; grandeur 16 à 40; qualité de 4.00 pour . . . . . **.89**

ROBES en voile et ratine de bonne qualité; variété de modèles et nuances; valeur de 8.95 pour **2.98**

ROBES en voile, percale et toile; splendide assortiment de nouveaux modèles; garnitures rose, bleu ciel, mauve; valeur jusqu'à 14.00 pour **7.95**

ROBES d'été françaises importées; voile de fantaisie avec brin tiré à la main; grande variété de nuances; valeur de 25.00 pour **13.95**

2ième JOUR de notre grande vente de mantes tricotées pour dames . . **5.95**

MANTEAUX en velours, tweed et Poiret, appropriés pour la promenade et l'automobile; valeur de 25.00 pour . . **13.98**

BLOUSES en voile; régulier 1.50 pour . . . . . **.89**

BLOUSES en voile; régulier 2.50 pour **1.69**

BLOUSES en Broadcloth; valeur de 3.98 pour **2.49**

—Au premier, en haut.

Bottines et Souliers pour Hommes

Solde de nos lignes désassorties; presque toutes les pointures dans le lot, mais pas dans chaque série . **3.95**

CHAUSSURES d'été pour hommes et garçons; canevas noir, brun, blanc; vous y trouverez peut-être votre pointure; la paire **.98**

—Au rez-de-chaussée.

CHAPEAUX DE PAILLE POUR GARÇONNETS A 25% DE RABAIS.

PAILLE souple; nuances unies ou combinées; toutes les pointures mais non dans toutes les séries.

SOUS-VETEMENTS en balbrigan de première qualité pour garçons; manches et jambes courtes; grandeur 22 à 32; le morceau . . . . . **.39**

—Au rez-de-chaussée.

Corsets 'Madame X' 11.50

Ce corset, en caoutchouc fort, est un merveilleux réducteur de la taille et des hanches; il agit d'une façon quasi magique en donnant aux personnes fortes une apparence plus maigre et plus juvénile.

Le corset "Madame X" est confectionné selon des principes scientifiques de massage et il a donné nombre de preuves qu'il réduit en peu de temps le poids d'une personne de 5, 10 et 20 lbs. Il se porte sur les sous-vêtements au lieu d'un corset trop dur et peu confortable. Nous avons ce corset pour toutes les tailles. Venez l'examiner.

COSTUMES de bain en jersey tout laine; modèle tout d'une pièce; avec jupe à même; grand choix de combinaisons de couleurs; buste: 36 à 42 . . . **2.98**

MANTES de bain, en ratine nouvelle à rayures; modèle ample avec col châle roulé; prix réduit de 5.98 à **4.98**

CORSETS en coton broché mercerisé, nuance rose; modèle légèrement baleiné; haut élastique; 4 jarretières; taille: 20 à 28 . . . **1.49**

COMBINAISONS-JUPONS en batiste blanche; garniture de dentelle, points d'ourlet, broderie; modèle opéra; différentes grandeurs Réduits de 1.49 et 1.75 à . . . . **.98**

—Au premier, en haut.

JUPONS (slips en satinette rayée; camisole avec encolure à point d'ourlet; coupe ample; choix de nuances: noir, bleu, blanc, rose, orchidée, gris, pêche, bleu ciel; grandeur 36 à 44; régulier 1.98 pour **1.39**

BLOUSES middies et pantalons kaki pour fillettes; échantillons de manufactures; grandeur 16; valeur 2.00 pour . . **.98**

1800 Chemises pour Hommes, prix réduit de 2.00 et 2.50 à 1.00

1.00 1.00

Nous n'en aurons pas assez pour répondre à toutes les demandes; venez choisir les vôtres de bonne heure. Nous avons révolutionné le commerce de chemises ces derniers temps par les exceptionnels bas prix offerts au public. Samedi nous ferons une nouvelle vente de chemises en madras fini nid d'abeilles; devant et poignets pour convenir; encolure 14 à 17. Ne manquez pas de faire votre profit de cette nouvelle aubaine.

CHAPEAUX de paille pour hommes; à prix de solde définitif. Valeur jusqu'à 3.00 pour . . . . **1.25** Valeur jusqu'à 5.00 pour **2.50**

COMBINAISONS "Athletic" en Balbriggan ou naincheck; manches et jambes courtes; grandeur 34 à 44; chacune . . . **1.00**

FAUX COLS mous, (seconds) marque "Kaut Krease" de Tooke; choix de tous les derniers modèles; grandeur 14 à 18½; la douzaine **1.50**

—Au rez-de-chaussée.

Solde de tous nos Chapeaux d'Eté

CHAPEAUX garnis confectionnés à la main, en taffetas, crêpe de Chine ou leghorn; blanc ou couleurs claires; prix réduits de 6.98 jusqu'à 10.00 à . . . **2.98**

CHAPEAUX garnis importés, confectionnés à la main, en taffetas ou paille d'Italie (leghorn) blanche; magnifiques modèles garnis de broderie ou de pierres du Rhin; prix réduits de 12.98 jusqu'à 22.50 à . . **4.98**

—Au premier, en haut.

Grande Vente de Jolis Articles de Bijouterie en Couleurs

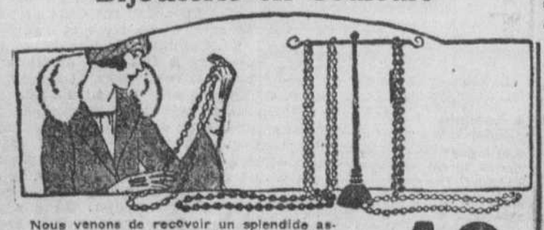

Nous venons de recevoir un splendide assortiment d'articles de bijouterie; colliers, chainettes, bracelets, boucles et pendants d'oreilles dans un magnifique choix des plus nouvelles couleurs; rose, rouge brillant, bleu saphir, bleu poudre, cristal, jade, vert, etc. Le choix de formes et de dessins est aussi joli que varié. Vous n'hésiterez pas à payer 1.00 pour chacun de ces articles; nous vous offrons le choix à . . . . . **.49**

Au rez-de-chaussée

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée